This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN · LIBRARIES ·
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
ARTES SCIENTIA VERITAS
1817
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTUDE

SUR LA

LANGUE DE MONTAIGNE

PAR

EUGÈNE VOIZARD

DOCTEUR ÈS-LETTRES

PROFESSEUR AGRÉGÉ AU LYCÉE DE VERSAILLES

« Me voicy devenu grammairien, moy qui n'apprins jamais langue que par routine, et qui ne sçay encore que c'est d'adjectif, conjunctif et d'ablatif. »

(*Essais*, livre I, chap. XLVIII.)

PARIS

LIBRAIRIE LÉOPOLD CERF

13, RUE DE MÉDICIS, 13

1885

Digitized by Google

848
M760
V9

Digitized by Google

A M. ARSÈNE DARMESTETER

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

Hommage respectueux de reconnaissance.

E. VOIZARD.

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉFACE

« *Montaigne est un de ces sujets qui sont perpé-* » *tuellement à l'ordre du jour en France* », a dit Sainte-Beuve (*Causeries du lundi*, t. I, p. 49[1]).

C'est encouragé par ces quelques mots d'un de nos plus grands critiques contemporains, que je présente le résultat de mes études particulières sur Montaigne.

Ce génie ondoyant et divers, comme l'humanité qu'il représente, en voulant se peindre lui-même, a eu bien des admirateurs et aussi bien des détracteurs.

Loué par les uns, il a été vivement critiqué et blâmé par les autres. Mais jusqu'à présent on n'a guère étudié que le penseur, le philosophe tantôt railleur, tantôt sceptique; on a laissé de côté l'écrivain; on s'est souvent contenté d'idées toutes faites pour juger la langue des *Essais;* parfois on a pris pour un jugement définitif de tout l'ouvrage cette phrase écrite un jour par l'auteur : « *Que le gascon y arrive, si le françois n'y peut* » *aller!* » De là on a conclu que c'est surtout le dialecte

[1] « Ce n'est pas seulement un classique, c'est une connaissance, et mieux » que cela, c'est un voisin et un ami. Tous ceux qui travaillent à nous en » rendre la lecture, non pas plus agréable, mais plus facile et plus courante, » plus éclaircie jusque dans les moindres détails, sont sûrs de nous intéresser. » *Lundis*, I, 49.

Digitized by Google

gascon qu'a parlé Montaigne ; on a dit encore que c'est principalement avec des mots forgés par lui-même qu'il a écrit. Aujourd'hui, que le XVIe siècle a repris faveur, que de toutes parts on se passionne pour les chefs-d'œuvre qui l'ont illustré, peut-être ne pense-t-on plus tout à fait de même, et commence-t-on à considérer l'auteur des Essais comme un auteur bien plus français qu'on ne l'avait cru jusqu'à nos jours.

J'ai voulu précisément chercher ce qu'il y a de juste dans cette opinion qui commence à avoir cours, et je m'attache, dans cette thèse, à déterminer quelle a été véritablement la langue de Montaigne. « *A d'autres les* Essais *ont été* « *l'anatomie de la philosophie par laquelle les plus abstruses parties de nostre nature se pénètrent ;* » pour moi « *c'est un pur estude grammairien.* » C'est pourquoi, après avoir indiqué à quelles sources a puisé l'auteur pour écrire, et caractérisé sa langue, je donnerai un tableau sommaire des formes grammaticales qu'il a employées, les règles de syntaxe qu'il a suivies, le glossaire complet des *Essais,* en distinguant les mots qui sont particuliers à l'écrivain et ceux qui lui sont communs avec ses contemporains, enfin je tâcherai de définir et de préciser le caractère du style de Montaigne, de ce style qui, ayant l'air d'*un parler simple et naïf,* a toutes les qualités du langage le plus fort, le plus précis, et quelquefois même le plus magnifique qu'on ait jamais employé.

Digitized by Google

LISTE DES PRINCIPAUX AUTEURS ANCIENS

CONSULTÉS A PROPOS DE CE TRAVAIL OU CITÉS DANS LES DIFFÉRENTES PARTIES DE CET OUVRAGE

R. Estienne, Dictionnaire françois-latin, Paris, 1539.

Ville-Hardouin, Lexique, édit. de Vailly, Paris, F. Didot.

Joinville, édit. Francisque Michel, Paris, F. Didot.

Froissard, édit. Buchon (1837), et le lexique.

La Passion (Le mystère de...), édit. G. Paris, et le lexique.

Commines (Mémoires), édit. de 1593 pour Jacques Chouët.

Villon, édit. Jannet, Paris, Lemerre, 1876, et le lexique.

Jehan de Paris (Le romant de...), édit. Montaiglon, Paris, Lemerre.

Palsgrave, Esclaircissement de la langue françoise (édit. Génin).

Rabelais, édit. Jannet, Paris, Lemerre, et le lexique.

J. Peletier. Dialogue de l'ortografe et la prononciation francoese, Poitiers, chez Enguilbert, 1550.

Amyot, Les vies de Plutarque, Paris, chez Perrin, 1567.

Id. Œuvres morales, Paris, chez Franç. Estienne, 1582.

Pasquier, Recherches de la France et Lettres (édit. de 1609, Troyes).

Id., édition Feugère avec lexique, Paris, F. Didot, 1849.

Meigret, Grammaire, édit. de 1545.

J. Pilot, Grammaire, édit. de 1581 (bibliothèque de Troyes).

Ramus, Grammaire, Paris, André Wechel, 1572, id.

H. Estienne, Précellence du langage françois, Paris, Delalain, édit. Feugère, 1850.

Id., Dialogues du françois italianizé, édit. Lizeux, Paris.

Digitized by Google

H. Estienne, Proverbes, édit. de 1594 (biblioth. de Troyes).
Monluc (Mémoires), édit. de 1760, Paris, Gissey.
La Satyre menippée, édit. Jouaust, Paris, 1876.
Marot, édit. Jannet avec lexique, Paris, 1876.
Marot et ses amys, édit. de La Haye, 1731.
Melin de Saint-Gelais, bibliothèque elzévirienne.
Dictionnaire de Nicot, édit. 1606 (bibliothèque de Troyes).
Etc., etc.

Digitized by Google

AUTEURS MODERNES

CONSULTÉS A PROPOS DE CET OUVRAGE OU CITÉS DANS LE VOLUME

BARTSCH : Chrestomathie de l'ancien français. Leipzig, Vogel, 1872.

BENOIST : La Syntaxe depuis Palsgrave jusqu'à Vaugelas. Paris, Vievveg.

CHABANNEAU : Histoire et théorie de la conjugaison française. Paris, Vievveg.

CHASSANG : Grammaire française (cours supérieur, partie historique). Garnier, Paris.

PHIL. CHASLES : Le XVIe siècle en Angleterre. Paris, Didier.

DARMESTETER (A.) : Le XVIe siècle en France. Paris, Delagrave.

DARMESTETER (A.) : Tableau de la formation des mots composés dans la langue française. Paris, 1875.

DARMESTETER (A.) : De la création actuelle des mots nouveaux dans la langue française. Paris, 1877.

F. DIDOT : Observations sur l'orthographe française, Paris, 1868.

DIEZ : Grammaire des langues romanes (traduction Morel et G. Paris).

FAVRE : Glossaire du Poitou. Niort, chez Robin, 1868.

GODEFROY : Dictionnaire historique de la langue française, t. I, II, III.

GLAUNING (Fréd.) : Archives de Herrig, année 1872, 49e vol., archaïsmes de Montaigne.

GRÜN : La Vie publique de Montaigne. Amyot, Paris, 1855.

JONAIN : Glossaire de la Saintonge. Paris, Maisonneuve, 1869.

LITTRÉ : Dictionnaire de la langue française et supplément.

LITTRÉ : Histoire de la langue française. Paris, Didier, 1868.

Digitized by Google

LIVET : Les grammairiens au XVIe siècle. Paris, Didier, 1859.

METZNER : Grammaire française, 2e édition. Berlin, 1876.

RAYNOUARD : Dictionnaire des langues romanes.

G. RICHOU : Notes et documents recueillis par le docteur Payen (voir inventaire de la collection par...). Paris, L. Techener, 1878.

SAINTE-BEUVE : Port-Royal et les lundis (passim). Paris, Garnier.

THUROT : De la prononciation française à partir du XVIe siècle. Paris, imprimerie nationale, 1881.

VILLEMAIN : Eloge de Montaigne.

ZEITSCHRIFT für Romanische philologie, t. I, 1877, par G. Gröber.

ROMANISCHE STUDIEN, édit. Bœhmer, t. V, 1880, Bonn.

BEITRÄGE zur französischen Syntax des XVI Jahrhunderts von Dr Selly Gräfenberg, Erlangen, 1885.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

DES ŒUVRES DE MONTAIGNE[1]

SECTION I. — EDITIONS DES *Essais* PUBLIÉES DU VIVANT DE MONTAIGNE.

1. LES ESSAIS de *Messire Michel, seigneur de Montaigne,* chevalier de l'ordre du Roi et gentilhomme ordinaire de sa chambre, furent publiés, pour la première fois, à Bourdeaus, par S. Millanges, imprimeur ordinaire du Roi, l'an 1580, en deux volumes in-8°.

Cette édition ne contient que les deux premiers livres, un pour chaque volume, et la préface au lecteur est datée du 1er mars 1580 ; on la trouve à la Bibliothèque nationale.

Le premier livre se compose de 57 chapitres, le deuxième de 37. Peu de citations ; chapitres courts. — Au 29e chapitre du premier livre se trouvent 29 sonnets d'Etienne de la Boëtie.

2. *Les mêmes* furent imprimés de nouveau par S. Millanges, à Bourdeaus, en 1582, en un seul volume, in-8°, de 806 pages.

L'impression est plus belle, mais l'orthographe varie beaucoup, souvent dans une page, le même mot est écrit de deux ou trois façons différentes. Cette édition est annoncée par l'auteur comme revue et augmentée. En effet, Montaigne n'a cessé de corriger et d'augmenter son œuvre.

3. *Les mêmes* parurent, pour la troisième fois, à Paris, chez Jean Richer, rue Saint-Jean-de-Latran, l'an 1587, en un volume in-12.

MM. DEZEIMERIS et BARCKHAUSEN ont publié, en 1870, à Bordeaux, chez Feret, le texte original de 1580, avec les additions et les variantes

[1] Voir la bibliographie publiée par le docteur Payen, en tête de l'édition des *Essais* de Buchon. (Collection du Panthéon littéraire, 1837. in-4°.)

Digitized by Google

des éditions de 1582 et de 1587 : c'est une édition précieuse, pour qui veut étudier à fond l'œuvre de Montaigne.

4. On ne sait rien de la *quatrième édition*. (Voir la notice bibliographique du docteur Payen, n° 353, de sa collection, Bibliothèque nationale.)

5[1]. *La cinquième* parut à Paris, chez Abel l'Angelier, en un volume in-4°, augmentée d'un troisième livre et de 600 additions aux deux premiers. — Cette édition, la dernière donnée du vivant de Montaigne, est d'une très belle exécution et l'auteur lui-même en a surveillé l'impression. La préface est datée du 12 juin 1588, mais c'est la même que celle des précédentes éditions. Les sonnets de la Boitie se trouvent encore au chapitre 29, du livre Ier ; le troisième livre, qui paraît pour la première fois, est composé de 13 chapitres.

M. Jouaust vient de rééditer, en 4 volumes, cette cinquième édition, sur le texte original qui se trouve à la Bibliothèque nationale. — Paris, 1873 à 1880.

C'est d'après un exemplaire de cette édition, corrigé et augmenté de la main de Montaigne, et conservé aux Feuillants de Bordeaux, que Naigeon a donné l'édition de 1802.

Section II. — Principales éditions des *Essais* publiées après la mort de Montaigne.

En effet, Montaigne, en mourant, avait laissé deux exemplaires des *Essais*, remplis de notes, de corrections et d'additions ; car, quand la mort le surprit, il se disposait à publier de nouveau son livre, corrigé et considérablement augmenté. L'un des exemplaires fut gardé et porté plus tard au couvent des Feuillants, à Bordeaux. Sa famille envoya l'autre « *enrichi des traits de la derniere main de l'auteur* » à Mlle de Gournay, avec prière de remplir les volontés du défunt et de donner une nouvelle édition.

6. C'est l'*édition* de 1595, *édition nouvelle*, trouvée après le décès de l'auteur, revue et augmentée par lui d'un tiers plus qu'aux précédentes impressions. — Paris, Abel l'Angelier ; in-folio. Des exemplaires portent : Paris, Michel Sonnius, rue Saint-Jacques. — Le privilège est daté du 15 octobre 1594. — Pas d'épigraphe, pas de préface de Montaigne, mais longue préface de *Mlle de Gournay*.

Le chapitre intitulé : « *Que le goust des biens et des maux...* » qui jusqu'alors était le 14e du premier livre, est ici, comme dans les éditions postérieures, le 40e du même livre. — Les 29 sonnets de la

[1] Tous les exemples cités dans cet ouvrage sont tirés de cette édition ; pour les additions, de l'édition 1595 ou de celle de 1802, pour les variantes.

Digitized by Google

Boitie ont disparu. — Cette édition, qui est parfaitement et correctement exécutée, reste encore aujourd'hui la principale pour l'authenticité du texte et l'une des plus remarquables sous le rapport typographique.

L'éditeur A. Lemerre vient de la réimprimer avec l'aide de MM. E. Courbet et Ch. Royer; 4 volumes ont paru (1872-77).

7. La même année (1595), les *Essais* paraissaient à Lyon, chez François Le Febvre, en un volume in-12. Cette édition, fort incorrecte et très incomplète, est, sans contredit, la plus mauvaise de celles qui ont été publiées, dit le docteur Payen.

8. En 1598, fut donnée une *édition nouvelle*, prise sur l'exemplaire trouvé après le décès de l'auteur, revue et augmentée d'un tiers plus qu'aux précédentes impressions. — Paris, Abel l'Angelier; un volume in-8°. Frontispice gravé portant pour la première fois l'épigraphe : « *Viresque acquirit eundo.* » — Préface très courte de Mlle de Gournay. Réimpression en 1600 et en 1604.

9. *Les mêmes* furent publiés à Leyde, par Jean Doreau, en 1602, petit in-8°. — 1132 pages. — Le chapitre 21e du livre II est intitulé : « *Contre la fantasie.* »

10. *Les mêmes* (1611), édition nouvelle enrichie d'annotations en marge, chez François Gueffier, volume in-8°. Paris, rue Saint-Jean-de-Latran. — C'est la première édition enrichie du portrait de Montaigne, gravé par Thomas de Leu, au bas duquel on lit le quatrain suivant :

Voici du grand Montaigne une entiere figure :
Le peintre a peint le corps, et lui son bel esprit ;
Le premier par son art égale la nature,
Mais l'autre la surpasse en tout ce qu'il escrit.

11. 1617. — *Édition nouvelle*, in-4°, enrichie d'annotations en marge, du nom des auteurs cités et de la version du latin d'iceux, corrigée et augmentée. — Paris, Charles Sevestre. — Vie de Montaigne; grande préface de Mlle de Gournay, modifiée et améliorée.

12. 1627. — *Les mêmes*, Rouen, Robert Valentin, dans la cour du Palais, vol. in-8°. Sommaires et indication des auteurs aux marges; table analytique, 1130 pages.

13. 1635. — *Les mêmes*, édition nouvelle, exactement corrigée selon le vrai exemplaire, enrichie à la marge du nom des auteurs cités et de la version de leurs passages mise à la fin de chaque chapitre, avec la vie de l'auteur, plus deux tables, l'une des chapitres, l'autre des principales matières, in-folio. — Paris, Jean Camusat, rue Saint-Jacques, ou chez Toussaint du Bray. — Le privilège du Roi est du 13 septembre 1633. — C'est dans cette édition qu'on voit paraître pour la première fois, au bas du titre, le « *Que scay-je?* » avec l'emblême des

Digitized by Google

balances. — Elle fut dédiée, par Mlle de Gournay, au cardinal de Richelieu, dont la libéralité l'avait aidée à la mettre au jour ; cette édition l'emporte sur celle de 1595 par les pièces qui y sont jointes, mais elle lui est inférieure sous le rapport de l'authenticité du texte qui a subi des altérations, surtout au point de vue de la syntaxe : altérations que Mlle de Gournay a dû faire subir aux *Essais* pour satisfaire aux exigences des imprimeurs et du public, « *de quelques douillets du siècle* », dit-elle dans sa préface.

14. 1640. — *Les mêmes*, édition nouvelle, corrigée suivant les premières impressions de l'Angelier, et augmentée d'annotations en marge de toutes les matières les plus remarquables ; pas de traductions des citations. — Paris, Michel Blageart, in-folio.

15. 1652. — *Les mêmes*, nouvelle édition, exactement purgée des défauts des précédentes, selon le vrai texte original, enrichie et augmentée, aux marges, du nom des auteurs cités, avec des observations très importantes, in-folio. — Paris, Augustin Courbé, 1652.

16. 1657. — *Les Essais*, Paris, J.-B. Loyson. — Réimpression de l'édition précédente, avec augmentation de la version française. C'est la dernière édition qui ait paru en grand format in-folio (840 pages) ; elle est bonne.

17. 1659. — *Les mêmes*, publiés à Bruxelles, François Foppens, ou à Amsterdam, Antoine Michiels. — Cette édition, en trois volumes, est attribuée aux Elzévirs, mais à tort, dit le docteur Payen.

18. 1669. — *Les mêmes*, édition nouvelle, en tout conforme à celle de Hollande (1659), publiée en trois volumes in-12, à Lyon, chez André Olyer, 1669.

19. 1724. — *Les mêmes*, nouvelle édition, faite sur les plus anciennes et les plus correctes, augmentée de quelques lettres de l'auteur ; les passages grecs, latins et italiens sont traduits, avec de courtes remarques et de nouveaux indices plus amples et plus utiles que ceux qui avaient paru jusqu'ici, par *Pierre Coste*, Londres, de l'imprimerie de J. Tonson et J. Watts. In-8°, 3 volumes.

Cette édition a été longtemps la plus belle que l'on eût de Montaigne ; il faut y joindre un supplément de 96 pages, de même format, imprimé séparément en 1740. Ce supplément contient les additions faites à l'édition de 1739 ; en effet, Coste a donné cinq éditions des *Essais* (1724, 1725, 1727, 1739, 1745 ; cette dernière est la meilleure de celles publiées du vivant de Coste) ; il a eu le tort de rajeunir l'orthographe de Montaigne, ses notes grammaticales ne sont pas toutes bonnes, mais il y en a de curieuses. Les deux dernières éditions renferment neuf lettres de Montaigne, dont plusieurs n'avaient point encore été publiées avec les *Essais*, le discours d'Etienne de la Boëtie, sur la servitude volontaire, la préface de Mlle de Gournay pour l'édition de 1635, des jugements et des critiques sur les *Essais* et une table des matières.

Digitized by Google

20. 1781. — *Les mêmes.* Titre détaillé comme à l'édition de Hollande, 1659. — Amsterdam (Lyon) aux dépens de la Compagnie, petit in-8°, 3 volumes. — Portrait avec le « *Que sais-je?* » Les balances et les armes. Bonne édition.

21. 1783. — *Les mêmes*, J.-F. Bastien, Paris, 3 volumes. Cette édition, dédiée « aux Mânes de Montaigne », est bonne et estimée à juste titre pour la correction du texte et l'exactitude de l'orthographe ancienne, mais elle ne contient ni la traduction des passages cités, ni les neuf lettres, ni le discours de la Boëtie.

22. 1793. — *Les mêmes.* Paris, Bastien, 3 volumes in-8°. Édition inférieure à la précédente pour l'impression et le papier.

23. 1801. — *Les mêmes*, édition nouvelle où se trouvent les lettres et le discours de la Boëtie sur la servitude volontaire avec les notes de M. Coste. Paris, Louis, 1801, 6 volumes in-18. — Portrait d'après celui de Fiquet. Pour épigraphe : *Novit se ipsum.* — Pas de jugements ni de critiques.

24. 1802. — *Les Essais*, revus et collationnés sur l'exemplaire corrigé de la main de l'auteur, par *Naigeon.* — Paris, Pierre Didot aîné et Firmin Didot, 4 volumes in-8°. — Cette édition, qui a eu quatre tirages plus récents (1811, 1816, 1828, 1833), a été copiée exactement sur un exemplaire de 1588 qui, annoté par Montaigne, fut légué par sa famille à la bibliothèque des Feuillants, et passa de là à la bibliothèque de la ville de Bordeaux. Il diffère en beaucoup d'endroits du texte publié en 1595 par Mlle de Gournay qu'on avait toujours suivi jusque-là : on y lit l'avis destiné à l'imprimeur de la sixième édition, et écrit de la main de Montaigne au verso du frontispice gravé de l'édition de 1588. — Il est démontré aujourd'hui que la copie adoptée par Naigeon ne méritait pas la préférence qu'il lui a donnée, et que celle de Mlle de Gournay est presque toujours la meilleure. L'éditeur, il est vrai, a eu soin de conserver comme variantes les principales différences de l'ancien texte, mais il aurait dû ne pas altérer l'orthographe, respecter celle qu'il avait rencontrée dans l'exemplaire de Bordeaux, soit dans les notes, soit dans le texte même, et ne pas en inventer une qui est toute factice et n'a jamais été celle de l'auteur.

25. 1818. — *Les mêmes*, nouvelle édition imprimée par Crapelet; Paris, Lefevre, 5 volumes in-8°. — Cette édition, donnée par *Éloi Johanneau*, était certainement, à l'époque de son apparition, la plus complète et la plus exacte qu'on eût donnée jusqu'alors; elle est restée une des meilleures.

26. 1818. — *Les mêmes*, édition publiée par M. *de l'Aulnaye* et imprimée par Fain, en un seul volume à deux colonnes, n'a été tirée qu'à 500 exemplaires.

27. 1818. — *Les mêmes.* Paris, Desœr, 4 volumes in-18. Jolie édition.

Digitized by Google

28. 1820. — *Les mêmes,* publiés d'après l'édition la plus authentique par *Amaury-Duval;* Paris, Chasseriau (de 1820 à 1823), 6 volumes in-8°. — Notice sur les principales éditions des *Essais;* dix lettres de Montaigne; en tête des chapitres se trouvent des sommaires.

29. 1823. — *Les mêmes,* avec les notes de tous les commentateurs. Paris, Lefebvre (imprimerie Crapelet), 1823, 5 volumes in-8°. Cette édition est une réimpression de celle de 1818; seulement le titre n'annonce pas d'éditeur spécial.

30. 1826. — *Les mêmes,* avec les notes de tous les commentateurs; édition publiée par *J.-V. Leclerc.* — Paris, Lefèvre, 5 volumes in-8° (imprimerie Jules Didot). — Belle et bonne édition, faisant partie des classiques français : le texte est exact, la ponctuation bien mise; seulement l'éditeur, tout en suivant l'exemplaire de 1595, a eu le tort d'adopter l'orthographe de Naigeon qui n'est pas du tout celle de Montaigne.

31. 1828. — *Les mêmes,* édition selon l'orthographe de l'auteur, avec les sommaires analytiques et les notes de tous les commentateurs; précédés de la préface de Mlle de Gournay et d'un précis de la vie de Montaigne. — Paris, Tardieu-Denesle, 1828, 6 volumes in-8°. Table analytique à longues lignes.

32. 1834. — *Les mêmes,* avec les notes de tous les commentateurs; Paris, Lefevre, 1 volume grand in-8°, imprimé à deux colonnes, édition faite sur celle donnée par Leclerc en 1826.

33. 1836. — *Les mêmes,* faisant partie du *Panthéon littéraire,* dédicace et notice sur Montaigne, par *Buchon;* notice bibliographique, par le *docteur Payen;* 1 volume grand in-8°. — Voyage de Montaigne; dix lettres de Montaigne.

34. 1854. — *Les mêmes,* édition variorum accompagnée d'une notice biographique et d'un index analytique, par *Charles Louandre;* Paris, Charpentier, 4 volumes in-8°.

35. 1865. — *Essais.....* avec les notes de tous les commentateurs, choisies et complétées par *J.-V. Leclerc,* précédés d'une nouvelle étude sur Montaigne, par Prévost-Paradol. — Paris, Garnier, 4 volumes in-8°.

36. 1872. — *Les mêmes.* Belle édition publiée à Paris, chez *A. Lemerre,* par E. Courbet et Ch. Royer. — 4 volumes, y compris les lettres, ont paru. Voir plus haut, numéro 6.

37. *Les mêmes,* réimprimés sur l'édition originale de 1588, avec notes, glossaire et index, par *H. Motheau* et *D. Jouaust,* librairie des Bibliophiles. — Paris, 1873-80, 4 volumes. — Belle édition; voir plus haut, numéro 5.

Digitized by Google

SECTION III. — ŒUVRES DIVERSES DE MONTAIGNE.

Outre les *Essais*, l'œuvre principale, il nous reste de Montaigne :

1° LA THÉOLOGIE NATURELLE de Raimond Sebon, traduicte nouvellement du latin en français, par *Michel de Montaigne* (Paris, Gabriel Buon, ou Michel Sonnius, 1569), avec une lettre-dédicace, datée de Paris, 18 juin 1568, et adressée à monseigneur de Montaigne, son père, à la demande duquel Montaigne avait entrepris cette traduction, et qui mourut au commencement de 1569, avant qu'elle fût publiée ;

2° LA MESNAGERIE DE XÉNOPHON, les règles de mariage de Plutarque ; lettre de consolation de Plutarque à sa femme, le tout traduict du grec en français, par *M. Étienne de la Boëtie...*, ensemble *quelques vers* latins et *françois* de son invention ; item un *discours sur la mort dudit seigneur* de la Boëtie, par *M. de Montaigne ;* Paris, Frédéric Morel, 1571 (131 feuillets). Le privilège est du 18 octobre 1570. Les vers français annoncés ne parurent qu'en 1572, in-8°, 19 feuillets. Il faut y joindre les *29 sonnets* publiés dans les *Essais*, après le 17e chapitre du livre Ier. Quant au *discours sur la mort.....* etc., ce n'est autre que la lettre de Montaigne à son père. En tête, on lit ces lignes : « Extraict d'une lettre que M. le conseiller de Montaigne escrit à monseigneur de Montaigne, son père, concernant quelques particularitez qu'il remarqua en la maladie et mort de feu M. de la Boëtie. » Voici les lettres dédicaces que renferme en outre cette édition, et qui forment, avec le discours sur la mort de la Boëtie, la part personnelle de Montaigne dans ce volume : au devant de la **Mesnagerie**, *lettre à M. de Lansac ;* au devant des **Regles de mariage**, *lettre à M. de Mesmes*, seigneur de Roissy et de Malassize, le même qui négocia, vers ce temps, la paix dite de son nom « mal assise ». Au devant des **Pœmata**, *lettre au chancelier de l'Hospital*, alors en disgrâce et privé des sceaux (mais Montaigne n'était point courtisan). Au devant de la *Lettre de consolation*, lettre charmante à sa femme, qui venait de perdre un petit enfant, et que Montaigne console peut-être avec plus de charme que de tendresse paternelle. Au devant des *Vers français*, *lettre* à M. de Foix, ambassadeur à Venise. — Toutes ces lettres sont datées de 1570, de Montaigne ou de Paris ;

3° JOURNAL DU VOYAGE de Michel Montaigne en Italie, par la Suisse et l'Allemagne, puis à Rome, en 1580 et 1581, avec des notes par M. de Querlon, imprimé à Paris, chez Le Jay, 1774, 1 volume in-4° (ou 3 volumes in-12) ;

4° EPHÉMÉRIDES, *lettres et notes inédites de* Michel Montaigne, recueillies par le docteur Payen. Paris, P. Jannet, 1855 (n° 3) ;

Digitized by Google

5° *Une trentaine de lettres authentiques* de Montaigne, d'importances diverses. Ces lettres étaient disséminées un peu partout; elles ont été réunies à la suite de l'édition donnée par MM. *Courbet* et *Ch. Royer*, chez Lemerre, Paris, 1877.

Digitized by Google

INTRODUCTION

Digitized by Google

Digitized by Google

INTRODUCTION

A quelle source a puisé Montaigne pour écrire ses Essais ? Quel est le caractère de sa langue ?

Au XVIe siècle, chacun parlait et écrivait un peu à sa fantaisie; le dialecte de la province, les connaissances acquises et le plus souvent l'imagination et l'inspiration du moment étaient les seuls guides. Quelques auteurs préféraient s'en tenir au langage du passé; beaucoup, au contraire, amis du nouveau, allaient en avant, et, novateurs intrépides, ne craignaient pas d'adopter une orthographe, des mots, des tournures et des formes jusque-là inusités. C'est alors qu'on vit les Meigret, les Jacques Pelletier, les Ramus entrer en lice et soutenir les passe-d'armes les plus acerbes et les plus acharnées pour faire triompher l'orthographe qui avait toutes leurs préférences. L'école de Ronsard ne voulut-elle pas bouleverser et refaire le français de fond en comble? Enfin Henry Estienne dut lutter énergiquement contre le courant de la mode, et dans ses dialogues du français italianisé, réagir avec force contre les importations de plus en plus fréquentes de la langue italienne dans le français. La Renaissance avait enthousiasmé tous les esprits, mais le temps n'avait pas accompli son œuvre, ou plutôt l'œuvre de la modération et du goût. Dans l'engouement que produit toute nouveauté, on ne savait pas encore ce que devait élaguer ou ce que pouvait admettre le génie national. De là tant d'irrégularités dans la grammaire du XVIe siècle, de là ce manque d'unité, ces mots écrits, ces phrases agencées, parfois dans le même auteur, d'une manière si diverse.

C'est au milieu de ce chaos d'idées et de réformes que naquit et

Digitized by Google

fut élevé Montaigne. Quoi qu'on en ait dit, son père avait rapporté des guerres d'Italie un goût et même une passion très vive pour cette littérature antique dont les monuments commençaient à sortir de la poussière et semblaient vivre d'une vie nouvelle. C'était merveille de voir avec quelle avidité on cherchait à lire et à connaître les chefs-d'œuvre grecs et latins, et la plus grande ambition du père de famille [1] était, alors, d'initier le plus tôt possible son enfant à la connaissance des Ovide, des Virgile, des Homère. Aussi, à peine en nourrice, « avant le premier dénouement de la langue, le jeune Eyquem recevait pour précepteur un médecin allemand, ne sachant parler que le latin, et il fut donné ordre à tous les gens de son entourage de ne lui parler qu'en latin. Quoi d'étonnant si « *la métamorphose d'Ovide* » comme il nous l'apprend lui-même (*L. I, 25*) fut le premier livre pour lequel il se passionna ! « *J'avais plus de six ans,* nous dit-il lui-même (I. 25) *avant que je entendisse non plus de françois ou de perigordin que d'arabesque.* » Virgile, César, Sénèque étaient sa lecture journalière, si bien que c'est en latin qu'il apprit à penser et à écrire. « *Ce latin s'abastardit incontinent au college de Guyenne,* nous raconte-t-il plus loin, et *ne me servit cette mienne inaccoustumée institution que de me faire enjamber d'arrivée aux premières classes.* » Ne croyons pas trop Montaigne quand il s'exprime ainsi, ne le croyons pas davantage quand, ailleurs, il se plaint de sa mémoire ; s'il a pu manquer de mémoire, c'est peut-être de cette mémoire qui saisit vite les faits et les mots, pour les oublier plus vite encore, mais certes il était abondamment pourvu de la bonne, de la mémoire des sensations, des sentiments et des idées. A moins qu'on ne mette sur le compte de la réminiscence tant de citations latines, tant de mots latins francisés, tant de phrases construites d'après la syntaxe latine, dont fourmillent les *Essais;* car il fermait tout livre dès qu'il commençait à écrire.

Il est plus raisonnable de croire que la *forte* éducation latine reçue par Montaigne enfant, poussa des racines si *vivaces* et si profondes dans son esprit, qu'aucune influence étrangère ne put la faire disparaître. Dans les circonstances extrêmes, c'est en latin

[1] Henri Estienne commença aussi l'étude du latin à l'âge de six ans. (Voir *Etude sur H. Estienne*, par Feugère, p. XII en tête de l'édition de la Précellence). — Voir aussi Agrip. d'Aubigné, *Sa vie à ses enfants* (t. Ier).

Digitized by Google

qu'il s'exprime[1] : au moment où l'on y pense le moins, on trouve la trace de cette langue dans les *Essais;* chaque page du livre porte la marque de l'esprit latin.

C'est la syntaxe surtout qui a un air de famille : habitué, dès le jeune âge, à penser d'abord en latin, notre auteur a conservé toute sa vie la facture de la phrase, les formes syntaxiques en usage chez les Romains. Quoique habitant du Périgord et presque Gascon, Montaigne est, comme écrivain, de la famille des H. Estienne, des Calvin, des Pasquier, et ce lien de parenté, c'est à la connaissance du latin surtout qu'il le doit ; mais il avait l'imagination impressionnable des méridionaux, et cette connaissance a laissé dans son esprit une empreinte plus profonde et plus durable que chez aucun de ses contemporains. Nourri de Sénèque et de Lucrèce, admirateur de César et de Tite-Live, c'est surtout quand il commente, quand il nous fait un récit tiré de leurs ouvrages, qu'on reconnaît le commerce long et intime qu'il a eu avec les anciens. Ils lui ont communiqué à ce point la façon de rendre et d'exprimer leurs idées, que la manière de les mettre en relief, la tournure donnée à la phrase, l'ordre des propositions semble être frappé au cachet latin.

Si l'on peut affirmer que la syntaxe des Essais, tout en ayant des allures françaises, en retenant le tour d'imagination qui est propre à leur auteur, est surtout latine, on doit reconnaître que le vocabulaire appartient principalement à la langue ordinaire du temps. « *Le parler que j'aime, nous dit Montaigne, c'est un parler simple et naïf, tel sur le papier qu'à la bouche* » (I, 25). Car, si en écrivant, et surtout en consignant dans son livre quelque idée, quelque maxime des anciens, il conservait à sa plume l'apparence latine, c'était le plus souvent des mots alors en usage qu'il se servait. Il peut trouver le françois « *non pas maniant et vigoureux suffisamment,* » il lui paraît « *assez abondant* » (III, 5). « *Il n'est rien,* dit *qu'on ne fit du jargon de nos chasses et de nostre guerre, qui est un genereux terrein à emprunter,* » (*ibid.*). Il ne se mêle pas aux querelles des Meigret, des Ramus et des autres; il reçoit dans sa maison son ami Jacques Peletier. Son esprit naturellement poétique n'admet que les théories et les tentatives de la pléïade.

[1] Voir *Essais*, liv. III, ch. II : « Je suis tombé trois fois en ma vie... j'ay tousjours eslancé du fond des entrailles les premières paroles latines. »

Digitized by Google

Pour le reste, il s'en tient à l'usage; la langue commune à ses préférences. Le vieux français a beau être frappé de discrédit, la parfaite connaissance que Montaigne a des auteurs qui l'ont précédé, est pour lui un bon guide; il sait jusqu'où il peut s'aventurer et où il doit s'arrêter. Aussi, c'est au XIVe siècle, au XVe, mais surtout au commencement du XVIe siècle qu'il emprunte ses mots; beaucoup d'expressions employées par Joinville, Froissard, Commynes, Villon, etc., sont encore en honneur chez lui; il se sert du même vocabulaire que ses contemporains : Rabelais, R. Estienne, Ramus, Amyot surtout, car il ne savait guère le grec, et c'est dans la traduction qu'il a lu Plutarque. On peut dire de Montaigne ce qu'un critique a dit de Pasquier : « *Comme il conserve les mœurs des ancêtres, il retient avec le même soin jaloux les traditions du langage* ». On a beau le reprendre, « *il corrige les fautes d'inadvertence, non celles de coustume* » (III, 5). De là cette ingénuité de notre antique idiôme dans les Essais, ce goût de terroir et cette teinte d'archaïsme qui ne messied pas aux sujets qu'a traités Montaigne, enfin ce vernis du passé qui déconcerte tout d'abord, mais qui charme et qui enchante quand on pénètre plus avant dans la lecture de ce livre plein de faits et de choses. De là, enfin cette langue, à laquelle Montaigne avec son imagination vive, a su donner quelque chose de poétique. Cependant, il a presque toujours choisi la locution la plus usitée ou la plus ancienne en date. « *La recherche des mots peu cognus vient d'une ambition scholastique et puerile,* nous dit-il » (I, 25). — *Peussé-je ne me servir que de ceux qui servent aux hales de Paris !* » (*ibid.*). Il n'a recours au langage populaire, il ne forge des expressions nouvelles et n'emprunte aux dialectes que quand, dans la langue, il trouve « *un peu manque d'étoffe* ». Alors il s'écrie « *que le gascon y aille, si le françois n'y peut aller !* (I, 25.)

Mais c'est bien rarement que soit les tournures latines, soit les tournures françaises « *n'y peuvent aller* ». L'an 1588, au mois d'octobre, en la ville de Blois, Pasquier reprocha à Montaigne de n'avoir communiqué « *son livre à quelques siens amis avant que de le publier, d'autant que l'on y reconnoissoit en plusieurs lieux je ne scay quoy de ramage gascon* » [1]. L'auteur a répondu d'avance à ce reproche. Quelques mois avant cette mémorable assemblée des

[1] Voir Lettres de Pasquier, lettre première du livre XVIIIe.

Digitized by Google

Etats, au mois de juin, il était venu à Paris surveiller l'impression de son édition de 1588, et dans cette édition il nous dit : « Je » corrigerois bien une erreur accidentale, de quoy je suis plain, » mais les imperfections qui sont en moy ordinaires et constantes, » ce seroit trahison de les oster ». « Quand on m'a dit, ou que » moy mesme me suis dit : « Tu es trop espais en figures : Voilà » un mot du cru de Gascoingne : Voilà une phrase dangereuse... » Ouy, fais-je ; mais est-ce pas ainsi que je parle par tout ? Me » représenté je pas vivement ? Suffit. J'ay faict ce que j'ai voulu : » tout le monde me reconnoît en mon livre, et mon livre en moy » (III, 5). Qui pourrait blâmer Montaigne d'avoir voulu rester lui-même ? En corrigeant son livre, il aurait pu lui enlever cette saveur, ces *encoignures* parfois âpres et dures qui en font le charme et l'originalité. D'abord la comparaison des Essais avec les écrits du XVe et ceux du XVIe siècle, empêchent d'accepter, en bien des points, les critiques de Pasquier. Si l'on considère les mots dont s'est servi Montaigne, on remarque qu'il a emprunté au cru de Gascogne beaucoup moins qu'on ne pourrait le croire, et même qu'il n'a pas mis plus à contribution le gascon que les dialectes des provinces voisines ; il a pris également au languedocien, au limousin, à l'angoumoisin, encore n'a-t-il tiré de ces idiomes qu'une vingtaine de mots que seul il a employés, et qu'on ne trouve pas chez les autres écrivains, ses contemporains. Il y a loin de là à prétendre qu'il a parlé gascon en français.

La syntaxe présente encore moins de particularités dialectales : si le substantif *debte* est généralement féminin au XVIe siècle, Montaigne hésitant entre l'usage antique et la mode du jour, le fait des deux genres, et non seulement du masculin comme le lui reproche Pasquier. Pour *rencontre*, le masculin n'est pas un genre particulier au gascon, ce nom est du masculin dans l'ancienne langue, par exemple dans Froissard. Aussi Pasquier se serait, je crois, exprimé plus justement en blâmant son ami d'aimer les formes archaïques, car le verbe *jouir*, à la forme transitive, n'est pas non plus un gasconisme, comme il le prétend, c'est bien plutôt un archaïsme qui a été en usage même chez les vieux écrivains de la langue d'oïl.

Une étude attentive des Essais permet donc de constater que Montaigne n'a emprunté aux dialectes provinciaux que quand l'expression française lui a fait défaut, et c'est un emprunt auquel il

Digitized by Google

n'a pas fréquemment recours. Rarement aussi il s'est laissé aller à la mode du jour; il ne s'est guère servi de ces locutions italiennes que l'on se plaisait alors à introduire dans notre langue, et qu'a blâmées avec tant de force et d'énergie H. Estienne. On rencontre, dans les Essais, le substantif *garbe,* mais il était alors d'un usage fréquent, ou encore quelques adjectifs qui, n'existant pas dans le français, commençaient à s'y implanter, quelques-uns pour rester, comme *soldatesque ;* la plupart pour disparaître bientôt.

En résumé, voici comment l'on peut définir et catactériser la langue de Montaigne : Si l'on excepte certaines locutions forgées, certaines formes des dialectes du Midi, les mots sont pris en partie aux époques précédentes et à la langue courante du XVIe siècle, en partie au latin. Toutefois, il y a dans les Essais, moins de mots importés directement du latin que dans Rabelais, mais plus que dans Pasquier. La syntaxe, avec des allures très libres, est bien plus latine que celle des auteurs du siècle précédent; elle témoigne d'un mouvement de recul du côté du latin; néanmoins on peut dire qu'en général, elle se trouve à mi-chemin entre le vieux et le nouveau français, et un examen approfondi des Essais permet de conclure que Montaigne, continuateur des âges antérieurs, sert de transition entre le temps qui finit et le grand siècle qui va commencer. Il semble être un des anneaux de la longue chaîne qui nous rattache aux vieilles traditions, au vrai génie de la race gauloise enté sur le génie latin.

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE

ORTHOGRAPHE

Digitized by Google

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE

ORTHOGRAPHE

CHAPITRE Ier

DE L'ORTHOGRAPHE AU XVIe SIÈCLE

Des deux systèmes d'orthographe, l'orthographe phonétique qui se modèle sur la voix, et l'orthographe étymologique qui s'attache plutôt à rappeler l'origine des mots, le moyen âge avait d'abord adopté le premier, n'acceptant en principe que les lettres vivantes et écrivant comme on prononce : « *noces, tens, poin, deuoir, doi, avoer, fame...* » Mais les clercs, dont le latin était la langue habituelle, commencèrent de bonne heure à introduire dans le français la lettre étymologique, et écrivirent : « *Nopces, temps, poing, debvoir, doigt, havoir, femme...* » à cause des originaux latins : « *nuptiæ, tempus, pugnus, debere, digitus, habere, femina...* » — Toutefois ces nouvelles lettres n'influèrent en rien sur la prononciation.

A côté de l'abus, il y eut l'erreur : les lettres parasites se glissèrent même là où elles ne pouvaient se recommander de l'étymologie ; ainsi *l* s'implanta dans *peult* de *potest, g* dans *ung* de *unus* (accusat. *unum*), *h* dans *autheur* et *authorité* de *auctorem, auctoritatem,...* etc.

Vint le XVIe siècle : on assista alors aux tournois les plus vifs à

Digitized by Google

propos de l'orthographe : les uns étaient pour le système étymologique; les autres voulaient conformer l'orthographe « *au commun parler* », nous dit Pasquier dans sa lettre à M. de Turnèbe[1] ; quelques-uns, enfin, prétendaient tout bouleverser, et employaient toutes les ressources de leur intelligence à inventer et à vouloir faire admettre les procédés d'écriture les plus étranges et les plus compliqués[2].

Ici, comme en tout, Montaigne s'est gardé de tomber dans l'excès; il ne s'est pas plus inquiété du système de Ramus, qu'il n'a adopté celui de son ami Jacques Peletier ; il est resté lui-même[3], toujours fidèle à la coutume et à sa maxime : l. I, ch. XXV, son « *parler est aussi simple, aussi naïf sur le papier qu'à la bouche ;* » pour lui les lettres ne représentent que des sons servant à communiquer la pensée. Aussi le système phonétique semble-t-il avoir eu toutes ses préférences. Pourtant il n'y a pas lieu de s'étonner si, chez lui, les mots ne sont pas constamment orthographiés de la même façon ; notre auteur écrivait au jour le jour ; puis il usait de la liberté du temps ; l'uniformité dans l'orthographe n'était pas encore devenue règle absolue. Enfin, voyageant sans cesse (car il aimait beaucoup les voyages (voir l. III, ch. IX), tantôt à Paris, tantôt à Montaigne, quelquefois à Bordeaux, il parlait et s'exprimait un peu suivant les endroits où il se rencontrait : « *J'ay une condition singeresse et imitatrice,* » dit-il (l. III, ch. V); aussi on ne doit pas s'étonner si, comme il nous l'apprend quelques lignes plus bas, il « *parle à Paris un langage aucunement autre qu'à Montaigne.* » — « *Qui que je regarde avec attention m'imprime facilement quelque chose du sien* » (*ibid.*). — De là vient qu'il écrit les mots tantôt à la façon des pays du midi (Languedoc, Périgord, Angoumois, parfois Bordelais), tantôt à la manière des gens de Paris. Quoi qu'il en soit, la simplicité est ce qui caractérise son orthographe.

[1] Lettre 2e du livre Ier (édit. Feugère).

[2] Voir Livet (grammairiens du XVIe siècle, Dubois, Meigret, Peletier, Ramus, Pilot, etc..., passim).

[3] « Je ne me mesle ny d'orthografe, et ordonne seulement qu'ils suivent l'ancienne... » (III, 9.)

Digitized by Google

CHAPITRE II

DE L'ORTHOGRAPHE DES MANUSCRITS DE MONTAIGNE

C'est surtout dans les lettres et les quelques notes manuscrites qui nous restent de lui qu'on peut le constater. On y rencontre l'orthographe commune, celle qui était le plus en usage dans le vulgaire; peu de lettres étymologiques ou parasites s'y sont glissées; on n'y trouve que celles qu'un long usage, une prononciation dialectale ou provinciale a pu y introduire. Voici d'ailleurs comment écrivait notre auteur, le plus souvent, du moins, puisqu'il n'y a rien, alors, d'absolu en orthographe.

Voyelles.

1. Volontiers, Montaigne emploie les abréviations usitées de son temps, et remplace les nasales *m, n,* par un trait horizontal —, marqué sur la voyelle qui devrait les précéder, surtout dans les éphémérides et dans ses notes; d'abord il signe presque toujours *Mōtaigne;* on rencontre, en outre, dans les éphémérides : *Eyquē* (nº 16); *comādemāt* (nº 17); *cōtinué* (nº 25); *nominatiō* (nº 26); *cōandoit* (id.); *cōpaignie* (nº 29); *chābre, eslācer* (id.); *cōbat* (nº 31); *mō* (nº 35); *grās, biē, il sāble, cōseils, tātost, devāt* (notes sur César); *ā* (pour an); *obeissāt* (lettre au roi); *hūble* (id.), etc.....

2. *A* nasal est souvent mis pour *e : absant* (éphém., nº 23), *premieremāt, parāt* (id., nº 31); *singulieremāt* (id., nº 35); *bonemant, changemans* (lettre au roi); *nettemant* (lettre à Matignon).

Digitized by Google

3. *Ai* se rencontre parfois pour *e* : *fairoit* (ferait) lettre à Matignon.

4. *Ea* est quelquefois pour *a* : *eage* (pour *âge*) lettre à Matignon.

5. *E* correspond fréquemment à *ai* : *capitenes* (éphém., n° 31); *libreries, militere* (notes de l'édit. de Bordeaux); *adversere,* lettre au roi; *desplesir, extraordinere* (lettre à Matignon); *sesi* (éphém., n° 31).

6. *Ei* est mis pour *i* : *seignalez* services (lettre à Matignon).

7. *Ei* tient aussi la place de *ai* : *j'eime, capiteine* (lettre à Matignon).

8. *Ein* correspond souvent à *ain* : *seint* Hermine (éphém., n° 20); *S. Germein* (id., n° 31); *prochein, meintenir* (lettre au roi); *creinte, meins, trein* (lettre à Matignon).

9. *Ie* est mis pour *e* : *guiere* (lettre à Matignon).

10. *I,* dans le corps d'un mot, est souvent employé pour *y* : *voiage* (lettre aux jurats); *emploïer* (lettre à du Puy); *envoia* (éphém., n° 31).

11. *Oe* se rencontre pour *oi* : *moes* (mois), éphém., n° 15; *moé* (id., n° 21).

12. *O* remplace parfois *ou* : *trope* (aujourd'hui : *troupe*); *costume* (pour *coustume*); *volu; j'obliois* (lettres à Matignon).

13. On trouve la diphthongue *ouin* pour *oin* : *souingner* (éphém., n° 31); *souin* (id., n° 32); *besouin* (lettre à Matignon); *pouint* (id.).

14. Le simple *u* est souvent mis pour *eu,* par suite d'un usage fréquent chez les écrivains gascons : *dolur* (éphém., n° 32); *chalurs* (id., n° 39); *seignur* (id., n° 40); *rigur* (lettre au roi); *honur, vigur* (lettre à Matignon); *demure* (id.).

15. *O* tient aussi lieu de *ou* : *dolur* (éph., n° 32).

Consonnes.

16. *C* est parfois mis pour *q,* soit au commencement, soit à la fin des mots, et inversement : *cartier* (lettre à Matignon); *aveq* (fréquemment dans les éphémérides (n°s 29, 31), etc.....; *publiq* (lettre à Matignon).

Digitized by Google

17. *H* se rencontre comme lettre parasite : il a *heu* (lettre au roi).

18. *J* s'emploie souvent pour *g* : *jans* (éphém., nos 20 et 29); *jantillhome* (id., 31); *ajancemant* (lettre à Matignon).

19. *S* est souvent lettre finale là où nous mettons *x* : *aus* (éphém., nos 29 et 31); *deus* (id., no 29 et lettre à Matignon); *mieus* (lettre au roi); *eus* (note à l'édit. de Bordeaux), ou dans les verbes, comme désinence de la deuxième personne du pluriel : que vous *ayes* (lettre aux jurats); vous *receves* (lettre au roi); vous *aves sceu* (lettre à Matignon); vous *tienderes* (id.); vous *trouveres* (id.).

20. Fréquemment sont omises les consonnes doubles, surtout les liquides et les nasales : *aler, alarēt, come, fame, home, frapé, prisonier* (éphémér.); *cete, ele* (note sur César); *cele, cele-ci, bone, home, nomé, sujete* (lettre à Matignon); *atandoit* (id.); *apris* (éphém.).

21. Enfin les accents et les apostrophes sont souvent omis ou négligés : *inesperee facilite* (note de l'édit. de Bordeaux); *lexercice militere* (id.); ses *cōseils* tardifs et *cōsideres* étoit *seres* (notes sur César); celle *quil* a pleu a vostre *majeste mescrire*... ne *ma este* rendue... (lettre au roi).

Digitized by Google

CHAPITRE III

DE L'ORTHOGRAPHE DES PREMIÈRES ÉDITIONS DES *ESSAIS*

La première fois que Montaigne livra ses *Essais* à l'impression, chez Millange, à Bordeaux (1580), il laissa sans doute entière liberté à son imprimeur, car l'orthographe de la première édition et des deux autres qui suivirent s'éloigne, en bien des points, de celle qu'on trouve dans les lettres et les notes qu'il nous a laissées. D'ailleurs, à cette époque, chaque ouvrier avait son système particulier d'orthographe et, sans s'inquiéter de celui de l'auteur, imprimait le plus souvent avec sa manière à lui[1], fréquemment même, il abusait de la liberté qui lui était laissée, et orthographiait les mots tantôt d'une façon, tantôt d'une autre. C'est ce qui est arrivé pour les *Essais ;* dans les premières éditions surtout, il n'y a rien de fixe; l'orthographe des mots varie à chaque page; bien plus, dans la même ligne, les mêmes mots sont souvent écrits tout différemment. Ainsi, dans l'édition de 1582, on lit : *amys* au bas de la page 614, et *amis* au haut de la page 615; à la 4e ligne de la page 615 : pour *alōger* sa vie, *allongeoit* aussi.....; à la 10e ligne (même page : ses amis *faisants* feste, et à la 11e ligne (id.) : se *résiouissans* avec luy.

On lit aussi (page 615) : un *accidant,* et des *accidans* (page 616); ou encore : ayant esté *averty* (ligne 24e, page 731), et : il en estoit *adverty* (27e ligne de la même page).

[1] C'est du reste ce que savait Montaigne : « *Ne te prens point à moy, lecteur, des fautes qui se coulent icy par la fantasie ou inadvertance d'autruy; chaque main, chaque ouvrier y apporte les siennes.* » III, 9.

Digitized by Google

Les exemples de ces différences ou plutôt de ces négligences orthographiques abondent dans les trois premières éditions (1580, 1582, 1587). On y trouve aussi plus de lettres étymologiques ou parasites que dans les manuscrits : *saincte* image (L. I, chap. 1er) ; prise.... *faulce* (id., ch. 4); faux *subject* (ibid.) ; *immagination* (L. I, ch. 8) ; *estrangetté* (ibid.) ; *trouppe* (L. I, ch. 5), etc.....

Ai remplace *e* ou *ei* : *capitaine* (L. I, ch. 7).

Contrairement à l'usage suivi par Montaigne, dans ses notes manuscrites, *a* nasal est remplacé assez souvent par *en,* surtout dans les adverbes : *recommendation* (L. I, ch. 9), *apparences* (ibid.) ; *honorablement* (L. I, ch. 7); *expressement* (ibid.); *constamment* (L. I, ch. 14), etc... ; il *semble* (L. II, ch. 13).

U, des dialectes méridionaux, est remplacé presque partout par la diphthongue *eu* : *humeurs* (L. I, ch. 3) ; *malheurs* (id., ch. 4); *seigneurs* (id., ch. 5); *valeur* (L. II, ch. 13); *douleur* (ibid.).

Quelquefois *o* nasal est mis pour la diphthongue *oi* : parolle *elongnée* (L. I, ch. 9); je m'*eslongneray* (id., ch. 20).

Dans tous les cas, rien de précis; la confusion semble être la règle.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

DE L'ORTHOGRAPHE DE *L'ÉDITION DE 1588*

§ 1. — Montaigne donne sa 5e édition.

Mais pendant que l'orthographe cherchait la fixité et la précision, Montaigne relisait et refaisait sans cesse son livre; il avait entendu bien des critiques sur ses *Essais,* c'est sans doute, pour ces motifs, qu'il vint lui-même à Paris, en 1588, pour surveiller l'impression de ce qu'on est convenu d'appeler la 5e édition. Celle-ci, d'une fort belle exécution, présente une orthographe moins flottante, plus régulière; elle offre un certain caractère de simplicité, et semble tenir le milieu entre le système savant et le système populaire ou phonétique; par ci par là on se heurte à quelques lettres parasites; il y a plus de voyelles ou de consonnes étymologiques que dans les manuscrits qui nous restent de l'auteur, mais c'est le langage écrit le plus usité alors que généralement on y rencontre.

Néanmoins Montaigne ne fut pas complètement satisfait; en tête de l'édition de 1588, qui est à la Bibliothèque de Bordeaux, il a écrit des notes qui témoignent de son attention à faire scrupuleusement respecter son orthographe; elles étaient destinées à l'imprimeur de la 6e édition qu'il préparait. Voici les plus importantes :

« *Montre, montrer, remontrer*, etc., escrives les sans *s* à la différance de *monstre monstrueus*.

Digitized by Google

» *Cet home, cette fame* escrives le sans *s* à la differance de *c'est c'estoit.*

» *Ainsi,* mettes le avec *n* quand une voyelle suit, et sans *n* si c'est un consonante; *aınsi* marcha, *ainsin* alla.

» *Campaigne espaigne gascouigne* etc. mettez un *i* devant le *g* come a *Montaigne.*

» Non pas sans *i, campagne, espagne.*

» Ne mettez en grande lettre que les noms propres ou au moins ne diversifies pas come en cet examplere que un mesme mot soit tantost en grande lettre, tantost en petite.

» Mettez *regles, regler* non pas *reigles, reigler,* suives lorthografe antiene.

» Outre les corrections qui sont en cet exemplere il y a autres infinies à faire de quoi limprimeur se pourra aviser, mais regarder de pres aux poincts qui sont en ce stile de grande importance. » « C'est un langage coupé, qu'il n'y espargne les poincts et lettres majuscules. »

Mais la mort surprit Montaigne en 1592, et ces recommandations sont restées manuscrites. Mademoiselle de Gournay les a-t-elle connues ? N'a-t-elle pas voulu en tenir compte ? On ne saurait l'affirmer. Dans tous les cas, malgré tout le respect qu'elle professait pour son père adoptif, elle dut céder d'abord, en 1595, aux habitudes du temps, plus tard, en 1635, aux instances du cardinal de Richelieu [1]; aussi a-t-elle apporté certains changements à l'orthographe des *Essais,* et l'a-t-elle tant soit peu adaptée au goût du siècle.

Les éditeurs qui vinrent ensuite se sont plus ou moins écartés de l'orthographe des premières éditions; quelques-uns même, et des plus savants, ont pris la peine d'en inventer une nouvelle, et de la faire tout à fait étymologique. C'est un tort; veut-on garder à un écrivain sa physionomie propre et absolument originale ? Il faut en conserver d'abord l'orthographe. C'est d'autant plus facile pour les *Essais,* que la Bibliothèque nationale, à Paris, possède l'édition de 1588, et on trouve à la Bibliothèque de la ville de Bordeaux, un exemplaire de la même édition, enrichi de notes écrites par Montaigne lui-même. On a là de quoi se faire une juste

[1] C'est le cardinal de Richelieu qui a payé l'édition de 1635. — Voir la notice bibliographique, n° 13, édit. de 1635.

Digitized by Google

idée de ce qu'il entendait de l'orthographe ; d'ailleurs en écrivant simplement comme l'on parle, il n'a fait que suivre l'usage adopté par la plupart de ses contemporains, ceux du moins qui se tenaient à l'écart des systèmes plus ou moins fantaisistes qu'a vus éclore le XVIe siècle, et une édition définitive des *Essais* doit se conformer aux principes orthographiques qui semblent avoir eu les préférences de leur auteur.

Voici, en résumé, et avec toutes les fluctuations de l'époque, la manière dont sont communément écrits les mots dans l'édition de 1588 ; cette manière diffère, en quelques points, de celle qui a été exposée plus haut à propos des lettres et des notes manuscrites, surtout de celles écrites par l'auteur, soit en marge, soit au travers de l'édition de Bordeaux, dont voici quelques exemples :

Livre Ier, chap. v.

Page 7, de l'édition de Bordeaux. — Les concei- du Senat memoratifs des meurs de leurs peres accusarent cette pratique come enemie de leur stile antien : qui fut, disoint-ils, combatre de vertu non de finesse : ny par surprinses et rencontres de nuict : ny par fuites, apostees, et recharges inopinees : n'entreprenant guerre qu'apres l'avoir denoncee, et souvant apres avoir assigné l'heure et le lieu de la bataille. De cette cosciance, ils renvoiarent a Pyrrus son trahistre medcin, et aus Falisq (COUPÉ) leur meschant maistre d'escolle. C'estoint les formes vraiemant Romeines, non de la Grecque subtilité et astuce punique, ou le veincre par force est moins glorieus que par fraude. Se tromper peut servir pour lecon mais celuy sul se tient pour surmonté qui sçait l'avoir este ny par ruse ny de force mais par vaillance, de trope a trope, an une loyalle et juste guerre.

Appert bien par le langage de ces bones gens qu'ils n'avoint encores receu cette belle sentance.

P. 8, de l'édition de Bordeaux. — Et a tousiours este conseil hasardeus de fier a la licence d'un' armee victorieuse l'observation de la foi qu'on a donee a une ville qui vient de se rendre par douce et favorable composition, et d'en laisser sur la chaude l'entree libre aus soldats. L. Æmylius Regillus praetur Romein aiant perdu son temps a essaier de prandre la ville de Phocæes et a force, pour la singuliere prouësse des habitans a se bien deffandre, fit pache aveq eus (*marché est effacé par Montaigne*) de les recevoir pour amis du peuple Romein, et d'y entrer come en ville cofederee leur ostant toute creinte d'action hostile. Mais y aiant quand et lùy introduit son armee, pour s'y faire voir en plus de pompe, il ne fut en sa puissance, quelque effort qu'il y emploiat, de tenir la (main *effacé*) bride a ses gens : et vid davant ses gens fourrager bone partie de la ville ; les droits de l'avarice et de la

Digitized by Google

vangencè, suppeditant ceus de son authorité, et de la (le *reste est effacé*) — (*supplantant* est effacé).

P. 53, de l'édition de Bordeaux. — Note écrite au travers de la page. — Les plus belliqueuses nations en nos iours sont les plus grossieres et ignorantes. Les Suisses, les Parthes Tamburlan nous servent a cette preuve. Quand les Gots ravagerent la Grece, ce qui sauva toutes les libreries destre passes au fu ce fut un d'entre eus qui sema cette opinion qu'il faloit laisser ce meuble entrer aus enemis propre a les destourner de lexercice militere et amuser a des occupations sedenteres et oisifves. Quand nostre Roy Charles huictieme, sans tirer lespee du fourreau se vit maistre du Royaume de Naples et d'une bone partie de la Toscane les seignurs de sa suite attribuarent cette inesperee facilite de conqueste a ce que les princes et la noblesse d'italie samusoint plus a se rendre ingenieus et scavans que vigoreus et guerriers.

Montaigne a dû subir souvent les exigences du public, mais surtout fermer les yeux sur les négligences de l'imprimeur, de là tant de façons diverses de représenter le même son, d'écrire le même mot.

§ II. — Voyelles et diphthongues.

VOYELLES.

E.

On trouve souvent écrits, comme dans le vieux français, par *e* au lieu de *ai*, les mots : *j'espessis* (I, 2), *frez* (I, 48) ; *questuere, vie questuere* (II, 8) ; *épesseur* (II, 17) ; *fadese* (III, 8).

Par analogie de *naître,* Montaigne conserve *ai* dans le participe de ce verbe : *aveugles nais* (II, 12) ; *nous sommes nais* (III, 8). — On rencontre souvent *e* là où nous mettons aujourd'hui *ei : seze* ans (I, 25) ; *treze* lieues (III, 9).

D'après l'usage du XVIe siècle, Montaigne écrit par *ei* et non par *e : seiche* (III, 4) ; *reiglée* (III, 1) ; les *reigles* (III, 12).

Comme dans le vieux français, il écrit aussi par *ei :* qu'on *meine* (I, 27, III, 12).

Ae étymologique est parfois gardé : *praesumption* (II, 17) ; *aequable* (ibid) ; *praeeminence* (III, 5) ; *praedominante* (III, 9). De même *æ,* au lieu de *e : pœnitence* (II, 12).

Digitized by Google

I.

I se rencontre dans les mots où nous mettons actuellement *ei* : *oriller* (III, 3) ; *pigne* (III, 10), aujourd'hui *peigne*.

I est parfois une notation savante tendant à rappeler l'étymologie : *cerimonie* (II, 12).

O.

D'après l'orthographe et la prononciation du Midi, *o* étymologique est parfois gardé : *formilliere* (II, 12) ; *crollement* (III, 12) ; affection *vigoreuse* (ibid.) ; — *doloureuse* (II, 35).

D'après une prononciation venue du Midi et surtout en usage à la cour de Charles IX et de Henri III, on trouve avec *ou* et non *o* : *arrouser* (I, 25) ; *elabouré* (I, 28) ; *proufit* (III, 4).

U.

Au lieu de *o*, on trouve parfois *u* dans l'intérieur d'un mot : *mahumétane* (II, 12).

Y.

Y se prononçait comme *i* (voir R. Estienne, gram. p. 9) ; de là une confusion dans l'écriture ; tantôt *i* est dans l'intérieur d'un mot, à la place où nous mettons aujourd'hui *y* : on *voioit* (II, 17) ; *moienne* mesure (III, 1) ; *emploié* (III, 4) ; *prevoiance* (III, 12) ; c'est ma *phisique* (III, 13).

Tantôt, au contraire, et le plus souvent, *y* est mis pour *i*, soit à l'intérieur, soit à la fin des mots : *senty* (II, 23) ; *infiny* (II, 37) ; *suyvre* (III, 8) ; *moytié* (III, 1) ; *gayement* (ibid.) ; *rayson* (III, 12).

DIPHTHONGUES.

AI.

Comme dans l'ancien français, *ai* est parfois pour *e* : *confrairie* (II, 37).

Souvent *ei* se confond avec *ai* : *seignée* (II, 37) ; *cheines* (III, 8).

AU.

Par exception et par imitation savante, *au* se rencontre au lieu

Digitized by Google

de *o* dans des mots venus du latin : *aureille* (III, 4), mais rarement dans Montaigne.

EU.

Le changement de *eu* (qui vient de *o* ou *u* latin) en *u* ne s'est pas encore complètement opéré au XVIe siècle ; aussi on rencontre souvent dans les *Essais*, cette diphthongue : *meurir* (I, 23) ; *esmeu* (II, 31) ; *asseurez* (II, 37) ; *cheute* (III, 1) ; j'ay *sceu* (ibid.) ; j'ay *veu* (III, 9) ; *esgratigneures* (III, 8) ; le plus *seur* (III, 12) ;

Heurter est parfois écrit *hurter* au XVIe siècle et dans les *Essais* (I, 27). A côté de *murte* (auj. *myrthe*) on trouve *meurte* (II, 7).

Les notations du son *eu* varient au XVIe siècle ; Montaigne écrit le plus souvent : *meurs* (II, 31, III, 1 et passim) qui rimait alors avec *murs* (Du Bartas) ; *neud* (I, 25, III, 9).

Il est aussi représenté par *ue* : *fueillet* (I, 39).

Eui se trouve parfois pour *ei* : *bienveuillance* (III, 5).

IE.

La réduction de *ie* en *e* après *g, t, s, r* ne s'est pas encore opérée dans tous les mots au XVIe siècle et dans Montaigne, qui souvent écrit : *legier* (II, 6) ; *rochier* (II, 12) ; *dangier* (II, 23) ; *costié* (III, 8).

OI.

Ainsi que chez tous les auteurs du temps, *oi* représente, dans Montaigne, le son de la diphthongue *oué* : *foiter* (II, 11).

Ailleurs le son *oi* est noté par *oë* : *trottoër* (I, 27), ou *oue* : *miroüer* (I, 27), *rasoüer* (I, 32) ; *mouele* (III, 9).

UI.

Par suite de la prononciation antérieure, Montaigne écrit encore : *vuide* (II, 37) ; *luitter* (III, 5, 12) ; plat *vuide* (III, 8).

UE est un souvenir de la prononciation du moyen âge dans : *dueil* (I, 2).

VOYELLES NASALES.

ÂN et ÊN qui, au dire du grammairien Chifflet, se pronon-

Digitized by Google

çaient différemment encore au XVIIe siècle sont souvent confondus dans l'écriture ; de là des mots qui devraient avoir *an* sont écrits par *en,* et inversement.

An est fréquemment mis pour *en : mantir* (II, 17) ; *esvanter* (II, 23); *accidans* de l'*essance* (II, 37); *avanture* (III, 1); je suis *contant* (ibid.) ; *souvant* (ibid.) ; *conferance* (III, 8) ; *tandreur* (ibid.) ; *tandre* (I, 27) ; *demanti* (I, 24).

Plus rarement *en* est mis pour *an : garentir* (III, 13) ; *menger* (ibid.); *dessain* (I, 33), mais plus souvent *dessein; faindre* (II, 17) ; inversement *ein* au lieu de *ain :* il *creint* (II, 10). Ain se rencontre parfois pour *ein : meint* un (I, 12).

IN se trouve fréquemment; il ne s'est pas encore affaibli en *i* simple : *entreprinses* (I, 24, II, 17) ; il *print* (II, 37).

UN. Il arrive parfois à Montaigne, comme à ses contemporains, de remettre le *un* latin dans les mots qui s'écrivaient et ont continué à s'écrire par *on* : *praesumption* (II, 17); *punctuation* (III, 9).

§ III. — **Consonnes.**

P. B.

Contrairement à l'usage ancien *P* et *B* sont rétablis par Montaigne comme par ses contemporains dans un certain nombre de mots, tantôt par raison étymologique :

Achapts (1, 24) ; *nepveu* (I, 20) ; *nepveux* (I, 24) ; *recepte* (II, 37); *subjection* (I, 13) ; tantôt par analogie : *trouppe* (II, 17); *soupplesse* (I, 12) ; *soupple* (II, 17) ; *couppé* (I, 9).

Il *obmet* (II, 10) ; *subject* (III, 4) ; *soubs* (III, 8) ; *debvoir* (III, 1, 13) ; *endepté* (III, 9).

Dans les verbes composés de *ad* et d'un mot commençant par *p* ou *b,* la consonne *p* ou *b* n'est pas toujours doublée, ainsi qu'au moyen âge : avoir *apris* (1, 24); on *aprenait* (1, 25) ; il *apartient* (III, 4) ; ils *raportent* (I, 9) ; se *raportant* (I, 24) ; *raporter* (III, 1).

— Ailleurs, au contraire, la double consonne importée par la Renaissance se rencontre dans : *appercevoir : apperceu* (1, 24) ; je *m'apperçois* (III, 4), et passim.

— On trouve encore *p* étymologique dans certains mots : *Ca-*

Digitized by Google

prioles (I, 25); ailleurs il est remplacé par *b* : *soubçon* (III, 1, 5) qui est aussi écrit : *soubçon* (I, 11).

— La différence de sens n'est pas encore partout marquée par la différence d'orthographe, dans *conte, conter* et les composés, de là : je ne sçay *conter* (II, 17), tout *conté* (III,9); s'estre *mescomté* (III, 13); se *mesconter* (I, 9).

F, PH.

Parfois *ve* se place devant *f* du masculin, contrairement à l'usage du moyen âge et du XIXe siècle; vérité *naïfve* (III, 13), et par extension dans des mots dérivés de primitifs en *f* : *neufviesme* (II, 32); *naïfveté* (III, 1).

Souvent *f* tient la place de *ph* étymologique : *perifraze* (I, 20); *frase* (III, 5); *orthografe* (III, 9).

T, D.

T étymologique reparaît au XVIe siècle, dans quelques mots tirés du latin : *avaritieux* (II, 32); *negotier* (III, 1); *negotiateur* (ibid. et III, 4); actions *vitieuses* (III, 1).

T étymologique reste seul, comme au moyen âge, et n'est pas encore doublé : *combatre* (III, 4, 8); *rebatre* (I, 14, II, 12); *trompete* (II, 12); *sotise* (II, 37); *flateuses* (III, 13).

T est parfois parasite : je *faicts* (III, 8).

D étymologique reparaît au XVIe siècle, et dans Montaigne, à l'intérieur de beaucoup de mots : *advocat* (I, 24); *desadvouant* (III, 1); je *m'advisai* (III, 4); *advouer* (III, 5); qui *advertit* (III, 8).

Au contraire, comme dans l'ancien français, *d* étymologique tombe parfois à la fin des mots : de *pié* ferme (I, 12); mais il est aussi conservé : nul usage de vin ou de *bled* (I, 32).

D et T tombent souvent devant *s* : *fons* (III, 1, 8); *dens* (II, 17); *bastiemens* (II, 31); *escris* (ibid.); *galans* (III, 8); *petis* (III, 9); *mendians* (I, 32).

T et D se confondent souvent comme lettres finales et s'emploient l'une pour l'autre : *chaut* et *froit* (III, 9); où se *vent* (I, 27); il *rid* (I, 30); qui *conclud* (III, 8); il *void* (III, 12). — Dans ces trois derniers exemples, c'est la dernière lettre du radical qui est conservée.

Digitized by Google

S, Ç, Z, X.

S est parfois mis au commencement d'un mot pour *c* doux : *simenté* (III, 1).

SS se trouve fréquemment au milieu d'un mot à la place de *c* doux étymologique : *complisses* (I, 24) ; *nourrisse* (II, 31) ; *tutrisse* (III, 4) ; *menasse* (III, 4) ; *estressy* (III, 9).

Parfois *ss* est mis au lieu de *ç* : *calessons* (I, 27) ; *masson* (ibid.).

Ailleurs, au contraire, *c* doux tient la place de *s* ou de *ss* : *offencent* (II, 37, III, 8) ; *fauceté* (II, 12) ; *fauce* (ibid.) ; *faucement* (ibid.).

Z se trouve parfois au milieu d'un mot au lieu de *s* : *baze* (III, 11) ; *hazart* (I, 56 et passim) ; *hazarder* (I, 27) ; *formalizer* (I, 27).

Z remplace souvent la désinence *ts* du moyen âge : *voluptez* (II, 12) ; *facultez* (II, 37) ; *marchez* (III, 8).

Il y a confusion entre *s, x, z,* comme lettres finales, de là l'emploi fréquent d'une de ces lettres pour l'autre ; rien de précis : *procez* (I, 9) ; *vois* (I, 24) ; je *veus* (II, 24) ; *pris* (II, 31, III, 8) ; *coliqueus* (II, 37) ; vous *presentés* (III, 4).

C, Q, G, CH, J.

Le *c* étymologique, quoique muet, est fréquemment rétabli au XVIe siècle dans quelques mots : *poinct* (I, 14) ; *sainct* (I, 35) ; *subject* (I, 37) ; *laictues* (II, 37) ; *forfaicts* (III, 1) ; *plaincte* (III, 4) ; *peinct* (III, 10) ; *nuict* (III, 9).

Parfois *c* et *q* se renforcent, le XVIe siècle voulant bien marquer l'étymologie : *hypothecqué* (III, 9) ; *doncq* (III, 13) ; il se *picque* (I, 38) ; *empacqueté* (I, 43).

Ailleurs, au contraire, le *c* étymologique marqué par la vieille langue est remplacé par *q* : *donq* (I, 32, III, 13) ; *flanq* (I, 32).

G est souvent employé à la fin d'un mot pour être le signe d'un son nasal : *gaing* (I, 47) ; *loing* (III, 8) ; *besoing* (I, 27, III, 13) ; *soing* (I, 55, III, 13).

C est parfois mis pour *g* étymologique : *ranc* (III, 4).

Ailleurs *c* est mis au lieu de *q* : *remarcable* (I, 11) ; ou est rétabli comme lettre étymologique : « *replica* Bloscus » (I, 39).

C peut être aussi employé pour *t* étymologique : *facecies* (III, 9).

Digitized by Google

Le verbe *chercher,* qui parfois est écrit ainsi : « mon père *cherchoit* » (I, 27), conserve assez souvent la forme du vieux français populaire tiré directement du latin : *circare,* et s'écrit *c* et non *ch* : *cercher* (II, 23, III, 6, 9) ; ce qu'ils *cerchent* (III, 8) ; nous *cerchons* (I, 27).

Il y a parfois confusion entre *g* et *gu* : visage *guay* (II, 12) ; *guain* (III, 9) ; *guaine* (I, 43).

Cs n'est pas encore partout remplacé par la lettre double *x* : *ecstatique* (III, 5).

Comme *g* et *j* ont la même valeur devant *e, i,* ces deux consonnes s'emploient indifféremment l'une pour l'autre : à *get* (II, 17) ; *entrejent* (III, 9) ; *majesté* (I, 27).

Par suite de confusion, on trouve même *j* pour *ge* : *rejance* (III, 8).

H.

Par raison étymologique, *h* muette est rétablie dans des mots qui ne l'avaient pas au moyen âge et l'ont conservée depuis : *halaines* (I, 55).

Au XVIe siècle (voir Palsgrave, Esclairc. de la langue française, p. 18), et dans les *Essais, h* est aspirée dans des mots où elle est muette aujourd'hui : le *hameçon* (III, 5) ; mais on trouve aussi l'*hameçon* (II, 12) ; la *harquebouse* (II, 12) ; aussi écrit l'*arquebouse* (ibid.) ; tant de *harquebuzades* (I, 39).

Mais surtout dans les noms propres : le masson de *Herodote* (I, 7) ; fils de *Helene* (I, 33) ; dict on de *Hannibal* (I, 35, 41) ; la teste de *Hydra* (II, 20) ; fils de *Hipperides* (III, 1) ; T. Pompeius dict. de *Herostratus* (II, 16) ; descendant de *Hercules* (I, 24). Cf. H. Estienne (Proverbes, p. 92, 124). Amyot (Vie de J. César, Alexandre.....)

On retrouve, au XVIe siècle et dans les *Essais,* l'*h* aspirée latine après le *c* dans certains mots où on ne le fait pas entendre : *cholere* (II, 31, III, 5) ; mais souvent : *colere ; eschole* (I, 17, 27). Voir J. Pilot (grammaire).

De même, *h* se trouve sans raison après *t* : *autheur* (II, 31, 37) ; *authorité* (III, 5, 10) ; *authoriser* (I, 33).

L, M, N.

L étymologique est souvent supprimé, comme au moyen âge :

Digitized by Google

Il *faloit* (II, 7); *solicitude* (I, 10); je *solicite* (II, 17), *imbecilité* (III, 4); *tranquile* (III, 13).

Ailleurs *l* étymologique est rétabli : *poulmon* (II, 37, III, 8).

Par suite d'une tendance générale au XVIe siècle, ou sous prétexte d'étymologie, *l* est redoublé ou parfois introduit, mais à tort, dans l'intérieur d'un mot : *eschelle* (I, 14); *stille* (I, 23); paix *generalle* (II, 23); *parolle* (III, 1); qualité *principalle* (III, 13); *capitallement* (II, 17); *fidelle* (II, 36); *esgaller* (III, 6); *tiltre* (I, 23, III, 8).

En raison de l'ancienne prononciation latine, *m* est parfois redoublée dans : *Romme* (I, 42, III, 4, 9).

M et *n* sont encore souvent employés l'un pour l'autre, comme au moyen âge : *fain* insatiable (III, 9). — Voir aussi pour conter, plus haut, page 14 : a bon *conte* (II, 17); le *compte* de leurs années (III, 6).

Sans doute, à cause de la prononciation nasale, usitée alors, de *on, n* est souvent redoublé dans : *honnoré* (III, 5); ils *honnorent* (III, 13), qui se prononçait : ils *hon-norent,* comme aujourd'hui encore, on prononce : *an-née,* dans le Périgord.

N mouillée.

L'*N* mouillée exerce généralement une action spéciale sur la voyelle qui la précède.

a) Ou elle la rend nasale : *besongne* (I, 27, III, 1, 10, 13); *Bourgongne* (III, 10); *eslongné* (I, 25); je *m'eslongne* (II, 17).

b) Ou elle la change en diphthongue soit par l'addition d'un *i,* après *a : campaigne* (passim); *Charlemaigne* (I, 24); *Alemaigne* (II, 23); *Bretaigne* (ibid.); *compaignie* (I, 10); *compaignon* (I, 32); *je gaigne* (III, 8). Cette addition de *i* vient de la prononciation en usage dans le Bordelais, où l'on dit encore aujourd'hui : *campai-gne;* ou après *o : besoigne* (III, 1); *Bourgoigne* (III, 4); *Gascoigne* (I, 30); *coignée* (III, 4).

Soit par l'addition de *u : Gascougne* (I, 46).

c) Ou, enfin, elle exerce ces deux actions à la fois : *Gascoingne* (III, 5).

N étymologique est parfois gardée devant *n* mouillée : *esloingné* (III, 4); *esloingnement* (III, 9); *soingneuse* (III, 13).

Digitized by Google

R.

Le passage de *R* après la voyelle ne s'est pas encore opéré partout : l'*estrenuement* (III, 6).

Remarque générale. — Résumé.

Il a été permis de constater, chez la plupart des écrivains du temps, que le XVIe siècle a une tendance à doubler les consonnes médiales, qu'elles soient doubles ou simples en latin ; dans les *Essais*, il a été assez souvent cédé à la mode ; ex. : *deffendre* (III, 5) ; *deffence* (III, 9) ; *affin* (II, 12, 37, III, 5) ; *aggreable* (III, 3) ; *aggreer* (III, 9) ; *parolle* (III, 9) ; *escholle* (I, 17) ; *quattre* (III, 13) ; *batteau* (I, 14) ; *esclattant* (I, 12)..... Voir aussi plus haut (p. 14, 19). Mais il est probable que ce redoublement de consonnes est surtout le fait de l'imprimeur, car, dans les notes manuscrites qui nous restent de l'auteur, cette tendance est moins évidente et, à part quelques exceptions, comme pour : *loyalle* (Voir note à la page 7 de l'édit. de Bordeaux), Montaigne s'en tient plutôt à l'orthographe du moyen âge, c'est-à-dire à la simplicité.

Tel est l'ensemble des règles suivies pour l'orthographe dans l'édition de 1588 ; mais ces règles n'ont rien d'absolu ; souvent elles se contredisent ; un même mot est écrit tantôt d'une façon, tantôt d'une autre. On ne peut que constater la grande confusion qui régnait alors, ainsi que nous l'avons dit au commencement de cette partie de l'ouvrage.

Digitized by Google

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE

FORMES GRAMMATICALES

Digitized by Google

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE

FORMES GRAMMATICALES[1]

Les formes grammaticales employées par Montaigne sont celles généralement usitées de son temps, mais surtout dans la première moitié du siècle.

CHAPITRE IER

SUBSTANTIF

§ I. Des cas. — Dans Montaigne, on trouve une seule trace de l'ancienne déclinaison française ; c'est pour le mot *fourmi,* qui est écrit avec un *s* au singulier : le corps d'un *fourmis* (II, 12) ; et pour quelques noms propres tirés du grec, qui ont conservé la terminaison du nominatif : *Socrates* (I, 11) ; *Euripides* (II, 12) ; *Zenophanes* (ibid.) ; *Empedocles* (ibid.) ; *Diogenes* dict à *Demosthenes* (II, 37)...

Quant aux noms propres appartenant à la deuxième déclinaisón latine, les uns conservent la désinence en *us : Speusippus* (I, 20) ; *Paulus Æmilius* (ibid.) ; *Lepidus* (I, 23) ; *Antonius* (I, 26) ; *Gregorius* (I, 34) ; *Catulus* (I, 40) ; *Pompeius* (I, 47). Les autres ont été tout à fait francisés : *Domitian* (I, 26) ; *Auguste* (I, 57).

[1] J'ai surtout consulté pour cette partie : *La langue française au* XVIe *siècle* (formes grammaticales) par Ars. Darmesteter (Paris, Delagrave).

Digitized by Google

§ II. Pluriel. — *a*) Comme dans les autres écrits du temps, la distinction n'est pas encore bien établie, dans les *Essais*, à propos de la lettre qui doit être la marque du pluriel. Il y a fluctuation entre l'*s*, l'*x*, le *z* : un mot se termine tantôt par l'une, tantôt par l'autre de ces consonnes, ou contrairement à la règle adoptée plus tard : leurs *chois* (II, 10); sans *choix* (II, 28); mes *chous* (I, 20); *formiz* (I, 23); *fourmis* (II, 12); *Grecz* (II, 32); *Grecs* (ibid.); *loix* (I, 20, 23, II, 12, II, 31, III, 5, presque partout); *lois* (I, 27); *loys* (III, 9); *motz* (I, 56); *mots* nouveaux (I, 23); *perdris* (I, 21); les *pous* (II, 12); *poux* (II, 32); *procez* (I, 22, II, 17); *procès* (III, 13); *vertuz* (II, 8); les *defaux* (I, 25); mais le plus souvent de*fauts* (II, 12).

b) Le *z* se trouve, surtout, comme marque du pluriel, dans les noms à terminaison masculine en *é*; il y remplace soit le *ts* des formes primitives latines (*commoditates, difficultates, facultates, voluptates*, etc...), soit le *ts* des mots qui ont emprunté cette désinence par analogie, et l'ont ensuite abandonnée pour celle de *z* : *amitiez* communes (I, 26); *difficultez* (II, 10); *commoditez* (II, 12, III, 13); *voluptez* (II, 12); *facultez* (II, 37); *prosperitez* (III, 9); *qualitez* (III, 10, 13); *subtilitez* (III, 12, 13); *beautez* (III, 13); les *dez* (I, 23); les *degrez* (III, 9); *incommoditez* (III, 5).

c) Dans les substantifs terminés par une dentale, la dentale tombe généralement devant l'*s*, signe de pluriel : *enfans* (I, 25, 26, presque partout); *argumens* (II, 10, 12); *debordemens* (II, 11); *espris* (II, 12); *habitans* (II, 12); *mouvemens* (II, 12); *parens* (II, 31); *escris* (II, 31, III, 9); mais *escrits* (I, 25); *bastiemens* (II, 31); *inconveniens* (III, 12); *enseignemens* (III, 12); toutefois on trouve : *ornements* (III, 12); *arguments* (III, 13); *pars* (II, 13).

d) Les substantifs en *al* font quelquefois leur pluriel en *aus*, mais le plus souvent en *aux* : *maus* (II, 25); *maux* (III, 12); *animaux* (II, 12); *chevaux* (II, 12); *canaus* (I, 49).

e) Pour les noms en *au*, rien de précis; ils se terminent, au pluriel, le plus souvent par *x*, quelquefois par *s* : *flambeaux* (II, 12); *oiseaux* (ibid.); *monceaux* (III, 2); *morceaux* (III, 13). — Les *eaus* (lettre à Matignon); *eaux* (II, 12); *tombeaus* (I, 20).

f) Les substantifs finissant par *l* mouillée ne suivent pas encore de règle absolue; on lit : vos *ayeuls* (I, 20); nos *aieus* (II, 33); les *bisayeulx* (I, 18).

Digitized by Google

CHAPITRE II

ARTICLE

§ Ier. *Un* employé comme article indéfini subit parfois une élision devant un nom féminin : *un*'armée de médecins (I, 20); *un*'esplingue (I, 21); *un*'âme pleine (II, 17); la fin d'*un*'autre lettre (II, 24); c'est *un*'arme de nouvel usage (II, 31).

§ II L'article composé *aux* se termine quelquefois, contrairement à la règle d'aujourd'hui, par la consonne *s* : « *aus* plus humaines imitations » (III, 1); *aus* subjects (III, 3); « *aus* intervalles » (III, 5); *aus* se trouve surtout dans les notes manuscrites (voir l'édition de Bordeaux).

§ III. On rencontre encore fréquemment dans Montaigne la forme archaïque *es*, venant de *en* et de l'article simple *les*, et mise pour *dans les* : « *es* ames moins genereuses » (I, 1); « j'ay soustenu les premiers personnages *es* tragedies latines » (I, 25); « *es* choses que j'emprunte » (II, 10); « *es* histoires mesme de Caesar » (ibid.).

L'article indéfini *un* a un pluriel *uns, unes*, d'un emploi particulier qui sera examiné à la syntaxe.

Digitized by Google

CHAPITRE III

ADJECTIFS

I. ADJECTIFS QUALIFICATIFS.

§ I. Dans les *Essais,* comme dans l'ancienne langue et d'après l'étymologie, certains adjectifs à terminaison variable aujourd'hui, conservent encore le plus souvent une forme unique pour les deux genres, celle du masculin : « j'en scay qui... se sont mis en *grand* peine » (I, 25), « faisants *grand* feste de cet accident » (I, 31) ; « les loix m'ont osté de *grand* peine » (III, 1). — « Il y faut prouvoir de *meilleur* heure » (I, 20). Mais on trouve *meilleure* avec la forme féminine : « Il a *meilleure* grace qu'Aristoste » (III, 12).

Cf. Palsgrave, J. Pelletier, Ramus (gram.).

§ II. Par analogie, d'autres adjectifs venant d'adjectifs latins terminés en *us* pour le masculin, en *a* pour le féminin, n'avaient, dans l'ancien français, qu'une désinence pour les deux genres, mais dans ceux-ci c'était la désinence féminine qui avait prévalu, et c'est celle que leur donne encore souvent Montaigne : « C'est un homme : qu'est-il plus *caduque* » (II, 2) ; « nos utils modernes et *caduques* » (II, 12) ; on lit aussi : « mal *caduc* » (II, 6) ; « discours *fortuites* » (III, 5) ; « mouvemens *fortuites* » (III, 9) ; « envient au peuple ces plaisirs *publiques* » (I, 27) ; « profit *publique* » (II, 12) ; « abuz *publiques* » (II, 37) ; « entretien *publique* » (III, 4) ; mais on

Digitized by Google

trouve : « service *public* » (III, 1) ; « pourtrait *chauve* et grisonnant » (I, 25) ; « instrument brouillon et *inquiète* » (III, 12).

Cf. Palsgrave, J. Pelletier (V. gram.).

§ III. D'après l'usage suivi, surtout dans la première moitié du XVIe siècle, les adjectifs *bel, fol, nouvel, vieil,* etc., au lieu d'être remplacés par les formes secondaires *beau, fou...*, conservent la forme primitive dans tous les cas et même devant les consonnes : « Les grands avoient leurs *fols* pour... » (I, 49) ; « tant *fols* et meschants qu'ils soient... » (II, 31) ; « les sages ont plus à apprendre des *fols* que les *fols* des sages » (III, 8) ; « le trouvant un peu *mol* à une si rude entreprise » (II, 35) ; « il n'est coeur si *mol* que le son des trompettes n'esmeuve » (II, 12) ; « un père *vieil,* cassé » (II, 8) ; « gentilhomme veuf et fort *vieil...* » (ibid.) ; « j'ayme mieux estre moins longtemps *vieil* que d'estre *vieil* avant que de l'estre... » (III, 5).

Cf. Palsgrave, Pilot, Pasquier, Amyot, Ronsard, H. Estienne.

§ IV. Les adjectifs terminés par *f,* en prenant la terminaison féminine *ve,* laissent tomber mais le plus souvent retiennent la lettre *f* : « Elles sont bien *griefves* » (III, 12) ; « qualitez *maladifves* » (II, 20) ; « convalescence *maladifve* » (III, 12) ; « pureté *naifve* » (I, 37) ; « opinions *naifves* » (II, 10) ; « *naifve* vertu » (II, 27) ; « personnes *oysives* » (II, 19) ; « charge *oisive* » (II, 19) ; « condition *oisifve* » (II, 8).

§ V. Les adjectifs terminés par *t* ne suivent pas encore de règle bien déterminée ; ils forment leur féminin :

a) tantôt en prenant seulement un *e* muet : « Une compaignie... *complete* » (II, 12) ; « amitié *indiscrete* » (III, 10) ; « pie *muete* » (II, 12) ; « *secrete* science » (II, 5) ; « *sote* vanité » (II, 12) ;

b) tantôt en redoublant la consonne finale, même ceux qui ne la redoublent pas aujourd'hui : « *estroitte* alliance » (III, 13) ; « *indiscrette* nation » (II, 27) ; « affection *indiscrette* » (III, 3) ; « veue *nette* » (I, 37) ; « vertu *nette* » (II, 32) ; « lettres *secrettes* » (I, 9) ; « *secrettes* pensees » (I, 27) ; « liberalité *secrette* » (III, 5) ; « *subjettes* » (I, 9) ; et aussi : « bestes... *subjectes* à... » (I, 21).

Cf. Palsgrave, R. Estienne, Amyot, Sat. Ménippée.

Digitized by Google

§ VI. Par analogie, la consonne *l* est parfois redoublée dans quelques adjectifs qui aujourd'hui se contentent, d'après l'étymologie, de prendre la terminaison féminine, *e* muet ; « charge *inegalle* » (III, 1); « *principalle* part » (ibid.); mais : « *principale* source » (II, 12); « *principale* retraicte » (I, 39); « de *royalle* race » (I, 46).

§ VII. *Espais* fait souvent *espesse; frais*, qui au masculin est aussi écrit *frez* (I, 48), fait *fresche; faux* fait *fauce, faulse* et *fausse;* enfin *tiers* fait *tierce :* « obscurité *espesse* » (II, 12); « *espesse* condition » (III, 9); « *fresche* nouvelleté » (I, 9); « choses *fauces* » (I, 9); « *fauces* promesses » (I, 21); « *fauce* monnoye » (I, 39); « pieces *faulses* » (I, 9); « contenance *fausse* » (I, 38); « personnes *tierces* » (II, 27); « en mains *tierces* » (ibid.); « les deux *tierces...* » (III, 12).

§ VIII. *Favori* fait, dans Montaigne, *favorie* au féminin ; c'est la désinence féminine régulière du participe de l'ancien verbe *favorir :* « les bestes tantost familieres et *favories* de leurs dieux » (II, 11); « mes qualitez plus *favories* » (III, 9); « la plus *favorie* des dames » (I, 20).

II. DEGRÉS DE COMPARAISON.

§ IX. On trouve dans les *Essais* quelques comparatifs formés à l'aide de *mieux* et non de *plus,* comme aujourd'hui : « Il est mieux *seant* » (II, 27); « mort *mieux* convenable aux personnes oysifves » (II, 19).

§ X. Montaigne n'a guère imité la cour et les novateurs qui voulaient introduire dans la langue les superlatifs italiens en *issime,* dérivant du superlatif latin en *issimus.* On ne rencontre, dans les *Essais,* que ceux qui sont restés en usage encore aujourd'hui, comme : *grandissime :* « *grandissime* raison » (I, 24). Il n'a formé qu'*enormissime* (voir plus loin, glossaire).

§ XI. Mais il a accolé le préfixe *tres* à des adjectifs qui, par leur signification, ne l'admettent pas; on rencontre chez lui,

Digitized by Google

comme dans la Saintonge, le Poitou, et dans Palsgrave : *trestous ;* « nous estimant *trestous* des mouches » (I, 50) ; il emploie aussi : « *tresexcellent* » (II, 32) ; « deux *tres-excellens* personnages » (I, 34); comme Amyot qui a dit : « ces deux *tresexcellens* capitaines » (t. I, p. 646, édit. de 1630).

III. NOMS DE NOMBRE.

§ XII. *Un* est parfois écrit *ung :* « Il n'en est pas *ung* » (II, 12) ; « *Ung* bon mariage » (III, 5) ; orthographe que critique Ramus (gram. franç., p. 74). — *Vingt* est le plus souvent écrit comme aujourd'hui, mais quelquefois *vint,* comme au moyen âge : « *vint* et cinq ans » (III, 4).

§ XIII. Il n'y a rien de précis pour le mot *mille :*

a) Il s'écrit le plus souvent *mil* pour désigner le millésime de l'année vulgaire : « Je nasquis le dernier jour de febvrier *mil* cinq cens trente trois » (I, 20) ; « le premier nasquit l'an *mil* quatre cens deux » (II, 37); « Quand l'empereur Charles cinquiesme passa en Provence, l'an *mil* cinq cens trente sept... » (I, 40) ; « Il y a *mil*'ans » (I, 26).

b) Pour les autres cas, *mille* est la forme la plus usitée : « *mille* hommes, *mille* animaux » (I, 20) ; « les dix *mille* parts du monde » (I, 25) ; « quarante deux *mille* escuz » (ibid.) ; « trois *mille* escus » (III, 2) ; « *mille* cerfs, *mille* sangliers » (III, 5) ; « cent *mille* especes » (III, 12).

Mais parfois elle subit une élision : « le plus grand homme qui fut il y a *mil*'ans (I, 24) ; et croy qu'il y a *mil*'hommes » (I, 35) ; « traicts de plume communs à *mill*'hommes » (I, 46) ; six cens *mil*'escus (II, 24) ; « il y a *mil*'hommes » (I, 34)...

§ XIV. Les premiers noms de nombre ordinaux sont :

1. Le *premier* (passim) ; *prime* (II, 36).
2. Le *second* (II, 35) ; ou le *deuxiesme* (passim).
3. Le *tiers* (II, 35, II, 36) ; fémin. : *tierce* ou *tierse* (II, 11) ; *troisiesme* (passim).
4. Le *quart* (I, 24) ; le *quatriesme* (II, 35).
5. *Quint...* le *cinquiesme* (I, 47).

Digitized by Google

6. Le *sixiesme* (I, 36).
8. Le *huictiesme* (II, 1); et *huitiesme* (I, 25).
9. Le *neufviesme* (passim, II, 32); ou le *neufiesme* (I, 30).
11. La *unziesme* (I, 40).

« Le *premier* luy apprenoit la religion ; le *second,* à estre tousjours veritable, le *tiers,* à se rendre maître des cupidités, le *quart* à ne rien craindre » (I, 24); « ayant enfoncé le *premier,* le *second* et le *tiers* corps de garde, et le *quatriesme,* et puis le reste » (II, 35).

§ XV. Si le nom de nombre est formé de plusieurs mots, ces mots sont placés l'un à côté de l'autre sans l'aide d'aucune liaison ; mais plus souvent ils sont unis par la conjonction *et,* surtout dans les nombres au-dessous de *cent :* « Il finit sa vie à *trente et trois* ans » (I, 20); « à *dix et neuf* ans » (I, 57); « si n'avoit-il que *quarante et huit* ans » (ibid.); « au bout de *vint et cinq ans* » (III, 4); « qui vescut *cent et six* ans » (I, 20).

Digitized by Google

CHAPITRE IV

PRONOMS

I. PRONOMS PERSONNELS.

§ Ier. Les pronoms personnels, dans Montaigne, sont ceux d'aujourd'hui. Il n'y a à signaler que l'orthographe de *moy, toy, soy, luy, eux, eus* (passim). Quant aux autres, ils s'écrivent comme aujourd'hui.

II. DÉMONSTRATIFS.

§ II. Dans les *Essais,* les démonstratifs usités sont les suivants :

1re *famille :* mascul. singul. : *ce* (I, 49, et passim).
cest (II, 11, 38, III, 12); *cet* (I, 46, II, 2).
cestuy (I, 23); *cettuy* (I, 20, 46, 50, II, 10);
cetuy (I, 25, II, 2).
— fém. sing. : *cete* (III, 5); *ceste* (I, 46); *cette* (II, 10, 11, 12).
— pluriel : masculin : *ces* (passim).
Forme neutre : *ce* (I, 49, III, 2).
cecy (III, 2, et passim).

2e *famille :* singul. mascul. : *cil* (III, 2).
celluy (III, 13, et passim); *celuy* (I, 50, II, 10).
— singul. féminin : *celle* (I, 50, passim).

Digitized by Google

2e *famille :* pluriel masculin : *ceux* (I, 50, 51, III, 10)...
— féminin : *celles* (I, 36, 49, et passim).
Forme neutre : *cela* (I, 49, 51.....)

Formes composées : masculin : *iceluy* (III, 2.....)
— féminin : *icelle* (II, 12, III, 1).
— féminin pluriel : *icelles* (I, 23).

§ III. Parmi ces démonstratifs, les uns sont seulement adjectifs, les autres sont tantôt adjectifs, tantôt pronoms, enfin quelques-uns ne sont usités que comme pronoms.

a) Sont seulement adjectifs :

Ce : « *ce* vice » (I, 49) ; « Lucrece, *ce* grand poete » (II, 2, et passim).

Cest : « *cest* autheur » (II, 11) ; « *cest* effect » (II, 38) ; « *cest* accidental repentir » (III, 12).

Cet : « *cet* exploît » (I, 46) ; « *cet* enfant » (II, 2), etc...

Cete : « *cete* rage indiscrette » (III, 5). *Cete* est une forme très-usitée dans les premières éditions et dans les notes manuscrites : « *cete* charge » (I, 23) ; « *cete* deffiance » (I, 24) ; « *cete* perte » (I, 39).

Cette : « que devient *cette* belle art » (I, 9) ; « à *cette* cause » (I, 50) ; « *cette* mienne conception » (II, 10).

Remarque. — Souvent *cette* subit une élision plus ou moins forte : « *cett'*heure » (I, 21, II, 1, 31) ; « *cett'*autre histoire » (II, 12) ; « *cet'*affection » (I, 25).

Ces : « *ces* respects se doivent.... » (I, 41) ; « *ces* longues tresses » (I, 43).

b) Sont tantôt adjectifs, tantôt pronoms :

Cetuy, adjectif : parfois écrit *cestuy* (I, 23) ; « *cetuy* mesme notre Plutarque est entré en double » (II, 2).

Cettuy : « *cettuy* vostre estre » (I, 20).

Pron. : « Ce que *cetuy* a dict, je le feray » (I, 25).

Celuy (parfois écrit *celluy*) : adjectif ; « *Celuy* Sextius duquel Seneque et Plutarque parlent » (II, 12).

— Pronom : « au cry de *celuy* que vous offencez » (II, 12) ; « qui est *celuy* qui ayme mieux n'estre pas leu » (III, 9)... « *Celuy* (le gouvernement) de Néron » (II, 32).

Digitized by Google

Celle : adjectif : « *Celle* fin » (III, 13).

— Pronom : « *celle* de toutes les sectes... qui a le plus honoré la vertu » (II, 12).

« Vertu si nette ny si ferme que *celle* de Néron » (II, 32).

« Il me semble que cette rage est voisine à *celle* de ce garçon » (III, 5).

« Il n'est aucune si douce consolation... que *celle* que nous apporte... » (II, 8).

c) Sont seulement pronoms :

Ce, venant du latin *ecce hoc*, devenu au moyen âge *ço* et enfin *ce*, est une espèce de neutre qu'il ne faut pas confondre avec le masculin *ce* (affaiblissement de *cet*). Il en sera parlé plus bas, ainsi que de ses composés *cecy, cela*. Voir § 7.

Cil (adjectif dans l'ancien français et cas sujet de *celuy, celle*...) : « Comme *cil* qui suis bien jaloux... » (III, 2).

Ceux : « des mains de *ceux* qui le poursuivoyent » (I, 23); « *Ceux* que nous voyons ainsi renversez » (II, 6) ; « *Ceux* qui ont mérité de moy l'amitié » (III, 9)... « *Ceux* d'Agesilas » (II, 32).

Iceluy : « selon *iceluy* » (III, 2); « en l'exercice d'*iceluy* » (ibid.).

Icelle : « effect d'*icelle* » (II, 12); « habitans d'*icelle* » (III, 1)...

« Pline raconte de certaine nation hyperborée, qu'en *icelle*... » (II, 3).

Icelles : « Mattes di Morozo, complice d'*icelles* » (I, 23).

Remarque. — On peut observer que la plupart des démonstratifs usités comme pronoms, sont complétés par un régime déterminatif ou sont antécédents d'une proposition relative ; mais *iceluy, icelle* ne s'emploient que d'une façon absolue.

§ IV. Les démonstratifs *cet, cette, cetuy*... *celuy, celle*... soit adjectifs, soit pronoms, sont souvent renforcés des adverbes *icy, cy* (aujourd'hui : *ci*) pour indiquer les objets les plus rapprochés, de *là* pour indiquer les objets éloignés : *cetuy-cy* (II, 32) ; *ceste-cy* (I, 46); *cette-cy* (II, 11, 12) ; *cette-là* (I, 24) ; « ces gens *icy* » (III, 11) ; « ces exemples *icy* » (II, 12) ; « ces gens *là* » (I, 25) ; « celuy *là* » (III, 13) ; « celles *icy* » (I, 36) ; « ceux *icy* » (I, 9) ; ibid (III, 10) ; « ceux *cy* » (I, 25).

§ V. Les mots de la famille de *cest* ou *cet*, venant de *ecce iste*,

Digitized by Google

avaient, dans l'ancien français, conservé leur signification étymologique et désignaient l'objet le plus rapproché. Ceux de la famille de *cil, celuy*... venant de *ecce ille,* indiquaient au contraire l'objet éloigné et c'est dans ce sens qu'ils étaient surtout usités au moyen âge. Mais vint l'époque de confusion : on commença par prendre indistinctement les mots d'une famille pour ceux de l'autre; bientôt même (fin du XVIe siècle) *cetuy* disparut, *ce, cet*... furent restreints au rôle d'adjectifs, *celui, celle*... au rôle de pronoms. Montaigne conserve encore le plus souvent à ces démonstratifs leur sens premier ; très souvent aussi il les emploie les uns pour les autres ; mais il ne se sert que très rarement de *celuy, celle* pour les opposer l'un à l'autre dans une même phrase, et marquer ainsi le rapprochement et l'éloignement en les renforçant de *cy,* de *là.*

a) Phrases dans lesquelles les démonstratifs gardent leur signification primitive :

« De mille sentiers, il dict que *cettuy cy* ou *celuy là* a esté le mieux choisi » (I, 50).

« *Cettuy cy* nous souhaitoit du mal... l'autre nous estimoit si peu » (ibid.).

« ... En la comparaison de l'Eneide et du Furieux : *celuy là* on le voit aller à tire d'aisle..., *cettuy cy* voleter et sauteler de conte en conte... » (II, 10).

« *Celuy là* feroit bien, et *cettuy cy* vertueusement » (II, 11).

« Ce n'est ny par *cettuy cy,* ny par *celuy là* » (II, 12).

« Les autres plaisirs se peuvent recognoistre..., mais *cettuy cy* ne se paye que de mesme espece de monnoye... » (III, 5). — « La gloire et la curiosité sont les deux fleaux de nostre ame : *cette cy* nous conduit a mettre le néant par tout, et *celle là* nous defaut de rien laisser irresolu et indecis » (I, 36).

Voir aussi l. II, ch. x (t. II, p. 87, 88, édit. Jouaust).

b) Phrases dans lesquelles il y a confusion :

« J'ay mes autres parties viles, mais en *cette là* je pense estre singulier » (I, 9).

« Pour avoir trouvé *ceux là* (les derniers) inutiles, il fausit revenir à la premiere façon... » (I, 21).

« Mon regent me feroit une belle harengue... avant qu'il me persuadast que son escole vaut *cette là* » (I, 24).

Digitized by Google

« Si quelqu'un se desfaisoit en prison : *celuy là* m'est eschappé, disoit-il » (II, 13).

c) Phrase dans laquelle *celui, celle* est seul employé : « Aussi rigoureusement condamnent *celles là* un demanti souffert, comme *celles icy* un demanti revanché » (I, 22).

§ VI. Pour le pluriel *ceux,* il est employé alors comme aujourd'hui :

« Et de ces deux pieces si diverses, se raportant toutes fois à un seul chef, *ceux là* ayent la paix, *ceux cy* la guerre en charge; *ceux là* ayent le gain, *ceux cy* l'honneur; *ceux là* le scavoir, *ceux cy* la vertu; *ceux là* la parole, *ceux cy* l'action; *ceux là* la justice, *ceux cy* la vaillance... » (I, 22).

§ VII. Le pronom neutre *ce* s'emploie tantôt absolument : « *Ce* sont icy mes humeurs » (I, 25); *ce* n'est que redire ce qu'on nous a dict », ibid.; « s'accuser en ce sujet *ce* seroit se justifier » (II, 17); « les plus rares que j'aye jugé..., *ce* ont esté... le duc de Guyse et... » (ibid.); « *ce* qui suyvoit après le montra » (I, 29); tantôt avec les adverbes *cy* ou *là :* « En *cecy* perdois-je mon latin » (I, 23); « mais *cecy* scay-je par experience » (II, 15); « mais de *cecy* j'en ay parlé ailleurs » (II, 16); « *cela* rapporté au roy » (I, 18); « et *cela* mesme que nous ne sentons pas estre malades » (I, 25); « *cela* est beau à dire » (II, 29).

III. RELATIFS, INTERROGATIFS, INDÉFINIS.

Ce sont les mêmes qu'aujourd'hui, sauf : 1° les variations orthographiques dans quelques-uns : *quoy, à quoy, dequoy, lesquelz, quelcun* (I, 25), *mesme, touts, tous* (*chacun* est écrit comme aujourd'hui); 2° le sens affirmatif dans *aucun;* 3° quelques formes archaïques : *esquels, maint un.*

Voir la syntaxe.

Digitized by Google

CHAPITRE V

CONJUGAISON DU VERBE

Il règne la plus grande confusion dans les désinences verbales ; en voici le tableau avec les principales variations ; ce sont les formes généralement usitées alors, surtout vers le milieu du XVIe siècle.

I. TABLEAU DE LA CONJUGAISON DES AUXILIAIRES.

§ Ier. **Avoir.**

Présent indicatif : J'*ay* (II, 18, 27, 33 ; III, 1, 8, 9, passim) ou j'*ai* plus rarement (II, 8) ; tu *as* (I, 23 et passim) ; il *a* (III, 1, passim), etc..., comme aujourd'hui.

Imparfait indicatif : J'*avoy* (I, 30, II, 6, 17...) ou j'*avois* (I, 25, 30)... ou plus rarement : j'*avoi* (passim) ; tu *avois* (I, 23 et passim) ; il *avoit* (II, 6, 33, III, 1) ;... ils *avoyent* (II, 12, III, 6) ou ils *avoient* (II, 10...).

Parfait défini : J'*eus* (le plus souvent, I, 25...) ; parfois : j'*euz* (I, 25) ; il *eut,* ou souvent : il *eust* (I, 25, 33, 37...).

Futur : J'*auroy* (II, 8) ou j'*auray* (II, 31...).

Conditionnel : 1re forme : J'*auroy* (II, 8...) ou j'*auray* (II, 3...) ; il *auroit* (I, 25...) ; ... ils *auroyent* (II, 7).

2e forme : J'*eusse* (I, 25, III, 1) ; ... cela *eust* (I, 25, 35...).

Impératif : *aye, ayons* (I, 20, III, 8... ; *ayez* (III, 8).

Digitized by Google

Subjonctif présent : Que j'*aye* (II, 6, passim) ; que tu *ayes* (III, 5, passim) ; qu'il *aye* (I, 25, II, 10, 12, 31...) ou qu'il *ayt* (I, 38, II, 7, 3..., III, 8), ou encore : qu'il *ait* (I, 38, II, 37) ; ... qu'ils *ayent* (I, 20) ; qu'ils *aient* (III, 8).

Subjonctif imparfait : Que j'*eusse*... (passim) ; ... qu'il *eust* (I, 34, III, 1...) ; ... qu'ils *eussent* (I, 33...).

Participe : singulier : *Ayant* (passim) ; ... pluriel : *ayants* ou *ayans* (III, 1, passim)...

§ II. **Estre.**

Indicatif présent : Je *suis* (I, 25, 33..., III, 1...) ; vous *estes* (III, 1...).

Indicatif imparfait : J'*estoy* (II, 6, III, 9) ou j'*estois* (II, 6..., III, 5...) ; il *estoit* (II, 6, 10, III, 1...) ; ils *estoyent* (I, 34, II, 10) ou : ils *estoient* (II, 6...).

Parfait défini : Je *fu* (I, 14) ; je *fus* (II, 6...) ; il *fust* (II, 12) ; ou : il *fut* (II, 37, III, 1)...

Futur : Je *seray* (I, 25, II, 31...)...

Conditionnel : 1re forme : Je *seroy* (passim) ou : je *serois* (III, 1, 10) ; ils *seroyent* (II, 7) ;

2e forme : Je *fusse* (I, 20)...

Subjonctif présent : Que je *soye* (II, 10...) ; ou : que je *soys* (II, 32), ou encore : que je *sois* (III, 2, passim) ; ... qu'il *soit* (II, 7, III, 1...) ; qu'ils *soyent* (I, 25, III, 1) ou qu'ils *soient* (I, 38...), ou : *soint* dans l'édition de 1580.

Subjonctif imparfait : Que je *fusse* (II, 32) ; ... qu'il *fust* (passim)...

Participe : singulier : *estant* (passim) ; pluriel : *estants* ou *estans* (passim).

II. VERBES RÉGULIERS.

Infinitif.

§ III. 1re conjugaison : *a*) Dans la 1re conjugaison, les verbes en ELER conservent encore à l'infinitif les deux lettres étymologiques *ll*, dans Montaigne, comme chez les autres écrivains du siècle (Palsgrave, H. Estienne, etc...) : « d'*appeller* les mains en-

Digitized by Google

nemies, c'est... » (I, 23); « s'ils osent *appeller* erreurs... » (I, 3); « il ne faut pas *appeller*... » (III, 1).

Par suite, ces deux (*ll*) sont conservés à tous les autres temps, sans exception : « temple *appellé* Hecatompedon » (II, 11); « je suis *appellé*... » (III, 1); « nous *appellons* les medecins heureux... » (I, 23); « luy-mesme les *rappella* et leur trahit sa cachete... » (ibid.); « car les Grecs *appelloyent*... » (I, 30); « qui *appelleroit* » (I, 56).

b) Dans les verbes en *eter*, par suite d'assimilation, on trouve deux *t (tt)* et à l'infinitif et aux autres temps : il *jetta* (I, 34); « la fortuna la *jetta*... » (ibid.); « et se sont *jettez* » (II, 6); « on a *jetté* » (II, 12); « si que j'aille *jettant* » (II, 31); « il la *rejetta* » (II, 33); « il vint se *jetter* » (III, 1); « il m'a fallu *jetter*... » (II, 18); « et ne les *achette* et ne les vens que ce qu'elles poisent » (III, 1).

2e conjugaison : Dans certains verbes de la 2e conjugaison, l'*i* de la désinence est parfois remplacé par *y* : « on me fait *hayr* » (III, 11); *jouyr* (II, 8).

Cf. Pillot, Ramus, H. Estienne.

Futur.

§ IV. La 1re personne du singulier se termine ordinairement par *ay* : je *diray* (II, 10, 11); j'*entreray* (I, 20); j'*escriray* (III, 8); je *feray* (II, 31); je *sçauray* (III, 1); je *tueray* (I, 18)...

§ V. Dans les premières éditions des *Essais*, et dans les manuscrits, la 2e personne du pluriel est quelquefois terminée par *és* : « que *dirés* vous encor » (édit. 1580, 1, 14); « vous *tienderes* » (lettre à Matignon). De même : « vous *choisirés* » (III, 12, édit. 1588).

§ VI. *Envoyer* forme encore régulièrement son futur de l'infinitif, sans aucune altération : « A peine en six mois *envoiera* Dieu une saison de quoy... » (III, 19); « elle m'en *envoyera* très-content et satisfaict. » *(ibid.)*

Cf. Palsgrave, H. Estienne...

§ VII. Par suite d'une confusion avec la 1re conjugaison, un certain nombre de verbes de la 4e font leur futur en *erai*, dans

Digitized by Google

l'ancien français, et encore dans Montaigne, comme chez ses contemporains : il *battera* (passim); il *mettera* (passim) ; « les affaires *permetteront* » (lettre à Matignon) ; il se *rendera* (ibid.) ; vous *tienderes* (ibid.) ; « je *vainqueray* ce silence » (I, 1)...

Cf. H. Estienne.

Présent de l'indicatif.

1re personne (singulier).

§ VIII. Les formes de la 1re conjugaison sont, pour ce temps, celles d'aujourd'hui[1] ; à la 2e conjugaison, la plupart des verbes prennent, à la 1re personne, la désinence *s*, mais quelques-uns ne l'ont pas toujours et sont parfois écrits sans cette *s* : je *maintien* (II, 37) ; je ne *pleuvy* aucune certitude (II, 30) ; je *tien* pour certain (I, 57) ; je *vien* (I, 25, 30).

§ IX. *a)* A la 3e conjugaison, en *oir*, l'*s* marque fréquemment la 1re personne, mais cette lettre est très souvent omise ; on lit : je *doy* (II, 17), et je *dois* (I, 37, III, 8) ; je *revoy* (I, 9); je *scay* (II, 10, 11, 17, III, 1, 5); je *voy* (I, 37, II, 17, 29) et je *vois* (II, 27, III, 1), ou : je *voi* (I, 25).

b) La 1re personne de *Vouloir* se termine tantôt par *s*, tantôt par *x*; je *veus* (II, 24, III, 9); ou je *veux* (I, 24, II, 10, III, 1, 9).

c) *Pouvoir* fait presque toujours : je *puis* (I, 25, II, 5, III, 5, 6, 7, 8, 9, 13).

§ X. *a)* La 4e conjugaison a souvent la 1re personne terminée par *s*, mais fréquemment aussi n'a pas d'*s* :

Croire : je *croy* (I, 25, 37, II, 9, 12, 19, III, 1); *croi*-je (I, 55); ce *croys*-je.. (I, 46). *Dire :* je *dy* (II, 10, 17, 33) ; *di*-je (I, 2) ; je *dis* (III, 1, 8, 12); je *dys* (III, 12); et ne m'en *desdy* pas... (III, 1).

Faire : je *fay* (II, 10, 11, 17, 37) ; je *fois* (III, 5); je *fais* (II, 3. III, 8) ; je *faicts* (III, 8).

[1] On remarque seulement à la 2e personne du pluriel la terminaison *és* au lieu de *ez*, dans certaines phrases des premières éditions et dans les manuscrits : « C'est le pris de l'espée que vous *cherchés* » (I, 41, édit. 1580) ; « vous *receves* (lettre au roi) ; « vous *l'allés* rapaiser » (III, 20, édit. 1588). »

Digitized by Google

Suivre : je *suis* (II, 10) ; je *sui* (III, 1).
Vivre : je *vy* (II, 11).

b) Cognoistre a le plus souvent *l's* étymologique qui représente la finale *sco* du latin *cognosco :* je *cognois* (I, 10, III, 1, 5) ; je *connois* (II, 8) ; mais on lit aussi sans *s :* je *connoy* (II, 11, 17).

c) Dans les verbes à radical terminé par une dentale, la dentale tombe le plus souvent devant l'*s* désinence de la 1re personne ; même, dans quelques passages et surtout dans les manuscrits, cette chute entraîne encore la perte de l'*s :*

Apprendre : j'*apren* (lettres) ; j'*aprens* (II, 6) ; j'*apprens* (II, 10).
Attendre : j'*atan* (lettres) ; j'*atens* (II, 31), mais : je *m'attends* (III, 9).
Craindre : je *crain* (I, 23, 24).
Entendre : j'*enten* (lettres) ; j'*entens* (I, 25, 34, II, 10, III, 1, 9).
Prendre : je *pren* (II, 37) ; je *prens* (I, 20, II, 6, III, 5).
Prétendre : je *prétens* (II, 10, III, 1, 4).
Rendre : je *rens* (II, 19) ; je *rends* (III, 8).
Respondre : je *respons* (II, 12, III, 8) ; je *responds* (II, 10).
Restreindre : je *restrains* (III, 2).
Vendre : je *vens* (III, 1).

2e personne (singulier).

XI. *a)* A la 3e conjugaison, la 2e personne subit les mêmes variations que la 1re ; ainsi *pouvoir* fait parfois : tu *peus* (I, 23).

b) Il en est de même à la 4e conjugaison :
Tu *pers* (II, 2) ;
Tu *rens* (II, 2).

3e personne (singulier).

XII. *a)* Le verbe *voir* a pour désinence de la 3e personne, tantôt *t,* tantôt *d :* il se *voit* (II, 3, 12) ; on *void* (I, 30, II, 12).

b) Certains verbes de la 4e conjugaison conservent parfois la lettre étymologique *c* devant la désinence *t :* « Plutarque *dict* » (II, 47) ; « ce qu'il en *dict* » (ibid.) ; « on nous *duict* » (III, 12) ; « l'alegresse *introduict* » (III, 8) ; elle *faict* (III, 5) ; il *faict* trop (III, 6). — D'autres le *b :* « il se *doibt* soy mesmes » (III, 6).

Digitized by Google

c) Plaire a parfois pour désinence *st* : « elle se *plaist* » (III, 8). De même *naître* : « Elle *naist* parfois... » (III, 6).
Repaistre : « et qu'on *repaist* » (III, 6).

d) Pour les verbes au radical terminé par une dentale, la désinence varie; elle est *t*, ou *d* : *surprent* (I, 2) ; « quiconque *attent* » (II, 5), « et l'*attend* » (ibid.) ; « la chaleur se *prent* » (II, 2) ; « chacun se *prent* à... » (III, 9) ; « il *prend* » (II, 2) ; « là où se *vent* » (I, 25).

Par analogie *conclure* prend parfois *d* à la 3e personne : « voilà qui *conclud* » (III, 8). « Il faut encore noter la désinence *lt* dans *esmoudre* : l'elephant esguise et *esmoult* ses dents » (II, 12).

§ XIII. *Formes interrogatives. — Lettres euphoniques.*

a) Au XVIe siècle, on écrivait *aime il, dîne il, ira il,* et cependant on prononçait : *aime ti, dîne ti, ira ti,* dit J. Pelletier, dans son dialogue sur l'orthographe (page 23), ou parfois comme aujourd'hui : *aime-t-il,* en se conformant à l'étymologie ». Montaigne suit l'usage et écrit, sans lettre euphonique : « aussi *surmonte elle* en aigreur tous autres accidents » (I, 17). — « S'en *ira il* quitte... » (I, 23) ; « N'y *aura il* point de fin à tes vengeances? » (ibid.) ; « encore nous *trompera elle...* » (II, 12) ; « m'*eschappe il* de dire chose...? » (II, 31).

b) « Devant *on,* dit Ramus (*Grammaire française,* page 170), on met quelquefois l'article : *aime lon? souppe lon?* Mais on dit aussi : *ayme ton? souppe ton,* en interposant *t*... » C'est à *l* que Montaigne donne ses préférences, d'après l'usage adopté au moyen âge : « Pourquoy ne la luy communique *l'on* » (I, 25) ; Pourquoy ne dira *l'on* aussi... » (I, 47) ; « on leur prépare et les recouvre *l'on* de menues brossailles » (II, 12) ; « et a *l'on* accoustumé... » (II, 23) ;

Cf. Pelletier. *Dialogue sur l'orthographe.*

Imparfait.

1re personne.

§ XIV. Au XVIe siècle, il y avait trois désinences usitées pour la 1re personne : *oye* (ou *oie*) qui est la forme la plus ancienne, *oy* qui est plus récente, enfin *ois*. Montaigne emploie seulement les

Digitized by Google

deux dernières : « Je me *devoy* » (I, 25) ; je *devisoy* (I, 35) ; « Je ne *scavoy* pourtant n'y d'où je *venoy,* ny où j'*aloy,* ny ne *pouvois* poiser... » (II, 7) ; je *voyoy* (ibid.) ; je *vouloy* (I, 20) ; je m'*envolois* (I, 25) ; je le *voiois* (II, 5) ; j'*aymois* (III, 2) ; je *voulois* (III, 8).

3e personne (singulier).

§ XV. Cette personne est toujours terminée en *oit* suivant l'usage : « celuy qu'on *debandoit*... » (I, 21) ; « et se *disoit* » (I, 41) ; « il *suffisoit* » (I, 57) ; « il *achetoit* » (II, 12) ; « qui ne *sentoit* pas... » (III, 5).

3e personne (pluriel).

§ XVI. *a)* Les formes usitées sont *oient* ou *oyent :*

« s'ils ne *venoient* » (II, 17) ; « ceux qui me *devançoient* » (ibid.) ; « ce qu'ils *vouloient* » (II, 29) ; « les animaux qui *naissoient* » (III, 6) ; « j'en vis qui *craingnoient* » (III, 12)...

« ... qui *venoyent* » (I, 25) ; « ils *estimoyent* » (I, 41) ; ils *faisoyent* (I, 49, III, 1) ; ils *sentoyent* (II, 12) ; les Romains *disoyent* (II, 10) ; « se *jouoyent* » (III, 6).

b) Dans les lettres, ou les premières éditions, on rencontre la désinence archaïque *oint,* qu'Abel Mathieu, dans ses *Devis,* signale formellement comme une faute de dire et d'écrire : « Nos matelots le *nommoint* » (lettre au roy) ; « ils se *presontoint* » (lettre à Matignon) ; « ils dirent qu'ils *trouvoint*... » (Edit. 1580, I, 30) ; « leurs moitiez *estoint*... » (ibid.) ; « les vilages qui *dependoint* de luy » (ibid.) ; « les princes... s'amusoient... » note prise sur l'édition de Bordeaux, p. 53.

Conditionnel.

§ XVII. La terminaison la plus usitée pour la 1re personne du singulier est : *oy,* très souvent aussi : *ois* ou *oys ;* quelquefois *ay.*

a) Je *choisiroy* (II, 10) ; je *diroy* (III, 1) ; je *donneroy* (III, 9) ; je *pourroy* (II, 8) ; je *priseroy* (II, 12) ; « a peine *respondroy je* » (II, 10) ; je *voudroy* (II, 8, 11).

b) Je *briderois* et je *soutiendrois* (III, 10) ; je *choisirois* (III, 9) ; je *conseillerois* (I, 20) ; je *croyrois* (III, 12) ; je le *feroys* (III, 8) ; je

Digitized by Google

fairois (ibid.); je *penserois* (I, 57); je *quitterois* (III, 1); je *souhaiterois* (II, 10); je *tomberois* (II, 11); je *voudrois* (I, 25).

c) « Je pensois pour voir si... je *pourray* » (II, 6).

La 3e personne du pluriel se termine par *oient* ou *oyent:* « ils ne le *scauroient* souffrir » (I, 25); « que *diroient* ils de la bestise... » (II, 10); « quant aux vivres, ils leur en *fourniroient* » (III, 6); « où *jouëroyent* elles?... » (I, 14); « ceux qui *voudroyent* » (II, 3); « des filles qui *feroyent* un jour... » (II, 8).

§ XVIII. Au conditionnel, ainsi qu'au futur, les verbes des différentes conjugaisons prennent souvent la désinence *erois, erais,* comme ceux de la 1re : « je *responderois* » (III, 1, 5); « nous *soutienderions* ces flots » (II, 11).

§ XIX. On trouve, dans Montaigne, comme chez les autres écrivains du XVIe siècle (voir Pilot, Ramus, Pelletier...), une deuxième forme de conditionnel, disparue aujourd'hui, qui était terminée en *asse, isse,* et était employée dans les propositions principales, parfois dans les propositions dépendantes[1] : « Je *desirasse* d'aucuns princes que je connois, qu'ils fussent plus espargnans... » (II, 17); « je les *visse* volontiers deviser, se promener... » (III, 9); « il est peu d'hommes qui *ozassent* mettre en evidance et presenter en public les requestes et prieres secretes qu'ils font à Dieu » (I, 56); « je ne scay pas pourquoy je n'*acceptasse* pas les choses qui sont en quelque partie grandes... » (II, 12).

Parfait défini.

1re personne (singulier).

§ XX. Pour la 1re conjugaison, la terminaison ordinaire est : *ay,* quelquefois *ai:* « Je *devinay* » (II, 5); j'*ostay* (II, 12); je *trouvay* (ibid.); « je ne m'y *conviay* pas » (III, 5); je *remerquay* (III, 6); « je n'*essayai* pas » (III, 4).

§ XXI. La 2e conjugaison prend, d'après l'usage de la vieille

[1] Voir *Romanische studien*, t. V, p. 504 : « Nous voulissions tant seulement que... à la guerre voulsisse aller... » Etude sur Larivey.

Digitized by Google

langue, l'*s* final ou le laisse de côté : J'*ouvris* (II, 4); je *senty* (II, 6).

§ XXII. A la 3e conjugaison, la désinence est tantôt *s*, tantôt *z*, ou bien *x* ; parfois il y a absence de finale :

Scavoir : « Je ne *sçeu* » (III, 13);

Pouvoir : « Je *peus* » (II, 6); « le plus promptement que je *peux* » (II, 12);

Recevoir : « Je *receuz* » (II, 6);

Voir : « Je ne *vis* » (I, 25); je *vy* (I, 25, II, 6).

§ XXIII. A la 4e conjugaison, il n'y a pas de finale, ou la désinence est tantôt *s*, tantôt *z*, quelquefois *x* :

Connoistre : Je *conneu* (III, 12); je *conneuz* (I, 25, III, 12);

Dire : Je *dy* (I, 20, II, 8).

Desdire : Je m'en *desdy* (III, 1).

Faire : Je *fis* (II, 6).

Lire : Quand je *leux* (III, 8).

Rendre : Je *rendy* (II, 6).

Respondre : Je *respondy* (III, 1).

3e personne (singulier).

§ XXIV. Il n'y a d'observation à faire que pour les verbes de la 3e et de la 4e conjugaison ; dans ces verbes, la 3e personne du singulier se termine soit par *t*, soit par *d*, ou par *st* :

3e conjugaison : *Pouvoir :* Il ne *peut* (II, 8).

Recevoir : Il *receut* (II, 4).

Scavoir : Il *sceut* (II, 5).

Voir : Il *veit* (I, 37); on *veit* (II, 29); on *vid* (I, 2, II, 12); il *veid* (II, 3); « Plutarque *veid* » (III, 5).

4e conjugaison : *Croire :* « Threicion se *creut* » (II, 3).

Faire : Elle *fit* (III, 12); il *feit* (I, 33); il *fist* (I, 19).

Recognoistre : Il se *recogneust* (I, 18).

3e personne (pluriel).

§ XXV. La forme la plus usitée, pour cette personne à la 1re conjugaison, est : *èrent* ils *engagerent* (II, 3)... s'*embrasèrent* (ibid.) ; cependant on rencontre encore parfois, dans les *Essais*, la forme dialectale en *arent* de l'Est et du Midi de la France : ils

Digitized by Google

formarent (I, 25); « les tragedies qui se *representarent* » (ibid.); « les bourreaux *couparent* » (I, 34); « ils luy *mandarent* » (I, 41); « certaines trompetes s'*arrestarent* » (II, 12); « les juges *ordonnarent* » (ibid.); « ceux qui *donnarent* » (II, 29); « les bourreaux *couparent*... » (II, 33).

Cf. Rabelais, Meigret.

§ XXVI. Dans certains verbes de la 4e conjugaison, à radical terminé par une dentale, comme *prendre, apprendre, comprendre,* non seulement *e* nasal devient *i* nasal au parfait, ce qui donne : j'*apprins* (II, 3); il *print* (I, 9, II, 34); mais il arrive souvent que la dentale subsiste devant la terminaison de la 3e personne du pluriel : « Deux trouppes *prindrent* » (I, 18); « aucuns *prindrent* » (I, 2).

Comme conséquence, on trouve à l'imparfait du subjonctif : « que je *prinse*... ».(III, 1); qu'ils *prinssent* (III, 6).

Par analogie, *obtenir* fait ils *obtindrent* (II, 8); *venir,* ils *vindrent* (II, 12, III, 6); *tenir,* ils *tindrent* (III, 12).

Impératif.

§ XXVII. On remarque parfois l'absence de la désinence *s* à la 2e personne du singulier de l'impératif : « *Boy* et t'*esjouy* » (I, 19); « *fay* moy pleindre » (II, 2); « *tien,* yvrongne » (II, 33).

Cf. Du Bartas, Ronsard...

§ XXVIII. La 2e personne du pluriel est quelquefois terminée par *es* et non *ez* : « *laissés* les aller » (III, 8).

Présent du subjonctif.

§ XXIX. On trouve un reste de la conjugaison archaïque dans *gard,* employé pour *garde* à la 3e personne du singulier : « Dieu *gard* de mal qui a encores a s'en moquer » (III, 5).

Cf. Palsgrave, Marot.

§ XXX. Dans le tableau de la conjugaison française, Ramus donne pour modèle de la 1re personne (pluriel) du présent du subjonctif : « que nous *voyons* »; Pilot : « que nous *aymons,* que vous

Digitized by Google

aymez » ; ce sont les restes de la conjugaison usitée au moyen âge, qui était : *ons, ez,* d'après le latin : *emus, etis, amus, atis*... On trouve dans Montaigne quelques-unes de ces formes qui, aujourd'hui, sont réservées à l'indicatif :

« C'a esté tousjours mon avis... que ceux... que nous oyons rommeller et rendre par fois des souspirs trenchans, quoy que nous *tirons* aucuns signes par où il semble qu'il leur reste encore de la cognoissance, et quelques mouvemens que nous leur *voyons* faire du corps, j'ay tousjours pensé, dis-je, qu'ils avoient et l'ame et le corps enseveli et endormy » (II, 6).

Remarque. — C'est évidemment le subjonctif qu'a voulu employer Montaigne avec *quoy que,* car ailleurs on lit : « Quoy qu'il *die* et *escrive* » (III, 13); « quoy que j'*aye* esté dressé » (ibid.).

Imparfait du subjonctif.

§ XXXI. Ce temps ne présente d'observation que pour la 3e personne du singulier, qui est terminée tantôt par *st*, tantôt par *t* seulement, avec ou sans l'accent circonflexe : « qu'il les *reservast* » (I, 3) ; « pensoit qu'on luy *parlast* » (I, 25) ; « jusqu'a ce que le magistrat y *pourveust* » (II, 3) ; « de peur que leur service ne *relachast* et n'*attendrist* la fermeté de leur âme » (II, 6) ; « il commanda qu'on *enterrast* » (II, 12) ;...

« Qu'il *allât* » (I, 25) ; « quelque deffaillance qu'il *sentît* » (II, 3) ; « je ne santoy rien qui me *blessat* » (II, 6) : « je fay doubte que Phidias *aymat*... » (II, 8) ; « avant qu'il l'*estranglat* » (III, 1).

§ XXXII. Dans l'ancienne langue, il existait, outre la désinence *asse, asses,* une deuxième forme en *isse, isses*..., pour la 1re conjugaison. Mais, au XVIe siècle, elle n'était plus que populaire, nous apprend Ramus (*Gramm. franç.,* p. 84); ce qui a fait dire à J. Pelletier (*Dialogues,* p. 27) : « Car s'il faut dire *donnassions* ou bien *donnissions,* je n'en di rien ici. »

Montaigne n'a employé que rarement cet imparfait en *isse :* « qu'ils *supplissent*... sa place... (I, 24) ; que nous *sustentissions*... » (III, 13).

Cf. Rabelais, R. Estienne...

Digitized by Google

Participe passé.

§ XXXIII. Le participe passé prend pour marque du pluriel la lettre *s*, mais très souvent *z* : offences *receues* (I, 9) ; « Ils ne sont ny *vestus* ny *façonnez* à nostre mode » (I, 49) ; « l'ouye duquel ils sont *privez* » (II, 12) ; « pour n'estre *tancez* et *batuz* » (ibid.) ; « les sciences, ils les ont *traitées* » (II, 12) ; « ils se trouvent *hypothequez, asserviz* et *collez* » (ibid.) ; « les pauvres gens que nous voyons *espandus* » (III, 12) ; « mouvements plus *asseurez* » (ibid.) ; « les voilà *enfrasquez* et *embrouillez* » (III, 13).

III. VERBES A FORMES IRRÉGULIÈRES OU DISPARUES.

§ XXXIV. Les irrégularités portent sur :

Le Présent de l'Indicatif :

á) Par suite du déplacement de l'accent tonique, *trouver* fait parfois : je *treuve* (II, 8), il *treuve* (II, 17)...

(Cf. Amyot, Jodelle).

Au contraire *demeurer* fait je *demoure* (dans les premières éditions des *Essais*).

b) A la 2e conjugaison, dans les verbes en *lir, l* se change en *u* pour former la diphthongue *au* : elle *m'assaut*... (III, 13) ; je *faux* (II, 17)...

On rencontre beaucoup de formes disparues aujourd'hui (voir plus loin au tableau) ; enfin *haïr* n'a pas encore de formes précises.

c) Certains verbes de la 3e conjugaison semblent prendre pour type le radical de l'infinitif et former de là le présent de l'indicatif : il *eschet* (III, 2) de *escheoir*.

Cf. Amyot...

Esmouvoir semble former ce temps de plusieurs radicaux, voir plus loin.

d) A la 4e conjugaison, *dire* forme : la 3e pers. (pluriel) du présent indicatif en ajoutant au radical *di* la désinence *ent* : ils *dient* (I, 42),

la 1re et la 3e pers. (singulier), la 3e pers. (pluriel) du prés.

Digitized by Google

subjonctif en ajoutant à *di* les finales *e, ent :* « que je *die* » (I, 25), qu'il *die* (III, 13) ; qu'elles *dient* (II, 3).

Cf. Pelletier, H. Estienne, Pasquier, Monluc.

§ XXXV. *a)* Outre : que je *die*... de dire, on trouve au subjonctif présent d'autres formes disparues : « que je *vueille* (de vouloir) » (I, 35).

Cf. Pilot...

b) Faire fait au subjonctif : que *face* (II, 10) avec un *c* au lieu du double *ss*.

Cf. Pelletier...

§ XXXVI. Futur et conditionnel.

a) 1re conjugaison : *Donner* perd souvent la finale *er* avant de prendre la désinence *ai,* contrairement à la règle et fait : je *donrai* (I, 23)... vous *donrez* (I, 27), je *donrois* (I, 40)...

Cf. Palsgrave.

Dans *amener, laisser,* les lettres médianes tombent, et par suite d'une espèce de contraction, on a au futur : nous *amerrons* (I, 29); je *lairray* (II, 12), je *lairrois* (I, 27).

Cf. Sat. Menippée, Pasquier, Monluc...

Dans les lettres de Montaigne, on rencontre parfois la forme irrégulière de *trouver,* au futur : vous *trouverrés,* ainsi écrit, par suite du redoublement de *r*.

b) H. Estienne, dans sa Précellence (p. 319) dit que la langue hésite entre *faillirai* et *faudrai,* Montaigne emploie surtout la 2e forme : Je *faudrois* (III, 10).

Cf. Pelletier, H. Estienne, Pasquier...

c) Par suite de confusion, certains verbes de la 4e conjugaison forment leur futur, comme s'ils étaient de la 1re ; voir plus haut § VII.

d) Faire conserve souvent au futur et au conditionnel la diphthongue *ai* du radical : il *faira* (III) ; je *fairois* (III, 9)...

§ XXXVII. *a)* Le passé défini présente un certain nombre de variétés orthographiques ; voir plus haut § XXII et suivants.

Digitized by Google

b) Vouloir et *vivre* hésitent entre les formes nouvelles : il *voulut,* il *vécut* et les anciennes, il *voulsit* (I, 20), il *vesquit* (II, 12).
Cf. Palsgrave.

§ XXXVIII. Il règne aussi la plus grande incertitude dans l'orthographe des participes : *deu, receu, sceu, prins, né, nai, nay*...

IV. LISTE DES VERBES A FORMES IRRÉGULIÈRES, RARES OU ENTIÈREMENT DISPARUES.

§ XXXIX. 1re conjugaison.

Aller : Présent (indic.) : « je m'en *vois* y fournir... » (I, 38).

Amener : Futur : j'*amerrai :* « Nous t'en *amerrons* d'avantage » (I, 29).

Approuver : il l'*appreuve* (I, 27).

Demeurer : Prés. (indic.) : je *demoure* (édit. 1580); Participe prés. : *demourant* (ibid.).

Donner : Futur : je *donrai :* « Je te *donrai* temps de respondre » (I, 23) ; « vous *donrez* » : « Vous lui *donrez* » (I, 25).
« Ils *donront* » : « Et preschent... n'estimer rien si bien employé que ce qu'ils *donront* » (III, 6).
Conditionnel : je *donrois,* ou je *donrrois :* « Je *donrois* » (I, 40); « *donrrois* je encore volontiers advis au peuple » (III, 12).
Subjonctif présent : « Supplie Dieu qu'il vous *doint* très heureuse vie. » (Lettre à l'Hospital.)

Laisser : Futur : je *lairray :* « je *lairray* mon meurtrier se promener » (I, 23).
« Je ne *lairray* pas de... » (II, 12) voir aussi III, 9.
Il *lairra :* « se *lairra* pipeı » (III, 4); « votre père vous *lairra* » (III, 10).
Nous *lairrons :* « nous la *lairrons* là pour ce coup » (II, 17).
Conditionnel ; je *lairrois :* « le *lairrois* je volontiers » (I, 27) ; « je leur *lairrois* l'usage... » (II, 8).
Il *lairroit* : « Celuy qui *lairroit* » (II, 17) ; « et pourtant ne *lairroit*... » (III, 6).

Digitized by Google

Trouver (qui fait le plus souvent je *trouve*) : Présent indic. : je *treuve* : « Quant à moy je *treuve* » (II, 8) ; « lequel je *treuve* passable » (II, 17), voir aussi (II, 10) ; il *treuve* : « il se *treuve* le plus grand capitaine du monde » (II, 17).

Futur : vous *trouverrés* (lettres).

Subjonct. prés. : qu'elle *treuve* : « je veux que la mort me *treuve* » passim.

§ XL. — 2e conjugaison.

Assaillir. Présent (indic.) : elle *assaut* : « Quand elle m'*assaut*, elle me fait peur. » (III, 13).

Faillir. Présent (indic.) : je *faux* ; « je ne *faux* jamais de le perdre » (II, 17).

Il *faut* ; « ici *faut* la règle commune » (I, 29) ; « la fille ne *faut* point de se destourner » (III, 3).

Imparfait (ind.) : il *failloit* : « Il ne *failloit* jamais de... » (II, 12).

Parfait défini : il *faulsit* : « Encore *faulsit il* que la damoiselle » (I, 33) ; « mon tesmoin jure... qu'il *fausit* revenir à la première façon. » (I, 20).

Futur : « Un homme qui pense ailleurs, ne *faudra* point... » (II, 17).

Conditionnel : je *faudrois*... « je *faudrois* vers l'autre extrémité.. » (III, 10).

Impératif : *faillez* : « ne *faillez* sur vostre vie à... » (I, 23).

Subjonct. (prés.) : qu'il *faille* : « de peur que l'haleine... lui *faille* » (II, 10).

Fleurir. Ce verbe fait *fleurissoit* à l'imparfait, dans tous les sens : « En la saison ou la science *fleurissoit* le plus en leur païs » (II, 12).

Au participe présent, les deux formes : *fleurissant* et *florissant* s'emploient indistinctement dans toutes les significations :

« College de Guienne, très *florissant* pour lors » (I, 25).

« Ce grand jurisconsulte, *fleurissant* en santé et en richesses » (II, 3).

« Cette perpétuelle douceur et beauté *fleurissante* des épigrammes de Catulle » (II, 10).

Haïr (I, 23), *hayr* (III, 8). — Dans ce verbe, il y a seulement

Digitized by Google

à noter l'orthographe incertaine et variable au prés. indicat. et au participe passé :

Présent indicat., 1re pers. : je *hay* (I, 40, II, 17, III, 9) ; je *haï* (I, 24) ; *hai* nos gens qui... (I, 24).

3e pers. : « celuy qui le *hayt* » (III, 1) ; « cettuy-cy le *hayt* » (III, 2).

Partic. passé : « ayant *hay* ces promesses » (III, 9)...

Ouïr (I, 23) ; *ouyr* (III, 8).

Présent indicat., 1re pers. sing. : j'*oi* (III, 9) ; j'*oy* (I, 25, III, 5).

Ou j'*oys* : « j'*oys* encore sans rider le front les subornemens » (III, 12).

3e pers. sing. « chacun qui *oid* une juste sentence » (I, 22) ;

« il *oyt* parler de... » (I, 42).

« cependant il vous *oit* » (III, 1).

1re pers. pl. nous *oyons* (II, 6, 12).

3e pers. pl., « s'ils *oyent* du bruit » (III, 10).

Imparfait indic. : 1re pers. sing. : « si j'*oyois* parler » (I, 26) ; « si j'*oyoy* » (I, 27).

3e pers. sing. : « on l'*oyoit* souffler de... » (I, 43).

1re pers. plur. : « nous nous *oyions* » (I, 27).

Parfait défini : 1re pers. sing. : « Je n'*ouy* jamais dire » (I, 9).

3e pers. sing. : « il n'*ouit* pas sans estonnement... » (I, 51).

Futur : « il *orra* » (II, 12).

Conditionnel : « je l'*orrois* volontiers » (II, 31).

Impératif : « *oyons* le conseil que donne le jeune Pline » (I, 40) ; « *oyons* le plus grand » (II, 12).

« *Oyez* en parler Brutus » (II, 31) ; « *oyez* la leur peindre » (III, 9).

Participe présent : *oyant* : « nous avons appris aux dames de rougir *oyant* nommer... » (II, 17).

« Cettuy-cy *m'oyant* louer » (III, 13).

Partic. passé : « Il fut *ouy* » (I, 9) ; « j'ay *ouy* » (I, 25) ; « ils ont *ouy* » (III, 8).

Tressaillir : Présent indicat. : je *tressaux* : « *tressaux-je* » (II, 31).

§ XLI. — 3e conjugaison.

Apparoir : Prés. indicat. : « Tout ce qui est en ce lieu nous

Digitized by Google

appert ou vert, ou jaune », l. II, ch. XII (édit. Naigeon, t. II, p. 371).

Chaloir. Présent indicat. : il *chaut* (forme impersonnelle) : « il ne luy *chaut* » (I, 25) ; « il ne nous *chaut* pas tant... » (III, 9) ; « de quoy il ne leur *chaut* » (III, 10).

Présent subjonct. : qu'il *chaille* : « Si vous ne scavez pas mourir, ne vous *chaille*... » (III, 12).

Choir. Parfait défini : il *cheut* : « I *cheut* sur la teste » (II, 3) ; « les murailles *cheurent* d'elles mesmes » (I, 33).

Participe passé : *cheu* : « mespris auquel il est *cheu* » (II, 7).

Condouloir. Participe : *condolu* : « après s'estre *condolu* à ses privez des maux qu'il voyoit... » (I, 11).

(Se) *douloir*. Présent indic. : il *deut* : « Il nous *deut* » (I, 3) ; « Quand aucune chose me *deult* » (III, 5).

Esmouvoir ou s'*esmouvoir*. Présent indic. : 1re pers. sing. : je m'*esmeus* (forme encore usitée) ;

Ou je m'*esmoie* (forme disparue) : « Je ne m'*esmeus* pas une seule fois l'an... » (III, 2) ; « l'ephore ne s'*esmoie* pas... » (I, 22) ; 3e pers. plur. : ils *esmouvent* : « les exclamations des prescheurs *esmouvent*... » (III, 4).

Futur : il s'*esmouvera* : « l'Orateur s'*esmouvera*... » (III, 4).

Imparf. subj. : « quoy que ses soldats s'en *émeussent* » (I, 45).

Seoir. Présent indic. : ils *siesent* (3e pers. plur.).

« Toutes actions *siesent* et honorent le sage... » (III, 13).

Présent subjonct. : qu'il *siese* : « Il n'est homme à qui il *siese* si mal... » (I, 9).

Souloir. Imparf. indic. : il *souloit*... « Il *souloit* dire... » (I, 14).

Valoir. Présent : je *vauls* (III, 9).

Parf. défini : « Les assiegez n'en *vausirent* pas moins » (I, 34), t. I, p. 234 (Jouaust).

Vouloir. Prés. ind. : je *veuil* (forme archaïque) : « Je *veuil* estre dissout, dirions-nous, et estre avecques J. C. » (II, 12).

Parfait défini : il *voulsit* (I, 20).

Digitized by Google

Présent subj. : que je *vueille :* « Que je *vueille* donner, il me *faut* » (I, 35) ; « il n'est rien pourquoy je *vueille* » (II, 10).

Imparfait subj. : que je *vousisse :* « Personne à qui je *vousisse* compromettre ma peinture » (III, 9) ; qu'elle *voulsist :* « Veut-elle tousjours ce que nous voudrions qu'elle *voulsist* » (I, 20).

Cf. H. Estienne : « qu'*elle voulsit* » (Lang. italianisé, p. 20).

§ XLII. — 4e conjugaison.

Ardre : Participe passé : *arse :* « La ville fut *arse* » (III, 1).

Absoudre : Parf. défini : il *absolut :* « le peuple *absolut* à toute peine Pelopidas » (I, 3).

Boire : Imparf. indic. : « Auguste qui ne *beuvoit*... » (III, 13) ; « peuples... qui *beuvoient* » (I, 32).

Bruire : Présent ind. : « Si les armes *bruyent*... » (II, 12).

Despandre : Participe passé : *despandu :* « J'ay *despandu* quatre cens escus » (III, 9). — Aujourd'hui : j'*ai dépensé*...

Dire : Présent indic. : ils *dient :* « Tout ce qu'ils me *dient,* tout ce qu'ils me font, ce n'est que fard et piperie » (I, 42).

Présent subj. : 1re pers. sing. : que je *die :*

« Il vaut mieux que je *die* comment ce feust » (I, 20) ; « à peu que je *die*... » (I, 25).

3e pers. sing. : « Je me garderay que ma mort *die* » (I, 7) ; « quoy qu'il *die* et escrive... » (III, 13).

3e pers. plur. : qu'ils ou elles *dient* : « Suffit qu'elles *dient* nenny » (II, 3).

Faire : Futur : il *faira* « cet autre monde ne *faira* qu'entrer en lumière » (III, 6) ; « mais à qui *faira* les plus belles courses » (III, 8).

Conditionnel : je *fairois :* « Je le *fairois* » (III, 9) ; « cela ne *fairois-je* pas (ibid.).

Présent subjonc. : que je *face,* qu'ils *facent :*

« Il n'est rien de quoy *je face* moins de profession » (II, 10) ; « estimer que les bestes *facent*... » (II, 12).

Naistre : Participe passé : « j'estoy *nay* (II, 37) ; « je suis *nay* de tous les sens corporels » (III, 13).

Digitized by Google

« Nous ne sommes pas *nez*... » (I, 38); « si nous fussions *nez* » (I, 36).

« Nous sommes *nés* pour agir » (I, 20).

« Le train auquel ils sont *nais* » (I, 49).

« Les nouveaux sont *nays*... » (III, 6).

Predire : Présent indicat. : 2e pers. plur. : vous *predites :* « L'ayse que vous me *predites*... » (Lettre à son père).

Vivre : Parfait défini : 3e pers. sing. : il *vesquit :* « Un Dieu qui *vesquit* » (II, 12).

3e pers. plur. : ils *vesquirent :* « leurs femmes et leurs enfants *vesquirent*... » (II, 6).

RÉSUMÉ.

On peut conclure qu'à part quelques expressions dialectales qui se rencontrent surtout dans les lettres et les notes manuscrites, Montaigne n'a employé le plus souvent que les formes grammaticales usitées dans l'ancienne langue et encore au XVIe siècle, surtout dans la première moitié.

Cf. Palsgrave, Ramus, Pelletier, Pilot, Rabelais, Marot, H. Estienne, etc... (Ouvrages cités à la bibliographie.)

Digitized by Google

TROISIÈME PARTIE

SYNTAXE

Digitized by Google

Digitized by Google

TROISIÈME PARTIE

SYNTAXE

CHAPITRE Ier

SUBSTANTIF

I. SYNTAXE DES NOMS COMMUNE A MONTAIGNE ET A SES CONTEMPORAINS [1].

§ I. — Genre.

Dans l'ancienne langue et encore au XVIe siècle, le genre de *certains* noms n'était pas le même qu'aujourd'hui.

a) Substantifs employés au masculin par tous les auteurs du XVIe siècle et devenus depuis du féminin.

Cymbale. — (grec κύμβαλον). — « J'ay veu, dict Arrius, autrefois un elephant ayant a chascune cuisse *un cymbale* » (II, 12). — Ce subst. a été masc. jusqu'à l'époque de Vaugelas, qui critique ce genre.

[1] Pour cette étude sur la syntaxe j'ai surtout mis à profit :
1° *La syntaxe au XVIe siècle*, par A. Darmesteter ;
2° *Essais sur les archaïsmes de Montaigne*, par F. Glauning, Archives de Harrig, 1872 ;
3° Diez, *Grammaire comparée des langues romanes*, t. III.

Digitized by Google

Dot. — (bas. lat. dotum). — « Pourtant treuve je peu d'avancement a un homme de qui les affaires se portent bien, d'aller chercher une femme qui le charge d'un *grand dot* » (II, 8). — Ce substantif, qui a commencé à être féminin seulement au XVIIe siècle (Ménage) a été masculin, d'après son origine étymologique, dans toute la vieille langue et dans tout le XVIe siècle. (R. Estienne, Des Perriers, d'Aubigné...).

Epigramme. — (grec ἐπίγραμμα). — Il y a *un épigramme* en Martial, qui est des bons... » (II, 25). — Ce substantif, féminin aujourd'hui, a été longtemps masc. ; il est de ce genre chez tous les auteurs du XVIe siècle (Pelletier, Pasquier, H. Estienne, livre des proverbes...) à la fin du XVIe siècle seulement, le genre est devenu incertain.

Saie. — (lat. sagum). — « En nostre eschole un grand garçon ayant *un petit saye,* le donna à l'un de ses compagnons de plus petite taille, et luy osta son saye qui estoit plus grand... » (I, 24). — Ce substantif a été masculin dans *l'ancienne langue,* au XVIe siècle (R. Estienne, Amyot, Rabelais), et encore au XVIIe siècle. Aujourd'hui il est féminin.

Substantifs alors féminins.

Delice. — (lat: delicias.) — « De quoy (traictoit) Aristtipus, au sien des *anciennes delices ?* » (III, 5). — Ce substantif, des deux genres aujourd'hui, a été féminin jusqu'au XVIIe siècle (Commines, Amyot, R. Estienne).

Espace. — (lat. spatium). — « Ils representent l'art des archiers qui, pour arriver au point, vont prenant leur visée *grande espace* audessus de la bute » (III, 10 et I, 36). — Ce substantif féminin dans toute l'ancienne langue, et le plus souvent au XVIe siècle, commence alors a être du masc. (Amyot), puis avec les deux genres à la fin (Nicot) pour devenir absolument du masculin (Palsgrave, R. Estienne).

Minuict. — (mie-nuit) *passim.* — Ce substantif a été féminin dans toute l'ancienne langue, ainsi qu'au XVIe siècle (R. Estienne, Amyot, Monluc...), il est devenu masculin seulement au XVIIe siècle.

Digitized by Google

Poison. — (lat. potionem). — « Cette facilité ne se treuve pas si aysément en un seul, et est plus aysé de le garantir, par bonne institution et bon conseil, de l'impression de *cette poison* (l'éloquence) » (I, 51). — Ce substantif, masculin aujourd'hui, a été féminin, comme le veut l'étymologie, dans toute l'ancienne langue (Commines, Saint Gelais, Satyre Ménippée) et jusqu'au commencement du XVIIe siècle.

b) **Substantifs employés aux deux genres dans l'ancienne langue et surtout au XVIe siècle.**

Affaire. — (a-faire). — « C'est estre au dessus du pois et de la foule de nos *grans et importans affaires* que de nous scavoir... » — Lettre de Montaigne au roi. — « Si quelquefois on m'a poussé au maniement d'*affaires estrangieres* » (III, 10). — « Cettuy cy, des peché avecques lettres secretes de creance..., en faveur de ses affaires *particuliers* » (édit. 1580), *particulieres,* dans toutes les autres éditions (I, 9). — Ce substantif a été employé aux deux genres dans toute l'ancienne langue : *haute afaire* (g. de Coinci. v. Godefroy). Pelletier l'emploie au masc. ; dans Ramus, préf. de gram. fr. p. 1, on lit : *grades affaires.* Dans R. Estienne, dans H. Estienne, il est des deux genres..., etc. Il n'est donc pas étonnant que dans Montaigne on le trouve du masc. et du féminin.

Amour. — (lat. : amorem). — « La *tendre amour* qu'il portoit a sa misérable patrie. » — Lettre au chancelier de l'Hospital, édit. Dezen. T. I, p. 138 et 139. « C'étoit un amour se terminant en amitié » (édit. 1595 et 1802, Naig.) (I, 27), masculin aussi dans l'édit. 1580, ch. 28. « Je voudrois que mon père m'eust resigné cette *passionnée amour* qu'en ses vieux ans il portoit à son mesnage » (III, 9). — Dans l'ancien français, on faisait du féminin tous les substantifs venus de noms latins en *or ;* il est à remarquer, pour *amour,* que dès le commencement du XVIe siècle, ce mot a été employé au masc. et au fémin. par Mont. et par les autres auteurs du temps. — Dans R. Estienne, il est masculin ; féminin dans Pasquier ; masculin dans Passerat (odes), des deux genres dans Amyot ; masc. dans Marg..., etc.

Art. — (artem). — « *Cette tant celebrée art* de deviner » (I, 11). — « Or je dy que, non en la médecine seulement, mais en *plu-*

Digitized by Google

sieurs arts plus certaines, la fortune y a bonne part » (I, 24). — « Souvienne vous de celuy a qui, comme on demandat à quoy faire il se penoit si fort en *un art* qui... » (I, 39). — Ce substantif qu'on trouve dans les plus vieux textes, tantôt féminin, tantôt masc. n'est pas encore fixé pour le genre au XVIe siècle. (Palsgr. le donne fém.; Ramus, masc.; R. Estienne, masc.; dans Amyot, il est des deux genres comme dans Montaigne).

Estude. — (studium). — « C'est *un vain estude* qui veut » (I, 25). — « Oh ! le *vilain et sot estude* d'estudier son argent... » (III, 9). — « Un homme de vacation juridique, mené ces jours passez voir *une estude fournie* de toutes sortes de livres de son mestier... » (I, 16). — « Il faut souvent esveiller l'ame et exercer en *cette belle estude...* » (III, 5). — Malherbe et Chifflet disent qu'*étude* est fém. quand il désigne le lieu où l'on étudie, et masc. pour marquer l'action d'étudier. — Montaigne s'est le plus souvent conformé à cette règle ; cependant, on voit, d'après le dernier exemple qu'il s'en est écarté parfois, comme les auteurs, ses contemporains. En effet, *étude* généralement masculin, est cependant féminin dans Palsgrave, R. Estienne, et des deux genres dans Amyot.

Mensonge. — « Si, comme la vérité, le *mensonge* n'avoit qu'un visage, nous serions en meilleurs termes... » (I, 9). — « La vérité et le *mensonge* ont leurs visages conformes... » (III, 2). » — « Selon votre beau entendement, vous avez estably les limites de la vérité et de *la mensonge...* » (I, 27).

« Nous avons pour nostre part l'inconstance,... *la mensonge,* la desloyauté... » (II, 12). — Ce substantif, presque toujours féminin dans l'ancienne langue, est des deux genres dès le commencement du XVIe siècle. Palsgrave le fait masculin ; dans H. Estienne, il est masculin (Proverbes) ; dans Rabelais, il est féminin. — Ça n'est que bien plus tard que le masculin a fini par l'emporter complètement.

Tige. (tibiam). — « ... pour servir de saignée à leur république,... estausser (escourter) et esclaircir le branchage de *ce tige* foisonnant en trop de gaillardise » (II, 23). « Or il faut proceder au rebours du roseau qui produict une *longue tige* et droicte de la premiere venue... » (III, 10). — Ce substantif, féminin dans l'ancienne langue (Ch. de Rol., Jehan de Meung), a été em-

Digitized by Google

ployé tantôt au masculin, tantôt au féminin, par les auteurs du XVIe siècle. (Rabelais le fait masculin, ainsi que Pasquier...); il est féminin dans R. Estienne, dans du Bellay; dans les *Essais*, il est, on le voit, des deux genres.

§ II. — Nombre.

Arrhe, qui n'est plus employé qu'au pluriel, est des deux genres aux XIIIe, XIVe, XVe, XVIe siècle, et du singulier : « l'*arrhe* évident de sa force » (I, 57); édit. Naigeon (I, 407).

Metamorphose. — Singulier. « Le premier goust que j'eus aux livres, il me vint du plaisir des fables de *la Metamorphose* d'Ovide. » (I, 25). — Aujourd'hui, d'après le titre latin même de l'ouvrage, nous n'employons plus que le pluriel pour désigner le livre intitulé : *les Métamorphoses d'Ovide;* au XVIe siècle, Montaigne et ses contemporains se sont servis du singulier (Marot, Pasquier...). — Rabelais a dit : les *métamorphoses* d'Ovide (Prologue).

§ III. — Noms propres.

Montaigne met au pluriel les noms propres, quand ils désignent non une personne, mais une famille d'individus; c'est la règle en usage aujourd'hui : « Il semble y avoir en la genealogie des princes certains noms fatalement affectez : comme des *Ptolemees* à ceux d'Egypte, de *Henris* en Angleterre, *Charles* en France, *Baudoins* en Flandres... » (I, 46). — « En la premiere troupe qui fut des *Guillaumes* » (ibid.).

§ IV. — Noms abstraits.

Parfois les noms abstraits sont mis au pluriel, contrairement à l'usage : « L'une des *plus grandes sagesses* en l'art militaire, c'est de ne pousser son ennemi au desespoir » (I, 47).

§ V. — Substantifs qui ne sont pas du même genre dans toutes les éditions des *Essais*.

Paroi (lat. : parietem); masculin : « Il alla froisser sa teste

Digitized by Google

contre *un paroy* et s'y tua » (II, 32); édit. 1588, addition à l'édit. 1580; — féminin : « il alla froisser sa teste contre *une paroy,* et s'y tua » (édit. 1595); idem, édit. 1802. — Ce substantif était masculin chez un certain nombre d'écrivains du XVIe siècle : Rabelais, Yver, de Beze; féminin chez les autres.

Soupçon (lat. : suspicionem); féminin : « qui faict que nous le voyons se troubler si esperduement *aux plus legieres soubçons* qu'il prent... »; (édit. 1588; II, 1; addition à l'édit. 1580); — masculin : « *aux plus legers soupçons* » (1595); *aux plus legers souspeçons* (1802). Au contraire : « taster *ma souspeçon* (édit. 1802; III, 12; t. IV, p. 227); « *mon soupçon* » (1595), addit. à 1588. — Ce substantif était généralement féminin dans l'ancienne langue et au XVIe siècle. Quant aux substantifs : *augure, encre, portefaix,* ils sont dans les éditions de 1588, de 1595, de 1802, du genre qu'on leur donne aujourd'hui : *augure* (masculin) (III, 4); *encre* (féminin) (III, 12); *portefaix* (masculin) (II, 2).

II. SYNTAXE PARTICULIÈRE A MONTAIGNE POUR LE GENRE ET LE NOMBRE DES SUBSTANTIFS[1].

Montaigne s'écarte de l'usage de son siècle pour les substantifs suivants :

§ VI. Il fait toujours du masculin :

Foudre. — (lat. : fulgur). « Car quelle raison y a-il, qu'Æsculapius leur patron ait esté frappé *du foudre*... » (II, 37). — Ce substantif, masculin dans l'ancienne langue, commence à être des deux genres au XVIe siècle. (R. Estienne, fém.; Ronsard, mascul.; Amyot, fém...). Montaigne ne l'emploie qu'au masculin.

Fourmi. — (lat. : formica). « Il vid, dit Cleantes, des *fourmis* partir de leur fourmiliere, portant le corps d'un *fourmis* mort vers une autre fourmiliere » (II, 12). — Ce substantif, masculin dans toute l'ancienne langue, a commencé à être employé au XVIe siècle, tantôt au féminin, tantôt au masculin... (Palsgrave le donne féminin; dans R. Estienne, il est masculin; dans Amyot, il est féminin). Montaigne le fait seulement masculin, et, dans les

[1] Ou seulement à quelques-uns de ses contemporains.

Digitized by Google

éditions de 1580 et 1595, ce mot est écrit avec une *s*, suivant la règle qui attribue cette lettre au nominatif singulier masculin.

Meslange. — « Ce *meslange* de biens..., cela detrampe merveilleusement... » (I, 27). — C'est je ne scay quelle quintessence de tout ce *meslange*... » (I, 27). — « Il y a *un si perpetuel et universel meslange* des ceremonies » (III, 8). — Ce substantif, féminin chez presque tous les auteurs du XVIe siècle (R. Estienne, Pasquier, Amyot...), commence cependant à être employé au masculin (Du Bartas...); c'est ce dernier genre que lui donne Montaigne, bien que Nicot dise qu'il n'est masculin qu'en poésie.

Navire. — (bas. lat. : navirium), (lat. : navis). — « La baleine le suit, se laissant mener et tourner aussi facilement que le timon faict tourner *le navire* » (II, 12; édit. 1580); féminin dans les éditions 1595 et 1802. — « Thrasilaus, se faisait a croire que *tous les navires* qui relaschoint du port de Pyrée... travailloint pour son service... » (II, 12). — Masculin dans toutes les éditions. — « Comme celui qui peint les mers..., et y faict promener le modele d'*un navire* en toute seurté » (III, 13); féminin, édit. 1802. — « Quelquefois on y promene *un grand navire*... » (III, 6). — Masculin dans toutes les éditions. — De là, on peut conclure que Montaigne lui-même a fait *navire* du masculin, malgré l'hésitation qui existait encore sur le genre de ce substantif. En effet, *navire*, que Commines emploie du masculin (XVe siècle), semble avoir été surtout féminin au XVIe siècle, comme dans les époques précédentes (R. Estienne, H. Estienne, Ronsard, Amyot...). Et même H. Estienne se scandalise de ce que l'on commence à employer ce mot au masculin, genre que cependant Montaigne semble préférer.

Patenostre. — (lat. : pater-noster). — « Je voudroy que ce soit *le seul patenostre* que les Chrestiens y emploiassent » (I, 56). — Ce substantif, qui a été employé dès l'origine au féminin (XIIIe siècle, miracles sainct Loys, et au XVIe siècle, Rabelais, de Serres...), est du masculin dans Montaigne, qui seul lui a donné ce genre, sans doute parce que l'on dit un *pater*.

Rencontre. — (re et encontre). — « Le principal effort *du rencontre* fut en cet endroit » (I, 41). — « En nostre ancienne Aqui-

Digitized by Google

taine des Guillaumes, d'ou l'on dict que le nom de Guienne est venu par *un froid rencontre...* » (I, 46). — « L'homme peut reconnoistre, qu'il doit a la fortune et *au rencontre* la verite qu'il descouvre luy seul... » (II, 12). — « Un prince n'est pas a croire, quand il se vante de sa constance à attendre *le rencontre* de l'ennemy pour le service de sa gloire... » (III, 13). — « En l'*une des rencontres* de Germanicus contre les Allemans... » (I, 18). — C'est le seul passage où Montaigne ait employé ce substantif au féminin, et encore ce passage se trouve-t-il pour la première fois dans l'édition de 1588 : l'auteur semble avoir répondu d'avance aux reproches de Pasquier qui, à Blois, en octobre 1588, le blâmait d'employer *rencontre* au masculin, contrairement à l'usage reçu. En effet, ce substantif, masculin dans Froissard, est généralement féminin au XVIe siècle. (Pasquier, H. Estienne, Rabelais, Amyot).

Vuidange. — « Vous voyez souvent des hommes sains... faire *un grand vuidange* d'excrements sans besoing aucun precedent... » (II, 37). — « Quand d'une douleur extreme je viens, par le *vuidange* de ma pierre, à recouvrer comme d'un esclair la belle lumière de la santé... » (III, 13). — Ce substantif, masculin avant le XVIe siècle, a commencé à être féminin dès la première moitié de ce siècle (Palsgrave le fait féminin, ainsi que Calvin, Carloix, Paré...). Montaigne le fait partout masculin, comme dans l'ancienne langue.

§ VII. Il fait du féminin :

Desdicte. — (dedit part. de dédire). — « Le repentir n'est qu'*une desdicte* de nostre volonté, et opposition de nos fantaisies... » (III, 2). — Ce substantif participial semble avoir été au masculin dès l'origine (XIVe siècle, traité d'alch., Commines...) et est resté masculin ; Montaigne seul l'a employé au féminin, peut-être par suite d'un usage provincial.

Erreur. — (lat. : errorem). — « Je trouve qu'on s'amuse ordinairement a chastier aux enfants des *erreurs innocentes* » (I, 9). — Ce substantif, masculin et féminin dans l'ancienne langue, est des deux genres dans Palsgrave, mais plus généralement du masculin au XVIe siècle (Calvin, Rabelais, Amyot...) ; Montaigne le fait du féminin.

Digitized by Google

Image. — (lat. : imaginem). — « Je fay grand doubte que Phidias... aimat autant la conservation et duree de ses enfants naturels comme il feroit d'*une image excellente* qu'avec long travail et estude il auroit parfaicte selon l'art » (II, 8) (féminin dans toutes les éditions). — « Communement elle (l'avarice) attrape plus promptement les richesses, masquée d'*une image* de libéralité » (III, 10). — Masculin dans l'édition de 1595 et celles qui furent données d'après elle seulement. — Ce substantif, d'un genre incertain dans l'ancienne langue, commence à être surtout du féminin au XVIe siècle, principalement en prose ; Palsgrave dit même que le masculin est une exception ; on le trouve du masculin dans Marot, Jodelle, mais il est féminin dans Ramus, R. Estienne, Amyot...). Quant à Montaigne, les exemples précédents font voir qu'il l'a fait du féminin ; le masculin, dans une édition, ne peut être qu'une erreur de copiste.

Mexique. — « Le roy de la Mexique changeoit quatre fois par jour d'accoustrement... » (I, 35).

Ombrelle. — (Umbella, lat.). — « *Les ombrelles* de quoy, depuis les anciens Romains, l'Italie se sert, chargent plus les bras qu'*ils* en deschargent la teste » (III, 9). Subst. aujourd'hui fém.

Ongle. — (lat. : ungula). — Je me travaillois d'entrouvrir mon pourpoint à *belles ongles* (car j'etoy desarmé) » (II, 6). — « J'ay peu me mesler des charges publiques, sans me despartir de moy, de la largeur d'*une ongle*) » (III, 10). — Ce substantif, d'un genre incertain dans l'ancienne langue, est souvent fém. au XVIe siècle (Paré, du Bellay, Sully...) (il est aussi du masc. dans Paré...). Dans Montaigne, il est toujours fém. ; une seule édition, celle de 1595, le donne masc. dans le 1er exemple cité. Aujourd'hui il est encore de ce genre dans l'Angoumoisin.

Trafique. — (Vient de l'italien traffico, au XVe s.). — « Thalès, ayant pour ce coup ravalé son sçavoir au service du proffit et du gaing, dressa *une trafique*... » (I, 24). — « ... Un autre gentilhomme venant après à estre maistre de ses biens, delibéré d'abandonner (*ce trafique* édit. 1580)... *cette trafique* (dans toutes les autres éditions), il ne se pouvoit garder pourtant de... » (II, 8). — « Si je cherchois à m'enrichir, cette voye me sembleroit trop longue : j'eusse servy les roys, *trafique plus fertile que toute autre* »

Digitized by Google

(III, 9). — Dans une seule édition et dans un seul exemple, *trafique* est du masc. chez Montaigne : ce qui semble prouver que cet auteur faisait fém. ce substantif qui est d'un genre douteux chez la plupart des auteurs du XVIe s. (Palsgrave le donne masc.; Pelletier fém., ainsi que R. Estienne et H. Estienne ; il est des deux genres dans Pasquier ; enfin dans Amyot il est masc.

§ VIII. Il emploie aux deux genres :

Debte. — (lat. debitum). — *Masculin :* — « Il y avoit danger qu'un marchant luy fist mettre la main sur le collet, a cause d'*un vieux debte* » (I, 14). — « Ce doibt estre a plus legitime titre que celuy dequoy je parle, auquel la loy de cette miserable guerre m'engage, et non d'*un si gros debte* comme celuy de ma totale conservation... » (III, IX). — *Féminin :* — Il n'est point de *debte estrangere* qui apporte plus de ruyne aux maisons... » (II, 8). — Il n'est point *de debte estrangier* qui... (édit. 1595). — « J'avois quelque devoir d'amitié, prenant cette occasion de leur faute a autant d'acquit et descharge de *ma debte* » (III, 9). — Ce substantif est fém. chez tous les bons auteurs du XVIe s. (Palsgrave, R. Estienne, Amyot). Quoi qu'il en soit, Montaigne ne mérite qu'en partie le reproche que lui adresse, à propos du genre de ce subst., Pasquier qui dit, dans sa lettre à M. de Pelgé : « *Je lui montrai* (lors des états de Blois, 1588) *plusieurs manieres de parler familieres non aux Français, ains seulement aux Gascons, un debte.* » — En effet, d'après les exemples cités ci-dessus, on voit que *debte* se trouve des deux genres dans les *Essais.*

Honneur. — (lat. : honorem). — « Talva, qui mourut en Corsegue, lisant des nouveles *des honneurs* que le senat de Rome luy avoit *decernez*... » (I, II). — (Masc. dans toutes les éditions). — « Il ne voulut que permettre seulement aus gentilsfemmes de sortir *leur honneur sauve*... » (I, 1). — (Fém. dans toutes les éditions.) Ce subst., qui était fémin. dans l'ancienne langue (Joinville, Froissard) est des deux genres dans Palsgrave, mais commence à être surtout du masc. à partir de R. Estienne, Rabelais ; comme on le voit, le genre est encore incertain dans Montaigne.

Guide. — (Origine italienne). — « N'est-ce pas sotise de me laisser tant de fois piper a *un mesme guide*... » (II, 12). — « Nature est *un doux guide,* mais non pas plus doux que prudent et

Digitized by Google

juste » (III, 13). — « Ils sont capables de servir d'acheminement et de *premiere guide* a un aprentis » (II, 12). — Ce substantif fém. dans presque tous les auteurs du XVIe s. (R. Estienne, du Bellay, Amyot, Montluc, Lemaire des Belges...), est des deux genres dans Montaigne et plutôt du masculin, d'après les exemples cités.

III. EMPLOI DU SUBSTANTIF.

Au XVIe siècle, l'usage admettait, pour l'emploi du substantif, certaines règles qui, tenant surtout à la syntaxe latine, sont tombées en désuétude, ou ne sont plus que des exceptions aujourd'hui.

§ IX. Souvent le substantif régime était uni au mot régisseur sans aucune préposition : Tantôt c'est la préposition *de* qui n'est pas exprimée; cette construction, rare aujourd'hui, se rencontre soit avec les noms de personnes, soit avec les noms de pays, de fleuves, etc...; elle était d'un usage fréquent dans l'ancienne langue et encore au XVIe s. (Marot : *le fleuve Loire.* — Satyre Menippée : *aux pieds Nostre Dame* de soubsterre...); Montaigne se conforme généralement à la coutume reçue : « Ce grand sainct Augustin tesmoigne avoir veu sur *les reliques sainct Gervais et Protais,* à Milan, un enfant aveugle recouvrer la vüe » (I, 26). — « Le roy Robert... s'estant desrobé pour aller à Orléans solemnizer *la feste sainct Aignan* (édit. 1580 : *de sainct Aignan*)... » (I, 33). « *L'ordre sainct michel,* qui a esté si longtemps en honneur parmi nous... » (II, 7). — Cette ellipse est rare aujourd'hui.

Tantôt c'est la préposition *à :* « par les bons effects de quoy, si *Dieu plaist,* il se ressentira. *Essais* (II, 8). — Cette locution se trouve aussi dans Rabelais.

§ X. Quelquefois les régimes sont unis aux substantifs qu'ils déterminent par la préposition *à* et non par *de :* — « Les vieillards sont pères *a* tous les autres... » (I, 30). — « Nicanor, ayant envoyé ses satellites pour saisir le bon Razias, surnommé, pour l'honneur de sa vertu, le *pere aux Juifs*... » (II, 3).

« Comme faisoient aux chiens les Espaignols a la nouvelle conqueste des Indes, auxquels ils payoient solde et faisoient *partage au butin*... » (II, 12). Comme on le voit par ces exemples, et les exemples sont fréquents dans Montaigne, c'était surtout pour in-

Digitized by Google

d iquer la possession, qu'on se servait dans l'ancienne langue de la préposition *à* avec les substantifs. Ainsi Joinville a dit : « La fille *à* Sejanus (t. III, p. 248). « La fille *a* la veuve femme » ; et Marot : « la mère *au* berger ». Ronsard : « les Harpies, chiens *à* Jupin ». — Cette construction persiste dans le français vulgaire : chape *à* l'évêque.

§ XI. Enfin, il existe certaines constructions où le substantif paraît être le régime d'une préposition sous-entendue : « D'aultres hommes, *un autre bout du monde,* a la Chine, en jouissoient mille ans auparavant » (III, 6). — De même, dans Ronsard : « couronné *la teste* d'une branche..., tu nous diras... ». Amyot et H. Estienne donnent les mêmes constructions.

Digitized by Google

CHAPITRE II

ARTICLE

Dans l'ancienne langue, et encore au XVIe siècle, on n'observait pas, pour l'article, les règles adoptées aujourd'hui par l'usage, de là des variations et des différences que l'on rencontre dans Montaigne et dans les écrivains de son temps.

§ I. Au XVIe siècle, mais surtout dans la première moitié, l'article *le, la, les,* n'est pas exprimé devant les noms propres de pays, de fleuves, de rivières, etc.[1], tandis qu'à la fin, on le rencontre généralement devant ces substantifs. Montaigne n'a pas de règle fixe à cet égard ; tantôt il omet, tantôt il emploie l'article. « Avant luy (Charondas) les lois *de Grece* punissoient à mort ceus qui s'en estoient fuis d'une bataille... » (I, 15). — « Les rois de cette contrée la,... s'estoient estendus dans la terre ferme si avant qu'ils tenoient de la largeur *d'Afrique* jusques en Egypte... » (I, 30). — « Quant à la pompe et magnificence..., ni *Grece,* ni *Rome,* ni *Ægypte* ne peut, soit en utilité, difficulté comparer aucun de ses ouvrages... » (III, 6). — « Pour cet effect, traversèrent les Espaignes, la Gaule, l'Italie, jusques *en Grece*... » (I, 30). — « A quoi le convioit et sa noblesse, et ses grandes richesses, et l'air *de l'Italie*... » (I, 40).

Toutefois peut-on voir, par les exemples cités, que l'omission n'a lieu le plus souvent que quand le nom propre est régime déter-

[1] Voir : Marot, Rabelais, Ronsard, Jodelle...

Digitized by Google

minatif d'un autre substantif; omission qui a encore lieu dans bien des cas aujourd'hui.

§ II. Contrairement à la règle usitée aujourd'hui, le XVIe siècle n'exprime pas l'article déterminé *le, la,* indéterminé : *un, une,* devant certains noms communs, même quand ces noms sont complétés, soit par un adjectif qualificatif, soit par une proposition qualificative [1], Montaigne suit l'usage reçu.

a) Devant *homme :* « Est-il *homme* en nostre siecle si impudent, qui pense leur estre comparable... » (I, 26). — « Si je trouvoy *homme* digne d'une telle alliance... » (I, 27). — « Aux Sarmates qui n'ont loy de coucher avec *homme,* que de leurs mains, elles n'en aient tué un autre en guerre... » (III, 5). — « Antisthenes commanda a ses enfants... de ne scavoir jamais gré ni grace a *homme* qui les louast » (III, 8).

b) Devant *gent :* « C'est un plaisir fade et nuisible, d'avoir affaire à *gents* qui nous admirent et facent place. » (III, 8).

c) Devant *chose :* « Ils ne font rien qui vaille, ny de prendre terme a *chose* si pressante, ny de... » (I, 7). — « C'est dire *chose* fausse, mais qu'on a prins pour vraie » (I, 9). — « Cependant s'empescher du pensement de *chose* si esloignée, ce seroit folie...» (I, 19). — Est-ce raison de craindre si longtemps *chose* de si brief temps ? » (id.). — « Pour endormir les peuples estonnez et transis de *chose* si estrange » (III, 6).

Dans les exemples ci-dessus, c'est l'article indéfini : *un, une* (pluriel : *des*) qui est sous-entendu; la raison semble être que les substantifs : *homme, gents, chose,* tiennent, dans ce cas, la place d'un pronom indéfini et signifient une personne ou une chose au plus haut degré de l'indéfini.

d) Devans *lieu* et *temps,* pris dans un sens général, précédés de *en* et suivi d'un complément :

« Si ce bruit esclatant d'une harquebusade vient à me frapper les aureilles a l'improuveu, *en lieu* où je ne le deusse pas attendre... » (I, 12). — « La liste vient en sursaut à se présenter, *en lieu* où à l'adventure nous l'esperions de moins... » (II, 11). —

[1] Voir : Marg, Desportes, Desperriers, Rabelais, Amyot...

Digitized by Google

« Sa capacité est *en lieu* d'où il l'emprunte, et non en luy » (III, 2).

« Qu'elle ne seroit venue *en temps* que j'en peusse jouyr » (III, 10).

« ...le mouvement qui se sent *en temps* calme » (III, 6).

e) Très souvent devant *fortune, nature*. — Dans l'ancienne langue française, comme dans les autres idiomes romans, ces deux substantifs étaient pour ainsi dire personnifiés et employés avec un léger sous-entendu de personnalité allégorique ; aussi se passaient-ils généralement de l'article défini.

Au XVIe siècle l'indécision règne ici comme ailleurs. Pelletier, H. Estienne, Amyot... l'omettent souvent devant ces deux noms. — Dans Montaigne, l'omission de l'article défini semble être plus fréquente surtout quand *fortune* et *nature* sont pris dans le sens abstrait ; les exemples sont plus fréquents pour le mot *nature*.

On trouve sans l'article : « Quelque beau visage que *fortune* leur face... » (I, 18). — « Pour l'accez que *fortune* m'a donné aux chefs de divers partis... » (I, 20). — « Ayant toujours essayé le faux visage de *fortune*... » (II, 3). — « Certes *fortune* y a la principale part... » (III, 1). — « *Fortune* les met trop bas » (III, 9). — « *Nature* mesme nous preste la main... » (I, 19). — « La voix que *nature* luy avoit refusée... » (I, 20). — « Je laisse faire *nature* » (I, 23). — « Et nous laisse abondamment tous ceux que veut *nature*... » (I, 25). — « Il faut juger avec plus de révérence de cette infinie puissance de *nature*... » (I, 26). — « Il n'y a rien a quoy il semble que *nature* nous aye plus acheminez qu'à la société... » (I, 27).

On rencontre avec l'article : « *La fortune* montre bien encores plus évidemment la part qu'elle a en tous ces ouvrages... » (I, 23). — « S'abandonnant et se remettant a la garde des dieux et de *la fortune*... » (id.). — « C'est beaucoup si *la fortune* y arrive une fois en trois siècles... » (I, 27).

« Qui se doit principalement à *la nature* » (III, 5) ; contre *la nature* (idem).

§ III. Rabelais et ses contemporains omettent généralement l'article devant les substantifs abstraits ; Montaigne semble ici se rapprocher bien plus de l'usage moderne ; le plus souvent il em-

Digitized by Google

ploie l'article, si ce n'est dans quelques cas ; parfois même il confond l'usage du vieux français avec la règle plus moderne. — Nous attribuons à *simplesse et ignorance* la facilité de croire et de se laisser persuader... (I, 26). — « Le nœud qui me tient par la loy d'*honnesteté*... » (III, 9). — « Selon que je m'entends en la science *du bienfaict et de reconnaissance* » (III, 9).

§ IV. Les noms collectifs, comme *chrestienté, noblesse, medecine,* ainsi que les substantifs *part* ou *partie,* pris dans le sens collectif et précédés d'un qualificatif (comme *bonne,* dans *bonne part*...), sont le plus souvent employés sans article : — « La forme et seule et essentielle de *noblesse,* en France, c'est la vacation militaire... » (II, 7). « En tous les grands Etats, soit de *chrestienté,* soit d'ailleurs... » (III, 9). — « Tous les princes de *chrestienté*... » (I, 9). — « Fourrager *bonne partie* de la ville . » (I, 6). — « J'ay passé *partie* de ma vie... » (III, 3).

Par contre, on trouve : « du plus grand roy de *la chrestienté* » (I, 18). — Montaigne supprime parfois aussi l'article devant : *somme, nombre, quantité.* — « Il a gagné *bonne somme* d'argent... » (I, 24).

§ V. Nous avons un certain nombre d'expressions, telles que : *avoir faim, avoir soif, avoir pitié*..., dans lesquelles le substantif soit abstrait, soit concret, s'unit au verbe pour former une seule idée, et cela sans le secours de l'article. — Montaigne, comme ses contemporains, emploie un bien plus grand nombre de ces locutions que l'on pourrait appeler verbales. En voici plusieurs, dont quelques-unes sont inusitées aujourd'hui : « *entreprendre guerre, faire treve, trouver résistance, donner réputation, gagner nom, donner avantage, se donner loy, donner cause, donner loisir, faire profit, faire recit, trouver issue, souffrir mort, prendre voye, tourner teste.* »

§ VI. La langue actuelle n'a plus que quelques tournures archaïques, telles que : c'est *grand dommage,* c'est *chose fâcheuse,* dans lesquelles l'article est omis. Dans Montaigne, comme dans le vieux français et chez les auteurs du XVIe siècle (Calvin, du Bellay, Amyot...), l'article indéfini est omis devant un substantif déterminé par des adjectifs ou des compléments : « et a toujours esté *conseil hasardeux*... » (I, 6). — « Et nous est *grand benefice* que cette esjouissance naturelle... » (III, 2). — « L'occupation est a

Digitized by Google

certaine maniere de gens, marque de suffisance et de dignité... » (III, 10).

De même, contrairement à l'usage moderne, si le sujet est le pronom démonstratif neutre *ce,* Montaigne omet souvent l'article devant le substantif : « C'est *temoignage* de crudité et indigestion... » (I, 25). — « Ce ne seroit plus *recepte* salutaire... » (I, 29)

Cf. Calvin, du Bellay, Amyot...

Cependant il emploie quelquefois l'article : « C'est *une hardiesse* dangereuse » (I, 26). — « C'est *une humeur* bien ordonnée... » (III, 5). — « C'est *un commerce* qui... » (ibid.).

§ VII. Quand le substantif contient quelque idée de sens partitif, Montaigne, comme les auteurs anciens et encore ses contemporains, surtout Rabelais, n'exprime pas toujours l'article indéfini devant ces substantifs, quel que soit le rôle qu'ils jouent dans la phrase. En voici des exemples :

a) Substantif sujet : — « *gens* qui l'ont veu, l'ont escrit et me l'ont juré... » (I, 47) ; « d'où naissent ordinairement *matieres d'alienation...* » (III, 10).

b) Substantif attribut : « Le silence et la modestie sont *qualitez tres commodes* à la conversation... » (I, 25). — « Nous sommes quasi partout *iniques juges* de leurs actions... » (III, 5). — « Les paroles que j'exprime sont *parolles de despit...* » (III, 9).

Cf. Pasquier, Amyot.

Dans ce cas, le neutre *ce* fait souvent fonction de sujet : « *ce sont abus* » (I, 25) ; « *ce sont dangereux exemples* .. » (III, 1) ; « *ce sont amusoires de quoy...* » (III, 2).

§ VIII. De même l'article indéfini est souvent omis, dans Montaigne, devant le substantif :

a) Régime du nom : « fille *de beauté* excellente... » (III, 4). — « Des exemples *de lustre* plus vulgaire » (III, 5).

Cf. Calvin, Amyot...

b) Régime direct d'un verbe : « L'artifice de composer *syllogismes...* » (I, 25). — « L'achat donne *titre* au diamant... » (I, 50). — « Je n'y attache *longues suittes* et *propositions...* » (III, 1).

Cf. Calvin, Amyot...

Digitized by Google

c) Régime indirect d'un verbe : « L'estude qui devoit estre employée *a choses* plus necessaires et utiles... » (I, 39). — « Resignons cette commission *a gens* plus obeissans... » (III, 1). — « Ma fortune ne les a pas dressés (mes opinions) *a si puissantes et eslevées conditions*... » (III, 11).

d) Régime d'une préposition : « Choses peu vray semblables, tesmoignees *par gens dignes* de foy... » (I, 26). — « Agitées *par vains accidens*... » (III, 4). — « Se faire valloir et paroistre *par despences excessives*... » (III, 6). — « *Sous feintes parolles*... » (III, 1).

Cf. Amyot, Palissy...

§ IX. Dans les phrases négatives, l'article est très souvent omis comme dans le vieux français : « N'y a-il *chemin* qui n'aye son issue... » (I, 22). — « Le surnom de magister n'avoit guère plus *honorable signification*... » (I, 24). — « Moy, qui n'apprins jamais *langue* que par routine... » (I, 48).

Cf. Monluc et encore Corneille au XVIIe siècle.

Voir Diez, Syntaxe, p. 31 et 32.

§ X. Mais, comme chez les autres auteurs du temps, dans Montaigne, il y a parfois fluctuation entre l'usage des temps passés et les règles qui seront bientôt observées, et cela dans une même phrase : « Les soldats ne boivent que *de l'eau,* et ne mangent que *riz et de la chair sallée*... » (I, 48). — « Tages demi dieu d'*un visage enfantin,* mais *de senile prudence* » (I, 11). — « Qu'il quittoit la gloire d'*un bon médecin* pour acquerir celle de *mauvais pcete*... » (I, 16).

§ XI. *a)* Par contre, le substantif employé comme régime partitif prend souvent l'article, surtout dans quelques locutions consacrées : « Manger *du pain* » et autres locutions analogues : « Au lieu *du pain,* ils usent d'une certaine matière blanche... » (I, 30).

Cf. Amyot, Cœffeteau.

b) Si le substantif est déterminé d'une manière plus précise par l'adjectif qui le précède, il admet aussi l'article qui a été supprimé par le XVIIe siècle. — « J'entends que les Valachi... font *des extremes diligences*... » (II, 22). — « Il s'en fust faict *des bons hommes* de menage » (III, 8). — « Celuy qui faisoit esgorger *des*

Digitized by Google

petits enfants... » (III, 9). — « Je scay qu'il s'est trouvé *des simples païsans* s'estre laissez grillés là plante des pieds... » (II, 32).

Cf. Amyot, des Perriers.

§ XII. Quand plusieurs substantifs déterminés se suivent, l'article n'est, le plus souvent, exprimé que devant le premier des deux substantifs coordonnés, bien qu'ils soient de genre et de nombre différents : « On l'abandonne à *la colere et humeur* melancholique d'un maistre... » (I, 25). — « Singulier soin de *l'honneteté et decence* de sa personne... » (II, 1). — « Au *partage et société* de nos biens... » (II, 8). — « Cependant qu'il se contente de *l'espargne et chicheté* de sa table » (II, 8).

Cf. Sat. Ménippée : « Pour ravaller *l'orgueil et insolence* des Seize » ; de même Amyot, Pasquier.

§ XIII. Dans le vieux français et les autres dialectes romans, on ne mettait pas l'article devant le superlatif ; il y a hésitation dans les *Essais,* comme dans tout le XVIe siècle, entre l'usage suivi jusqu'alors et la règle moderne.

a) L'article n'est pas toujours exprimé devant le superlatif :

« Qui servent aux *choses plus communes*... » (I, 20). — « Nous verifions les choses *plus vray-semblables*... » (II, 12). — « Sa beauté *plus attrayante*... » (III, 2). — Par contre, on lit : « Des parties du corps les *plus cheres*... » (II, 6).

Cf. Monluc : « Estre mise au *rang plus honorable* où ! ». — Rabelais : « C'est la beste du monde *plus philosophe* ». Prologue, édition Jannet. — « L'enfant cruel de sa main *la plus forte.* » Du Bellay.

b) Si plusieurs substantifs se suivent, l'article ne se trouve que devant le premier, ainsi que *plus.* — « Je prens a me servir de celle qui est *la plus rare et memorable*... » (I, 20). — « Le *plus contemplatif et prudent homme*... » (III, 5). — « *La plus noble, utile et plaisante* de toutes ses fonctions » (ibid.).

Cf. Rabelais, Amyot.

§ XIV. L'article indéfini est très souvent uni à un possessif : « *un mien* portraict chauve et grisonnant » (I, 25). — « C'est *un sien* rare privilege de nous faire durer jusques là... » (I, 56).

Cf. Rabelais, Amyot.

Digitized by Google

§ XV. L'article est souvent omis, au contraire, devant les substantifs précédés de : *même, autre, tout.*

a) Mesme : « J'en vois par tout d'affligez de *mesme nature* de mal... » (III, 13).

b) Autre : « Et crains pour elle (Paris) autant certes, que pour *autre pièce* de cet Estat » (III, 5). — « Avoit *autre opinion* que la mienne... » (III, 2). — « Regarde si vostre action ou vostre parole peut avoir *autre interpretation*... » (III, 10).

c) Tout : « Nous devons la subjection et obeïssance *a tous Rois*... » (I, 3). — « Comme on leur cede *tous avantages* d'honneur » (III, 7). — « Une vie, que *tous accidens* humains regardent... » (III, 13). — « Comme nous voyons en *toutes autres religions*... » (III, 10).

Cf. Rabelais, Calvin, Amyot...

§ XVI. Il arrive parfois, comme dans le vieux français, que l'article est supprimé quand il se trouve en contact avec des adverbes de comparaison : *comme, autant*... — « Ils manieront cette maniere, *comme gens* qui ont peur » (III, 5). — « La presse des plats et des services me deplaist, autant qu'*autre presse* » (III, 13). — Voir Diez (synt. p. 32).

Cf. Marot, Malherbe.

§ XVII. Quand *assez* est dans l'intérieur de la phrase, Montaigne n'emploie pas l'article devant le substantif ; au contraire, il se sert de l'article, s'il place *assez* à la fin de la proposition : — « des coqs il se fait des chappons *assez* » (II, 11). — « Nature luy a donné *assez* de matiere sienne, pour son utilité, et des sujects propres *assez*, où inventer et juger... » (III, 3).

§ XVIII. Montaigne, comme Rabelais, fait un usage très fréquent de l'article défini devant : *on*, aussi bien avant qu'après le verbe. — « Voila comme *l'on* en faict » (III, 4). — « Que va *lon* devinant » (III, 5). — « Et a *lon* raison d'accuser » (III, 6). — « A l'aventure les estime *lon*... » (III, 8). — « Et le laisse *lon*... » (I, 22).

En résumé, on voit que Montaigne suit presque toujours l'usage ; rarement il s'en écarte, comme on l'a vu au § III.

Digitized by Google

CHAPITRE III

ADJECTIFS — PRONOMS

I. ACCORD DES ADJECTIFS.

§ I. A part quelques exceptions, *grand* suit la règle des adjectifs qui, d'après l'étymologie, n'ont qu'une seule terminaison dans l'ancien français; comme la plupart de ses contemporains, Montaigne écrit *grand* devant les noms masculins, comme devant les noms féminins. — « J'en scay qui... se sont mis en *grand* peine » (I, 25). — « Ceux qui eurent l'advantage... faisant *grand* feste... » (I, 31). — « Les lois m'ont osté de *grand* peine » (III, 3).

De même : Palsgrave : « Ceste *grand* chaleur ». — J. Pelletier : « L'une de mes plus *grans* pertes ». — H. Estienne commence à écrire *grande* au féminin.

§ II. Dans Montaigne, comme chez la plupart de ses contemporains, tous les adjectifs s'accordent, quelle que soit leur place; il n'y a pas d'exception pour *demi, nu :* « Que ce soit au moins *sauve* ma conscience... » (III, 1). — « Il venoit d'estre rencontré a une *demie lieue* de là... » (III, 12). — « *Nus* pieds » (passim).

Cf. Sat. Ménippée : « Une demie piece de l'apotheose des quatre evangelistes... » Cf. Marot (passim).

§ III. Si deux adjectifs se suivent, tous deux prennent l'accord : « *Fascheuse* suffisance, qu'une suffisance *pure* livresque ! » (I, 25). — « Fantasies *pures humaines* » (II, 12), « armes *pures humaines* »

Digitized by Google

(ibid.). « Ce germe de beauté naissante ne se laisse manier a mains si gourdes, et pratiquer à moyens *purs materiels*... » (III, 5).

Cf. Joinville : « — Nous qui estions *griefs malades*. » Peletier : « Les noms propres *purs Latins*... »

§ IV. Contrairement à la règle actuelle, il en est de même pour *quelque* et *tout;* ils s'accordent dans tous les cas : « *Quelques* viles et lasches satisfactions qu'on luy offrist... » (I, 1). — « Moyens *tous* contraires » (I, 1). — « Ils sont *tous* nuds » (I, 30).

En cela, Montaigne ne faisait que suivre l'usage, surtout pour *tout :* « La dame *toute* eplorée. » Pasquier. — « Tant de bourgeois qu'ils ont veus tomber *tous* roides morts de faim... » Sat. Ménip. « Villes *toutes* entieres... » de Noue.

§ V. Dans le vieux français, on employait sans l'article le superlatif placé après un substantif que déterminait soit l'article, soit un possessif, comme : *le pris plus honneste.* — Montaigne, comme Rabelais et Pasquier, suit encore l'usage du temps passé : « Les supplices *plus hideux* à voir ne sont pas toujours les plus forts à souffrir... » (II, 27).

§ VI. A l'imitation des Latins, Montaigne emploie le comparatif au lieu du superlatif, en usage aujourd'hui, quand il n'y a véritablement que comparaison entre deux personnes ou deux états différents : « Il s'enqueroit qui estoit *plus fort* à la luicte ou Pericles ou luy » (I, 51). — « Sestant enquis qui estoit *plus commode,* prendre ou ne prendre point... » (III, 5).

Cf. Rabelais...

— On trouve encore, dans Montaigne, des tournures latines, comme celle-ci : « Ce n'est pas tant eslever les mots comme deprimer le sens, d'*autant plus picquamment que plus obliquement*... » (I, 39).

II. NOMS DE NOMBRE.

§ VII. *Un,* aujourd'hui invariable, varie quelquefois dans les *Essais;* c'est un reste de l'ancienne langue. — Palsgrave avait

Digitized by Google

dit : « *Unes lettres.* » Montaigne a écrit : « Je n'en croirois pas *cent uns*... » (III, 2).

§ VIII. Comme les autres auteurs du XVIe siècle (Rabelais, Amyot, Pasquier, etc.), Montaigne fait presque toujours varier *vingt* et *cent,* même quand ces formes sont suivies d'autres noms de nombre : « Ayant memoire de soy de *deux cents six* ans... » (II, 12). — « Caton ayant vescu *quatre vingts et cinq* ans » (II, 37). — « Duquel nasquirent *deux cents quatre vingts huict* sectes... » (II, 12). — « L'an *mil quatre cens deux*... » (II, 37).

§ IX. Comme au XVe siècle et encore au XVIe (voir Villon, Pelletier, Montluc, Sat. Ménippée), il y a confusion dans les *Essais* sur la façon d'écrire *mille;* tantôt il est écrit *mil,* tantôt *mille;* mais il semble que Montaigne écrive déjà plutôt *mil,* quand il s'agit de compter les années : « *Mill hommes*... » (I, 46). — « *Trois cents vingt cinq mille cinq cents* poisant d'or... » (III, 6).— « Le dernier jour de fevrier *mil cinq cens* trente trois » (I, 19).

§ X. Comme chez les Latins et dans le vieux français, Montaigne dit encore avec le nombre ordinal : « Nostre roy *Charles huictiesme* » (I, 24). — « Le roy *Loys unziesme* » (I, 40).

Cf. H. Estienne, Pasquier, etc.

III. POSSESSIFS.

§ XI. *a)* Les formes dérivées *mien, tien, sien, nostre, leur,* conservent dans les *Essais,* aussi bien que dans les autres écrits du temps (voir Palsgrave, H. Estienne, Pasquier...), toute leur valeur d'adjectifs et sont accompagnés soit de l'article défini ou indéfini, soit du nom de nombre, soit du pronom démonstratif ou indéfini : « *Un mien* frere... » (I, 19). — « Desdaignant toute *cette sienne* manufacture... » (I, 24). — « Par *cette leur* inclination à contrefaire... » (III, 5). — « Toute *cette nostre* contexture... » (I, 53). — « Coupé les pouces *à deux siens* jeunes enfants... » (II, 26). — « En la garde d'*aucuns siens* hostes fideles » (II, 27). — « *Un sien* esclave... ayant esté pour *quelque sienne* faute despouillé... » (II, 31). — Aujourd'hui, quelques-uns de ces posses-

Digitized by Google

sifs seulement s'emploient ainsi devant un nom, et encore n'est-ce que dans le langage familier.

b) Le possessif peut aussi se trouver après le substantif ou séparé du nom par un qualificatif : « *Un gentilhomme mien* voisin... » (I, 46). — « Par *ce sien fameux* connestable... » (I, 46). — « C'est *un sien rare* privilege... » (I, 57). — « Transmettent aux trespassés *cestuy leur propre* ressentiment » (I, 46). T. I, p. 349 (Naigeon).

§ XII. Parfois, le possessif se trouve employé seul, sans l'aide de l'article, comme sujet d'un verbe : « Et *nostre* estoit il a bonnes enseignes... » (I, 23).

§ XIII. Très souvent le pronom possessif est employé dans le sens absolu, sans article, comme attribut; emploi qui a un peu vieilli, mais n'a pas encore tout-à-fait disparu : « Et pensoit ce sçavoir estre *sien*... » (I, 24). — « Que cest ouvrage soit *leur*, sa beauté et son excellence le maintient assez... » (I, 39). — « Ne reservant rien qui nous fust propre, ni qui fust ou *sien* ou *mien* » (I, 27).

§ XIV. Le pronom possessif se trouve parfois, chez Montaigne, mis au comparatif ou uni à l'adverbe *si* : « Les advantages que vous donnent les qualités *plus vostres*... » (II, 12). — « Je puis d'autant plus librement disposer de ma fortune qu'elle est *plus mienne*, et de moy, que je suis *plus mien* » (I, 25). — « Je m'offre par la forme *plus mienne*... » (III, 1). — « Elle est *si leur*, que la nostre » (III, 3).

§ XV. On rencontre encore chez Montaigne :

a) Quelques exemples de l'emploi, très usité dans le vieux français, du pronom personnel pléonastique, pour renforcer le possessif : « Ce que *ses gens d'elle* firent sans son sceu » (II, 35).

b) Le possessif mis fréquemment par pléonasme devant un substantif, là où nous employons seulement l'article défini : « Le roy se meit a batre *sa teste* » (I, II). — « Sur le poinct de rendre *sa vie*... » (I, 40).

Digitized by Google

c) Des tournures tout-à-fait latines comme celle-ci : « *Ses courtisans* louaient un jour *Julian* de faire... » (I, 42).

IV. DÉMONSTRATIFS.

§ XVI. *a)* Comme dans le vieux français, et encore au XVIe siècle (Marot, Rabelais, etc.), *celui* se rencontre, dans les *Essais,* avec la valeur d'adjectif. « *Celuy* Sextius, duquel Seneque et Plutarque parlent avec si grande recommandation... » (II, 12).

b) D'autrefois, *celui* est employé comme pronom : « *Celuy* seul se tient pour surmonté qui sçait... » (I, 5). — « Quant a nous, qui tenons *celuy* avoir l'honneur de la guerre qui en a le profit... » (I, 5).

§ XVII. Dans Montaigne, comme dans l'ancienne langue, les pronoms : *celui, ceux* sont placés devant un complément déterminatif qui précise l'idée, et sont mis pour : *les hommes, les gens, les habitants*... — Ce qui n'est plus aujourd'hui qu'une locution tout-à-fait populaire. — « Le corps de Barthelemy d'Alviane ayant esté rapporté a Venise par les Veronois, terre ennemie, la pluspart *de ceux* de l'armée estoient d'advis qu'on demandast sauf conduict pour le passage *à ceux de* Verone... » (I, 3).

§ XVIII. La vieille langue employait d'une façon indéfinie les démonstratifs : *cet, celuy, iceluy;* cet usage n'est pas encore complètement abandonné par Montaigne, et même le verbe dépendant de cette expression est parfois, dans les *Essais,* à une autre personne qu'à la 3e : « Cicéron s'informa qui il estoit a l'un de ses gens, qui luy dit son nom : mais comme *celuy* (c'est-à-dire comme quelqu'un) qui songeoit ailleurs, et qui oublioit ce qu'on luy respondit, il le luy redemanda... » (II, 10). — « Comme *celuy* qui ne demande point qu'on me tienne pour meilleur que je suis, je diroy ceci des erreurs de ma jeunesse... » (III, 3). — Cette construction indiquant la cause, est analogue à la construction latine *ut, ut pote qui*...

§ XIX. Comme chez Rabelais, on rencontre très souvent, dans Montaigne, le pronom neutre *ce* employé là où nous mettons *cela,*

Digitized by Google

soit comme sujet ou attribut, soit comme régime, soit uni à des prépositions, et inversement on trouve *cela* au lieu de *ce* : « *Ce* croy-je » (I, 24). — « A *ce* faire... » (I, 27). — « *Ce* seul par où je m'estime quelque chose, c'est ce en quoy jamais homme ne s'estima defaillant... » (II, 17). — « En *ce* faisant... » (III, 4). — « *Ce* m'a il dit » (III, 13). — « *Cela,* ne sont ce pas propres exemples? » (II, 12).

§ XX. Dans les *Essais,* comme dans le vieux français, *ce* est quelquefois mis pour *il* avec un verbe employé à la forme impersonnelle : « Quand *ce* viendra que je seroy mort... » (II, 12).

§ XXI. Parfois le pronom *ce* remplace des personnes : « Les plus notables hommes que j'aye jugé par les apparences externes... *ce* ont esté... le duc de Guyse... » (II, 17).

Cf. Ramus : « *Ce* sommes nous, *ce* sont ils... qui leur diront » (Gram. franç., page 167).

§ XXII. *Ce* est quelquefois uni à la conjonction *que,* et répond à l'expression latine : *Hoc quod :* « *Ce que* (ce pourquoi, c'est-à-dire la raison pour laquelle...) lors tout plongé en la colere, il le faisoit si cruellement battre, desmentoit entierement ses Escrits... » (II, 31). — « *Ce que* (la raison pour laquelle...) chacun y pense estre suffisamment entendu, signifie que chacun n'y entend rien du tout... » (III, 13).

§ XXIII. Très souvent *ce* antécédent d'un relatif est omis par Montaigne, comme par ses contemporains (Calvin, Amyot, Sat. Ménipp...) : « *Voicy que* j'esprouve tous les jours... » (II, 6). — « *Voilà que* c'est le bien choisir les thresors... » (I, 38).

V. INDÉFINIS.

§ XXIV. *Aucun,* formé de auque (*alque* venu de aliquem + unum), conserve encore le plus souvent sa forme affirmative et le sens de *quelque,* dans Montaigne, comme dans Marot et dans Rabelais : « *Aucuns* me convient d'escrire les affaires de mon temps... » (I, 20). — « A d'*aucuns* c'est un pur estude grammairien » (I, 25).

Digitized by Google

— « Quoy que nous en tirions *aucuns* signes... » (II, 6). — « *Aucuns* princes que je cognois... » (II, 17).

§ XXV. Comme dans le vieux français et au XVIe siècle (Amyot...), *autruy* est parfois précédé de l'article dans les *Essais;* en ce cas, il conserve sa valeur absolue et signifie : *le bien d'autrui.* « On duict à nous servir plus *de l'autruy* que du nostre... » (I, 21).

§ XXVI. *Chaque* qui ne se trouve pas encore dans Rabelais, et a fini par prendre la place de *chacun* comme adjectif indéfini, est fréquent dans Montaigne qui cependant emploie souvent encore *chacun* avec la signification que lui donnait l'ancienne langue : « Non-seulement *chaque* païs, mais *chaque* cité et *chaque* vacation a sa civilité particulière... » (I, 13). — « *Chaque* pièce, *chaque* moment faict son jeu... » (II, 1).

— « Un elephant ayant à *chacune* cuisse un cymbale pendu... » (II, 12). — « En *chacune* science » (II, 13).

§ XXVII. *Maint un* qui était déjà vieux du temps de Corneille, est parfois employé comme substantif par Montaigne et ses contemporains... : « Et en y a *maint un* qui en a, pour le moins, appresté a rire a ses compagnons... » (I, 12).

§ XXVIII. Par exception, on trouve des traces de l'ancienne déclinaison dans *mesme* qui, au singulier, a très souvent l'*s,* marque du cas sujet dans la langue du moyen âge : « Fortune elle *mesmes* nous aime... » (I, 40). — « Catulus... se mit luy *mesmes* entre les fuyards » (I, 41). — Les exemples de cet *s* sont fréquents dans les *Essais.* — Par contre, *mesme* reste parfois invariable au pluriel : « Nous cherchons si ces recitateurs sont louables eux *mesme* » (III, 8).

§ XXIX. Dans les *Essais,* la forme l'*on* est plus usitée que *on :* « Bien, me dira l'*on* » (I, 40). — « Selon la feuille ou l'*on* les couche » (I, 40). — « Et a l'*on* remarqué » (I, 47).

§ XXX. *Nul.* — *a) Nul* (lat : nullum de *ne* + *ullum*) renfermant en lui-même la négation, se passe souvent de *ne* dans

Digitized by Google

Montaigne, comme chez Rabelais, pour exprimer une idée négative : « Je suis homme de *nulle* retention » (I, 10). — A celles (promesses) qui sont de *nul* poids, je donne poids de la jalousie de ma reigle... » (III, 9).

b) Par analogie, comme dans le vieux français, Montaigne donne parfois à *nul* le sens positif que possède *aucun :* « Il me faut adjouster cet autre exemple, aussi remarquable que *nul* des precedens... » (I, 3). — « Chrysippus... autant desdaigneux juge de la condition des animaux que *nul* autre philosophe... » (II, 12). — « Il y a de nostre siècle... fort peu de personnes, qui y puissent pretendre *nul* droict... » (II, 16).

§ XXXI. *Quant, quante,* vieilli aujourd'hui, est encore usité dans les *Essais,* comme dans tout le XVIe siècle (voir Rabelais, Pasquier...), et y conserve sa signification primitive de *combien* (latin *quantus*) : « *Quantes* fois s'est-il vanté à moy de... » (II, 8). — « *Quantes* fois, estant marry de quelque action... » (II, 18).

§ XXXII. Au XVIe siècle, *quelque chose* n'est pas encore devenu substantif neutre : « Si l'on peut nommer *quelque chose plus vile...* » (Calvin, préface). — « Il y a difference de tenir long propos de *quelque chose,* et de *la* louer... » (H. Estienne, lang. italian). — De même dans Montaigne : « Quiconque croit *quelque* chose, estime que c'est ouvrage de charité de *la* persuader à un autre » (III, 11).

§ XXXIII. *Rien* (*rem*) conserve encore souvent son sens primitif dans Montaigne, comme chez ses contemporains (voir Desperriers, H. Estienne) ; il signifie *une chose,* et joue le rôle d'un nom neutre : « Les autres, plus tardifs, ne parlent jamais *rien* qu'élaboré et prémédité » (I, 10). — « Tenant pour absurde et impie, si *rien* se rencontre... couché en cette rapsodie... » (I, 56). — « Est-il *rien doux,* au prix de cette soudaine imitation... » (III, 7). — « Il n'est *rien si gentil* que les petits enfants en France » (I, 25).

§ XXXIV. *a) Tel* est parfois employé par Montaigne d'une façon tout à fait absolue, sans être suivi d'aucun corrélatif, avec

Digitized by Google

un sens général et indéterminé : « J'ay lu en Tite-Live cent choses que *tel* n'y a pas leu... » (I, 26).

Cf. Pasquier...

b) D'autres fois *tel* est employé comme qualificatif avec le sens de *semblable, pareil*... « La plus belle royne... vient-elle pas de mourir... Et mille *tels* exemples » (I, 18). — Édit. Naigeon (I, 66).

§ XXXV. *a)* Parfois, comme dans l'ancien français, Montaigne emploie *un* comme adjectif indéfini, l'opposant à *autre* : « Une relation infaillible des *unes* choses *aux autres*... » (II, 1).

b) D'autres fois, *un* est employé par Montaigne, de même que par Marot, Ronsard..., d'une façon absolue, comme pronom et tient la place de *quelqu'un* : « Oster a *un*, ce que sa fortune luy avoit acquit... » (II, 8). — (Cf. II, 36, et III, 5.)

VI. PRONOMS PERSONNELS.

§ XXXVI. Au XVIe siècle, l'emploi de *soi* est plus libre qu'aujourd'hui :

a) Montaigne, comme ses contemporains, fait souvent rapporter ce pronom à des personnes déterminées, quand elles sont au singulier : « Il se travailloit à donner principale recommandation de *soy* par la pœsie » (I, 16). — « Qu'il en face la requeste a *soy mesme*... » (I, 19). — « Cherchant à conniller et à se desrober, il les enflamma et appella *sur soy* » (I, 23).

— Il dit au pluriel : « Voyez Cimon et mille autres, combien ils se sont disconvenus *a eux-mesmes* » (I, 25). — Au XVIe siècle, on commençait, dit Ramus (gr. franç., p. 142) à mettre *eulx* comme réciproque pour le pluriel de *soy* : « Les amis ont tous biens communs *entre eulx* », pour *entre soy*.

b) Quand il s'agit des choses, il y a indécision : « Comme s'il n'y avoit que leur art, qui ne se peust maintenir de *luy-mesme* » (I, 23). — « Tout ce que nostre sagesse peut, ce n'est pas grand chose : plus elle est aiguë et vive, plus elle trouve *en soy* de foiblesse et se deffie d'autant *plus d'elle-mesme* » (I, 23).

Digitized by Google

§ XXXVII. Conformément à l'usage du vieux français, le pronom de la première personne est supprimé :

a) Surtout quand la proposition commence par *et, et si, ni, et ni, ne...* : « A la vérité, *et ne crains* point de l'avouer... » (III, 2). — « *Et irois* facilement sur les traces d'autruy » (I, 9). — « *Et voyons* de grandes montioies d'arenes mouvantes... » (I, 30). — Ce sont eux qui nous guident et emportent, *et avons* à les suivre (III, 10). — « Et *si ay* des ravissemens sains et vigoureux » (III, 2). — « Ny *ne veux* guester ses meurs genereuses » (I, 25).

b) Quelquefois dans les propositions incidentes : « L'argent que *luy ay donné* » (I, 22).

§ XXXVIII. Le pronom *il* n'est pas non plus exprimé :

a) Devant un verbe impersonnel, ou employé impersonnellement : « Ses biens furent confisqués, et *ne tint* a guere qu'il n'en perdist la vie » (I, 9). — « Et *en advient* par ces mesmes termes que... » (I, 14). — « Je respondy, *n'y a pas* longtemps... » (III, 1). — Cette omission, qui est parfois encore en usage aujourd'hui, était ordinaire au xvr^e siècle. Voir : Amyot, Monluc, Calvin, Pasquier...

b) Devant un verbe ordinaire, quand la proposition commence par une conjonction : « *Et le prennent* de ce biais... » (I, 13). — « ...Il en devoit rapporter l'ame pleine, il ne l'en rapporta que bouffie ; *et l'a seulement* enflée » (I, 24). — On trouverait difficilement, dans les *Essais*, un exemple de l'ellipse du pronom de la 2e personne.

§ XXXIX. *Ce* sujet est aussi quelquefois omis par Montaigne, comme par ses contemporains : « *Et n'est* folie, ny resverie » (I, 3).

§ XL. D'autres fois, au contraire, il y a pléonasme, et le pronom *il* forme double emploi comme sujet, avec un substantif précédemment exprimé dans la même proposition : « Ce precepte, qui est si abominable, *il* est salubre... » (I, 27). — « Les sciences qui reglent les meurs des hommes..., *elles* se meslent de tout »

Digitized by Google

(I, 29). — « Une bonne institution, *elle* change le jugement et les meurs... » (II, 17).

Cf. Calvin, Rabelais, H. Estienne...

§ XLI. Ailleurs, c'est le pronom régime que Montaigne, ainsi que ses contemporains (Amyot, Brantôme...) emploie comme pléonastique... : « De nos divisions, nous ne nous contentons pas *d'en* savoir la race, les parentelles et les alliances... » (II, 17). — « Que d'un grand nombre ..... nous *en* prenions plustost l'un que l'autre » (II, 13).

§ XLII. Le vieux français employait comme sujet le pronom formé du nominatif, et Marot pouvait encore dire : « *je qui suis, je de ma part...* » — Dans Montaigne, on peut observer la transition entre l'usage ancien et l'usage moderne : il met immédiatement devant le verbe, comme sujets, les formes dérivées : *moy, luy,* sans les faire suivre, ainsi qu'il est de règle aujourd'hui, des pronoms sujets : *je, il :* « *Moy, qui* y suis fort subject, scay bien... » (III, 6). — « *Luy,* personnage de grande authorité, trouva un jour moyen d'enfermer le senat... » (III, 9). — Et *luy,* s'il eust reculé sur soy, se fust trouvé non guere moins in temperant... » (III, 8).

§ XLIII. Parfois, dans les *Essais,* comme dans les autres écrits du temps (Calvin, Amyot...), on trouve *il* employé comme pronom neutre, avec le sens de *cela,* pour remplacer une proposition entière qui vient d'être exprimée : « Combien a bon compte nostre vie se peut maintenir, *il* ne se doit exprimer mieux que par ceste consideration, que c'est si peu, qu'*il* eschappe la prinse et le choc de la fortune par sa petitesse » (III, 10).

§ XLIV. On rencontre aussi *le* employé dans le sens neutre, à la place de *cela* et comme mot explétif : « Personne n'est exempt de dire des fadaises ; le malheur est de les dire curieusement : les miennes m'eschappent aussi nonchalamment qu'elles *le* valent » (III, 1).

§ XLV. Fréquemment *il,* au pluriel, est mis comme synonyme de *on :* « *Ils* commencent ordinairement ainsi : Comment est-ce

Digitized by Google

que cela se fait? » (III, 11). — « J'allegue aussi volontiers ce que j'ay veu, que ce qu'*ils* ont escrit » (III, 13).

Cette 3e personne du pluriel est sans doute la traduction exacte des expressions latines *dicunt, narrant*..., employées dans le même sens. — Elle est encore fréquente au XVIe siècle.

Cf. Du Fail, etc.

§ XLVI. D'après un usage que l'on rencontre dans la syntaxe grecque et la syntaxe latine, Montaigne fait parfois rapporter le pronom *il,* non pas au substantif dont il tient la place, mais à l'idée ou aux personnes que représente ce substantif : « Parmi ces nations que si a pleine bouche nous appellons barbares, la coutume porte qu'*ils* n'entreprennent guerre sans l'avoir premierement denoncée » (I, 5).

§ XLVII. *Vous* se trouve aussi employé dans une acception générale, et tient lieu de *on :* « Il faut se desmettre au train de ceux avec qui *vous* estes » (III, 3). — « Plusieurs nations estiment horrible... de tourmenter et desrompre un homme, de la faute duquel *vous estes* encore en doubte » (II, 5).

§ XLVIII. Les pronoms *en* et *y* se rapportent indifféremment à des personnes ou à des choses vagues ou déterminées ; tous deux sont d'un emploi très large : « Si ce sont personnes..., j'*en* apprens le stile » (I, 16). — « Qui *y* peut faire doubte ? » (I, 25). — « J'*y* eusse obey » (I, 27). — « Je les (les medecins) appelle en ma compagnie, quand je suis malade, et demande a *en* estre entretenu, et les paye comme les autres » (II, 37).

§ XLIX. Par imitation du latin et par suite d'un usage du vieux français, qui persistant au XVIe siècle (H. Estienne), est rare aujourd'hui, Montaigne emploie, comme termes explétifs, des pronoms de la 2e et de la 3e personne pour donner plus de vivacité à l'expression : « Bientost apres son retour elle *luy* mourut... » (I, 32). — « L'on assene plus seurement le coup que l'air *vous* conduict » (I, 48).

Digitized by Google

VII. PRONOMS RELATIFS.

Dans Montaigne, comme chez tous les auteurs du XVIe siècle, il y a confusion entre les différents pronoms relatifs ; l'emploi n'en est pas encore établi d'une façon bien fixe et déterminée.

§ L. Dans les *Essais,* comme chez Desperriers..., *qui* se trouve :

1° A la place de *lequel,* même lorsque le relatif, uni à une préposition, se rapporte à des choses : « Un gendre... entre les mains *de qui* je deposasse en toute souveraineté la conduite et usage de mes biens » (III, 9). — « Une molle tranquillité, sans *qui* toute autre volupté est esteinte... » (I, 19).

2° A la place de *quoi :* « *A qui* on a esté une fois capable, on n'est plus incapable, sinon par juste foiblesse » (I, 20). — « S'estant enquis *qui* estoit plus commode, prendre ou ne prendre point » (III, 5).

§ LI. *Qui* joue quelquefois un rôle analogue à celui de la conjonction conditionnelle *si,* et a le sens de *si on, si l'on :* « *Qui* nous pourroit joindre a cette heure..., nous ferions refleurir nostre ancien nom militaire » (II, 7).
Cf. Amyot, Pasquier, Ronsard...

§ LII. D'autres fois, au contraire, *lequel* se rencontre là où nous employons *qui :* « Fut-ce pas Atticus, *lequel* se tenant au juste party..., se sauva » (III, 1).
Cf. Calvin.

§ LIII. Le plus souvent *qui* ou *lequel* sont mis pour *dont,* que l'on trouve assez souvent dans les *Essais,* quoi qu'en ait dit Glauning. — Estude sur Montaigne, p. 187. — « Il y a des autheurs, *desquels* la fin, c'est-à-dire les evenements... » (I, 20). — « La nature, *de qui* la voix est lors plus pure » (I, 22). — « D'autres, *desquels* les peres avoient tousjours combatu avec moy » (I, 23).

Digitized by Google

§ LIV. Quelquefois *que* est employé avec le sens de quoi : « Cyrus s'estant enquis *que* c'estoit a dire... » (I, 18).

§ LV. Ailleurs, *que* est mis pour *dont :* « Ce qu'ils estiment de la manière *que* ce dernier soleil perira, mon autheur n'en a rien appris... » (III, 6).

§ LVI. *Quoi* était, au XVIe siècle, d'un usage bien plus fréquent qu'il ne l'est dans le français moderne ; il remplaçait même des personnes et, dans ce cas, était mis à la place de *dont :* « Ce Labienus *de quoy* je parle... » (II, 8). — « Cette foule d'Anglois *de quoy* il s'estoit servy » (II, 22). — « Ces colleges *de quoy* ils ont foison... » (I, 25). — « Les bracelets de bois *de quoy* ils couvrent leurs poignets... » (I, 30).

§ LVII. Au XVIe siècle, *dont* n'avait pas encore pris le sens déterminé et précis qu'il a aujourd'hui ; ce mot était cependant depuis longtemps en usage ; Littré en offre des exemples qui sont du Xe siècle. Montaigne, en lui donnant déjà la signification qu'il a gardée : « Estant malade de la maladie *dont* il mourut » (II, 21), lui conserve encore parfois sa valeur primitive d'adverbe et s'en sert, comme terme de liaison, pour unir une proposition à une autre : « Ils pensèrent que cette sorte de vengeance devoit estre plus aigre que la leur, *dont* ils commencerent de quitter leur façon ancienne... » (I, 30).

Cf. Rabelais, Amyot, Marot...

§ LVIII. La forme *de quoi* est employée :

1° A la place et au sens de *pourquoi,* dans une proposition où il y a interrogation indirecte : « On me surprint ignorant *de quoy* le levain servoit à faire du pain » (II, 17).

2° Pour *parce que,* dans une incidente explicative : « Je scay bon gré à la fortune, *de quoy* ce fut un gentilhomme gascon » (I, 2). — « Je me plains des loix, non pas *de quoy* elles nous laissent trop tard a la besongne, mais *de quoy* elles nous employent trop tard » (I, 57).

3° Pour *de ce que* (en latin *quod*) : « Et suis despit *de quoy* nostre vie s'embesongne toute a cela » (I, 27). — « Si le monde se

Digitized by Google

plaint *de quoy* je parle trop de moy » (III, 2). — « Rien ne me despite en la sottise que, *de quoy* elle se plaist plus qu'aucune raison ne se peut raisonnablement plaire » (III, 8).

§ LIX. On trouve aussi *à quoi* mis pour : *auquel, à laquelle,* de même *en quoy* mis pour : *dans lequel :* « Et autres accidents *à quoy* la vie humaine est subjecte » (I, 19). — « L'estonnement des oreilles, *à quoy* desormais chacun est apprivoisé... » (I, 48). — « Ils avoient d'autres moyens, *à quoy* l'usage les dressoit... » (ibid.). — « Asinius Pollio trouvoit ez histoires même de Cesar quelque mesconte *en quoy* il estoit tombé... » (II, 10).

§ LX. Le remplacement du relatif par l'adverbe *où,* par la locut. adverbiale : d'*où,* est fréquent dans Montaigne, comme au XVIe et encore au XVIIe siècle : « Porter patiemment les inconvenients *où* il n'y a point de remède... » (I, 12). — « Quant a la philosophie, en la partie *où* elle traicte de l'homme... » (I, 25). — « Il se voit dans les histoires, force gens..., d'*où* la plupart ont suivy le chemin de courir au devant des conjurations » (I, 23).

Cf. Du Bellay, Marot, Sat. Ménip.

§ LXI. Les formes relatives *qui, quoy, lequel,* non suivies de la conjonction *que,* mais accompagnées d'un autre conjonctif ont la signification de : *qui que ce soit qui, qui que ce soit que, n'importe qui, n'importe quoi* (latin : *qui unquam, quod unquam*). — « La louange est toujours plaisante, *de qui* et *pourquoy* elle vienne » (III, 9).

§ LXII. Après *tel, digne, indigne,* les relatifs *qui, lequel, lesquels* sont mis à la place d'une conjonction ; c'est un latinisme : « Que vous vous soyez rendu tel, *devant qui* vous n'osiez clocher... » (I, 38). — Il ne trouva pas les hommes dignes, *pour lesquels* on se mist aucunement en peine... » (I, 50). — « Seul il est digne *pour qui* on face... » (ibid.). — « Pour me trouver indigne *contre qui* ils s'efforçassent... » (III, 6).

§ LXIII. Contrairement à l'usage moderne, le relatif a parfois pour antécédent le pronom *il* pris d'une façon indéterminée, ou l'indéfini *on* (de même Marot...). : « Il faut se garder, *qui*

Digitized by Google

peut... » (I, 14). — « On se peut rendre a la temerité ; *qui* n'en sçait bien les bornes » (ibid.). — « On desroberoit beaucoup à celuy là (Epaminondas) *qui* le poiseroit sans l'honneur et grandeur de sa fin » (I, 25).

§ LXIV. Il arrive que :

1° Le relatif a pour antécédent la personne ou l'idée comprise dans un adjectif ou un pronom possessif précédemment exprimé : « Il en peut estre aucuns de *ma* complexion, *qui* m'instruis mieux par contrariété que par similitude » (III, 8). — « Les humeurs debauchees comme est la mienne, *qui* hay toute sorte de liaison... » (ibid.).

2° Il est employé sans avoir aucun antécédent : « *qui* me voudroit employer à mentir, a trahir... je diroy... » (III, 8). — « *Qui* nous pourroit joindre a cette heure..., nous ferions refleurir nostre ancien nom militaire » (II, 7).

Cette tournure dans laquelle le relatif joue un rôle analogue à celui de la conjonction conditionnelle *si,* est fréquente au XVIe siècle (voir Marot...) ; elle est remplacée aujourd'hui par *si on, si l'on,* ou l'expression *celui qui*...

§ LXV. Chez Montaigne, comme chez Calvin... et encore au XVIIe siècle, le relatif réunit parfois à la proposition absolue une incidente dépendant d'une autre proposition : « Combien y a il de *choses* peu vraysemblables, tesmoignees par gens dignes de foy, *desquelles* si nous pouvons estre persuadez, au moins les faut-il laisser en suspens... » (I, 16). — « Des *hommes* amenez par mer de loingtain pays, *desquels* parce que nous n'entendions aucunement le langage... qui de nous ne les estimoit sauvages et bruttes... ? » (II, 12).

§ LXVI. Dans les *Essais,* comme dans tous les écrits du XVIe siècle (voir Amyot, Pasquier...), le relatif se rapporte parfois à un groupe de mots, ou plus souvent à l'ensemble d'une proposition. L'usage moderne met devant le relatif *ce* qui sert de transition entre la phrase précédente et celle qui suit : « Quand je vins à revivre et reprendre mes forces, *qui* fut deux ou trois heures après... » (II, 6). — « Un enfant qu'on auroit nourri en

Digitized by Google

pleine solitude, esloigné de tout commerce, *qui* seroit un essay mal aysé a faire » (II, 12). — « Comme les choses sont, je vis plus qu'à demy de la faveur d'autruy, *qui* est une rude obligation » (III, 9).

§ LXVII. Ainsi que dans tout le XVIe siècle, chez Montaigne une proposition relative se change souvent en une proposition démonstrative ; dans ce cas le relatif est remplacé par un pronom personnel : « Je trouve bonne l'opinion de celuy, a *qui* on presenta un homme, et *luy* demanda *lon* apres quelque present... » (I, 54). — « Car il y en a de particulières pour cet usage, *lesquelles* il espargne et *ne les* emploie aucunement a ses autres services... » (II, 12). — « Par leçons scholastiques, *que* je ne scay point, et *n'en vois* naistre aucune vraye reformation » (III, 13).

§ LXVIII. Parfois le relatif est employé d'une façon pléonastique : « C'est d'Homere *de qui* Vergile tient sa suffisance » (II, 36).

VIII. INTERROGATIFS.

§ LXIX. Dans Montaigne, comme dans tout le XVIe siècle, *qui* interrogatif sert indifféremment à désigner les personnes et les choses : « *Qui* rend les Tyrans si sanguinaires ? c'est le soin de leur seureté » (II, 27). — « Socrates, enquis *qui* estoit plus commode, prendre ou ne prendre point de femme » (III, 5).

§ LXX. Comme dans le vieux français, *que* se trouve souvent avec le sens et à la place de *quoi* (latin *quid*), dans l'interrogation directe, mais surtout dans l'interrogation indirecte : « Je m'enquis autrefois... *que* ce pouvoit estre de ce livre... » (II, 12). — « S'enquiert on à Zenon *que* c'est que nature ? (ibid.). — « Socrate demanda a Memnon *que* c'estoit que vertu » (III, 13). — « Je scay mieux *que* c'est qu'homme, que je ne scay *que* c'est animal ou mortel » (ibid.).

§ LXXI. On trouve fréquemment *qui* répété, au sens de *l'un,*

Digitized by Google

l'autre, celui-ci, celui-là. D'après Diez (*Gram. synt.,* III, 74), *qui* est ici pronom interrogatif et non pronom relatif, et a une valeur distributive : « Au rebours, cherchons, *qui* çà, *qui* là à affronter les ennemis victorieux » (I, 1). — « Je cognois des hommes assez qui ont diverses parties fort belles, *qui* l'esprit, *qui* le cœur, *qui* l'adresse, *qui* le langage, *qui* une science, *qui* un' autre... » (II, 17).

Cet interrogatif s'explique en supposant qu'il y a ellipse ; c'est comme si l'on disait : « *qui* dirai-je ici ; *qui* dirai-je là... ; *qui* dirai-je l'esprit... »

Digitized by Google

CHAPITRE IV

VERBE

I. VOIX DU VERBE.

Actif.

Dans le cours d'une langue, les verbes changent de nature : souvent, des verbes d'abord transitifs perdent la faculté d'avoir un régime direct, et, plus souvent encore, des intransitifs l'acquièrent. C'est ce que l'on peut observer dans Montaigne, comme chez tous les auteurs du XVIe siècle.

§ I. *a)* Dans les *Essais,* un grand nombre de verbes, aujourd'hui intransitifs, ont été employés à la forme transitive, conformément à l'usage du temps ; citons les principaux : « Je ne *luite* point en gros ces vieux champions-là... » (I, 25). — « Il exerçoit ses bras pour se préparer à *ruer* sur la barre... » (II, 2). — « Il *le rue* mort par terre » (I, 33). — « L'un *plainct* la compagnie de sa femme, l'autre de son fils » (I, XI). — « On n'est pas du corps,... si on *vague* le train commun... » (III, 10). — « Quand il eust *survecu* le comte de Horne... » (I, 7).

On trouve encore beaucoup d'autres verbes à la forme transitive, quelques-uns dans un sens qu'ils ont perdu : *avouer* « Lachez *avoue* cet usage aux Scythes » (II, 12). — *Chevaucher* (I, 28). — *Crouler* (I, 40). — *Démordre* (II, 32). — *Eschapper,* « ceux qui *avoient*

Digitized by Google

eschappé le naufrage » (I, 11). — *Faillir* (I, 13). — *Profiter* (I, 23). — *Ressembler* (II, 10). — *Jouir :* « Je me contente de *jouir* le monde » (III, 9). Les exemples de *jouir* à la forme transitive sont fréquents dans Montaigne. Ce qui a *excité la colère* de Pasquier qui trouve que c'est un gasconisme (Lettres : XVIII, 1). C'est simplement un archaïsme ; ce verbe a été quelquefois transitif dans l'ancienne langue.

b) Quelques verbes, aujourd'hui intransitifs, ont pour régime direct des substantifs tirés du même radical : « Nous autres principalement, qui *vivons une vie privée*... » (III, 2). « Je me contente de *vivre une vie* seulement excusable... » (III, 9).

c) D'après un usage de la syntaxe latine, l'attribut est encore parfois placé immédiatement après le régime direct, sans l'aide d'aucune préposition : « (Il) n'y consentit qu'Antigonus ne luy eust *donné Ptolomeus son propre nepveu ostage*... » (I, 5).

§ II. D'autres verbes, au contraire, aujourd'hui transitifs, étaient alors intransitifs : *fuir* (très souvent) « pour *fuyr à la loy* » (I, 40). — « Que ne feroit on pour *fuyr à si* griefves douleurs ! » (II, 5). — « On peut regretter les meilleurs temps, mais non pas *fuyr aux presents* » (III, 9). — « *Gratifier au ciel et a* la nature » (I, 29). — « Amestris fit ensevelir touts vifs quatorze jouvenceaux... pour *gratifier à quelque* Dieu souterrain » (II, 12). — « *Servir a l'esperance* » (III, 13). — De même : *Favoriser à son* principal estude, c'est s'*estudier à soy* » (III, 3). — « *Empescha au conflit* » (II, 21). — « Figues qui *sentoient au miel* » (II, 12). De là vient la confusion dans l'emploi des auxiliaires ; quelques verbes qui se conjuguent aujourd'hui avec avoir se rencontraient alors souvent avec l'auxiliaire être : « Mais ce sexe par nul exemple n'y *est encore pu arriver* » (I, 27). Ce qui peut être aussi considéré comme une tournure périphrastique du passif (A. Darmesteter, cours à la Sorbonne du 21 mai 1885).

§ III. *a)* De même, quelques verbes sont unis à leur régime au moyen d'autres prépositions qu'aujourd'hui : « Se *fier du bien* d'autruy... » (I, 40). — « Ce en quoy on s'est *fié d'elle* » (III, 9). — « Il n'est action si privée et secrète qui se *desrobe* de leur cognoissance... » (I, 29).

Digitized by Google

b) Ailleurs un verbe est uni à ses régimes par des prépositions différentes : « Celuy seul se tient pour surmonté, qui scait l'avoir esté ny *par ruse ny de tort, mais par vaillance* » (I, 24).— « Elle *vient par leur* moyen et *de* leur faveur » (II, 12). — « Il ne s'en trouve pas un en tout un siècle qui n'ayme mieux la mort, que de relascher, ny *par* contenance ny *de* parole, un seul point d'une grandeur de courage invincible » (I, 30). — « Plongé cependant *en* l'oysiveté et *aux* delices... » (I, 38).

c) Certains verbes sont joints à l'infinitif sans l'aide d'aucune préposition ou avec d'autres prépositions qu'aujourd'hui : « J'ay vu plusieurs de mon temps, convaincus par leur conscience retenir *de* l'autruy, se disposer à... » (I, 7). — « Je la *priay s'en reposer* sur moy » (I, 20).— « Ceux qui *entreprennent regenter* plusieurs esprits » (I, 25). — « Tout ce qu'il *refuse à faire*... » (id.). — « *Préparez-vous de* vous y recevoir » (I, 38). — « Nous avons *appris* aux dames *de* rougir » (II, 17).

d) On rencontre fréquemment un verbe uni à plusieurs compléments de nature différente : « Thalès accusant quelquefois le *soin du menage et de s'enrichir,* on lui reprocha que... » (I, 24).

Forme réfléchie.

§ IV. *a)* Souvent, dans le vieux français, les verbes qui surtout expriment un mouvement corporel ou un état de repos, étaient employés à la forme réfléchie : on en trouve un certain nombre ainsi usités au XVIe siècle, comme dans Montaigne : se *craindre*... « Le pape *se craignant* qu'on lui tint propos... » (I, 10). — *Se feindre de*... (I, 36). — « Qui ne sçait *se feindre,* ne sçait pas régner » (II, 17). — *S'advenir :* « Aux actions des hommes insensez, nous voyons combien proprement *s'advient* la folie » (II, 12). — *Se jouir :* « C'est la vraie solitude, et qui *se* peut *jouir* au milieu des villes, mais elle *se jouit* plus commodement a part » (I, 38).

b) Quelques-uns au contraire ne sont pas encore employés à la forme réfléchie, comme aujourd'hui : « *Nous repentons, mocquons, escrions, enquerons*... » (II, 12).

Digitized by Google

Forme impersonnelle.

§ V. Montaigne emploie impersonnellement un certain nombre de verbes qui ne sont plus usités à cette forme : « Il *mesprint* lourdement à Artibie... d'estre monté sur un cheval façonné à cette escolle » (I, 48). — *Il ne fut taré* que cinq sols à Tiberius Gracchus...» (I, 52). — « C'est une regle commune en toutes assemblées *qu'il touche* aux moindres de se trouver les premiers à l'assignation... » (I, 13). — « Mes mains *y* couroient, comme elles font souvent où *il nous démange*... » (II, 6).

§ VI. Dans les *Essais,* on rencontre aussi quelques locutions impersonnelles, rares aujourd'hui ou disparues, qui sont formées :

a) Avec *Etre* et un substantif : « Quand il ne faisoit point la guerre *il luy estoit advis* qu'il n'y avoit point difference entre luy et son palfrenier » (I, 40). — « *Il est force* que les formes mesprisees reviennent en crédit... » (I, 49).

b) Avec *Avoir, aller* ou *faire* et un substantif ou un adverbe : « *Il avoit mal pris* à Paris d'en preferer une à ses compagnes... » (II, 11). — « *Il va bien mal* a la chose publique si... » (I, 23). — « Leurs favoris regardent à soy, plus qu'au maistre : et *il leur va de bon* » (III, 13). — « *Il y faict besoing* non seulement de beaucoup d'affection, mais encore de courage » (ibid.).

Expression périphrastique de l'actif.

§ VII. Outre *être* et *avoir,* le XVIe siècle, comme l'ancienne langue, employait pour auxiliaire *aller* suivi du participe présent. (Voir Palsgrave, p. 409, H. Estienne, Précellence, 355), etc. Fréquemment Montaigne s'est servi de cette expression périphrastique qui a vieilli depuis le XVIIe siècle : « Ceux qui nous *vont instruisant*... » (I, 19). — « C'est une sotte presumption d'*aller desdaignant*... » (I, 26). — « Cela m'a semblé aussi un peu lasche... *qu'il s'aille excusant* que... » (III, 8). — Quand les Lacedemoniens flattent les Atheniens, *ils ne vont pas leur refrechissant* la mémoire des biens qu'ils leur ont faicts... » (III, 9). — « Ce

Digitized by Google

menu bien faire n'a ne corps ne vie ; *il va s'esvanouissant* en la première bouche » (III, 10).

§ VIII. Pour éviter la répétition d'un verbe précédemment exprimé, Montaigne le remplace, très souvent, par *faire :* « Il ne sçait pas ablatif... ni ne *faict* pas son laquais » (I, 25). — « Je n'en cognoissois pas seulement le nom, *ny ne fais* encore le corps » (ibid.). — « Quand je me joue *à ma* chatte, qui sçait si elle passe son temps de moy, plus que je *ne fois* d'elle... » (II, 12).

L'emploi du verbe *faire,* en ce sens, était fréquent dans l'ancienne langue et n'a pas encore complètement disparu. Voir Littré et les grammairiens du XIXe siècle.

Passif.

§ IX. L'influence italienne, au XVIe siècle, a introduit dans le français, la construction impersonnelle du verbe réfléchi, à la place du passif ou de la forme active, emploi qui est inconnu au vieux français et qui n'a pas subsisté : « A les ouir seulement sonner (les noms), *il se sentoit* qu'ils avoient esté bien autres gens que Pierre... » (I, 46). — « *Et se pourroit mettre en doubte* si... » (II, 12). — « Comme *il se faict* des autres sciences... » (II, 6). — « Les polices, où il *se souffre* moins de disparité entre les valets et les maistres » (III, 3).

§ X. Montaigne emploie au passif certains verbes qui ont perdu cette forme et cette signification : « Quelqu'un en mes jours *estant reproché par* le roy d'avoir... » (I, 41). — « Ce censeur et correcteur, Caton, *a esté reproché* de bien boire... » (II, 2).

§ X *bis*. On trouve dans Montaigne, comme chez ses contemporains, des tournures périphrastiques passives formées avec *devoir, pouvoir :* « Il *dut* avoir pris...» passim (aujourd'hui : il *eût dû* prendre). — « Ce sexe... n'y *est* encore *pu* arriver... » (I, 27).

Voir aussi plus haut § II.

Cf. Garnier.

§ XI. Dans les *Essais,* on trouve souvent des infinitifs actifs, surtout prépositionnels, employés avec le sens passif : « De sa

Digitized by Google

peau on fit un tabourin *à porter* à la guerre... » (I, 3). — C'estoit pourtant une belle chose... jeter la dedans mille cerfs... les abandonnant *à piller* au peuple... » (III, 6).

II. MODE.

Indicatif.

§ XII. Rien n'est à remarquer, à propos du mode indicatif, dans les propositions indépendantes; mais, dans les propositions dépendantes, on rencontre souvent, dans Montaigne, l'indicatif après des verbes qui, aujourd'hui, veulent le subjonctif : « J'ay peur *que nous avons* les yeux plus grands que le ventre » (I, 30). — « Je ne suis pas marry *que nous remarquons* l'horreur barbaresque qu'il y a eu en une telle action » (ibid.). — « Qu'importe *que nous tordons* nos bras, pourvu *que nous ne tordons* pas nos pensées » (II, 37). — « Je désire *que vous continuez* en moy la faveur de vostre amitié » (ibid.). — « Je crains *que c'est* un traistre... » (III, 5).

L'emploi de l'indicatif, dans ces propositions, est un archaïsme dont on trouve des exemples fréquents au xve siècle (voir Perceforest, Jehan de Paris..., et la chrestomathie de Bartsch). Le xvie siècle admettait encore souvent cette construction qui n'est plus employée que dans quelques patois : l'*ardennais*, par exemple.

Cf. Rabelais, Monluc, Calvin.

Subjonctif.

a) Subjonctif dans les propositions indépendantes.

§ XIII. Dans la proposition indépendante, souvent *que* est supprimé devant le subjonctif, dans Montaigne, comme chez ses contemporains : construction qui a laissé des traces même dans la langue moderne, mais seulement dans quelques locutions consacrées. — Au xvie siècle, au contraire, elle est d'un usage fréquent. (H. Estienne, Ronsard, Amyot, Monluc). — « Sire, *souvienne vous* des Atheniens » (I, 9). — « Ny le plus jeune *refuie* a l'usage, ny le plus vieil *s'y lasse*... » (I, 25). — « Qui a de la valeur, *si*

Digitized by Google

la face connoistre en ses meurs » (II, 37). — « *Suffise* qu'il vous oye » (III, 13)[1].

§ XIV. Ailleurs, par imitation du latin, on trouve dans les propositions principales, le subjonctif employé où nous mettons aujourd'hui le conditionnel : « *Et ne sache* nulle entreprinse publique ny privee que mon advis aye redressee ou ramenee... » (III, 2).

b) Subjonctif dans les propositions subordonnées.

§ XV. L'imparfait du subjonctif remplace fréquemment le conditionnel dans les propositions subordonnées; ici encore c'est un latinisme dont on trouve des exemples fréquents dans le vieux français et jusqu'à la fin du XVIIe siècle : « Je ne suis pas homme *qui y reculast*... » (I, 19). — « Il est peu d'hommes *qui osassent* mettre en evidence les requettes secrettes qu'ils font à Dieu » (I, 56). — « Je ne croy pas *que Dieu favorisast*... » (II, 23). — « Il n'est rien *qu'on ne fit* du jargon de nos chasses » (III, 5). — « Je ne scay pas pour quoy *je n'acceptasse* autant volontiers ou les idées de Platon ou les atomes d'Epicurus » (II, 12). — D'accord avec le vieux français, et sans doute sous l'influence de la syntaxe latine, Montaigne, comme ses contemporains (Calvin, Amyot, H. Estienne...), fait du subjonctif un usage plus fréquent que la langue moderne, dans les propositions subordonnées [2].

§ XVI. Il l'emploie très souvent dans les phrases qui renferment l'interrogation indirecte : « Il est incertain *où* la mort nous *attende*... » (I, 19). — « Il ne peut chaloir de *quelle religion soit* mon medecin » (I, 27). — « Mais si elles demeurent sans effet et ne l'emeuvent qu'à rire, je ne vois pas *pourquoi il s'en doive* donner de garde... » (II, 27). — « La courtoisie que vous pouvez et devez faire à vostre ennemi... je vois pas *comment vous la puissiez* faire quand il va de l'interet d'autrui » (ibid.). — « Je prends si grand plaisir d'estre jugé et cogneu, qu'il m'est comme indifferent *en quelle* des deux formes *je le sois* (s. ent. jugé) » (III, 8).

[1] Cf. *Romanischen studien*, t. V, p. 503 : « Souvienne toy que... »
[2] Cf. *Romanischen studien*, t. V (année 1880), p. 490, étude sur Larivey.

Digitized by Google

§ XVII. Dans le style indirect[1] on rencontre aussi le plus souvent mis au subjonctif le verbe de la proposition subordonnée : « Estimant *que ce fut* une sortie que ceux de la ville *fissent*... » (I, 17). — « Je quitte cette première raison, et croy qu'il vaut mieux dire que ce mal *vienne* de leur mauvaise façon de se prendre aux sciences... » (I, 24). — « Si d'adventure nous ne voulons dire que le regime qui arreste le beuveur avant l'ivresse..., *soit ennemi* de nos plaisirs... » (I, 25). — « Lui qui pensoit *qu'on lui parlast* de son compaignon... » (Ibid.). — « Celuy qui n'avoit jamais veu de riviere, a la premiere qu'il rencontra il *pensa que ce fut* l'ocean... » (I, 26). — « J'estime *que ce desordre ait* plus porté de nuisance aux lettres que tous les feux des Barbares... » (II, 19). — On trouve cependant *estimer* avec l'indicat. (Voir II, 11, ou l'infinitif.)

§ XVIII. On rencontre parfois le subjonctif dans les propositions incidentes qui tombent dans le domaine du discours indirect : — « Voyant la troupe de M. de Bourbon se renger estimant *que ce fut* une sortie que ceux de la ville *fissent,* il se recogneut... » (I, 17). — « Pline dit qu'il n'y a que trois sortes de maladies, pour lesquelles éviter, *on aye* droit de se tuer... » (II, 11). — « Les medecins l'attribuoient a l'esprit, et a quelque passion secrete *qui me rongeast* au dedans » (III, 13).

§ XIX. Après *faire* et les expressions analogues, exprimant le but, l'intention, on trouve très souvent le subjonctif : « L'inconstance du branle divers de la fortune *faict* qu'elle nous *doive* presenter toute espece de visage... » (I, 33). — « La jeunesse et le plaisir n'ont pas *faict* que *j'aye* mescogneu le visage du vice et de la volupté... » (III, 2). — « Par ces deux qualitez, *j'ay gagné* qu'on *puisse faire* au vray cinq ou six contes de moy... » (III, 3). — « Nulle durée de temps, nulle faveur de prince... *peut faire* qu'un roturier *devienne* noble... » (III, 5).

§ XX. Le subjonctif se trouve encore dans les phrases exclamatives ou dans les propositions subordonnées dépendant d'une négation : « *Heureux qui aye reglé* a si juste mesure son besoing »

[1] Voir *Romanischen studien*, t. V (année 1880), étude sur Larivey, p. 505.

Digitized by Google

(I, 40). — Je ne puis me garder... *que* mon imagination *ne se saisisse* incontinent du palais d'Apollidon » (I, 51). — « Il ne peut fuir *que* les sens ne *soient* les souverains maistres de sa cognoissance » (II, 12). — « Et si ne se scauroit garder *que* la veue de cette hauteur extreme *ne l'epouvante* et *ne le transisse* » (ibid.). — « Je ne scay pas qu'*elle soit vraie* » (II, 15).

§ XXI. Après le relatif *qui,* ayant le sens de *tel que* (comme en latin *qui,* mis pour *ut ille, illa, illud),* on trouve aussi parfois le subjonctif : « Pareillement l'imagination, esbranlee avec vehemence, eslance des traits *qui puissent* offenser l'object estranger » (I, 20). — « Voilà que c'est de bien choisir les tresors *qui se puissent* affranchir de l'injure » (I, 38). — « Celuy la n'est pas personne *de qui on puisse* tirer beaucoup de service » (II, 16). — Rends-moi response *que je puisse* porter au senat... » (II, 24).

§ XXII. Dans le français moderne, on emploie l'indicatif dans les propositions commençant par *ainsi que, comme si... :* outre ce mode, Montaigne, comme ses contemporains, se sert également du subjonctif : « Il commencea premierement a se remuer tout bellement, *ainsi que s'il se fust revenu* d'un profond sommeil... » (II, 12). — Il les payoit *comme s'il les eut receus...* » (I, 20). — « *Comme si ce fust* marchandise malaisee, que reprehensions et nouvelletez » (I, 25). — « Tenoit sous ses genoux et soubs ses orteils des reales, *comme si elles y eussent esté clouees* » (I, 48).

Infinitif.

Infinitif employé substantivement.

§ XXIII. Dans les *Essais,* comme dans les autres écrits du XVIe siècle, on trouve fréquemment l'Infinitif employé substantivement et précédé de l'article masculin, soit simple, soit composé, défini ou indéfini : *le, un, du, au, des,* ou même du possessif : « *Le parler* que j'aime, c'est *un parler* simple et naïf... » (I, 25). — « L'imitation *du parler,* par sa facilité, suit incontinent tout un peuple ; l'imitation *du juger, de l'inventer,* ne va pas si viste » (ibid.). — « Ostez luy toute mollesse *au vestir* et *coucher, au manger* et *au boire...* » (ibid.). — « N'interromps pas *mon parler...* »

Digitized by Google

(I, 23). — « Ils ont cherché à recommander non *leur dire* mais *leur faire*... » (I, 39).

§ XXIV. L'infinitif usité substantivement se rencontre même parfois au pluriel : « Quant aux divers usages de *nos desmentirs* » (II, 18).

§ XXV. L'infinitif ainsi employé, se trouve :

a) Tantôt seul : « *Le premediter* donne sans doute grand avantage » (I, 19). — « *Le voyager* me semble un exercice profitable » (III, 9). — « *Le determiner* et *le scavoir*, comme *le donner*, appartient a la regence et a la maistrise » (III, 11).

b) Tantôt avec un qualificatif : « *L'aller légitime* est un *aller froid*, poisant et contrainct » (I, 22). — « *Un parler ouvert* ouvre un *autre parler* » (III, 1). — « J'ay *un agir trepignant* ou la volonté me charrie... » (III, 10).

c) Tantôt déterminé par un complément : « *Le vaincre par force*... » (I, 5). — « *Le longtemps vivre*, et *le peu de temps vivre*, est rendu tout un par la mort » (I, 19). — « Ce n'est pas a dire que ce ne soit une belle et bonne chose, que *le bien dire*... » (I, 25). — « Il pouvoit bien advenir que *le differer a les lire* eust este d'un grand prejudice » (II, 4). — « Un temps où *le meschamment faire* est si commun » (III, 9).

§ XXVI. Dans ce cas, Montaigne se sert de l'Infinitif comme sujet : « *Le tromper* peut servir pour le coup » (I, 5). — « *Le mentir* est un maudit vice » (I, 9).

§ XXVII. Ailleurs l'infinitif est attribut : « *L'aller legitime* est *un aller froid*, poisant et contrainct » (I, 22).

§ XXVIII. Il peut être aussi régime d'un nom : « L'utilité *de vivre* n'est pas en l'espace, elle est en l'usage... » (I, 19). — « La perfection *du bien parler*... » (I, 39). — « Ma constitution est ne faire *cas du boire* que pour la suite *du manger*... » (II, 2).

§ XXIX. Parfois, il est régime direct d'un verbe : « Ceux qui sont en pressante crainte de perdre leur bien, vivent en conti-

Digitized by Google

nuelle angoisse, en perdant *le boire, le manger* et le repos » (I, 17). — « Il falloit raisonner *leur dire* » (I, 24). — « Mesprisant *le mourir* » (II, 3).

§ XXX. On le rencontre également employé comme régime indirect ou circonstanciel, et uni au verbe à l'aide de différentes prépositions : « En agriculture les façons qui vont *avant le planter* sont certaines et aysees » (I, 25). — « Que sa conscience et sa vertu reluisent *en son parler* » (ibid.). — « J'en renvoyois le hasard sur le papier... qui preste grandement la main *au refuser*... » (I, 40).

Infinitif pur ou prépositionnel.

§ XXXI. L'infinitif pur n'est pas aussi fréquent dans Montaigne que dans Rabelais ; néanmoins il y joue souvent le rôle de sujet logique et est annoncé par *c'est*, sans être toutefois précédé de *de* ou de *que de* : « Sa premiere leçon, *c'est connoistre* ce qu'il est » (I, 3). — « Leur fin *c'est l'avaller* (s. ent. le vin), plus que *le gouster* » (II, 2). — « C'est trahison *se marier* sans s'espouser » (III, 5). — « Le plus aspre et difficile mestier du monde, *c'est faire* dignement le Roy » (III, 7). — « Ny ne me semble response a propos, à celuy qui m'advertit de ma faute, *dire* qu'elle est aussi en luy » (III, 8).

§ XXXII. On le rencontre parfois seul, comme dépendant de verbes : « Qui entreprennent vivans et respirans, *jouïr* de l'ordre et honneur de leur sepulture » (I, 3).

Remarque. — Outre les formes : c'est *à savoir, savoir*... usitées déjà au XVIe siècle, on trouve dans Montaigne : *savoir est*. « Qui a privé son plus proche et plus amy, *scavoir est* soy mesme de la vie... » (II, 3).

§ XXXIII. L'infinitif pur employé soit comme sujet, soit comme régime, se trouve souvent en tête d'une proposition précédée de la préposition *de* [1] : « *D'appeler* les mains ennemies,

[1] Cf. *Romanische studien*, t. V, p. 528 : « *De l'y contraindre*, nous ne sçaurions sans grand scandale... »

Digitized by Google

c'est un conseil un peu gaillard... » (I, 23). — *De te nuire* desormais, il ne pourra... » (ibid.). — « *De dire* moins de soy, qu'il n'y en a, c'est sottise, non modestie... » (II, 6). — « Car d'*y pourvoir* tout à la fois, il ne peut » (III, 2). — « *De les condamner* parce qu'ils ont failly, ce seroit bestise » (III, 8).

§ XXXIV. Dans Montaigne, l'Infinitif prépositionnel admet la préposition *de* où le français moderne veut la préposition *à*. Cette préposition *de* se trouve surtout après les verbes : *aimer, apprendre, chercher,* se *plaire,* se *résoudre, travailler*. — « Qui *ayme d'affranchir* les coudees de sa liberte... » (III, 9).— « Sur le pavé, depuis mon aage, je n'ay *aymé d'aller* a cheval » (III, 13). — On trouve cependant même livre : « Et ay *aymé à me reposer* ». — « Comme vous, qui nous estudions, *avons appris de faire*... (I, 22). — « Nous qui cherchons icy au contraire *de former* non un grammairien » (I, 25). — « Qui se *plaisent de voir* en marbre leur morte contenance » (I, 3). — « Pour ne pouvoir se *resoudre de prendre* en haine la maistrise » (I, 16).

§ XXXV. L'infinitif précédé de *de* est parfois employé absolument à la place d'une proposition conjonctive exprimant la condition ou le moyen, là où nous mettons la préposition *à* : « Il y a grand amour de soy et presomption, *d'estimer ses opinions* jusques-là que... » (I, 22). — « Vous perdrez vostre temps *de nous en commander*... » (III, 1).

§ XXXVI. Enfin, on rencontre parfois l'infinitif avec *à* [1] comme régime des verbes qui, aujourd'hui, sont suivis de l'infinitif précédé de *de* : « Nul ne se peut dire estre résolu à la mort, qui craint *a la marchander* » (II, 13). — « Celuy qui craint *à s'exprimer,* nous achemine *a en penser* plus » (III, 5). — « Chacun fuit *a le voir* naistre, chacun court *a le voir* mourir... » (ibid.) [2].

Infinitif dans les propositions subordonnées.

§ XXXVII. La proposition infinitive entrée dans le français

[1] Voir *Romanischen studien*, t. V (1880), p. 527.
[2] Infinitif avec *pour* : Voir prépositions, § 12. — Voir *Romanischen studien*, t. V, p. 532-533.

Digitized by Google

au XIVe et au XVe siècle a été employée fréquemment par tous les auteurs du XVIe siècle (voir Marot, Rabelais, du Bellay, des Perriers, etc.). Montaigne la manie avec la plus grande liberté ; il emploie cette proposition soit comme sujet, dans les expressions impersonnelles, ce que ne fait pas le français moderne ; soit comme régime, après les verbes *dire, estimer, lire, penser, croire, savoir,* etc... — « Il paroissoit bien *leur cœur et leur ame s'estre* merveilleusement *grossis et enrichis* par l'intelligence des choses » (I, 24). — « Il est aysé à distinguer *quelques sectes avoir plus suyvi* la vérité, quelques autres l'utilité » (II, 12). — « Les lois de la conscience *que* nous lisons *estre de nature* » (I, 22). — « Callicles, en Platon, dict l'*extremite de la philosophie estre dommageable...* » (I, 29). — « Il pourra dire *cette faute partir d'un'* âme enivrée de sa bonne fortune » (I, 47). — « Ils jugeront l'*eau n'estre encore* gueres *abaissée* » (II, 2). — « Je suis de ceux qui pensent *leur fruit* (des livres) *ne pouvoir* contrepeser cette perte (de la santé)... » (I, 38). — « De quel fruit pouvons-nous estimer *avoir esté* à Varro et Aristote, *cette intelligence* de tant de choses » (II, 12). — Mais cette règle n'est pas absolue ; dans le style indirect on rencontre aussi le subjonctif, surtout après *dire, estimer, penser*. (Voir plus haut § XVII.) Il arrive aussi, bien souvent, que Montaigne quitte la proposition infinitive et continue sa pensée par une proposition conjonctive : « Callicles dict *l'extremité de la philosophie estre dommageable,* et conseille de ne s'y enfoncer outre les bornes du profit, *que prise* avec moderation *elle est plaisante,* mais qu'*enfin elle rend un* homme sauvage et vicieux » (I, 29).

§ XXXVIII. La proposition infinitive se rencontre aussi parfois dans le discours indirect : « Ce grand sainct Augustin tesmoigne *avoir vu...* un enfant aveugle *recouvrer* la vue ...*une femme* à Carthage *estre guerie...* Hesperius, un sien familier, *avoir chassé les esprits...* un *paralytique avoir esté* soudain *guari...* » (I, 26). — « Timæus maintient qu'il suffit, si ces raisons sont probables, comme les raisons d'un autre : car *les exactes raisons n'estre en* sa main, ni en mortelle main... » (II, 12).

§ XXXIX. Pour abréger et au lieu d'employer une conjonction avec un verbe à un mode personnel, Montaigne emploie parfois, après *si, tel, tellement,* un infinitif précédé de *que de :* « Estant

Digitized by Google

si fort esperdu, *que de se jeter* hors de la ville, il fut mis en pièces... » (I, 17). — « La vertu qui sera montée à tel poinct, *que de non seulement mespriser* la douleur, *mais de s'en esjouir*... » (II, 11). — « Il ne nous faut pas laisser emporter si entiers aux alterations naturelles que *d'en abastardir* nostre jugement... » (III, 2).

§ XL. *a)* On trouve aussi, comme complément circonstanciel, l'infinitif construit avec la préposition *a* ou *depuis*; construction fréquente au XVIe siècle (Calvin), usitée encore au XVIIe siècle (Molière). — « *Depuis estre sorti* de l'enfance... » (I, 40).

b) Parfois l'infinitif précédé d'une préposition, *à* par exemple, est employé comme un complément circonstanciel et tient lieu d'une proposition commençant par une conjonction. — « Lors qu'ils deguisent et changent, *a les remettre* souvent... » c'est-à-dire si on les remet (I, 9). Extraits page 10.

§ XLI. On remarque enfin dans les *Essais*, la tournure : *en est à dire*, locution très usitée dans le provençal et le vieux français qui signifie : *être, avoir* ou *trouver à blâmer, à reprocher* : « Le vivre, c'est servir si la liberté de mourir *en est à dire* » (II, 3). — « Quant tout cela *en seroit à dire*, si y a il un certain respect qui nous attache... » (II, 11). — « Je ne desire jamais, ni ne *trouve à dire*, ce que je ne vois pas » (III, 13).

Participes.

Présent.

§ XLII. La terminaison *ant* est la contraction du gérondif et du participe présent latin. La vieille langue distinguait le participe présent du gérondif, bien que les deux formes fussent identiques; elle faisait varier la première et laissait la deuxième invariable. Le XVIe siècle paraît avoir eu une tendance à faire accorder les mots en *ant*, du moins en nombre, car les variations de genre sont plus rares. Montaigne semble s'être peu occupé de distinguer le gérondif du participe; chez lui, rien de fixe, si ce n'est dans le IIIe livre, où l'*s* apparaît le plus souvent pour marquer le pluriel. Dans tous les cas, on trouverait difficilement une proposition dans

Digitized by Google

laquelle un mot en *ant* prenne l'*e* du féminin. Si bien que cette règle posée par Palsgrave : « *Les participes en ant n'ont point de féminin* », est vraie pour Montaigne, alors qu'elle ne l'est pas pour Rabelais.

a) Participe variable : « On envioit ceux-là, comme *estans* au-dessus de la commune façon, comme *mesprisans* les actions publiques... » (I, 24). — « Les Lacedemoniennes... *s'estimans* assez couvertes de leur vertu... » (III, 5). — « Les troupes *marchans* en la campaigne... » (III, 6). — « Les Syracusains *ayans* tout à point envoyé..., il y deputa Timoleon » (III, 1). — « Les raisins demeurerent suspendus aux vignes, le bien principal du pays : tous indifferemment se *PREPARANS* et *attendans* la mort » (III, 12).

b) Participe invariable : « Les accidents ne nous *essayant* pas jusques au vif nous donnent loisir de maintenir tousjours nostre visage rassis... » (I, 18). — « Elles (*les espines*) nous mordent plus aigu et sans menace, nous *surprenant* facilement a l'impourveu » (III, 9). — « En plusieurs choses de pareille qualité, *surpassant* nostre cognoissance, je suis d'advis... » (III, 11). — « (Ils) m'ont injurieusement traicté de leurs dogmes... me *menassant* tantost de grandes douleurs... » (III, 12).

§ XLIII. Parfois, dans les *Essais,* le participe présent précédé de *en* prend lui-même la marque du pluriel, l'*s*. — « Nous les avallons en les *achetans*... » (III, 11).

§ XLIV. Fréquemment, Montaigne emploie soit comme substantif, soit comme adjectif, le mot en *ant* avec le sens du passif ou du participe latin en *dus :* « *Mes cognoissans* » (III, 2), pour *les personnes connues* de moi ; — « un langage *maniant*... » (III, 5), c'est-à-dire qui peut être manié[1].

Passé.

§ XLV. Dans Montaigne, comme chez les écrivains de la vieille langue, le participe passé, accompagné de l'auxiliaire *avoir,* est tantôt considéré comme partie intégrante du verbe, que le régime

[1] Voir *Zeitschrift für Romanische philologie*, 1877, I, Baud, A. Tobler, p. 19.

Digitized by Google

précède ou suive, et alors il est invariable; tantôt il est pris comme un adjectif qualifiant le régime du verbe; dans ce cas, il y a accord.

Participe invariable : « Dire mensonge, c'est dire chose fauce, mais qu'on *a pris* pour vraye » (I, 9). — « Les discours que l'antiquité nous *a laissé* sur ce sujet » (I, 27). — « L'humaine sagesse n'arriva jamais aux devoirs qu'elle s'*estoit* elle mesme *prescript* » (III, 9). — « Les choses que nous *avons eu* les plus cheres pendant nostre vie » (II, 8). — « Quant aux oppositions et arguments que des honnestes hommes m'*ont faict*... » (III, 11).

Participe variable : « C'est tesmoignage de crudité et indigestion que de regorger la viande comme on l'*a avallee* » (I, 25). — « Je ne croy pas qu'ils les *eussent* jamais *escrits* » (I, 39).

§ XLVI. Dans les *Essais,* tous les participes des verbes réfléchis s'accordent indistinctement. — « Jusques aux enfants qui *se sont donnez* la mort. » Passim.

Enfin, contrairement à l'usage moderne, le participe *fait,* suivi d'un infinitif, est souvent variable : « Les veines du bras qu'il s'estoit *faictes tailler*... » (II, 8). — « Ils l'ont *faicte couler* (la mort) et glisser parmy la lascheté de leurs passe-temps accoustumez... » (III, 9).

§ XLVII. Montaigne, comme ses contemporains (Marot...), a fait un emploi très fréquent de la proposition absolue, correspondant à l'ablatif absolu des Latins : « Quand il a eu loy, *sa pensée desbrouillée et desbandee*... » (I, 20). — « C'est ce que respondit Menander, comme on le tansa, *approchant le jour* auquel il avoit promis une comedie... » (I, 25). — « Le vaincu y demeure mort, l'*haleine luy faillant* plutost que la voix... » (II, 12). — « Il faut estre quarante jours en transe de ce mal, l'*imagination vous exerçant cependant* a sa mode [1] » (III, 12).

III. TEMPS.

§ XLVIII. Au XVIe siècle, dans la narration, l'indicatif passe

[1] Cf. *Romanischen studien*, t. V, p. 556.

Digitized by Google

plus facilement qu'aujourd'hui du présent au passé, et inversement ; les temps s'emploient aussi parfois les uns pour les autres : « Je te sauvay, je te mis entre mains tous tes biens, *t'ay enfin rendu* si accommodé et si aisé, que... » (I, 23).

§ XLIX. Pour une action qui pouvait ou devait avoir lieu dans le présent, Montaigne emploie souvent l'imparfait de l'indicatif avec le sens d'obligation, de possibilité (*devoir, falloir, pouvoir*), conformément à l'usage du latin ; dans ce cas, on emploie aujourd'hui le conditionnel : « Il *falloit* s'enquerir qui est mieux sçavant, non qui est plus sçavant » (I, 24). — « Nature se *devoit* contenter d'avoir rendu cet aage miserable, sans le rendre encore ridicule » (III, 5). — « Il advient le plus souvent que le peuple a raison, et qu'on repaist ses yeux de ce de quoy il *avoit* à paistre son ventre... » (III, 6). — « Nos disputes *devoient* estre defendues et punies, comme d'autres crimes verbaux[1] » (III, 8).

§ L. Fréquemment, dans les *Essais,* l'idée du futur est exprimée par l'auxiliaire *être* ou *avoir,* uni à un infinitif au moyen de la préposition *à*. — C'est une transition entre l'usage du vieux français et celui du français moderne : « Elle nous reçoit en son giron, pour vilains, ords et bourbeux, que nous soyons et que nous ayons *a estre* a l'advenir » (I, 56). — « Mes amis, qui *avez* sans doubte bientost *a mourir* » (II, 8). — « ... apportoit en sa ville certaines prédictions du vent qui *avoit à tirer* » (II, 12). — « Cette regle... touche ceux qui *ont a estre* » (III, 10).

§ LI. Très rarement, en français, on désigne le temps non par le verbe régi, mais par l'infinitif qui en dépend. Chez Montaigne, on trouve parfois cette alliance de mots : « Quelqu'un me disoit que je me *devois* estre un petit *estendu* sur le discours de l'institution des enfans (pour j'aurais dû m'étendre...) » (I, 25). — « Et s'escrioit au bon Esope, qu'il *deust avoir pris,* de cette considération, un corps propre à une belle fable » (III, 13). Cette tournure peut être aussi une forme périphrastique du passif (Voir plus haut, § 10 *bis*).

§ LII. Conformément à la règle du latin, et contrairement à

[1] Cf. *Romanischen studien*, t. V, p. 413.

Digitized by Google

l'usage du français moderne, Montaigne met au conditionnel le verbe de la proposition qui commence par *si* et qui dépend d'une autre déjà au conditionnel : « ... Et n'*eusse sceu choir* si je ne *me fusse porté* a escient au danger... » (II, 12). — « Si j'*eusse voulu* parler par science, j'*eusse parlé* plustost » (III, 12). — « Et *me fusse* plus *fié* à la vigueur de cet aage-là, qu'a cettuy-cy, si j'*eusse voulu* faire mestier d'escrire » (ibid.).

Cette règle est encore d'un emploi fréquent dans les patois saintongeois et angoumoisins.

IV. NOMBRE.

§ LIII. Très souvent, dans Montaigne, comme chez ses contemporains (Rabelais, Marguerite, Baïf...), le verbe reste au singulier bien qu'il ait plusieurs sujets : « Muret, que la France et l'Italie *recognoist*... » (I, 25). — « Le disputer et l'enquerir *n'a* d'autre but... » (II, 12). — « Mon visage, ma voix, ma couleur, te *donne elle* quelque tesmoignage? » (II, 31). — « L'agitation et la chasse *est* proprement de nostre gibier » (III, 8). — « Ma volonté et mon discours *se remue* tantost d'un air, tantost d'un autre » (ibid.).

V. PERSONNE.

§ LIV. Dans les *Essais,* comme dans le vieux français, le pronom personnel *il* est fréquemment omis devant un verbe impersonnel ou employé impersonnellement : « Trois jours *y avoit*... » (II, 27).

§ LV. Aujourd'hui, il y a accord entre les formes personnelles, ou celles tenant la place de pronoms personnels ; dans Montaigne, contrairement à l'usage actuel, le relatif reste parfois à la 3e personne, bien qu'il ait pour antécédent un pronom de la 1re. — « Nous mesmes, *qui est* la plus juste adresse et la plus sure, nous ne sommes pas assez assurez » (III, 9).

Voir aussi pronoms personnels.

Digitized by Google

CHAPITRE V

PRÉPOSITIONS

Au XVIe siècle, les prépositions ont une foule de significations qu'elles ont perdues, et sont employées avec des sens qu'elles n'ont plus aujourd'hui, chez Montaigne, comme chez ses contemporains ; enfin certains mots invariables, qui se sont restreints au rôle d'adverbes, sont alors usités comme prépositions et inversement.

§ I. *A :* Cette préposition a une foule de sens aujourd'hui disparus ou rares dans la langue littéraire, elle signifie :

a) Avec : « Plusieurs choses mortes ont encore des relations occultes *à* la vie » (I, 3).

b) Chez : « Le vray moyen ce serait d'engendrer *aux* hommes le mépris de l'or et de la soye » (I, 43). — « Chez Hérodote, il y a des nations, *ausquelles* les hommes dorment et veillent par demy années » (I, 44).

c) Dans : « Et s'en retournent *a* leurs pays, où ils n'ont faute d'aucune chose nécessaire » (I, 30). — « Ainsi respondit Diagoras... *a* celui qui en luy montrant *au* temple force vœux... » (I, 11). — Philippus estant entré à main armée *au* Peloponnese... » (II, 2). — « Je vois que plusieurs vertus..., la fermeté *aux* dangers... » (ibid.). — « J'aimerois mieux que mon fils apprinst *aux* tavernes à parler, qu'*aux* escoles de la parlerie... » (III, 8).

Digitized by Google

d) De : « Regillus, ayant perdu son temps à essayer de prendre la ville de Phocees *a* force... » (I, 6). — « Il n'est rien tant que je haïsse comme *a* marchander... » (I, 40).

e) En : « Il feit cesser ce martyre, et *à* cachettes, l'envoya noyer en la mer... » (1, 1). — « Et en acquirent *a* suffisance pour s'en servir *a* la nécessité... » (I, 25).

f) Par (sens fréquent) : « Et se les faisoit ordonner *aux* médecins » (I, 20). — « Bucephal, ne se souffroit monter *à* personne qu'*à* son maistre... » (I, 48). — « L'empereur Firmus feit mener son coche *à* des autruches » (III, 6).

g) Pour : « Il somma ledit Henri de sortir *à* parlementer... » (1, 5). — « Afin d'esguiser mon appetit *au* lendemain » (III, 13).

h) Près de : « Leon... s'enquerant *a* Heraclides de quelle science, de quel art il faisoit profession » (I, 25).

i) Vers : « Les ambassadeurs de Samos estant venus *a* Cleomenes pour l'esmouvoir » (I, 25).

§ II. *a)* Après se trouve parfois employé d'une façon absolue, comme adverbe dans le sens de *plus tard :* « Les assiéges, s'estant rendus *après,* furent obligés de... » (I, 3).

b) Après uni à la préposition *à* forme la locution *aprez à* avec la signification de : *être occupé à :* « Bucanan... me dict qu'il estoit *aprez à* escrire de l'institution des enfants » (I, 25). — « Il estoit *aprez à* conquérir Cypre... » (II, 24).

§ III. *Avec* a été souvent employé comme adverbe jusqu'au XVIIe siècle : « Moy *avec*..., peut-être m'en devroy taire » (II, 17). — « Il n'escheoit pas de récompense à une vertu, pour grande qu'elle soit, qui est passee en coustume ; et ne scay *avec,* si nous l'appellerions jamais grande, estant commune » (II, 7).

§ IV. *Autour* est parfois employé au sens figuré avec le sens de *sur :* « Des jugements seurs et ouverts *autour* des objets qu'elle cognoissoit » (I, 25). — Ailleurs *autour* a le sens de : *à l'approche de, au moment de :* « J'ay icy choisi trois femmes qui ont aussi employé l'effort de leur bonté et affection *autour* la mort de leurs maris » (II, 35).

Digitized by Google

§ V. Dans les *Essais, de* a une foule de sens et s'emploie où nous mettons aujourd'hui :

a) A : « En butte *de* tant d'offenses » (I, 25). — « Ils marchent *de* quatre pattes » (II, 12).

b) Avec : « Ils se ruent *de* dents et *de* pieds » (I, 48). — « Nous jurons de nous laisser enchaisner et tuer *de* glaive » (II, 12). — « Il souffrit d'estre incisé *d'une* telle constance » (II, 29).

c) Par : « obligé au roi du marquisat mesme qui avoit esté confisqué *de* son frère » (I, 11). — « Il estoit pressé *de* son adversaire » (III, 12).

Parfois *de* et *par* se trouvent dans la même proposition : « Celuy seul se tient pour surmonté qui sçait l'avoir esté ny *par* ruse ny *de* sort, mais *par* vaillance » (I, 5).

d) De est fréquemment employé dans le sens de *pour :* « *De* te nuire, désormais, il ne pourra » (I, 23).

e) Quelquefois, comme dans le vieux français, la préposition *de* est omise et n'unit pas le comparatif régime au mot régisseur : « Que FEROIT PIS un simple maistre d'escole ? » (II, 28). — « Que peut-on IMAGINER PLUS VILAIN que d'estre couard à l'endroict des hommes... » (ibid.).

f) On trouve aussi *de* supprimé après *rien :* « *Rien trop...* » (I, 16). — « Il n'est RIEN SI GENTIL que les petits en France » (I, 25). — « Il n'est RIEN SI DISSOCIABLE ET SOCIABLE que l'homme » (I, 56).

g) Les expressions *avant, hors, au travers,* sont souvent unies à leur régime sans l'aide de la préposition *de;* dans ce cas, elles sont employées comme prépositions : « Ce que j'ay a faire *avant* mourir » (I, 19). — « Que la femme de condition ne puisse sortir *hors* de la ville de nuict » (I, 43). — « Toutes actions *hors* les bornes ordinaires... » (II, 2). — « ...passa *au travers* l'armée... » (II, 34).

§ VI. *Dedans* a été employé comme préposition jusqu'au XVIIe siècle (voir Corneille, Molière). — « Bouillir *dedans* une marmite... » (II, 5). — De même *dehors :* « Et *dehors* et *dedans* ma maison » (III, 12).

Digitized by Google

§ VII. *Dessous* est parfois aussi préposition : « Le livre de raisons qu'il avoit *dessous* sa robbe » (II, 5).

§ VIII. *Emmy,* formé de *en* et de *my* (lat. *in medio*) préposition disparue, a été d'un emploi fréquent jusqu'à la fin du XVIe siècle (Amyot, Malherbe), avec le sens de *au milieu :* « *Emmy* la place publique... » (I, 15). — « *Emmy* la rue » (I, 22). — « Se jetter *emmy* la mer » (I, 23). — « *Emmy* les ronces » (I, 25).

§ IX. *En* est une préposition d'un emploi très fréquent dans les *Essais ;* elle signifie :

a) A : « *En* cette escole du commerce des hommes, j'ai souvent remarqué... » (I, 25). — « Si *en* l'aage que je l'ay cogneu plus avancé... » (I, 27). — « Le roy Jehan... leur vendit la retraicte aux siennes (terres) *en* condition que... » (I, 40). — « On luy eût faict donner le fouet *en* Sparte... » (I, 51).

b) Avec : « Pour ouïr *en* sens rassis les vers d'Horace... » (II, 12).

c) Dans (très fréquemment comme dans l'ancienne langue ; voir Joinville...) « J'y ay esté dressé *en* mon enfance » (I, 13). — « L'orateur estant prié *en* un festin de parler de son art... » (I, 25). — « Timoléon séjournant à Adrane *en* la Sicile » (I, 33). — « Il sortit *en* rue... » (II, 3).

d) Sous : « Il ne pouvoit se garder de la (cette chose) desrobber, *en* peine de l'envoyer payer après » (II, 8).

e) Sur : « Il les produisit *en* son front par la force de son imagination » (I, 20).

§ X. De même que Rabelais, Montaigne emploie *ensemble* comme préposition : « Ordonnerent que sa principale partie, qui est esmouvoir les affections, fust ostée, *ensemble* les exordes et perorations » (I, 51).

§ XI. *A l'entour* est également préposition avec le sens d'*autour :* « Porter joyaux d'or à l'*entour* de sa personne » (I, 43).

§ XII. Comme dans le vieux français, *environ* est aussi prépo-

Digitized by Google

sition dans les *Essais*, avec le sens de *vers* : « Car *environ* l'aage de sept à huit ans je me desrobois de tout autre plaisir » (I, 25). — « *Environ* midy » (III, 9). — « *Environ* le temps que... » (III, 11).

§ XIII. *Es* (*à les, aux, dans les*), conservé dans le français moderne, seulement dans quelques locutions, est assez fréquent dans Montaigne, comme chez ses contemporains : « Il reste entre nous quelques moyens de divination *es* astres, *es* esprits, *es* figures, du corps, *es* songes et ailleurs » (I, 11). — « *Es* affaires d'autruy » (II, 4). — « Ny *es* bien ny en la bourse d'homme françois » (III, 2).

§ XIV. *Joignant*, dans le sens de *à côté de*, est encore d'un emploi général dans tout le XVIe siècle : « *Joignant* les églises » (I, 19). — « Passa *tout joignant* un halier » (I, 23).

§ XV. *Outre*, préposition, a parfois la signification de *après* : « Les Hongres,... ne poursuyvoient jadis leur poincte *outre* avoir rendu l'ennemy à leur mercy » (I, 30).

§ XVI. *Par* formait, au XVIe siècle, des locutions aujourd'hui vieillies ou disparues ; ex : *par après, par ainsi* : « Tel l'a commandée, qui *par après* l'a vengée (la trahison) » (III, 1). — « *Par ainsi* ils nous representent et nous rapportent bien plus vivement que les autres » (II, 8).

§ XVII. *Parmy* (*par* et *mi* = *per medium*) qui ne s'emploie plus que suivi d'un pluriel, se rencontre dans les locutions suivantes : « J'étois *parmy* cela si poisant... » (II). — « Nay et nourry aux champs et *parmy* le labourage » (II, 17).

Quelquefois *parmy* est employé adverbialement : « Il joue toujours le sien *parmy*... » (I, 19). — « Il faut qu'il y ait du sort et du bonheur meslé *parmy* » (I, 23). — « Il y survient mille fusees estrangeres a desmeler *parmy* » (I, 27).

§ XVIII. *Pour* a dans les *Essais*, le sens de :

a) A : « Il estoit homme *pour* devenir » (I, 25). — « Ces gentillesses ne servent que *pour* amuser le vulgaire » (ibid.).

Digitized by Google

b) Par : « *Pour* exemple » (I, 12). — « A huit escus *pour* teste » (I, 40).

c) A cause de : « L'amitié se nourrit de communication, qui ne peut se trouver entre eux *pour* la trop grande disparité » (I, 27). « Ce chien estant en peine d'avoir l'huile qui estoit dans le fond d'une cruche, où il ne pouvoit arriver de la langue, *pour* l'estroicte embouchure du vaisseau, alla... » (II, 12).

d) Quoique : tesmoignage que, *pour* estre à table (c'est-à-dire quoique estant à table), ils ne se départoient pas de l'entremise d'autres affaires » (II, 4).

§ XIX. *Pour* est supprimé dans l'expression suivante : « C'est un vain estude, *qui* veut » (I, 25).

De même, on trouve *pour ce que* au lieu de *parce que* (voir conjonctions).

§ XX. Comme dans le vieux français, *puis,* au sens étymologique de *post,* a, parfois, dans les *Essais,* la signification de *depuis :* « Qui ne se laissa voir oncques *puis* ses nopces » (III, 5).

§ XXI. *Quand et,* qui est aussi écrit *quant et,* signifie *avec :* « Ayant *quand et* luy introduict son armée » (I, 6). — « Les femmes vont à la guerre *quand et* leurs maris » (I, 22). — « Quand on l'emporta, il se laissa enlever *quand et* luy » (II, 12). — « Que Montaigne s'engouffre *quant et* la ruyne publique » (III, 1).

On rencontre aussi l'expression *quand et quand* qui, employée comme préposition, a le sens de *quant et,* c'est-à-dire *avec :* « La propension naturelle marchant *quant et quant* la raison » (II, 8).

Mais *quand et quand* est le plus souvent adverbe et signifie : *également, en même temps :* « Il faut que leur parole se diversifie *quand et quand* » (I, 19). — « Estimer que l'esprit s'en exerce *quand et quand* » (I, 25). — Quoique j'eusse la santé ferme et entière, et *quant et quant* un naturel doux et traictable » (ibid.).

§ XXII. *Sur* a, dans les *Essais,* le sens de :

a) A ou *au :* « Abandonner un mauvais parti *sur* le cours de (aujourd'hui : au cours de) son ardeur » (I, 25). — *Sur* le cours de ses victoires, et en fleur de sa gloire » (II, 19).

Digitized by Google

b) Par ou *pendant :* « Ils ne boivent pas lors... ils boivent à plusieurs fois *sur* jour et d'autant » (I, 30). — « Ne puis dormir *sur* jour » (III, 13), (édit. Naigeon, t. IV, p. 260).

c) Sous : « Ils firent deffence expresse, *sur* peine de mort... » (I, 30). — « Et me deffend ou d'en douter, *sur* peine d'injures exsecrables » (III, 11).

§ XXIII. *Sus* (latin : *sursum*) comme dans le vieux français, est parfois employé comme préposition dans le sens de *sur :* « Se promenoient *sus* le theatre » (I, 12). — « *Sus* son lict » (II, 12).

§ XXIV. *Voici, voilà,* qu'on considère aujourd'hui comme des prépositions, peuvent encore se diviser en *voi-ci, voi-là* (c'est-à-dire vois ici, vois là) : « *Voicy* que j'esprouve » (II, 6); c'est-à-dire : vois ici quelle chose j'éprouve. — « *Voylà* que c'est de bien choisir les thresors qui se puissent affranchir de l'injure » (I, 38).

Digitized by Google

CHAPITRE VI

ADVERBES

I. FORMATION DES ADVERBES.

§ I. Dans Montaigne, comme dans tout le XVIe siècle, on trouve employés adverbialement bien plus d'adjectifs qu'aujourd'hui : « Mais si on peut y arriver par des routes ombragees, gazonnees et *doux* fleurantes » (I, 25). — « J'aymerois aussi *cher* que mon escolier eut passé le temps à... » (I, 24). — Elles (les espines) nous mordent plus *aigu*... (III, 9).

Cf. Amyot, Nicot.

Par contre, Montaigne emploie l'adverbe *mieux* comme adjectif : « *Mieux* scavant » (I, 24), et comme comparatif de *bon* : « *Mieux* advocat » (I, 10). — « Mort *mieux* convenable aux personnes oisifves... » (II, 19).

§ II. Montaigne, comme ses contemporains (Amyot, des Perriers...), emploie l'adjectif *pur* avec la valeur adverbiale de *purement* : « Fascheuse suffisance qu'une suffisance *pure* livresque ! » (I, 25). — « Moyens *purs* matériels » (III, 5).

§ III. Montaigne a une prédilection particulière pour les expressions adverbiales terminées en *ment* et, comme en général, il aime à accumuler les synonymes, il aime également à rapprocher l'un de l'autre deux adverbes en *ment* ; en bien des passages, on trouve des exemples de ces accumulations, ce qui ne se rencontre pas

Digitized by Google

dans la langue moderne : « Il se porte bien, je veux dire *quietement* et *sourdement* » (I, 18). — « Jamais homme ne se prepara a quiter le monde plus *purement* et *pleinement*; et ne s'en desprint plus *universellement* que je m'attens de faire » (I, 19). — « La mort touche bien plus *rudement* le mourant que le mort, et plus *vivement* et *essentiellement* » (ibid.). — « Nous ne voulons rien *librement*; rien *absolument*; rien *constamment* » (II, 1). — « Il faut qu'elles l'usurpent ou *finement*, ou *fièrement*, et toujours *infurieusement* » (II, 8).

§ IV. Dans les *Essais*, on rencontre un grand nombre de locutions adverbiales, disparues aujourd'hui, formées à l'aide :

a) De la préposition *à* (lat. : ad) : à *certes*, à *droit*, à *mont*, à *nage*, à *navire*, à *val*, à *tout*, à *dextre*, à *senestre*, *tout à un coup*, etc... Voir glossaire.

b) Avec *de* ou *du* : *D'avantage*, qui est quelquefois employé absolument et signifie : *bien plus*, *d'ailleurs* comme dans Pasquier : « *D'avantage*, pauvre fol que tu es, qui t'a establi les termes de ta vie? » (I, 19). — *d'abordée*, voir glossaire.

Du tout, que l'on trouve souvent dans une proposition affirmative, avec le sens de *tout-à-fait*, *complètement* : « Par nos inventions, nous l'avons *du tout* estouffee... » (I, 30). — « Un gentilhomme des nostres... estant pressé par un medecin de laisser *du tout* l'usage des viandes salees... » (I, 4). — « Et suis *du tout* desnué de cette facilité... » (II, 17).

c) Avec *en* : *en après*, *en hors*... Voir glossaire.

d) Avec *sur* : *tout sur l'heure* (de suite) : « Que si ses capitaines, soldats et subjects n'estoient d'autre fidelité et suffisance en l'art militaire, que ceux du roy, *tout sur l'heure* il s'attacheroit la chorde au col » (I, 16).

e) Avec *sus* (lat. : sursum) : *sus bout* (immédiatement) : « Cette sienne resolution arresta *sus bout* la fureur de son maistre » (I, 1).

f) Avec des phrases entières : *piecà*. — Voir plus bas, § XVIII.

Digitized by Google

II. DES DIFFÉRENTES ESPÈCES D'ADVERBES.

Adverbes de lieu.

§ V. Au XVIe siècle, *dont* ou *dond* (de + unde), aujourd'hui relatif seulement, est encore adverbe : « *Dont* vient cela ? » — Des Perriers, ibid. : Amyot. — Pour Montaigne voir : Pronoms, § LVII ; il semble ne pas avoir employé ce mot sous forme d'interrogatif.

§ VI. *Hors,* placé après un verbe, a été parfois employé d'une façon absolue, comme adverbe, jusqu'à la fin du XVIIe siècle : « Les furies vengeresses de la conscience le firent mettre *hors*... » (II, 5).

§ VII. *A mont, a val,* sont fréquemment employés pour exprimer la direction en haut et en bas. — Voir glossaire.

§ VIII. *Parmi* est parfois placé près d'un verbe avec la signification d'adverbe de lieu : « Il y a quelque plaisir corporel, naturellement meslé *parmy* » (II, 3).

Adverbes de temps.

§ IX. *Asture :* Montaigne, comme Monluc, Brantôme et les écrivains du midi, emploie volontiers *asture* pour *à cette heure,* locution que le langage familier contracte en *asteur :*

« Si j'estois *asture* forcé de choisir... » (III, 8). — « Ils combattoient *asture* à pied, *asture* à cheval, l'un apres l'autre » (I, 48). — Dans le dernier exemple, *asture* répété signifie *tantôt,... tantôt...*

§ X. *Devant* se trouve souvent employé comme adverbe avec indication de temps et comme synonyme de *avant :* « Adrian envoya *devant* quelque bouteille de vin empoisonné » (I, 33). — « Longtemps *devant...* » (III, 5). — « Trois jours *devant* » (III, 8).

Digitized by Google

§ XI. *Jà* (latin : jàm) se rencontre parfois sans *mais* avec la signification de *jamais :* « *Jà* Dieu ne permette que... » (III, 9). — « *Jà* à Dieu ne plaise que philosopher ce soit apprendre plusieurs choses » (ibid.). — Voir glossaire.

§ XII. *Lors* s'emploie parfois d'une façon absolue là où nous mettons alors : « Ils ne boivent pas *lors*... » (I, 30).

§ XIII. *Mais* (latin : magis) est souvent joint au verbe *pouvoir* et signifie *plus, désormais ;* locution qui est fréquente dans l'ancienne langue et existe encore au XVIIe siècle (voir Molière) : « Que peut-il *mais* de vostre ignorance » (II, 5). — « Un mesme magistrat fait porter la peine de son changement à qui n'en peut *mais* » (III, 1).

§ XIV. De même *meshuy*, composé de mes (*magis*) et de huy (*hodie*), et disparu aujourd'hui, est d'un emploi fréquent dans l'ancienne langue avec le sens de *désormais :* « Ce que j'esperois qu'il peut *meshuy* faire plus aisement » (I, 8). — Cf. III, 13. — Il est raisonnable que *meshuy* je soustraye de la vue du monde mon importunite » (III, 9).

§ XV. *Onques puis* est également employé par Montaigne pour signifier *désormais :* « De là je descouvris la fondriere d'ou je venois si basse et si profonde, que je n'eus *oncques puis* le cœur de m'y ravaler » (I, 25). — « On recite d'un elephant... qu'il ne voulut *oncques puis* manger et se laissa mourir » (II, 12).

§ XVI. *Ore, ores* (latin : horam, horas). Cet adverbe qui, employé seul, a le sens de maintenant, est souvent répété ; dans ce cas, il signifie : *tantôt... tantôt* : « *Ores* doucement..., *ores* avec violence » (II, 1).

On rencontre également la locution *or lors* signifiant : *dans ce moment, à cette époque :* « *Or lors,* quel exemple de resolution ne veismes-nous ? » (III, 12).

§ XVII. *Où* a quelquefois la signification d'adverbe de temps : « Nul ne meurt avant son heure... *Où que* (c'est-à-dire à quelque moment que) vostre vie finisse, elle y est toute » (I, 19).

Digitized by Google

§ XVIII. *Pieçà*, qui, d'après H. Estienne (*Traité de la conformité du français*, p. 7), signifie : *il y une bonne pièce* (c'est-à-dire partie) de *temps*, est fréquent dans les *Essais* : « Tu vis *piecà* par faveur extraordinaire » (I, 19). — « Il court *pieça* espraina des gens d'entendement » (I, 27).

Adverbes de quantité.

§ XIX. *D'autant*, uni au verbe boire, se rencontre avec la signification :

a) De boire réciproquement à la santé, *à l'envi* : « Et es nations les mieux reglees et policees, cet essay de boire *d'autant* estoit fort en usage » (II, 2). — « Les Alemans qui commencent lors le combat à boire *d'autant* » (ibid.).

b) De boire *jusqu'à s'enivrer* : « Josephe recite qu'il tira le ver du nez à un certain ambassadeur que les ennemis lui avaient envoyé, l'ayant fait boire *d'autant* » (II, 2). — « Jusques aux stoïciens il y en a qui conseillent de se dispenser quelquefois à boire *d'autant* et s'enyvrer pour relascher l'âme... » (ibid.).

Cf. Cent Nouvelles, Rabelais.

§ XX. *Guère* (forme arch. gaire), dérivé, suivant Diez, de l'ancien haut allemand : weigar (en latin : multum), a eu dans l'ancienne langue le sens de *beaucoup*, et l'avait encore au XVIe siècle, nous dit Robert Estienne : « *Guere* ou *gaire* signifie *beaucoup* ou *moult*, soit de temps ou autre chose, et ne se met jamais sans negation precedente. » (Gram. franç., 1569, p. 87).

Montaigne lui donne encore cette signification :

a) Tantôt il l'emploie seul, comme sujet ou régime direct : « Si suis-je trompé, si *guère* d'autres donnent plus a prendre, en la matiere... » (I, 39). — « Je n'ay ny *guere* peur que bien me faille » (I, 10).

b) Tantôt il s'en sert comme régime indirect avec une des prépositions : *de, à* : « Nostre fievre est survenue en un corps, qu'elle n'a *de gueres* empiré... » (III, 9). — « Les esprits hauts ne sont *de guere* moins aptes aux choses basses que les bas esprits aux hautes » (ibid.). — « Et ne tint *à guère* qu'il n'en perdist la vie »

Digitized by Google

(I, 9). — « Mais certes cela n'appartient *à gueres* de gens » (II, 10).

Il arrive que *guere* est parfois explétif dans une phrase négative, si bien que *ne... guere* signifie *pas du tout.*

§ XXI. *Prou* (latin probe), signifiant : *assez, beaucoup,* est fréquemment employé par Montaigne, tantôt d'une façon absolue : « C'est *prou* que mon jugement ne se desferre point... » (II, 17); tantôt suivi d'un régime : « *Prou* de gents ont pensé que... » (I, 15).

§ XXII. Dans les *Essais, tant, autant* se trouvent fréquemment devant des adjectifs ou des adverbes, contrairement à l'usage moderne qui, devant ces mots, n'admet plus que *si, aussi :* « Ce *tant* celebre art » (I, 11). — « *Tant* exacte estoit ma discipline » (I, 25). — « *Autant* jaloux des droits de mon repos » (III, 2). — « *Autant* volontiers que... » (III, 5). — « On escrit *autant* indistinctement qu'on parle » (III, 13).

Termes de comparaison.

§ XXIII. Montaigne emploie des termes de comparaison, correspondant aux locutions latines *(quemadmodum, sic,... ità...)* qui ont disparu ou ne sont plus que rarement usités à cause de la lourdeur qu'ils donnent à la phrase. On remarque surtout :

a) Tout ainsi... aussi... : « *Tout ainsi* que l'ennemy se rend plus aigre à nostre fuite, *aussi* s'enorgueillit la douleur a nous voir trembler sous elle » (I, 4).

b) Autant... comme... : « Il est *autant* plaisant de distribuer les tables... *comme* il estoit à l'empereur Geta de faire distribuer le service de ses mets... » (I, 46).

c) D'*autant...* d'*autant... :* « D'*autant que* c'est un mal peu sensible a qui le souffre et d'une obscure montre, d'*autant* il est plus dangereux » (I, 57).

d) Comme..., ainsi, ou *aussi... :* « *Comme* nous allons à la chasse des bestes, *ainsi* vont les tigres et les lions a la chasse des hommes » (II, 12). — « *Comme* le corps est plus ferme a la chasse en le roidissant, *aussi* l'ame » (I, 40). — « *Comme* nous avons une

Digitized by Google

chasse qui se conduit plus par subtilité que par force, il s'en voit *aussi* de pareilles entre les bestes » (II, 12).

Adverbes de manière.

§ XXIV. *Ainsi comme ainsi* est une locution signifiant *de toutes façons :* « Car il ne leur fut possible de luy faire changer d'opinion, disant qu'*ainsi comme ainsi* luy falloit-il un jour franchir ce pas » (II, 13). — « Nous ne pouvons pas tout : *ainsi comme ainsi* nous faut-il souvent, comme a la dernière ancre, remettre la protection de nostre vaisseau a la pure conduicte du ciel » (III, 1).

Adverbes d'affirmation.

§ XXV. *Mon* vient, d'après Diez, du latin *mundè* et signifie : *certainement, évidemment;* cette locution disparue se rencontre encore dans Montaigne : « Scavoir *mon,* si Ptolemee s'y est trompé autresfois, sur les fondements de sa raison » (II, 12). — « Un médecin vantoit à Nicocles son art estre de grande authorité : vrayment c'est *mon,* dit Nicocles » (II, 37).

§ XXVI. *Oui, oui bien* s'emploie souvent pour renforcer une idée précédemment exprimée, dans le sens de *bien plus, bien plutôt :* « Un amusement qui nous retire des occupations communes du monde, *oui,* et des plus recommandables... » (II, 6). — « Je n'ay estudié... nullement pour former mes opinions, *ouy* pour les assister pieçà formées... » (II, 18). — « L'estre mort ne les fasche pas, mais *ouy bien* le mourir » (II, 13).

§ XXVII. Les expressions *voir, voire* (lat. : vère) *voire mais, voire dea,* vieillies, se rencontrent fréquemment dans les *Essais* et ont le sens de *vraiment, vraîment même :* « Pour nous amuser à ce qui sera, *voire* quand nous ne serons plus » (I, 3). — « *Voire* quelquefois la fuitte de la mort, faict que nous y courons » (II, 3). — « *Voire mais* que fera il si on le presse de la subtilité sophistique de quelque syllogisme » (I, 25). — « *Voir dea,* il y a quelque ignorance forte et genereuse qui ne doibt rien à la science » (III, 11). Voir glossaire.

Digitized by Google

Comparatifs d'adverbes.

§ XXVIII. A l'initiation du latin, un adverbe qui suit un comparatif, prend aussi la particule comparative : « Ce n'est pas tant eslever les mots, comme d'exprimer le sens, d'autant *plus picquamment* que *plus obliquement* » (I, 39). — « La santé m'advertit comme *plus alaigrement, aussi plus utilement* que la maladie » (III, 2).

Adverbes interrogatifs.

§ XXIX. *Comme* est parfois employé interrogativement à la place de *comment* (veilli, dit Littré) : « *Comme* est il possible d'aller » (I, 42).

Digitized by Google

CHAPITRE VII

CONJONCTIONS

EMPLOI DES CONJONCTIONS.

I. CONJONCTIONS DE COORDINATION.

§ Ier. Quelques conjonctions sont employées substantivement dans les *Essais,* la conjonction *si,* par exemple : « Le larrecin estoit action de vertu à Lacedemone, mais par tel *si* qu'il estoit plus vilain qu'entre nous d'y estre surpris » (I, 14).

§ II. *Ains* (lat. : antè) signifie étymologiquement *avant* et a disparu. Montaigne l'emploie avec le sens de *mais* précédé d'une proposition négative et exprimant, par suite, opposition : « L'impression des passions ne demeure pas en luy superficielle, *ains* va penetrant jusques au siege de sa raison » (I, 12). — Nous ne sommes pas nays pour nous, *ains* aussi pour nostre pays » (II, 3). Cf. Pasquier, Brantôme, Rabelais.

§ III. La locution d'*autant* est le plus souvent unie à la conjonction *que* et employée comme conjonction de subordination ; employée seule, elle signifie : *c'est pourquoi* : « En ceste confusion où nous sommes depuis trente ans, tout homme françois... se voit à chaque heure, sur le poinct de l'entier renversement de sa

Digitized by Google

fortune. D'*autant* faut-il tenir son courage fourny de provisions plus fortes et vigoureuses » (III, 12). — (Voir aussi III, 5).

§ IV. *Et* a parfois, dans les *Essais*, le sens de *mais* : « J'escriray la façon de nos convives et de nos vestemens, *et* l'escriray de mauvaise grace » (III, 8).

§ V. *Pourtant* se rencontre avec le sens d'une conjonction explicative et signifie *pour cela, c'est pourquoi* : « Si est-il que la premiere provision de quoy ils se servoient à brider la rebellion des peuples de nouvelle conqueste, c'estoit leur oster armes et chevaux : *pourtant* voyons-nous si souvent en Cesar : *arma proferri*... » (I, 48).

§ VI. *Si*.

a) Cette conjonction, du latin *sic*, conserve encore bien souvent dans les *Essais* sa signification étymologique de *ainsi*, soit seule, soit précédée de *et* : « *Si* est-il que la premiere provision de quoy ils se servoient à brider la rebellion des peuples de nouvelle conqueste, c'estoit leur oster armes et chevaux » (I, 48). — « *S'il* en est mesadvenu au premier, il ne s'en faut pas prendre a ce sien bon desseing, et ne sçait on, quand il eut prins le parti contraire, *s'il* eust echappé à la fin a laquelle son destin l'appelloit; *et si* eust perdu la gloire d'une telle humanité » (I, 23). — « Estant tout evasnoui, je me travoillois d'entrouvrir mon pourpoinct à belles ongles, *et si* sçay que je ne sentois en l'imagination rien qui me bleçast... » (II, 6). — « Ce bon homme, tout effrayé comme il feut de cette horrible sentence : « *Si*, respondit-il, je suis donc mort » (II, 37). — « Laissons donc faire un peu à nature : elle entend mieux ses affaires que nous ; mais un tel en mourut. *Si* ferez vous... » (III, 13).

b) Ailleurs, *si* sert, comme dans le vieux français, à renforcer une énonciation affirmative et signifie *or, même, c'est pourquoi* : « Et j'en ay perdu (des enfants), mais en nourrice, deux ou trois, sinon sans regret au moins sans fascherie : *si* n'est-il gueres d'accident qui touche plus au vif les hommes » (I, 40). — « Les escrits de Plutarque, a les bien savourer, nous le descouvrent assez, et je pense le cognoistre jusque dans l'ame ; *si* voudrois-je que nous eussions quelques mémoires de sa vie » (II, 31).

Digitized by Google

c) Si, placé après une proposition subordonnée, amène parfois, comme dans la vieille langue, une proposition principale ; *si,* dans ce cas, a le sens de *que :* « Qui sera en cherche de science, *si* la pesche où elle se loge » (II, 10).

d) Très souvent *si* a le sens de *néanmoins, toutefois, cependant,* et dans cette signification, cette conjonction est tantôt employée seule, tantôt précédée de *et :* « Bien qu'en nostre ame il y ait divers mouvements qui l'agitent, *si* faut-il qu'il y en ait un a qui le champ demeure... » (I, 37). — « Tu as beau faire, douleur ! *si* ne dirai-je pas que tu sois mal ! » (I, 40). — « C'estoit une obligation veritable, *et si,* il s'en trouvoit dix mille, telle année, qui y entroient et s'y perdoient... » (II, 12). — « J'ay esté souvent malade ; j'ay trouvé mes maladies... aussi courtes qu'a nul autre ; *et si* n'y ay point meslé l'amertume de leurs ordonnances (des médecins) » (II, 37).

Cette locution, usitée en ce sens, est quelquefois renforcée de *pourtant :* « *Et si pourtant* je me trouve peu subject aux maladies populaires, qui se chargent par la conversation, et qui naissent de la contagion de l'air » (I, 55).

e) On rencontre aussi fréquemment la locution *si est ce que* avec la signification de : *et cependant, toujours est-il,* pour amener une proposition explicative : « Et les responses improuveues de sa partie adverse le rejettent de son bransle... *si est-ce qu'a* l'entrevue du pape Clement et du roi François..., il advint tout au rebours... » (I, 10). — « Les loix m'ont osté de grand peine, elles m'ont choisi party, et donné un maistre : toute autre superiorité et obligation doit estre relative a celle-là; *si n'est ce* pas à dire, quand mon affection me porteroit autrement, qu'incontinent j'y portasse la main » (III, 1). — « Encore que ces deux pieces soyent necessaires, et qu'il faille qu'elles s'y trouvent toutes deux : *si est ce* qu'à la verité celle du sçavoir est moins prisable, que celle du jugement » (I, 24).

Cf. Pasquier.

§ VII. *Comme si* a le sens de *ainsi :* « On trouva depuis tant de simplesse... en l'architecture de tels ouvrages qu'on le jugea indigne d'aucun chastiment : *comme si* feroit on de la plupart de telles choses, qui les recognoistroit en leur giste » (III, XI).

Digitized by Google

§ VIII. La locution *tant plus..., tant plus...*, usitée jusqu'au XVIIe siècle, a été remplacée par d'*autant plus...*, d'*autant plus*, ou simplement : *plus, plus* : « *Tant plus* tu recules, arrière, *tant plus* tu y entres... » (II, 31).

Cf. Rabelais.

II. CONJONCTIONS DE SUBORDINATION.

§ IX. *Que* est la conjonction qui sert, le plus souvent, dans Montaigne comme chez ses contemporains, à subordonner une proposition à une autre ; seulement, dans certains passages, elle n'a pas le sens que nous lui donnons aujourd'hui ; ailleurs elle est omise, ou remplacée par une autre expression, ou encore elle forme des locutions conjonctives qui ont disparu ou changé de sens.

§ X. *a)* On rencontre parfois *que* et le subjonctif, là où nous mettons la préposition *de* et l'infinitif. C'est un latinisme. — « Ma religion me commande *que* je vous pardonne » (I, 23). — « Sa douceur ne le sceut garantir *qu'il* ne cheut depuis aux lacs de trahison (ibid.).

b) Ailleurs *que* a la valeur et le sens soit de *comme*, soit de *où*, soit de *pour que* : « Il n'est rien qui tente mes larmes *que* les larmes... » (II, XI). — « Mets le cas, ô homme, que tu ayes peu remarquer icy... » (II, 12).

Cf. Monluc, Bertaux.

§ XI. *Que* est aussi fréquemment employé là où nous mettons *lorsque*, à l'*époque que...* : « Un personnage... au milieu de nos grands maux, *qu'il* n'y avoit ny loy, ny justice, ny magistrat qui fit son office, non plus qu'à cette heure, alla publier je ne scay quelles chestives reformations... » (III, 9).

§ XII. D'autre fois *que* se trouve avec la signification de *si* : « Quelle reparation eust ce este... *que* les premiers exemples eussent appelé ces peuples à l'admiration et imitation de la vertu » (III, 6).

Digitized by Google

§ XIII. L'ancienne langue omettait la conjonction *que* après certaines prépositions et certains adverbes ; dans les *Essais*, elle est encore élidée après la locution *de mesme :* « Toute mort doit estre *de mesme* sa vie » (II, 11). — « Ceux qui pensent faire honneur au mariage, pour y joindre l'amour, font *de mesme* ceux qui... » (III, 5). — « ... Marchoit par païs en coche, *de mesme* cette peinture... » (III, 6). — Voir aussi, I, 25, t. I, p. 213 (édit. Lemerre).

§ XIV. Après les adverbes de comparaison, de degré, d'intensité : *tant, autant, si, aussi,* au lieu de la conjonction *que,* aujourd'hui usitée, on trouve *comme :* « La définition du mot de mentir en Latin porte autant *comme* aller contre sa conscience » (I, 9). — « Dieu est pourtant autant *juste comme* il est bon et comme il est puissant » (I, 56). — « Si nous voyions autant du monde, *comme* nous n'en voyons pas... » (III, 6). — « Je ne prise pas tant la foy de mes gents, *comme* je mesprise leur injure » (II, 9).

Cf. Rabelais, Calvin.

§ XV. Ailleurs, on rencontre la conjonction *où* employée pléonastiquement à la place et avec le sens de *que :* « C'est là *où* gist son vray honneur... » (I, 30). — « Je cherche des Grecs plutost, et des Persans ; j'accointe ceux-là, je les considere ; c'est *là ou* je me preste, et *ou* je m'employe » (III, 9).

III. LOCUTIONS CONJONCTIVES.

La langue de Montaigne, comme celle de ses contemporains, est riche en locutions conjonctives formées avec la conjonction *que ;* beaucoup ont vieilli aujourd'hui ; voici les principales rangées d'après leur signification :

a) Locutions renfermant une idée de *temps.*

§ XVI. On trouve la locution vieillie aujourd'hui : *a mesme que,* pour indiquer que deux choses se font en même temps : « *A mesme qu'*on prend le plaisir au vice, il s'engendre un desplaisir

Digitized by Google

contraire en la conscience » (II, 5). — C'est-à-dire *à mesure que*... — « A *mesme que* mes resveries se presentent, je les entasse » (II, 10).

§ XVII. *Ainsi que* se rencontre encore avec le sens de *pendant que* : « *Ainsi qu'*il encensoit, il se laissa brusler tout le bras » (II, 32). — « *Ainsi qu'*il dormoit... » (III, 5).
Cf. Rabelais.

§ XVIII. *Cependant que* (aujourd'hui : *pendant que*) est encore d'un usage fréquent et a subsisté jusqu'au XVIIe siècle (La Fontaine) : « *Cependant qu'*il donne delay d'une huitaine à une partie, le voilà saisi » (I, 19). — « J'ay vu *cependant qu'on* s'entretenoit... » (I, 25).

§ XIX. *Depuis que* a, dans Montaigne, le sens de : *une fois que, dès le moment que,* comme chez Rabelais, etc... : « Pareillement qui entre legerement en querelle, est subject d'en sortir aussi legerement... C'est une mauvaise façon : *depuis qu'*on y est, il faut aller ou crever. » (III, 10, p. 169, t. IV), édit. Naig.

§ XX. *Devant que* n'a pas encore cédé la place au français moderne *avant que* : « Je ne me veux pas despouiller *devant que* de m'aller coucher... » (II, 8).
Cf. Rabelais.

§ XXI. On rencontre aussi *soudain que* (rare aujourd'hui) avec le sens de *aussitôt que* : « *Soudain qu'*elles sont à nous, nous ne sommes plus à elles » (III, 5). — « *Soudain qu'*un de la trouppe commençoit a se douloir du bout du doigt... » (III, 12).

§ XXII. Enfin cette idée de temps (*aussitôt que, dès que*...) est encore exprimée par un participe formant locution avec la conjonction *que* (expressions rares aujourd'hui) : « *Osté qu'il* sera, nous ne trouverons au dessous que... » (I, 19). — « *Apportez qu'ils* estoient... » (I, 20).

b) Locutions exprimant une idée de *cause*.

§ XXIII. Au lieu du français moderne : *parce que,* on rencontre

Digitized by Google

fréquemment dans Montaigne, comme chez ses contemporains (Calvin, Marot...), employées avec le même sens, les locutions : *pour autant que, pour ce que :* « Theopompus... à celuy qui luy disoit que la chose publique demeuroit sur ses pieds, *pour autant qu'*il sçavoit bien commander... » (I, 41). — « Thales à celuy qui luy demanda pourquoy donc il ne mouroit, il respondit tres sagement : *pour ce qu'*il m'est indifferent » (I, 19). — « C'est *pour ce qu'*il est mon roy » (III, 7).

c) Locutions exprimant la *condition.*

§ XXIV. Dans les *Essais,* on trouve la locution disparue : *sans que* avec la signification de : *si ce n'est que, si ce n'est lorsque :* « *Sans que* le marquis voyant mettre le feu se lança a quartier, il fut tenu qu'il en avoit dans le corps » (I, 12).

d) Locutions exprimant l'*opposition.*

§ XXV. Montaigne se sert de *aussi que,* dans le sens adversatif, pour signifier : *du reste, d'ailleurs, attendu que :* « Fulvius le desdaignant comme insensé, *aussi que* sur l'heure il venoit de recevoir des lettres de Rome contraires à l'humanité de son execution... » (II, 3).

§ XXVI. Au lieu de la locution *bien que,* on rencontre dans les *Essais* la locution *combien que,* qui a le même sens : « *Et combien qu'*elles nous conduisent toutes d'un commun accord..., ce n'est pas d'un pareil soing... » (I, 19).
Cf. Rabelais.

e) Locutions exprimant la *concession.*

§ XXVII. Montaigne emploie souvent la locution vieillie aujourd'hui : *comment que,* qui signifie : *de quelque façon que :* « *Comment que* ce soit » (I, 19). — « En tous affaires, quand ils sont passez, *comment que* ce soit, j'y ai peu de regret » (III, 2).
Cf. Commines, Amyot.

§ XXVIII. La locution *ores que* présente parfois, avec une nuance adversative, une signification concessive, et est mise pour :

Digitized by Google

quoique : « Et *ores que* le sage ne doive donner aux passions humaines, de se fourvoyer de la droite carrière, il peut bien sans interest de son devoir, leur quitter aussi cela, de... » (I, 44).

§ XXIX. *Pour... que* est une locution vieillie signifiant *quelque... que*. Entre *pour* et *que,* on intercale un adjectif, un adverbe ou même un substantif : « La vertu ne rompt son chemin ny son train, *pour* orage *qu'*il face » (II, 3). — « *Pour* leger subjet *qu'*on lui donne, elle le grossit volontiers » (III, 3). — « *Pour* insolent et desreglé *qu'*il puisse estre » (II, 12).

f) Locutions avec indication de but.

§ XXX. *A ce que* se rencontre souvent dans Montaigne, comme chez ses contemporains, avec le sens du français moderne : *afin que :* « Je l'ay voué à la commodité de mes parents, *a ce que*... ils puissent... » — Préface au Lecteur. — « *A ce qu'*ils les (vices) fuient... » (I, 22).

§ XXXI. *De, mode que,* locution assez rare, se trouve avec le sens de : *si bien que :* « Et nulles loix ne sont en leur vray credit, que celles ausquelles Dieu a donné une antienne durée, *de mode que* personne ne scache leur naissance » (I, 43).

§ XXXII. *Si que* est fréquemment employé, dans les *Essais,* à la place et avec le sens de : *si bien que, de telle sorte que :* « Lesquels creux ils boucherent, *si que* l'eau n'y entra point » (II, 12). — « Il se transit et s'enyvra de la pensée de si haute exsecution, *si qu'*il perdit entierement son sens » (II, 29). — « Personne ne les saluoit n'y accointoit, *si qu'*enfin ne pouvant plus porter cette haine publique, ils se pendirent eux-mesmes... » (III, 12).

Digitized by Google

CHAPITRE VIII

NÉGATIONS

Pour exprimer la négation, Montaigne emploie les mots desquels nous nous servons encore ; seulement il leur donne parfois un sens différent de celui que nous leur attribuons, ou, comme ses contemporains, il ne met pas en usage les locutions complètes : *ne... pas, ne... point,* se passant tantôt de l'une, tantôt de l'autre des parties qui forment la négation.

§ I. Dans les *Essais* comme dans la vieille langue, *ne* se trouve encore avec le sens de *ni* (nec) : « Ce mesmé bien faire n'a *ne* corps *ne* vie » (III, 10).

Cf. H. Estienne, Sat. Ménippée.

§ II. Ailleurs, au lieu de *ni,* on trouve l'expression *et non* répétée : « Nous aurions plutost occasion de repeter qu'ils sont *et non* sages *et non* prudents » (I, 24).

§ III. Comme adverbe, *ne* possède encore au XVIe siècle toute sa valeur négative, tandis que *pas* a une signification bien plus énergique qu'aujourd'hui, si bien que souvent l'un de ces deux mots suffit à lui seul pour exprimer une négation.

Ainsi, *pas* manque généralement devant les substantifs sans article, suivis d'une proposition relative explicative : « Il n'est subjet si vain, qui ne merite un rang en cette rapsodie » (I, 13). —

Digitized by Google

« Je suis Gascon, et si n'est vice auquel je m'entende moins » (II, 8). — « Je ne croupiray en lieu, ou il me faille cacher » (III, 13).

§ IV. Avec les verbes, à la signification desquels est mêlée une idée d'indécision (comme encore, aujourd'hui d'ailleurs), et souvent avec *daigner, devoir, faillir, laisser, vouloir,* suivis d'un infinitif, Montaigne se sert de *ne* seulement, pour exprimer la négation : « Quoy, celui qui *ne* daigna interrompre la lecture de son livre... » (I, 40). — « Nous *ne* devons esperer d'aller guere outre... » (I, 56). — « Et volontiers *n'*eust failly de trouver quelque raison vraye a un effect et supposé... » (II, 12). — « Ils *ne* laissent de suyvre leur esteuf... » (I, 31). — « Pourtant ils *ne* lairront de joindre leurs mains vers le ciel » (toutefois immédiatement après, on lit : « ils *ne* lairront *pas* de revenir) » (II, 12) — « Ceux qui *ne* se veulent laisser tirer hors cette originelle source » (I, 22). — « Et *ne* veux croire que... » (I, 38).

Cf. Rabelais, Pasquier, Amyot, du Bellay...

§ V. La particule *pas* manque très souvent devant un infinitif, surtout devant un infinitif uni à *pour :* « *Pour ne* troubler le mystère » (I, 40). — « Il en mangea largement *pour ne* faire honte à son hoste » (II, 33). — « Afin de *n'*engendrer quelque desespoir aux siens » (II, 21).

§ VI. Dans les *Essais,* la forme simple *ne* suffit dans les propositions concises, mais surtout dans les expressions impersonnelles. Le français moderne a d'ailleurs conservé la locution *n'importe :* « Il ne fut en sa puissance » (I, 6). — « Il n'y a remede » (I, 25). — « C'est chose, où il *n'*est besoin de s'estendre » (II, 12). — « Le conseil qu'Isocrates donne à son Roy, *ne* me semble sans raison » (III, 6).

§ VII. *Pas* est parfois omis dans une proposition principale, quand celle-ci est suivie d'une proposition conditionnelle exprimant restriction : « Les louanges *ne* font honneur, si elles *ne* sont presentées en foule » (I, 39). — « Je *ne* m'y mesle, si le devoir *ne* m'y force » (III, 10).

Digitized by Google

§ VIII. Contrairement à l'usage moderne, on rencontre seulement *ne* dans des propositions relatives, servant de complément qualificatif, surtout quand elles ont un sens conditionnel : « (Epaminondas) qui jugeoit meschant homme... celuy qui entre les ennemis..., *n'*espargnoit son amy et son hoste... » (III, 1). — « C'est une mesure que nous *n'*avons encore achevé d'arrester » (III, XI). — « Les vivans y eurent a patir, si eurent ceux qui *n'*estoient encore nays » (ibid.).

§ IX. Souvent *ne* tout seul sert à exprimer la négation dans les propositions dépendantes, servant de complément déterminatif.

a) Qu'elles soient à l'infinitif : « Le secret que j'ay juré *ne* deceller à un autre » (I, 27). — « On preschoit Solon de *n'*espandre pour la mort de son fils des larmes impuissantes et inutiles » (II, 12). — « Un soin de *n'*estre surpris en faisant mal » (II, 15). — « Il est grand dommage *n'*estre occupée a meilleure suject » (II, 32).

b) Qu'elles soient à un mode personnel, à l'indicatif ou au subjonctif : « Si entravé qu'il *ne* se parle d'autre chose... » (I, 20). — « ... Afin que je *ne* parle de luy » (I, 27). — « Je briderois pourtant mon affection, afin qu'elle *ne* s'y plonge trop entière » (III, 10).

§ X. Quelquefois, dans les propositions participes, la négation est exprimée par *ne* seulement : « *Ne* leur semblant raisonnable... » (I, 14). — « De son premier essay *n'*ayant donné assez avant » (II, 13). — « Un gentilhomme... *ne* trouvant cheval capable de son poids... marchoit par pays, en coche » (III, 6).

§ XI. *Ne* sert aussi parfois à exprimer la négation dans certaines propositions circonstancielles, surtout les propositions commençant par *si* et indiquant une condition : « *Si* l'action *n'*est vicieuse, la route l'est... » (I, 20). — « Ils ne doivent ny presser, ny taster leur entreprise, *s'*ils *ne* sont prets » (ibid.).

§ XII. *Pas* étant devenu une négation, il s'en suit que *ne* a pu être supprimé ; ce qui est advenu, surtout dans les propositions interrogatives ; cette suppression était, d'ailleurs, encore en usage

Digitized by Google

au XVIIe siècle (La Fontaine, Molière, Racine). — « La plus belle royne... vient elle *pas* de mourir par la main d'un bourreau? » (I, 18). — « Est-ce *pas* mal mesnagé d'avancer tant de vice? » (I, 22). — « Fût-ce *pas* Atticus...? » (III, 1). — « Semble il *pas* de cet homme? » (III, 4). — « Je n'ay rien faict d'aujourd'hui; quoy! avez vous *pas* vescu? » (III, 13).

§ XIII. *Point* se trouve aussi seul, même dans les phrases qui ne sont pas interrogatives : « Il estoit *point* marié » (I, 20).
Cf. Marot.

§ XIV. D'après l'étymologie, *nul* renferme une négation; aussi arrive-t-il que, contrairement à l'usage moderne, il sert souvent seul à exprimer une idée négative : « *Nulle* prison m'a receu, non pas seulement pour m'y promener » (III, 13).

§ XV. Montaigne, comme ses contemporains et encore quelques auteurs du XVIIe siècle (Corneille, Molière), ne met pas toujours la négation *ne* après certains verbes négatifs (*craindre, avoir peur,* etc.) qui l'exigent aujourd'hui : « Je *crains qu'on secoure* son adversaire au lieu d'elle... » (I, 23). — « J'ay *peur que nous ayons* des yeux plus grands que le ventre » (I, 29). — « Il y *avoit danger* qu'un marchand *luy fit mettre* la main sur le collet, à cause d'une vieille debte » (I, 40). — De même (II, 12, 17, 27).

§ XVI. Parcontre, on trouve, dans les *Essais,* des restes de la syntaxe latine et la négation *ne* employée où nous ne la mettons plus : « Voylà pourquoy Pharax empêcha le roi de Lacedemone... de *n'*aller affronter mille Argiens » (I, 47).
Cf. Calvin, Amyot.

§ XVII. Par analogie, certaines négations prennent une signification affirmative, surtout *ny* qui, parfois, est mis à la place et avec la signification de *et* : « Pour avoir eu a contre-cœur de mesler *ny* tricotterie, *ny* finesse à mes jeux enfantins » (I, 22). — « Ce seroit une grande simplesse a qui se lairroit amuser *ny* au visage, *ny* aux paroles de celuy qui fait estat d'estre toujours autre au dehors qu'il n'est au dedans » (II, 17).

Digitized by Google

§ XVIII. Montaigne emploie parfois l'expression *non que,* qui correspond au latin *nedum ;* c'est une locution elliptique signifiant *sans parler de..., je ne veux pas parler de :* « Qui me voudroit employer à mentir, a trahir..., *non que* d'assassiner ou empoisonner, je diroy... » (III, 1). — « ... Qui fissent griller devant leurs yeux un homme, *non qu'*un roy si grand » (III, 6). — « Nous embrassons et ceux qui ont esté, et ceux qui ne sont point encore, *non que* les absens » (III, 9).

Digitized by Google

CHAPITRE IX

ORDRE DES MOTS

Par suite de la disparition des cas, l'inversion avait commencé depuis longtemps à tomber en désuétude, et au xve siècle, on pouvait constater, dans la langue, des progrès très marqués vers l'analyse. L'engouement pour le latin dont furent pris tous les esprits au xvie siècle, ralentit un instant la marche et produisit une grande confusion dans l'ordre des mots et l'agencement des propositions. Dans les *Essais,* on observe des traces nombreuses de l'ancienne liberté de la méthode synthétique.

I. ORDRE DES MOTS ISOLÉS.

§ Ier. *Substantifs.* — Aujourd'hui, le substantif servant de complément déterminatif à un autre, se place toujours après le mot déterminé, si ce n'est en poésie : Montaigne, comme ses contemporains, use de plus de liberté; souvent il met le mot complétif avant le mot complété : « Et *de ces gens là* les ames... rapportent faucement le fruit de la science » (I, 24). — « *Et du monde,* la dixiesme partie ne s'en sert pas encores à ceste heure » (II, 37). — « Y en mestant *du sien propre* beaucoup » (III, 6). — « Veulent-ils que d'*un injuste commencement* la suitte soit juste? » (III, 10).

§ II. Il arrive même que le complément déterminatif est séparé

Digitized by Google

par un verbe du substantif déterminé : « De *ceux la* est la liberté peu suspecte... » (III, 1).

§ III. *Qualificatifs*. — Montaigne pratique la plus grande liberté à l'égard des adjectifs qualificatifs ou des participes employés adjectivement ; il les place indifféremment tantôt avant, tantôt après le substantif. On peut cependant remarquer que généralement :

a) Il place avant le substantif les adjectifs formés de noms de peuples ou de personnes : « Les reliques de la *romaine* liberté » (I, 3). — « La *françoise* nation » (II, 8). — « Cette *platonique* subtilité » (III, 13).

b) Les adjectifs formés avec les suffixes *al, el, ique, ain, in,* suivent presque toujours le substantif dans le français moderne ; chez Montaigne, ils le précèdent tout aussi souvent qu'ils le suivent : « La plus commune des *humaines* erreurs » (I, 3). — « L'*humaine* condition » (I, 19). — « C'est tousjours un tour de l'*humaine* capacite » (I, 20). — « Abandonnerent leur *naturel* païs » (II, 22). — « Qui regardent la *publique* seureté et la gloire commune » (II, 27). — « La *publique* ruine » (II, 33). — « Une *intestine* apresté » (III, 1). — « Une *importune* garde » (ibid.).

c) Quelques adjectifs qui, aujourd'hui, sont ordinairement placés devant le substantif, sont, dans Montaigne, placés après lui : « Des prieres de sa mere *grand* » (II, 37). — « Il amusa toutes ses heures *dernieres* a disposer... » (I, 3). — On lit cependant ailleurs : « Sur ses *derniers* traits ». — « Ses paroles *dernieres* » (II, 35).

d) Le participe passé, surtout employé adjectivement, se trouve souvent devant le substantif : « La *forcenée* curiosité de nostre nature » (I, 11). — « Le plus *effeminé* homme du monde » (II, 13). — « Ceste *reglée* apparence » (II, 31). — « Son *accoustumé* ply » (III, 9). — « Rendre la partie à son *deu* estre » (ibid.).

e) Montaigne place volontiers avant le substantif les adjectifs dont il se sert pour préciser ou renforcer l'idée qu'il exprime : « Ce sont *vrayes et non feintes* opinions » (I, 37). — « Deux ou trois *non diverses* mais *contraires* opinions » (I, 49). — « Une non seulement *nouvelle,* mais *contraire* forme de vie » (III, 13).

Digitized by Google

f) L'adjectif modifié par un adverbe ou une locution adverbiale, se trouve fréquemment devant le substantif : « D'un encore *pire* exemple » (I, 19). — « D'une, sinon partout *esgale* affection... » (III, 1). — « Une sottement *modeste* fuite de contention... » (III, 8). — « Où il peut avoir *moins maligne* et revesche semence » (ibid.).

§ IV. Montaigne met le plus souvent le qualificatif devant le substantif; par suite de cette habitude, le régime que peut avoir le qualificatif s'en trouve séparé et n'est placé qu'après le substantif qualifié : La plus *contraire* humeur à *la retraicte,* c'est l'ambition » (I, 38). — D'une *pareille* subtilité de conscience à *cet autre* » (I, 41). — « Que mes yeux en feroient *contraire* jugement à *mes oreilles* » (II, 12). — « On lit de luy un *pareil* traict à *celuy* d'Alexandre » (II, 19). — « Une *contraire* montre à *celle* de Socrates » (III, 12).

§ V. *Possessifs.* — Le possessif est parfois placé après le substantif qu'il détermine comme dans le vieux français : « Cette mesme condition. *nostre* » (I, 5). — « Assez de matière *sienne* » (III, 3). — « Les premiers exemples et deportemens *nostres* » (III, 6).

§ VI. *Démonstratifs.* — Entre le démonstratif et le substantif se trouve souvent un adjectif ou un participe précédé des adverses : *si, tant :* « Ce *tant celebre* art de deviner » (I, 11). — « Ceste si *vulgaire* considération » (I, 22). — « Ceste *tant renommee* royne d'Egypte » (I, 33).

§ VII. *Prépositions.* — Aujourd'hui la préposition est toujours immédiatement suivie de son régime, si ce n'est dans quelques locutions consacrées par l'usage, comme *pour ce faire.* Dans Montaigne, comme chez ses contemporains (Baïf, Rabelais...), on trouve intercalé entre l'infinitif et la préposition et surtout la préposition *pour :*

a) Très fréquemment le pronom *ce* employé comme régime direct : « *à ce faire, de ce faire, pour ce faire...* »

b) Des adverbes ou des locutions adverbiales : « De *pleinement*

Digitized by Google

respondre » (I, 25). — « Saison d'*heureusement* vivre » (I, 25). — « Cette coustume de si *exactement* poiser et mesurer les paroles » (II, 8). — « Vous avez juré aux dieux d'*ainsi* vous maintenir » (III, 12). — « Je ne dis les autres, sinon pour d'*autant plus* me dire » (I, 24).

c) Un régime indirect même suivi d'une incidente, mais seulement après *pour :* « Pour, *par l'opinion de leur fuitte,* faire rompre et dissoudre cette masse » (I, 12). — Pour, *du maniement des affaires et des grandeurs,* les retirer à la solitude » (I, 38). — « Pour *par souhait même en la forme* qu'elle estoit en luy, m'en desirer l'imitation » (II, 36). — « Pour au *giron des muses* se pouvoir joyeusement escarter de toute autre compagnie » (III, 9).

d) Le relatif *lequel, auquel, lesquels :* « Une legende de qualitez et titres, *pour ausquelles ne broncher,* j'ay maintes fois laissé d'escrire » (I, 39). — « Des ordonnances de la raison, *pour lesquelles maintenir* il faille que... » (II, 11e). — Des lois : *pour lesquelles auctoriser* et seconder » (III, 1).

e) Une proposition entière (surtout après *pour*) : « Aruntus se tua pour, *disoit-elle,* fuir et l'advenir et le passé... » (II, 3). — « Une qui desrobboit gros à son mary, pour, *disoit-elle,* à son confesseur faire ses aumosnes » (II, 8). — « Je prie de luy envoyer un peu de fromage, pour *quand il voudra,* faire quelque somptueux repas » (II, 11e).

II. ORDRE DES ÉLÉMENTS DE LA PROPOSITION ET DES COMPLÉMENTS.

Place du sujet.

L'habitude d'analyser la pensée et de rejeter après les éléments principaux de la proposition tous les termes complexes, a rendu, dans la langue, les inversions de plus en plus rares ; c'est pourquoi la construction de la phrase, dans Montaigne, est bien différente de la nôtre : comme il aime à donner à son style une allure vive et animée, sa seule préoccupation est de mettre en relief la pensée qu'il exprime ; de là, de si fréquentes inversions dans les *Essais.*

Digitized by Google

§ VIII. Quand la proposition commence par un adverbe, une locution adverbiale, et surtout par la particule *et,* le sujet (substantif ou pronom) se trouve le plus souvent après le verbe, que ce verbe soit attributif ou non... — « Depuis souffrirent pareille punition *tous les gentils hommes* » (I, 15). — « Lors exprime *elle* sa dernière forme » (I, 17). — « Pourtant la faut-*il* estudier et enquerir » (I, 40). — « Partant l'ay-*je* choisi parmi plusieurs telles conditions... » (II, 8). — « Et ne m'advertira de rien de nouveau la *survenance de la mort* » (I, 19). — « Et fut estaincte en luy *une très belle enfance* » (II, 5). — Et laisse-*on* ce vain cours à son authorité » (II, 8). — « Et nous l'ordonne *lon* principalement en ce temps » (III, 3).

Cf. Calvin, du Bellay, Pasquier, Amyot, etc.

§ IX. Dans les phrases qui expriment une comparaison, le sujet se rencontre parfois après le verbe dans la deuxième proposition : « Comme nostre naissance nous apporta la naissance de toutes choses, aussi nous apportera la mort de toutes choses *nostre mort* » (I, 19). — « Plus il y en a, plus *a elle* d'honneur et de recommandation » (I, 22).

§ X. Dans les temps composés du verbe, le sujet est souvent intercalé entre l'auxiliaire *avoir* ou *être* et le participe. « Et *l'a l'estranger* descouverte parfois avant moy » (I, 10). — « Et fut *cette rude sentence* exécutée à Lyon » (I, 15). — « Et en a esté le *cours de ma vie blessé* et tasché diversement » (II, 5). — « Et nous l'a *le Créateur* donnée serieusement et severement » (III, 13).

Cf. Amyot...

§ XI. Après les verbes exprimant un état, une opinion, comme *être, sembler,* il y a fréquemment inversion du sujet, mais surtout après *être,* quand l'attribut ou l'idée attributive est placée en tête de la phrase : « Et est *le vœu* de la virginité le plus noble de tous les vœux » (III, 1). — « Ne semble pas être cela *une humeur lunatique ?* » (ibid.).— « Et semble la *visée injuste,* à laquelle on ne peut atteindre » (ibid.). — « Et m'en est *la société* honorable » (III, 13). — « Et nostre estoit-*il* a tres bonnes enseignes » (I, 23). — « Vice n'est-*ce* pas, mais certes *c*'est malheur » (III, 1). — « Bon est-*il* bien toujours de les ouïr » (III, 8).

Digitized by Google

§ XII. Contrairement à l'usage du français moderne, l'inversion du sujet est aussi très fréquente dans les propositions dépendantes : conjonctives, infinitives et participes.

a) Propositions conjonctives : « Le danger estoit que malaysement peut *on* établir bornes certaines à ce desir » (I, 40).

b) Propositions infinitives : « On luy demanda... à qui il aymeroit mieux arriver *une honte* » (III, 5). — « De quel fruit pouvons estimer avoir esté à Varro et Aristote *ceste intelligence* de tant de choses? » (II, 12). — « Aristote dit appartenir aux beaux le *droit de commander* » (III, 12).

c) Propositions participes : « S'estudiant l'*amant* de se rendre acceptable » (I, 27). — Croissant l'*occasion* de ce soupçon... » (II, 2). — « On récite d'un tigre,... que luy ayant esté baillé *un chevreau,* il souffrit deux jours de la faim avant que de le vouloir offencer » (II, 12). — « Ayant *toute une nation* hazardé de s'exterminer » (III, 5).

Place de l'attribut.

§ XIII. Contrairement à la construction ordinaire, il arrive que l'attribut se trouve placé devant le verbe, voir plus haut § 11 : « Quand bien nous pourrions estre sçavants du sçavoir d'autruy, au moins *sages* ne pouvons-nous estre que de nostre propre sagesse » (I, 24).

Place du régime.

§ XIV. Le vieux français pouvait placer le complément direct immédiatement avant le verbe ; dans les *Essais,* ce complément ne précède plus le verbe que :

a) Dans certaines phrases concises : « *Cecy* ai-je reconnu de mes yeux » (I, 11). — « Mais *cecy* scay-je par expérience que...» (II, 15).

b) Dans quelques propositions intercalées : « *Ce* croy-je, *ce* dit-il ».

c) Avec un infinitif : « Au conseil qu'elle luy donnoit à *ce* faire » (II, 35). — « Le moyen de *ce* faire » (ibid.).

Digitized by Google

d) Avec un participe présent : « En *ce* faisant » (III, 8). — « Et ne fait on rien pour celuy pour qui on ne fait qu'*autre chose* faisant » (III, 9).

Mais les constructions usitées aujourd'hui sont déjà très fréquentes dans Montaigne ; c'est-à-dire que si le régime direct qu'on veut mettre en évidence, se trouve en tête de la proposition, il est répété par un pronom personnel qu'on met immédiatement devant le verbe : « Les *opérations de l'âme*... nous n'aurions que faire de *les* tenir en règle et en ordre, etc... »

§ XV. Quant au régime indirect, il précède encore souvent le verbe, sans être suivi d'un pronom qui le rappelle : « César *à un soldat de sa garde*... regardant son maintien decrepit, repondit... » (I, 19). — « A l'adventure rembarrerois je bien ces reproches et à *quelques-uns* apprendrois que... » (I, 25). — « Voire à *mes ennemys,* je rends nettement ce que je dois » (II, 17).

§ XVI. Montaigne, comme ses contemporains, use d'une grande liberté pour la construction des compléments de manière, de cause, de temps, etc... ; mais on peut observer que, par exception aux règles de la syntaxe ordinaire, il place volontiers un de ces régimes entre le verbe à un mode personnel et l'infinitif qui en dépend : « Il vaut mieux d'*une belle asseurance* se preparer à tout » (I, 23). — « Il lui print envie *par passe temps* d'en montrer l'experience » (I, 24). — « Il est bon *une fois le mois* de les esveiller » (II, 2). — « Democritus... prisonnier à Rome, trouva un moyen *de nuit* d'échapper » (II, 3). — « Son fils essayoit *par presants* de gaigner la volonté des Macedoniens » (III, 6).

Place du pronom.

§ XVII. Dans l'ancien français, quand deux pronoms personnels étaient régimes d'un même verbe, il était d'usage de placer le pronom régime direct le premier (Voir Rabelais, des Perriers, Monluc). Montaigne se conforme déjà à l'usage moderne : « L'office du sacerdoce que tu me demandas, je *te l'*ottroiay » (I, 23).

§ XVIII. L'ancienne langue avait l'habitude de considérer le

Digitized by Google

verbe au mode personnel, et l'infinitif qui le suit comme une forme composée concourant au même sens : il en résulte que, d'après l'usage qui place ordinairement le régime avant le verbe, on trouve, dans les *Essais,* le pronom placé presque toujours immédiatement devant le verbe au mode personnel et non devant l'infinitif dont il est le régime, ce qui est rare aujourd'hui : « Il *les* alla chercher tous endormis » (I, 6). — « Il *les* faut embesongner » (I, 7). — « S'il *y* peut avoir chois » (I, 10). — « Toute leur attention et engin ne les *y* scauroit conduire » (III, 1). — « Vous *nous* pouvez commander » (ibid.).

§ XIX. Les pronoms *en, y* ne sont pas toujours placés devant un verbe, dans l'ordre usité aujourd'hui ; parfois, dans Montaigne, *en* est mis devant *y* : « Et *en y* eut qui passerent la nuit ensemble » (I, 44). — « S'il n'*en y* avoit d'aussi cruds dans Platon » (I, 46). — « Plus qu'il n'*en y* a... » (III, 5). — « Combien *en y* a-il eu, que nous n'avons pas decouverts? » (III, 13).

§ XX. Contrairement à l'usage actuel, souvent, dans les *Essais,* le relatif est placé loin de son antécédent : « Tantost on donne congé à *une grande multitude de familles* pour en decharger le pays, *lesquelles* vont chercher ailleurs » (II, 17).

Place de l'adverbe.

§ XXI. *a)* Aujourd'hui, *plus, autant, moins* sont les seuls adverbes qu'on sépare des mots qu'ils régissent ; dans Montaigne, on en trouve d'autres qui ne sont pas ainsi construits : « *Que si* a pleine bouche nous appellons barbares » (I, 5). — « Beaucoup *moins* est Camillus comparable a Themistocles » (II, 32). — « Il y a *bien* pour luy autre poids de dire : je l'ay leu » (III, 13).

b) Pour *encore, seulement,* Montaigne suit l'usage du vieux français (usage qui n'a pas encore disparu) et place souvent ces adverbes après leurs régimes ; il emploie la même construction avec *assez :* « Nos lois sont libres *assez* » (I, 41). — « Sa grandeur l'a rendu cognoissable *assez* » (I, 56). — « Cette commission plaine *assez* et nullement oysive » (III, 10).

Remarque. — Nous avons vu au chapitre de l'article (§ XVII) qu'*assez* se met souvent après le nom, son régime.

Digitized by Google

§ XXII. Dans les *Essais*, comme dans le vieux français, on trouve *l'adverbe de manière* placé :

a) Entre le verbe à un mode personnel et l'infinitif qui en dépend, ou encore :

b) Entre le sujet et le verbe, ce qui est rare aujourd'hui, si ce n'est en poésie :

1° « Othon... se print *si profondement* à dormir que » (I, 44). — « Nous en pourrions nous *bien du tout* passer » (III, 5).

2° « Qui plus *disertement et consciencieusement* pourroit remarquer leurs differences » (II, 32). — « Comme les peres cachent l'affection envers leurs enfants, elles volontiers de *mesmes* cachent la leur envers le mary » (II, 35).

§ XXIII. On rencontre aussi parfois l'adverbe de lieu à cette place : « Je veux *icy* entasser aucunes façons antiennes » (I, 49). — « Je fais *icy* sentir mes inclinations » (III, 9).

III. CONSTRUCTION DU PARTICIPE ACCOMPAGNÉ DE L'AUXILIAIRE.

Dans l'ancienne langue, on considérait souvent l'auxiliaire et le participe comme deux parties tout à fait distinctes dont l'une était le verbe et l'autre un véritable attribut; aussi ces deux formes étaient-elles moins unies qu'aujourd'hui, et entre elles on pouvait intercaler un ou plusieurs mots et même des propositions. Fréquemment Montaigne a eu recours à ces constructions qui, devenues rares à la fin du XVe siècle, avaient repris faveur dans la première moitié du XVIe pour disparaître tout à fait au XVIIe siècle, si ce n'est en poésie.

§ XXIV. Ainsi, entre l'auxiliaire et le participe, il insère :

a) Tantôt un substantif mis en appellation avec une proposition incidente : « Je t'*avoy*, Paulina, dit-il, conseillé » (II, 35).

b) Tantôt un complément circonstantiel : « Si en avoit il, *quelque siècle avant Antonius*, esté un entre autres... » (II, 24). — « Il a *ce matin* enterré son pere » (III, XIe).

Digitized by Google

c) Très souvent des compléments indirects de diverse signification : « Ayant *par M. le mareschal de Chabannes* esté mis gouverneur de Fontarabie » (I, 15). — « Apres qu'ils sont parfaitement, comme *ès sacrifices de purgation,* nettoyez et purifiez » (II, 12). — « Et si ay, *par experience,* apperceu... » (II, 27). — « J'ay, *avec despit,* veu des maris... » (III, 5). — « J'ay, *sans offence de poids,* passive ou active, escoulé tantost une longue vie » (III, 10).

Remarque. — On trouve de même des compléments placés entre le verbe et le substantif qui lui sert d'attribut : « P. Crassus, *lorsqu'il estoit en Asie* consul » (I, 16).

§ XXV. Entre l'auxiliaire et le participe, est parfois un infinitif précédé de *pour :* « Albucilla..., *s'estant pour se tuer,* frappée trop mollement » (II, 13).

§ XXVI. Enfin, l'auxiliaire est séparé du participe :

a) Ici par un adverbe de manière : « D'estre *trop continuellement* bandée » (III, 5).

b) Là par un adverbe de lieu : « Dieu qui nous a *icy* envoyez » (II, 3). — « J'ay *icy* choisi trois femmes » (II, 35). — « Pour la deffence duquel il estoit *là* venu » (II, 27).

c) Ailleurs, par un adverbe de temps : « Je fus *autrefois* touché » (III, 4). — « Je n'en ay point *incontinent* accusé sa légèreté » (III, 5).

IV. ORDRE DES TERMES COORDONNÉS. — SUBSTITUTION.

§ XXVII. Dans l'ancienne langue, les différents termes coordonnés d'une phrase, c'est-à-dire les divers mots de même espèce concourant à former, dans une proposition, soit un sujet, soit un complément qualificatif, déterminatif ou circonstanciel, sont souvent séparés les uns des autres par d'autres mots ou même une proposition entière : les exemples de ces termes ainsi séparés sont fréquents dans les *Essais :* On trouve :

a) Des substantifs *sujets :* « Des peuples entiers *s'en voyent souvent frappez* et des armees entieres » (I, 17). — « Si l'*estrangeté* ne me sauve, et *la nouveauté* » (II, 8).

Digitized by Google

Rég. directs : « On doit aymer *la temperance* par elle mesme, et pour le respect de Dieu qui nous l'a ordonnée, et *la chasteté* » (III, 2).

Rég. indirects : « La chair de venaison change *d'estat* aux saloirs et *de goust* » (I, 3). — « Grec et escolier estoient mots *de reproche* entre les Romains et *de mespris* » (I, 24). — « Il n'est description pareille *en difficulté,* à la description de soy mesmes, ny *certes en utilité* » (II, 6).

b) Des adjectifs : « Une *vehemente* premeditation et *laborieuse* » (I, 10). — « C'est une *bonne* portion de l'effect et *consubstancielle* » (I, 19). — « La plus *reiglée* ame du monde et la *plus parfaicte* » (II, 2). — « J'ay encouru quelques *lourdes* erreurs en ma vie et *importantes* » (III; 2). — « Ceste *servile* prudence et *soupçonneuse* » (III, 3).

c) Des verbes : « En celle là (volonté) se *fondent* par necessité et s'*establissent* toutes les reigles du devoir » (I, 7). — « Elle (la peur) nous *cloue* les pieds et les *entrave* » (I, 17). — « Les *esveiller* par cet excez et les *picquer* » (II, 2). — « J'ai *veu* de mon temps et *connu* familierement des personnages » (II, 8). — « *Esveiller* un peu et *reschauffer* les facultez » (III, 3).

d) Des adverbes : « Je me garderoy, si je puis, que ma mort die chose, que ma vie n'ayt *premierement* dite et *apertement* » (I, 7). — « Rien n'empesche qu'on ne se puisse comporter *commodement* entre des hommes qui sont ennemys, et *loyalement* » (III, 1). — « Autant *profondement* que Dieu me voit, et autant *universellement* » (III, 2).

§ XXVIII. On rencontre même des propositions coordonnées séparées par d'autres propositions : « Que celuy qui a franchi de cent pas les limites, *ne soit de pire condition que* celuy qui n'en est qu'à dix pas, il n'est pas croyable : et *que le sacrilege ne soit pire* que le larrecin d'un chou de nostre jardin » (II, 2).

§ XXIX. Enfin, dans une phrase, les compléments changent parfois de nature ; souvent, à un substantif ou à un infinitif, se trouve coordonnée, comme complément d'un même mot, une proposition à un mode personnel : « Les ayant faict venir à luy au

Digitized by Google

palais les admonesta instamment *d'assopir ces dissentions* civiles, et *que chascun*, sans empeschement et sans crainte, *seroit* à sa religion » (II, 19).

§ XXX. Quand plusieurs régimes circonstanciels se suivent, il arrive aussi que le deuxième, au lieu d'être un substantif, est une proposition à un mode personnel : « *Pendant le parlement*, et *qu'ils musoient* sur leurs seurtés » (I, 6).

RÉSUMÉ.

On peut conclure qu'avec des allures très libres, la syntaxe de Montaigne n'est guère que celle qui a été généralement usitée au XVIe siècle, surtout dans le deuxième tiers du siècle. Bien souvent on s'aperçoit que c'est le latin d'abord qu'a su l'auteur des *Essais* ; que de tournures latines il emploie ! Toutefois, rien d'absolu : à côté des formes aujourd'hui archaïques, apparaît à la même page, parfois dans la même proposition, la façon de parler du français moderne, si bien qu'il résulte de l'étude de Montaigne que le vieux français est sur son déclin, tandis que le français moderne existe déjà et tend à se propager. En maints endroits, on se croit encore à mi-chemin du XVIIe siècle, mais une comparaison, avec Rabelais surtout, qui se rapproche un peu plus de l'ancienne langue, fait voir tout le terrain que gagnait peu à peu la syntaxe moderne sur la syntaxe ancienne.

Digitized by Google

QUATRIÈME PARTIE

GLOSSAIRE

I

L'USAGE AU SEIZIÈME SIÈCLE

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE IER

MOTS DISPARUS OU RARES AUJOURD'HUI

EMPLOYÉS PAR MONTAIGNE ET SES CONTEMPORAINS[1]

§ 1. SUBSTANTIFS.

*[2] **Aage.** — *Age, durée de la vie, ou âge mûr, époque.* « Voire en la saison la plus licentieuse de mon *aage*[3] » (I, 19[4]). — « Terres descouvertes en nostre *aage* » (I, 29). Voir aussi III, 4, 9, 13. Ce substantif qui est *eage* (I, 25) et *age* (I, 30) a été ainsi écrit en trois syllabes dans toute l'ancienne langue ; au XVIe siècle seulement il commence à ne plus être que de deux syllabes ; encore le trouve-

[1] J'ai surtout consulté pour le glossaire : Palsgrave, R. Estienne (dictionnaire de 1535, bibliothèque de Troyes), les lexiques de Rabelais (édit. Jannet), Pasquier, Marot, H. Estienne, les glossaires de la Saintonge et du Poitou, le dictionnaire de Littré, ce qui a paru du dictionnaire historique de Godefroy.

Pour les ouvrages ou les auteurs anciens cités, se reporter à la liste donnée à la suite de la préface, ou à Littré ou à Godefroy.

[2] *Un* astérisque indique les mots encore en usage au XVIe siècle, disparus ou rares aujourd'hui ;

Deux astérisques indiquent les sens disparus ou rares depuis le XVIe siècle ;

Trois astérisques indiquent les mots de formation populaire introduits au XVIe siècle ;

Quatre astérisques indiquent les mots de formation savante introduits au XVIe siècle.

[3] Tous les exemples sont tirés de l'édition de 1588 ; pour les additions de l'édition de 1595 ou de celle de 1802 (Naigeon), moins l'orthographe qui est toujours, autant que possible, celle de 1588.

[4] I indique le livre ; 19 indique le chapitre.

Digitized by Google

t-on alors souvent avec trois (Amyot, Paré). — Jusqu'au XVIIe siècle, il a été fréquemment employé avec le sens primitif du latin (*ætaticum, vie*); depuis ce sens est rare.

* **Accroissance.** — *Action de croître, augmentation.* « Quand on resiste à l'*accroissance* d'une innovation qui vient par violence à s'introduire » (I, 22). Substantif de la vieille langue (Oresme, Ronsard, Desportes, Brantôme) remplacé par *accroissement*.

*** **Accroist.** — *Action de croître, augmentation.* « Feraules qui avoit passé par les deux fortunes, et trouvé que l'*accroist* de chevance n'estoit pas *accroist* de fortune... (I, 40). Mot qui semble avoir été introduit par le XVIe siècle (Cholieres, du Bartas, Ol. de Serres).

** **Acquet.** — *Profit, gain.* « L'*acquet* d'une tanté » (I, 38). « Le meilleur *acquet* qu'elle puisse faire, c'est l'affection des siens... » (II, 8). Mot très fréquent, avec son sens primitif dans l'ancienne langue (Villon : « Jamais mal *acquest* ne profite...) et au XVIe siècle (Marot) ; n'est plus guère qu'un terme de jurisprudence.

* **Advertance.** — *Attention, surveillance.* « Elles (les richesses) ne valent pas une *advertance* et sollicitude penible » (III, 9). Mot de la vieille langue, Bersuire, Louis XI..., disparu.

*** **Amete.** — *Petite âme.* « Quand ces *ametes* naines et chestifves s'envont embabouinant... » (III, 10). Diminutif qui se rencontre dans Rabelais et dans Cotgrave.

** **Ancienneté.** — L'*antiquité.* « L'*ancienneté* a tenu de certaines femmes en Scythie... » (I, 20). « L'*ancienneté* pensa faire quelque chose pour la grandeur divine... » (II, 12). Mot dont le sens s'est restreint et ne signifie plus qu'une qualité ancienne, a eu jusqu'au XVIe siècle la signification des temps anciens (Froissard, Commines, Pasquier).

**** **Animant.** — *Être animé.* « Rien sans ame et sans raison ne peut produire un *animant* capable de raison » (II, 12). Mot qui semble dater du XVIe siècle (Noel du Fail, Rabelais).

* **Appercevance.** — *Faculté d'apercevoir.* « Et avoit la coustume osté l'*appercevance* de ceste estrangeté » (I, 22). Vieux (Oresme, R. et H. Estienne) ; rare depuis le XVIe siècle.

* **Aronde.** — Aujourd'hui *hirondelle.* « Je vois bien que les brochets et les *arondes* se trouvent bien de l'uberté de nature » (II, 37). Mot de la vieille langue (J. de Meung, Oresme), fréquent surtout en poésie au XVIe siècle (Gauchet, Marot, Baïf, Saint-Gelais), commence à être remplacé par le diminutif *arondelle* (Rabelais, Nicot).

Digitized by Google

** **Arrhe**. — *Gage, promesse*. « Jamais ame, qui n'ayt donné en cet aage la, *arrhe* bien évidente de sa force, n'en donna depuis la preuve » (I, 27) Ce mot, qui n'est plus employé qu'au pluriel, était encore au XVIe siècle du singulier et signifiait *gage* (Amyot, Calvin, Ronsard).

* **Astrologien**. — Aujourd'hui *astronome*. « Selon ce que les *astrologiens* estiment » (III, 6). Jusqu'au XVIe siècle, on a dit *astrologien* pour *astronome*.

*** **Attrempance**. — *Réserve*, synon. de *modération*. « Je vous conseille en vos opinions et en vos discours la modération et l'*attrempance* » (II, 12). Ce mot qui à l'origine, était *attrempement* est devenu *attrempance* au XVIe siècle, où il est très usité (Palsgrave, Pasquier, Pilot, Marot...).

*** **Avant-jeu**. — *Ce qui précède un jeu, une affaire*. « Il ne scait pas la rhetorique, ny pour *avant-jeu* capter la benivolence du candide lecteur » (I, 26). Mot du XVIe siècle (Sat. Ménippée).

**** **Balbucie**. — *État de celui qui articule les mots avec hésitation*. « Voyla un exemple de la *balbucie* de cette enfance... » (III, 6). Mot savant qu'on ne rencontre qu'au XVIe siècle (Paré).

** **Bastiment**. — *Action de bâtir*. « Les Athéniens ordonnèrent que les mules et les mulets qui avoient servi au *bastiment* du temple appelé Hecatompedon, feussent libres... » (II, 11). « La diversité d'idiomes et de langues... accompagne et embrouille le vain *bastiment* de l'humaine science » (II, 12). Ce substantif est pris dans ce sens encore au XVIIe siècle (Pascal, La Rochefoucault).

** **Bataille**. — *Troupe, bande*. « Et coulant le long de la *bataille* où estoit Philopœmon » (I, 45). Ce mot avait une double signification dans l'ancien français, celle de *troupe* et celle de *combat*, et tous les écrivains l'ont employé dans ces deux sens (Ronce, Ville-Hardouin, Commines, Amyot...); c'est à partir du XVIIe siècle qu'il s'est restreint au dernier.

** **Batterie**. — *Action de battre une ville*. « Pour quelque engin de *batterie* qu'il en vouloit faire... » (II, 17). Sens donné à ce mot par Montaigne et les auteurs du temps (d'Anton, Amyot).

** **Bature**. — *Action de battre, de frapper, coups* « Epicharis ayant saoulé et lassé la cruauté des satellites de Néron et soustenu leur feu, leurs *batures*. » (II, 32). Sens très fréquent dans l'ancienne langue (Juv. des Urs...) et au XVIe siècle (Salel, Job, Gruget).

**** **Beneficence**. — *Action de bien faire, bienfaisance*. « J'employe bien vivement tout ce que je puis à me passer, avant que j'employe la *beneficence* d'un autre » (III, 9). Mot qui ne se trouve qu'au XVIe siècle (Amyot).

Digitized by Google

* **Benevolence.** — *Bienveillance.* « Il ne sçait pas capter la *benevolence* du lecteur » (I, 25). Mot qui se trouve au XVe siècle (Passion), est fréquent au XVIe (Rabelais, Amyot, H. Estienne), disparu.

* **Bouchet.** — *Espèce de boisson* faite d'eau, de sucre et de canelle. « Le marquis ne boit que du *bouchet.* » *Voyage en Italie,* p. 96. Vieux mot (Ducange, Paré), disparu.

* **Boutée.** — *Poussée, élancement, saillie, caprice,* de l'ancien verbe *bouter.* « Je treuve qu'il y a bien à dire entre les *boutées* et saillies de l'ame » (II, 29). Usité au XVe et au XVIe siècle (Rabelais, Monluc) ; disparu ou a complètement changé de sens.

** **Brevet.** — *Billet, talisman.* « Il n'est pas une simple femmelette de qui nous n'employons les barbotages et les *brevets*... » (II, 37). « Vous le pouvez, dit-il, juger par là, en montrant des *brevets* qu'il avoit, attachés au col et au bras... » (ibid.). Sens fréquent autrefois (voir Godefroy), disparu.

* **Brouillis.** — *Troubles civils.* « Aux presents *brouillis* de cest estat, mon interest ne m'a faict mecognoistre ny les qualitez louables en nos adversaires, ny... » (III, 10). Mot devenu aujourd'hui *brouillerie;* très usité au XVe et au XVIe siècle (Commines, Amyot, Marot) ; n'est plus en usage, en un sens particulier, que dans la Saintonge, pour la fabrication de l'eau-de-vie.

* **Buffe.** — *Soufflet.* « Je conseille qu'on donne plustost une *buffe* à la joue de son valet un peu hors de saison, que de gehenner sa fantaisie » (II, 31). Mot de la vieille langue (Joinville, R. Estienne, Marot, Rabelais), n'est plus en usage qu'en Saintonge.

* **Capette.** — *Petite cape.* « Ces babouins *capettes* s'en feussent moquez » (III, 9). Les élèves du collège de Montaigu portaient des capes, de là le surnom de *capettes;* comme ces élèves étaient pauvres, on est venu à désigner par ce nom un écolier pauvre, et par suite un sot, un impertinent écolier (Sat. Ménippée...).

* **Carole.** — *Branle, danse.* « Coupures et nuances de laquelle se manient les contours et changements des *caroles* des astres » (I, 22). Mot usité dans la vieille langue et au XVIe siècle (Joinville, Froissard, Rabelais), disparu.

**** **Cathedrant.** — *Celui qui préside à une thèse.* « Mon *cathedrant* c'est l'auctorité de la volonté divine, qui nous regle sans contredit » (II, 3). Mot qui ne se rencontre qu'au XVIe siècle (Rabelais, Sat. Ménip.).

** **Chaire** et **Chaise.** — Ces deux substantifs dont le dernier (*chaise*) est une corruption du premier, produit par l'habitude de zézayer des habitants de l'Ile-de-France et du centre, s'emploient l'un pour l'autre au XVIe siècle et dans Montaigne. « Princes qui, pour

Digitized by Google

despecher les plus importants affaires, font leur throsne de leur *chaire* percée... » (I, 3). « S'eslançant d'une *chaire* où elle estoit assise... » (II, 35). « Parlent du haut de leur *chaise* » (I, 25). Voir Clément Marot : Epistre du biau fys de Pary ! « Les musaille on derozeilles... ». T. I, p. 262, édit. Jannet. Cf. Rabelais, III, 172 (édit. Jannet).

* **Chalandise.** — *Pratiques, relations commerciales.* « Ainsi faisoyent aucuns chirurgiens de Grece, les operations de leur art sur des eschaffauds... pour en acquerir plus de pratique et de *chalandise* » (III, 10). Mot de la vieille langue (Froissard), et du XVIe siècle (Brantôme), vieux.

* **Chalemie.** — Proprement *chalumeau*, par extension : *chanson rustique.* « Comme sur mon propos, le proverbe gascon tiré d'une *chalemie* est il delicat » (I, 24). Vieux, fréquent encore au XVIe siècle (Rabelais, Baïf, R. Estienne).

* **Charriote.** — *Petit char.* « Entre les Scythes, quand les devins avoient failly de rencontre, on les couchoit sur des *charriotes* pleines de bruyere » (II, 30). Vieux (Saliat, J. Doublet...), est dans Nicot et existe encore dans le Berry.

*** **Chascunière.** — Mot de plaisanterie, signifiant la *maison de chacun.* « Usage ancien que je treuve bon à refreschir, chascun en sa *chascuniere* » (I, 34). Mot du XVIe siècle (Rabelais).

** **Chef.** — *Bout, fin.* « Au *chef* de chasque journée, il y a de beaux palais, fournis de vivres. » (III, 6). Sens usité au XVIe siècle (Rabelais, Pasquier, Amyot, Nicot), usité jusqu'au XVIIIe siècle.

* **Chevance.** — C'est le *bien* qu'on a. « Feraulez qui avoit trouvé que l'accroist de *chevance* n'estoit pas accroist d'appetit au boire » (I, 40). Mot très usité autrefois (Froissard, Palsgrave, R. Estienne, Rabelais, Amyot), vieux.

* **Chicheté.** — *Epargne* basse et sordide. « Cependant qu'il se contente de l'espargne et *chicheté* de sa table, tout est en desbauche » (II, 8). Mot de la vieille langue, très usité au XVIe siècle (Commines, Palsgrave, Amyot, Aubigné), encore en usage dans le Poitou.

**** **Circuition.** — *Action de tourner, détour.* « Democritus disoit que tanstot les images et leurs *circuitions* sont dieux » (II, 12). Mot qui ne se rencontre guère qu'au XVIe siècle (R. Estienne, Amyot, voir Godefroy).

* **Clairvoise.** — *Clair-voie.* « Le dessus du coche entr'ouvert à *clairvoises* ». *Voyage en Italie*, p. 161. — Mot de la vieille langue (Card. d'Amboise, Inv. des Arnoys), usité encore au commencement du XVIIe siècle.

Digitized by Google

** **Clause.** — *Période, proposition.* « On nous tient quatre ou cinq ans à entendre les mots et les coudre en *clauses*... » (I, 25). Ce mot, qui est devenu terme de droit, avait, au XVIe siècle, surtout dans la première moitié (Maigret), dans Pasquier, le sens de *phrase;* Froissard lui avait donné celui de *rime.*

** **Clin.** — *Action d'incliner, d'abaisser, mouvement.* « Les dieux, d'un seul *clin* de leur volonté, peuvent nous empescher de faillir... » (II, 12). Ce mot qui, dans l'ancienne langue, était usité avec le sens général de *pente*, a commencé à voir restreindre son emploi au XVIe siècle, et ne se trouve plus que dans la locution : *clin d'œil.*

* **Coche.** — *Éclisses* servant à comprimer la taille ; le *corset* rudimentaire (cocha). « Quelle geine en souffrent elles (les femmes), guindées et sanglees a tout de grosses *coches* sur les costez ! » T. Ier, p. 51 (édit. Jouaust), vieux mot (coche n° 5, voir Littré), disparu.

* **Coerction.** — *Pouvoir de contraindre.* « C'est prester quasi la main à augmenter l'opinion n'y ayant aucune barriere ni *coerction* des loix qui bride » (II, 20). Mot du XVe siècle (poésies recueil par Desch...) et du XVIe (mémoires de Condé) remplacé par *coercition.*

* **Cogitation.** — *Action de fixer la pensée* sur un objet. « Je peins principalement mes *cogitations* » (II, 6). Mot de formation savante datant du XIIe siècle (Oresme, Froissard), usité au XVIe siècle (Calvin, Nicot), aujourd'hui très rare.

** **Commune.** — *Peuple, foule, multitude.* « Dionysius lisant dans les yeux de la *commune* de son armée » (I, 1), et substitue lon des anciens a prendre le gouvernement de l'estat et le laisse lon parfois es mains de la commune (I, 22). Sens usité au XVIe siècle (voir Amyot).

** **Conference.** — *Rapport, ressemblance* ou *conversation.* « Le plus fructueux et naturel exercice de nostre esprit, c'est à mon gré, la *conference*... » (III, 8). « La vie commune doit avoir *conference* aux autres vies... » (III, 9). A côté du sens de *comparaison*, ce mot avait, au XVIe siècle, les significations indiquées ici (voir Amyot, d'Aubigné).

* **Colligance.** — *Connexion, enchaînement.* « J'ay beau essayer de le destourner de cette *colligance* » (III, 5). (Christine de Pisan, Rabelais), vieux.

* **Connoissant** et **Cognoissant.** — *Connaissance, ami.* « Quelles metamorphoses luy voy je faire tous les jours en plusieurs de mes *cognoissans !* » (III, 2). Vieux mot, employé substantivement dans l'ancienne langue (Th. le martyr, la Rose) et au XVIe siècle. Voir Zeitschrift für romanische philologie, t. Ier, année 1877, page 19.

Digitized by Google

* **Conquereur** (et **Conquerur**). — Aujourd'hui : *conquérant*. « Un grand *conquereur* du temps passé se vante... » Lettre 14e (Lemerre). Mot de la vieille langue (E. Deschamps, Jamyn, d'Aubigné, Bertaut), conservé jusqu'au milieu du XVIIe siècle.

* **Consorce**. — *Communauté, association*. « J'ayme à voir ces ames principales ne se pouvoir desprendre de nostre *consorce* » (III, 4). C'est sans doute le mot *consorte* du XVe siècle (M. de la Passion), devenu *consorce* au XVIe (de Seyssel), disparu.

** **Convive**. — *Festin*. « Platon l'ayant invité à son *convive* » (I, 25, voir aussi III, 13). Ce substantif, qui signifie aujourd'hui *commensal*, a d'abord été du féminin pour désigner la manière de vivre, au XVIe siècle, il voulait dire *festin* (voir Amyot, Nicot).

* **Convoiement**. — *Escorte* d'un convoi, *assistance*. « Chez moy, il se faict treve de cerimonies d'assistance et de *convoiement* » (III, 3). Mot populaire voir le chevaleureux comte d'Artois, Godefroy); aujourd'hui terme de marine.

*** **Corrival**. — *Rival*. « Tesmoing l'elephant, *corrival* d'Aristophanes, le grammairien » (II, 12). Littré dit à tort avec l'Académie que ce mot a été formé par Montaigne, on le trouve dans Rabelais, Amyot, Pasquier.

* **Coustillier**. — *Soldat* armé d'une *coutille*. « Le *coustillier* d'Onesile l'ayant accueilly d'une faulx entre les deux épaules » (I, 48). Mot usité au XVe siècle (Jehan de Paris) et au XVIe siècle (R. Estienne).

* **Creon**. — *Craie* ou *minerai* propre à écrire, à dessiner. « De mesme *creon* peindre le blanc et le noir » (I, 32). « Se peignant d'un *creon* » (II, 17). Ce mot qui a été *croion, crohon, croon*, a été ainsi usité jusqu'au XVIe siècle (Cholieres). La forme *creon* appartient plutôt à la Saintonge et au centre de la France.

** **Cueux**. — Sing. masc., *masse* de fonte brute, *lingot*. « Que les *cueux* de plomb se fondent et coulent de froid et de la rigueur de l'hiver » (I, 54). Ce substantif qui, aujourd'hui est *queux*, est du féminin et ne signifie plus qu'une *pierre à aiguiser*, avait, au XVIe siècle, outre cette signification, celle donnée par Montaigne (Amyot).

** **Cure**. — *Soin, souci*. « Il se jetta en la pauvreté pour se deffaire des indignites et *cures* de la maison... » (III, 9). Usité en ce sens encore au XVIe siècle (Amyot), ne se dit plus guère qu'avec le verbe avoir et sans article.

* **Davantière**. — *Jupe, tablier*. « Comme celuy qui craint d'adorer la statue d'un sainct, si elle est sans *davantiere* » (III, 5). Mot de

Digitized by Google

la vieille langue qui a dit aussi *davantier* (R. Estienne) et *devanteau* (Rabelais) en usage seulement dans la Saintonge.

* **Debonnaireté**. — *Douceur* et *bonté*. « La justice, la vaillance, la *debonnaireté* que nous exerçons (I, 36). Mot qui date des premiers siècles de la langue (Joinville), fréquent au XVIe siècle (Rabelais, Pelletier...); pourrait être encore employé.

* **Declination**. — *Action de décliner, déclin*. « On y recognoissoit la foiblesse de son enfance, et puis sa *declination* et sa vieillesse... » (II, 12). Vieux mot savant (voir Godefroy, poésies du XIVe et du XVe siècle), usité au XVIe siècle (Rabelais, Paré).

** **Déclinaison**. — Etat d'une chose qui *penche vers sa fin*. « Voyons, à ces mutations et *declinaisons* ordinaires que nous souffrons, comme nostre nature nous desrobe la veue de nostre perte et empirement... » (I, 19). « Je ne sçache excez plus dommageable pour moy, ny plus a eviter, en cette *declinaison* d'aage... » (III, 3). Au XVIe siècle, on employait les trois substantifs : *déclin, déclinaison, déclination* dans le sens de chose ou d'état qui décline; *declinaison* seul commençait à prendre les sens particuliers qu'il a conservés depuis (voir Carl.)

* **Defluxion**. — *Ecoulement*. « Cette couleur et ce teinct vous presagent quelque *defluxion* catarrheuse... » (II, 12). Vieux mot savant (voir Godefroy) en usage au XVIe siècle (R. Estienne, Calvin).

* **Desaccoustumance**. — *Perte d'une coutume*, d'une habitude. « Mon latin s'abastardit incontinent, duquel depuis par *desaccoustumance* j'ay perdu tout usage... » (I, 25). Vieux mot (Roman de la Rose), employé encore par Bossuet.

* **Desferre**. — *Meubles*, objets qu'on abandonne, aujourd'hui *défroque*. « Le roy de la Mexique changeoit quatre fois par jour d'accoustrements, employant sa *desferre* à ses continuelles liberalitez » (I, 35). Mot du XIIIe siècle et encore usité au XVIe (Marot, d'Auton, Chron...)

* **Desfortune**. — *Mauvaise fortune*. « Comment puis-je autrement nommer cela que *desfortune* » (II, 12). Vieux mot, fréquent au XVIe siècle (Marot, Amyot, du Bellay, Tahureau...).

*** **Desgoutement**. — *Etat de celui qui est dégoûté*. « Mes *desgoutements* digerent mes humeurs peccantes... » (III, 13). Mot vieilli qu'on ne trouve qu'au XVIe siècle (R. et H. Estienne, d'Urfé).

** **Despartement**. — *Partage, attribution*. « A peine est-il nulle communaute si chestive, qui n'aye en soy des hommes assez... pourveu que le *despartement* et le triage s'en peust justement faire... » (lettres IV). C'est le sens qu'avait ce substantif dans l'ancienne langue (Amyot), ainsi que celui de partir.

Digitized by Google

* **Destourbier.** — *Empêchement, obstacle.* « L'un (remède) a sa charge d'aller droit aux reins, sans estaler ailleurs ses operations, en ce long chemin et plein de *destourbiers*... » (II, 37). Vieux (Ville-Hardouin, Joinville), fréquent au XVIe siècle (Rabelais, Pasquier, H. Estienne).

**** **Difformation.** — *Action de difformer.* « Il alloit à la reformation par la derniere des *difformations* » (III, 12). Mot rare, appartient au XVIe siècle (Lettres Louis XII, d'Aubigné).

* **Disceptation.** — *Discussion, débat.* « La *disceptation* et agitation des diverses et contraires ratiocinations que la matiere du droit souffre... » (II, 12). Mot de l'ancienne langue (Oresme), usité encore au XVIe siècle (grans décad. de Tit. Liv. 1530).

* **Discrepance.** — *Différence, dissemblance.* « Les apparences s'entr'empeschent par leurs contrarietez et *discrepances*... » (II, 12). Vieux (J. de Meung), usité encore au XVIe siècle (Le Maire, papiers d'Et., 1543, de Seyssel...).

** **Doctrine.** — *La science en général.* « C'est chose digne de très grande considération que... Licurgus... face si peu de mention de la *doctrine*... » (T. I, p. 109, édit. Leclerc). Sens primitif du mot, usité au XVIe siècle (Leroux de Lincy), perdu ou rare.

* **Dubitation.** — *Action de douter.* « Ciceron se tenant toujours soubs la *dubitation* de l'Academie disoit... » (II, 12). Mot de la vieille langue (Oresme, Passion...)

* **Eloise.** — *Éclair.* « Pourquoy prenons-nous tiltre d'estre, de cet instant qui n'est qu'une *eloise* dans le cours infini d'une nuict eternelle » (II, 12). Mot de la vieille langue, qui est *elicie* dans Rabelais ; existe encore dans le Poitou, la Saintonge et l'Angoumois.

* **Embesongnement.** — *Empêchement, embarras.* « On se charge d'un soing divers, pleins d'*embesongnement* et de crainte à dresser et nourrir les enfants » (I, 25). Vieux mot (Christ. de Pisan, De vita Christi... Cotgrave).

* **Emperiere.** — Féminin régulier d'empereur : *souveraine.* « Avecques raison l'appelle Pindarus la royne et l'*emperiere* du monde » (I, 22). Vieux (Villon...), usité encore au XVIe siècle (Amyot).

* **Empirement.** — *Action d'empirer.* « Nos mœurs sont extremement corrompues et penchent d'une merveilleuse inclination vers l'*empirement* » (II, 17). Mot de l'ancienne langue (Rom. de la Rose, Oresme), existe jusqu'au XVIe siècle.

*** **Emploite.** — *Usage, pratique* d'une chose. Le maniement et *emploite* des beaux esprits donne prix à la langue... » (III, 5). Mot du XVIe siècle (très fréquent alors : Rabelais, Pasquier, des Perriers).

Digitized by Google

** **Enchaisneure.** — *Action d'enchaîner, enchaînement.* « En toutes affaires, quand ils sont passez, j'y ay peu de regret, les voyla dans le grand cours de l'univers, et dans l'*enchaisneure* des causes stoïques... » (III, 2). Sens usité jusqu'au XVIIIe siècle.

* **Encombrier.** — *Encombre, encombrement.* « Balbus avoit l'ame bien preparée contre la mort, la superstition, les douleurs et autres *encombriers* de l'humaine nature » (III, 3). Mot de la vieille langue, fréquent encore au XVIe siècle (R. Estienne, Ramus, H. Estienne).

* **Endemain.** — Le jour de *demain.* « On les remeine bien l'*endemain* à la charge ». Ce mot qui est aujourd'hui le *lendemain* est la forme primitive. A partir du XVe siècle, il y a confusion et Montaigne, comme ses contemporains, écrit tantôt *l'endemain*, tantôt *le lendemain*. « Il manda *au lendemain* le conseil... » (I, 23).

* **Engageure.** — *Engagement.* « Ils ne le feroyent pas, s'ils poisoient, autant que doibt poiser à un sage homme l'*engageure* d'une obligation... » (III, 9). Vieux (Digestes de Montpellier, Paradin...).

* **Enhortement.** — *Exhortation.* « Ce que nuls *enhortements* n'avoient sceu faire, il les attira luy mesme sur ses bras...» (I, 47). Vieux, fréquent au XVIe siècle (R. Estienne, Amyot...).

* **Enseigneur.** — Celui qui enseigne; ici : *Index.* « Quand la mensale coupe le tubercle de l'*enseigneur*... » Mot de la vieille langue, très usité au XVIe siècle (des Perriers, Tahureau, Pasquier, La Boetie...), disparu.

* **Entreget.** — *Coup d'une arme à jet*; au figuré : *proposition dilatoire.* « Lucius Marcius, légat des Romains..., sema des *entregets* d'accord... » (I, 5). Vieux (de Meung...), usité au XVIe siècle (Pasquier).

*** **Entrelaceure et entrelasseure.** — Adj. *entrelacement.* « Il me semble de cette implication et *entrelaceure* du langage, qu'il en va comme des joueurs de passe-passe » (III, 8). « Il voyoit des elephants danser des danses et plusieurs *entrelasseurs*... » (II, 12). Mot du XVIe siècle (R. Estienne, Paré).

* **Entretenement.** — *Conservation, continuation.* « Lesquels iront au combat, ceux qui esperent pour guerdon de leur peine, l'*entretenement* de leur liberté... » Servitude volont. Vieux (Greban...) usité au XVIe siècle (Rabelais, Amyot, Marot).

**** **Equanimité.** — *Qualité d'une âme égale.* « Hors le nœud du débat, je me suis maintenu en *equanimité* et pure indifference » (III, 10). Mot qui ne se rencontre pas avant le XVIe siècle (Amyot, d'Aubigné), rare aujourd'hui.

Digitized by Google

* **Escarre.** — *Ouverture faite avec violence.* « Les Turcs se font de grandes *escarres* pour leurs dames, et afin que la marque y demeure, ils portent soubdain du feu sur la playe » (I, 40). Vieux mot qui se rencontre encore au XVIe siècle (d'Aubigné).

* **Esjouissance.** — *Réjouissance.* « La plus expresse marque de la sagesse, c'est une *esjouissance* constante » (I, 23). Vieux mot (voir Godefroy, Passion, Belleau, du Pinet...), usité jusqu'au XVIIe siècle.

*** **Eslochement.** — *Action de détacher, de rendre boiteux.* « Les voylà stropiats, comme si ces esboittements et *eslochements* n'estoient pas des membres de nostre chose publique... ». Mot populaire introduit au XVIe siècle (Dampmartin, voir Godefroy).

** **Espice.** — *Dragées, confitures,* par suite : *présent.* « Vous ne voyez pas les *espices* d'un homme de parlement; vous voyez les alliances qu'il a gaignées... » (I, 25). — Substantif qui, après le premier sens, a eu celui de présent fait aux juges. (Voir Pasquier, Recherches, II, 4).

* **Espouvantement.** — *Action d'épouvanter.* « Combien souvent reçoivent ils cette deesse, sans *espouvantement* et sans miracle » (III, 5). Mot qui paraît dater de l'origine de la langue, employé encore par R. Estienne, d'Aubigné..., rare.

* **Esteuf.** — *Petite balle* pour jouer à la longue paume. « Un mien frere... jouant à la paulme receut un coup d'*esteuf* qui l'assena... » (I, 19). Vieux mot, fréquent au XVIe siècle (Rabelais, Pasquier, d'Aubigné...).

* **Estour.** — *Combat, lutte.* « Ceux qui auront esté bien frottés en quelque *estour* de guerre...» (I, 17). Vieux (Ville-Hardouin...), fréquent au XVIe siècle (Palsgrave, Amyot...), disparu.

* **Estrif.** — *Querelle, lutte.* « Helas! en cet *estrif*, combien ay j'enduré! » (I, 29). T. I, p. 201 (édit. Jouaust), vieux mot (H. de Valenciennes), usité jusqu'au XVIIe siècle.

* **Exercitation.** — *Exercice, travail,* et particulièrement *dispute* surtout philosophique. « C'estoit une continuelle *exercitation* de la langue... » (I, 24). De l'ancienne langue (Oresme); très usité au XVIe siècle (R. Estienne, Rabelais, Pelletier, Amyot), vieilli.

* **Exercite.** — *Armée.* « Avant que de mettre leur *exercite* aux champs » (I, 5). Mot qui date de l'origine de la langue et se rencontre très souvent au XVIe siècle (Palsgrave, Rabelais, Amyot, Monluc, Nicot).

** **Expertise.** — *Expérience.* « On y requeroit anciennement une *expertise* bellique plus universelle » (II, 7). — Sens usité au XVIe siècle (Brantôme).

Digitized by Google

* **Faitardise.** — *Paresse, fainéantise* (du v. franç. *faitard*, usité au XVIe siècle (Pasquier...). Ce substantif se trouve dans R. Estienne, Charron, Sully...; voir glossaire de l'édition Jouaust.

* **Fantasie.** — *Imagination, goût particulier, caprice.* « Et ne m'est jamais tombé en *fantaisie*... » (I, 42). — « Aristodemus se tua par une *fantasie*... » (III, 4). — « Ma philosophie est en action, peu en *fantasie*... » (III, 5). Vieux, usité encore au XVIe siècle (Marguer. nouv.); c'est aujourd'hui fantaisie.

* **Faucée.** — *Trouée, percée*, par extension, *incursion, irruption.* « Ils se sont seulement reculez pour mieulx saulter, et pour d'un plus fort mouvement faire une plus vifve *faucee* » (I, 38). Vieux mot (voir Godefroy), usité au XVIe siècle (de la Marche, Amyot, Brantôme)...

* **Feintise.** — *Habitude de la feinte.* « Quant a cette nouvelle vertu de la *feintise* et dissimulation... je la hais capitalement... » (II, 17). Vieux mot (Saint-Bernard, Froissard), usité jusqu'au XVIIe siècle (Palsgrave, R. Estienne, Amyot, Marot, Nicot).

* **Fiance.** — *Confiance.* « Par franchise et *fiance* de sa loyauté... » (I, 5). Date de l'origine de la langue (Ch. de Roland); très usité jusqu'à la fin du XVIe siècle (Commines, Palsgrave, R. Estienne, Rabelais, Amyot, Monluc...).

* **Fient.** — *Fumier* (du latin fimetum). « Elle (la nature humaine) se sent et se void logée icy parmy la tourbe et le *fient* du monde... » (II, 12). Mot qu'on trouve dès le XIIe siècle (Théod. le mart.) et au XVIe dans Palsgrave, R. Estienne; se rencontre encore dans le Poitou et la Saintonge à la place de *fiente*.

*** **Fillage.** — *Etat de fille* ou femme non *mariée.* « Peut-on marier ma fortune à celle de Quartilla, qui n'avoit point memoire de son *fillage*... » (III, 13). Mot qui semble être dans la langue du XVIe siècle (Charron, Vauquelin).

* **Foarre.** — *Paille.* « Il ne faut point faire barbe de *foarre* à Dieu » (II, 12). L'expression : « *Faire barbe de foarre* » signifiait (au propre) : payer la dîme avec de la paille; et (au figuré) : traiter avec irrévérence les choses de la religion. Elle a vieilli.

* **Fonde.** — Aujourd'hui : *fronde.* Les coups de leurs *fondes* n'estoient pas moins certains et loingtains » (I, 48). Vieux, usité jusqu'à la fin du XVIe siècle (R. Estienne, Rabelais, d'Aubigné...).

* **Forcenerie.** — Acte de quelqu'un *qui est hors de sens.* Cette *forcenerie* est voisine de celle de ce garson... » (III, 5). Mot de la vieille langue (La Rose), fréquent au XVIe siècle (Palsgrave, Cretin...).

Digitized by Google

* **Fortitude.** — *Force d'âme.* « Platon, avecques la temperance et la *fortitude,* desire la beauté aux conservateurs de la republique » (II, 17). — Mot savant que l'on trouve dans Oresme ; a été employé encore par Chateaubriand.

* **Fruition.** — *Action de jouir.* « La *fruition* de la vie ne nous peult estre vraiment plaisant, si nous sommes en crainte de la perdre » (II, 15). Mot savant qui existe au XVe siècle (Villon) et encore au XVIe (Rabelais, Amyot, Marot).

* **Galantise.** — Auj. *galanterie.* « Je ne suis pas encore arrivé à cette perfection d'habileté et de *galantise* d'esprit » (III, 5). Mot de la vieille langue usité au XVIe siècle en même temps que *galanterie* (d'Aubigné), usité encore en Saintonge.

* **Galée.** — *Petit vaisseau.* « Celuy à qui le bourreau donnoit le le bransle, s'escria : « Vogue la *galée !* » (I, 40). Ce mot qui, dans Joinville est *galie,* dans la Passion : *galée,* se rencontre dans tous les auteurs du XVIe siècle (R. Estienne, Rabelais, Marot).

* **Garsonnet.** — *Petit garçon.* « Un simple *garsonnet* de Lacedemone ayant desrobé ung regnard... » (I, 40). Vieux (roman du Renard), usité au XVIe siècle (Rabelais) ; tend à reparaître.

* **Gast.** — (Substant. verbal de *gaster,* latin : *vastare*) : *ravage.* « La necessité des guerres porte à tous coups de faire le *gast* » (I, 47). Vieux, très fréquent au XVIe siècle (Rabelais, de Baïf, H. Estienne).

* **Geniture.** — *Production, enfant.* « Labienus ne peut souffrir cette perte, ny de survivre à cette sienne si chere *geniture* » (II, 8). Est dans Villon, et dans tous les auteurs du XVIe siècle (Rabelais, Amyot), aujourd'hui familier et rare.

* **Geometrien.** — Auj. *géomètre.* « Et tout ainsi qu'on dict de ce *geometrien* de Syracuse » (I, 24). Mot savant employé au XIVe et au XVIe siècle (Amyot), disparu.

* **Gentilfemme.** — *Femme noble.* « Permettre aux *gentilsfemmes* qui estoient assiegées avec le Duc » (I, 1). Est dans Joinville, et, au XVIe siècle, dans Palsgrave, Pasquier, Montluc.

* **Grève.** — *Jambe* ou *armure* de la jambe. « N'oserions-nous dire d'un voleur qu'il a belle *grève ?* » (III, 10). Mot de la vieille langue (Froissard, Villon), usité encore au XVIe siècle (Rabelais), qu'il ne faut pas confondre avec *greve* (sable).

* **Greveure.** — *Hernie.* « Les *greveures* ont aussi parfois servi de recommendation et de faveur » (III, 7). Vieux mot, se rencontre au XVIe siècle (R. Estienne, Nicot).

Digitized by Google

* **Groisse.** — *Grossesse.* « Cest appetit desreglé et goust malade qu'elles ont au temps de leurs *groisses,* elles l'ont en l'ame en tout temps » (II, 8). Vieux mot rencontré dans Rabelais ; dans le provençal c'est : *groissor.*

** **Grosserie.** — *Bêtise, ânerie.* Voir (III, 1) ; aussi glossaire de l'édit. Jouaust. — Sens usité au XVIe siècle (Amyot).

* **Guerdon.** — *Récompense.* « Pourquoy ne sera aussi patient celuy qui l'a faict (un crime), un si beau *guerdon* que de la vie luy estant proposée ? » (II, 5). Mot employé depuis l'origine de la langue jusqu'à la fin du XVIe siècle (Joinville, Palsgrave, R. et H. Estienne, Pasquier, Pilot).

* **Hantise.** — Action de *hanter, commerce familier.* « Muleasses, roy de Thunes, reprochoit la memoire de son père Mahomet pour son *hantise* avecques les femmes » (II, 8). Vieux (Froissard...), encore dans Nicot.

* **Hautaineté.** — *Caractère hautain.* « Il semble que comme les orages et tempestes se piquent contre l'orgueil et *hautaineté* de nos sentiments » (I, 18). Mot de la vieille langue usité encore au XVIe siècle (R. Estienne, Amyot).

** **Hautesse.** — *Hauteur.* « L'assemblée louant la *hautesse* du courage de ce personnage » (I, 1). — Dans l'ancienne langue et au XVIe siècle, *hautesse* a tous les sens que comporte un substantif dérivé de haut ; aujourd'hui ce n'est plus guère qu'un titre.

** **Heredité.** — *Héritage.* « Sextilius Rufus que Ciceron accuse pour avoir recueilli une *heredité* contre sa conscience » (II, 16). — Signification usitée au XVIe siècle. (Disparue).

* **Hergne.** — *Humeur acariâtre.* « Pour montrer que leurs *hergnes* et leur malignité passent oultre la couche nuptiale » (III, 5). Du sens propre de *hernie,* tumeur, on est venu à la signification figurée qui existe encore dans le mot du Berry : *hargne* (querelle) et dans l'adj. franç. *hargneux.* Vieux mot qui a été en usage jusqu'au XVIIe siècle (Paré, R. Estienne).

* **Hommeau.** — *Petit homme.* « Souffrir les cruautés non pas d'un Hercules, mais d'un seul *hommeau.* » T. IV, p. 348 (Naigeon). Vieux (Passion), usité au XVIe siècle (Paré).

* **Inappercevance.** — *Manque à apercevoir.* « Bien sert à la decrepitude de nous fournir le doux benefice d'*inappercevance* et d'ignorance » (II, 8). Vieux mot (voir Ducange).

* **Inscience.** — *Défaut de science.* « Et ne traicte à poinct nommé de rien, que du rien, ny d'aucune science que de celle de l'*inscience* » (III, 12). Vieux mot (poés. manuscr. du XVe siècle).

Digitized by Google

* **Landy.** — (Autrefois l'endit. lat. *indictum*). *Foire, congé*, aussi salaire. « Il se verra enrichi des moyens de ses disciples, comme les regents des écoliers du *landy* » (II, 12). Vieux mot.

* **Lasseté.** — Auj. *lassitude*. « Elle nous laisse tous les plaisirs que veult nature, et jusqu'à la satieté, sinon jusques à la *lasseté* » (I, 23). Mot de la vieille langue qui s'est écrit aussi *lasté*. Est dans R. Estienne et existe encore dans le Poitou.

** **Librairie.** — *Bibliothèque*. « La suffisance loge en leurs somptueuses *librairies* » (I, 24). — « Ce qui sauva toutes leurs *librairies* d'estre passees au feu. » Sens usité dans l'anc. langue (Juvén. des Urs.) et au XVIe siècle (Rabelais), disparu.

**** **Liture.** — *Rature*. « J'ay accoustumé les grands qui me cognoissent à supporter dans mes lettres des *litures* et des trasseures. » Ce mot se trouve dans Rabelais.

** **Lors.** — L'*heure*, le *moment*. « Entre les principaux avantages de l'homme de *lors* » (II, 12). (T. II, p. 157, Naig.) Sens usité au XVe siècle (Commines, et au XVIe siècle).

* **Loudier.** — *Couverture de lit*. « Il print des preceptes d'Attalus de ne se coucher plus sur des *loudiers* qui enfondrent » (III, 13). La vieille langue écrivait *lodier* et *loudier* (Palsgrave, R. Estienne, Rabelais). Ce mot a été usité jusqu'au XVIIIe siècle (Encyclopédie).

* **Loy.** — *Choix, possibilité, faculté*. « Arrivez à Tyr, ils eurent *loy* de tourner leur pensée à la perte qu'ils venoient de faire » (I, 17). « Il est des païs où les maris ont *loy* de vendre leurs femmes, si elles sont steriles » (I, 22). Substantif verbal formé du vieux verbe *loire*, plus tard *loisir* (latin *licere*), qui se rencontre fréquemment au XVIe siècle (Pasquier, la Hueterie).

* **Loz.** — *Louange*. « Ils attribuoient au rang le *loz* qui appartenoit au merite » (I, 3). Vieux mot employé encore par tous les écrivains du XVIe siècle (Des Perriers, Rabelais, Amyot, Pasquier), disparu.

* **Macheure.** — *Meurtrissure, contusion*. « Ce n'est pas *macheure*, c'est plustost une teinture universelle qui me tache » (III, 2). Vieux mot qui est dans Raynouard (Carpentier : Il n'y eut point de sang repandu, mais seulement *macheure*, 1472). Il existe encore dans le Poitou et la Saintonge, mais, dans le français, n'est plus qu'un terme de chirurgie.

** **Magistere.** — *Science magistrale et doctorale*. « Les sçavants font tousjours parade de leur *magistere*, et sement leurs livres partout » (III, 3). — Ce mot qui se rencontre dès le XIIIe siècle, avec le sens latin de fonction de maître, a encore au XVIe siècle la signification donnée par Montaigne (Sully).

Digitized by Google

** **Magistrat.** — *Fonction de magistrat.* « Et les privez, dict Aristote, servent la vertu plus difficilement que ne font ceux qui sont en *magistrat* » (III, 2). « Cela m'a semblé aussi peu lasche, qu'ayant eu à dire qu'il avoit exercé certain honorable *magistrat* à Rome » (III, 8). — C'est le sens le plus ancien du mot qu'on trouve encore au XVIe siècle (Amyot).

*** **Malaysance.** — *Défaut d'aisance.* « Il ne m'a jamais semblé qu'en la *malaysance* il y aie rien au delà de se tenir droict emmy les flots de la presse du monde » (II, 33). Mot qui ne se rencontre que dans R. Estienne, Amyot, au XVIe siècle ; n'existe plus que dans les patois de l'Ouest (Angoumoisin).

*** **Malefortune.** — *Mauvaise fortune.* « Que sert il d'aller recueillant et prevenant la *malefortune ?* » (III, 12). Mot du XVIe siècle (Palsgrave, Amyot, Pasquier).

*** **Malegrace.** — *Défaveur.* « Voyre aida elle jadis à mettre la poesie en ia *malegrace* des sages... » Neufvième lettre de Mont. à M. de Foix, t. IV, p. 341 (Naigeon). Mot du XVIe siècle (R., H. Estienne, Amyot).

* **Malfaict.** — *Méchante action.* « Je me hasarderois à une telle injustice qui me recogneust du bienfaict comme du *malfaict* » (III, 13). Vieux (roman du Renart), usité au XVIe siècle (Nicot), remplacé par *méfait.*

* **Maltalent.** — *Méchanceté, mauvaise volonté.* « La vertu, la santé, sont les boutefeux de leur *maltalent* et de leur rage » (III, 5). Mot très fréquent dans l'ancienne langue et au XVIe siècle (Joinville, Palsgrave, Rabelais, Pasquier, H. Estienne), disparu.

** **Marine.** — *Mer, rivage de la mer.* « Les cigoignes, se donner elles mesmes des clysteres à tout de l'eau de *marine* » (II, 12). — « Jouer... le long de la *marine* » (III, 13) (T. IV, p. 216, édit. Jouaust). — Sens usité dans l'ancienne langue (Froissard) et encore au XVIe siècle (Amyot, Rabelais, V, 26, 30, édit. Jannet).

* **Mauldisson.** — *Malédiction.* « Et pour leur extrême *mauldisson,* ils avoient tousjours en la bouche, maudit sois tu ! » (II, 29). Mot de l'ancienne langue très fréquent au XVIe siècle (Rabelais, H. Estienne), disparu.

* **Mauvaistié.** — *Méchanceté.* « Les humeurs faciles ou difficiles sont d'un grand prejudice à la bonté ou *mauvaistié* de l'âme » (III, 5). Vieux, usité au XVIe siècle (Amyot, Pilot, Rabelais).

* **Mensale.** — *Ligne* qui traverse le milieu de la main. « Quand la *mensale* coupe le tubercle de l'enseigneur, c'est signe de cruauté » (II, 12). Vieux mot, usité encore au XVIe siècle, disparu.

Digitized by Google

*** **Mesadvenance.** — *Mésaventure, infortune.* « Nous appellons laideur aussi une *mesadvenance* au premier regard » (III, 12). — Semble dater du XVIe siècle (Robert Estienne).

* **Mesaise.** — *Diminution de l'aisance.* « Car qui escouteroit celuy qui pour sa fin establiroit sa peine et *mesaise* » (I, 19). (Joinville) usité encore au XVIe siècle (R., H. Estienne), rare.

* **Mescreance.** — *Incrédulité.* « Je sçais un homme d'auctorité... qui a esté ramené des erreurs de la *mescreance* par l'entremise des argumens de Sebond » (II, 12). Vieux, fréquent encore au XVIe siècle (Palsgrave, Amyot, Vie d'Alex.).

** **Mesnagerie.** — 1° *Économie, soin du ménage;* 2° *conduite, ménagement.* « Quant à la *mesnagerie*, elles (les bestes) nous surpassent en cette prevoyance d'amasser. » (T. II, p. 163, édit. Jouaust). — « Et me sert cette mesnagerie de quelque consolation aux imperfections de ceux qui me touchent » (III, 9). Sens de l'ancienne langue (d'Aubigné, la Boitie) — disparu ou vieilli.

** **Monarque.** — *Chef* (en général). « Mais de m'estre rongé les ongles à l'estude d'Aristote, *monarque* de la doctrine moderne » (I, 25). Au XVe et au XVIe siècle, ce substantif était pris dans un sens général et s'appliquait aux individus et aux villes, aussi bien qu'aux chefs d'Etat (Monstrelet, Marot).

** **Monopole.** — *Intrigue, sédition.* « Le duc d'Athenes ayant receu le premier advis des *monopoles* que ce peuple dressoit contre luy » (I, 23). — La signification de ce mot : *conjuration, conspiration*, a été très fréquente, au XIVe, au XVe et encore au XVIe siècle (Villon, Rabelais, Marot).

* **Montjoies.** — *Monceau, tas; monceau de pierres.* « Nous voyons de grandes *montioies* d'arene mouvante qui marchent d'une demie lieue... » (I, 30). Mot très usité dans l'ancienne langue (Rutebœuf) et au XVIe siècle (Palsgrave, Rabelais, d'Aubigné).

** **Montre.** — *Action générale de montrer.* « La *montre* de leurs inclinations est si tendre en ce bas aage » (I, 25). — « Faire une *montre* generale des troupes en armes » (I, 23). — Ce substantif avait, à l'origine, le sens ou d'action de montrer, ou de *revue de gens de guerre*. De ces deux sens, usités encore au XVIIe siècle, le premier est encore en usage; le deuxième, fréquent surtout dans Monluc, a disparu.

* **Mouldure.** — Anj. *mouture.* « Prendre d'un sac deux *mouldures* » (I, 32). C'est la forme ancienne; Palsgrave écrit *moulcture* (p. 23), Rabelais : *moulture.*

* **Muance.** — *Action de changer.* « Aux couppures et *muances* de la-

Digitized by Google

quelle se manient les contours des caroles des astres » (I, 22). Vieux, usité au XVIe siècle (Carloix, Palsgrave, Amyot), auj. terme technique.

* **Nonchaloir.** — S'est dit pour *nonchalance, paresse.* « Vous qui pensez que les dieux mettent à *nonchaloir* les choses humaines » (I, 11). Infinitif de la vieille langue employé comme substant. ; d'un usage encore fréquent au XVIe siècle (Rutubœuf, Froissard, Rabelais, Amyot, Nicot).

** **Notice.** — *Connaissance.* « Le soing de ramasser tout ce qui vient a leur *notice* » (II, 10). — Sens primitif du mot (Du Cange), disparu.

* **Nourrissement.** — *Action de nourrir.* « Les anciens les vivifioient au moyen de la digestion et du *nourrissement* » (III, 1). Vieux (Chanson de Roland), existe au XVIe siècle (Amyot), a vieilli.

* **Nouvelleté.** — *Nouveauté.* « Les livres que je revoy me rient tousjours d'une fresche *nouvelleté* » (II, 12). Mot de la vieille langue (Froissard, Commines), fréquent encore au XVIe siècle (R. Estienne, Rabelais, Amyot, Sat. Ménip.).

* **Nuisance.** — *Action de nuir.* « Les astres ne nous font pas de *nuisance* » (II, 12). Vieux (Oresme), usité au XVIe siècle (Rabelais, Pasquier, Marot) ; rare.

* **Occision.** — *Tuerie.* « Il trahit aux Russiens Visilicie, grande et riche citée qui fut saccagée et arse, avec *occision* totale » (III, 1). Vieux (Chans. de Roland, Froissard), en usage au XVIe siècle (Amyot, Nicot).

* **Oignement.** — *Moyen de oindre, action de frotter.* « Quoyqu'ils eussent des *oignements* propres à cela » (I, 49). Vieux mot, fréquent au XVIe siècle (R. Estienne, Rabelais (avec le sens d'*onguent*), Pasquier).

*** **Opiniatrise.** — *Opiniâtreté.* « C'est un moyen aysé de se donner du plaisir, puisqu'on le tire de soy mesme, s'il y a un peu de fermeté en leur *opiniatrise* » (II, 17). — Mot qui se rencontre seulement au XVIe siècle (R. Estienne).

* **Orée.** — *Bord, rivage.* « A la mode des chartes, l'*orée* des terres cogneues est saisie de... » (II, 12). Mot de la vieille langue, très usité au XVIe siècle (Amyot, Pasquier, d'Aubigné, Rabelais).

** **Orthographie.** — Aujourd'hui *orthographe.* « Il apprendra à la posterité la mesure des vers de Plaute et la vraye *orthographie* d'un mot latin » (I, 39). T. Ier de l'édit. de 1580. — C'est l'ancien mot usité encore au XVIe siècle (Du Bellay, Meigret), restreint.

Digitized by Google

* **Ost.** — *Armée.* « Hannibal avoit faict espandre du feu par tout son *ost* pour eschauffer ses soldats » (I, 35). Vieux, très fréquent au XVIe siècle (Rabelais, Amyot, Pasquier, Du Bellay), perdu.

* **Oyselet.** — *Petit oiseau.* « Tous nos efforts ne peuvent seulement arriver à representer le nid du moindre *oyselet* » (I, 30). Vieux (La Rose, Froissard), en usage au XVIe siècle (R., H. Estienne, Saint-Gelais) ; vieilli.

* **Parlerie.** — *Babil fatigant.* « J'aimerois mieux que mon fils apprint aux tavernes à parler, qu'aux escholes la *parlerie* » (III, 8). Vieux mot qui se trouve dès le XIIIe siècle ; familier au XVIe.

* **Partement.** — *Acheminement d'un lieu à un autre.* « Il se remit à sommeiller jusques à ce que ce dernier l'asseura de son *partement* » (I, 44). Vieux (Commines, Villon), fréquent au XVIe siècle (Amyot, Pasquier).

* **Pastissage.** — *Action de pâtisser*, de façonner, ou *mélange informe.* « Ces *pastissages* de lieux communs de quoy tant de gens mesnagent leur estude » (III, 12). Vieux mot encore usité au XVIe siècle (Palsgrave).

* **Pavesade.** — Ancien terme de guerre : *claie* portative servant à cacher les archers. « Le tout couvert d'une *pavesade*, à la mode d'une galiote... » (III, 6). Vieux, usité au XVIe siècle (Rabelais...).

* **Pennade.** — *Sauts, bonds, coups de pied.* « Le cheval du roy Charles le deschargea à ruades et *pennades* des ennemys qui le pressoyent » (I, 48). Mot de la vieille langue (Jehan de Paris), usité au XVIe siècle (Pasquier, Marot...). Naigeon le remplace par *coups de pied.*

* **Pensement.** — *Action de penser.* « Comme est il possible qu'on se puisse deffaire du *pensement* de la mort... » (I, 19). Vieux (Froissard), usité au XVIe siècle (Marot, Monluc...).

** **Pensement.** — *Préoccupation.* « En quels *pensements* estes vous ? » (II, 6). Mot très fréquent en ce sens, avant et pendant le XVIe siècle (Rabelais, Marot), rare.

* **Persien.** — *Habitant de la Perse.* « Herodote dict avoir remarqué que de ceulx qui y demeuroient morts, le test estoit sans comparaison plus dur aux Ægyptiens qu'aux *Persiens*... » (I, 35). C'est le mot, tantôt substantif, tantôt adjectif, qui est employé par les auteurs du XVIe siècle (Amyot, H. Estienne...) pour désigner les habitants de la Perse, comme *Russien* pour désigner ceux de la Russie.

** **Piece.** — *Espace de temps.* « Elle me feut montree longue *piece* avant que je l'eusse veu » (I, 27). — Sens usité au XVe siècle (Lancelot du Lac) et encore au XVIe.

Digitized by Google

* **Pistolade.** — *Coup de pistolet.* « Il s'en repentira, disons nous, et pour luy avoir donné d'une *pistolade* en la teste, estimons-nous qu'il s'en repente ? » (II, 27). Vieux, employé au XVIe siècle (d'Aubigné...).

** **Pistole.** — *Pistolet.* « Il est bien plus apparent de s'asseurer d'une espée que nous tenons au poing, que du boullet qui eschappe de nostre *pistole* » (I, 48). — Ce mot de formation historique, venu de la ville de Pistoie (Italie), où l'on a fabriqué un court poignard dit *pistolèse*, nom qui a passé à la petite arquebuse, a été employé avec son sens primitif au XVIe siècle (Brantôme, H. Estienne, Paré).

* **Planté.** — *Plénitude, abondance...* « Nostre mere nature nous avoit munis à *planté* de tout ce qu'il nous falloit... » (II, 12). Ce mot de la vieille langue (Ville-Hardouin, Joinville) est encore très usité au XVIe siècle (Pasquier : *grand planté,* Rabelais : avecques *planté de...,* Marot : celuy qui jecte feu à *planté...*).

*** **Plieure.** — *Action de plier* une feuille. « J'ay accoustumé les grands a supporter un papier sans *plieure* et sans marge... » (I, 39). — Ce mot, vieilli aujourd'hui, ne se rencontre guère que dans R. Estienne.

* **Pois.** — *Charge, poids.* « Qui vendent leurs larmes à *pois* et a mesure » (III, 4). Voir aussi III, 8, 10. Ce substantif qui est écrit *poix* (I, 24) est le mot primitif venu régulièrement de *pensum* et usité jusqu'au XVIe siècle ; à cette époque, par une fausse étymologie, il a été remplacé par *poids.* Voir de même : *contrepois* (I, 39). Rabelais a : *pois, poix, poids,* voir Gloss., édit. Jannet ; Marot : *pois...* id.

* **Portoire.** — *Objet qui sert à porter* (hotte). « Au Peru, les pigeons couroient sur les hommes qui les chargeoint sur les espaules à tout des *portoires...* » (II, 22). Mot venant de la langue d'oc, qui préfère les suffixes en *oire ;* est usité au XVIe siècle (Rabelais...).

* **Pourpoinctier.** — *Faiseur de pourpoint, d'habit.* « Comme nous avons des *pourpoinctiers,* des chaussetiers pour nous vestir... » (II, 37). Vieux (Froissard..., Villon).

* **Pourvoyance.** — *Action de pourvoir.* « Qui considerera quand et quand tant de vertus militaires, diligence, *pourvoyance...* » (II, 36). Ce mot qui a été d'abord *pourveance* (XIVe siècle) est *pourvoyance* au XVIe siècle (Palsgrave, Monluc...) et aujourd'hui *prévoyance.*

**** **Progeniteur.** — *Aïeul, ancêtre.* « Cherchants par là à donner à leurs *progeniteurs* la plus digne et honorable sepulture » (II, 12). Mot qui semble dater du XVIe siècle (Rabelais).

Digitized by Google

** **Protocolle.** — Celui qui *souffle, souffleur.* « Il me faudroit un *protocolle*, comme Darius » (I, 9). — « Ce fleuteur, *protocolle* de Gracchus » (II, 12). — Sens usité au XVIe siècle (Pasquier), jusqu'au XVIIe.

** **Provision.** — *Précaution, prévoyance.* « Craignant avecques raison que cette *provision* endormist leur vigilance à se garder » (II, 9). — « Mes maulx s'y habituerent en peu de jours, et desdaignerent mes ordinaires *provisions* » (III, 13). — Sens primitif du mot, encore usité au XVIe siècle (Amyot).

** **Puerelité.** — Epoque de l'enfance ou l'*enfance* proprement dite. — « Je scay bien que pour m'estre duict, en ma *puerilité*, de marcher tousjours mon grand plain chemin » (I, 22). — Sens encore usité au XVIe siècle (Paré).

**** **Pythagorien.** — *Disciple de Pythagore.* « Les *Pythagoriens* font le bien certain et finy » (I, 9). Ce mot, qui est employé comme adjectif et substantif, semble avoir été formé au XVIe siècle (Amyot).

**** **Quadruplique.** — *Quatrième réplique* dans un plaidoyer. « Il s'y trouveroit de quoy fournir repliques, tripliques, *quadrupliques* » (II, 17). Mot du barreau au XVIe siècle (Coutumes générales).

* **Quest.** — Action de chercher, d'acquérir, *gain.* « J'estudiay jeune pour l'ostentation, depuis, un peu pour m'assagir; à cette heure, pour m'esbattre, jamais pour le *quest* » (III, 3). Vieux, employé au XVIe siècle, soit avec le sens général de *recherche*, soit avec celui de *gain*... (R. Estienne, Rabelais...).

** **Raison.** — *Comptes, registre.* « Scipion estant venu au Senat pour cet effect, produisit le livre des *raisons* qu'il avoit debsous sa robbe » (II, 5). — Ce mot avait dans l'ancienne langue (Du Cange) le sens de *compte*, sens qui commence à être rare au XVIe siècle.

**** **Ratiocination.** — *Action de discuter.* « C'est une *ratiocination* et consequence tirée du sens naturel » (II, 12). Mot du XVIe siècle (Rabelais, Amyot, Pasquier), rare aujourd'hui.

* **Ravasserie.** — Aujourd'hui *revasserie.* « Les plus grossieres et pueriles *ravasseries*... » T. II, p. 291 (édit. Naigeon). Voir aussi l. III, chap. VIII. Ce substantif qui vient du verbe *ravasser*, est fréquent dans Rabelais (voir *Gloss.* de Jannet) et a été en usage jusqu'au XVIIe siècle.

* **Recordation.** — *Action de se rappeler.* « Je me vais amusant en la *recordation* des jeunesses passees » (III, 5). Vieux mot, usité encore au XVIe siècle (Calvin, Rabelais).

Digitized by Google

** **Recors.** — *Témoin, assistant, souvenir.* « De quoy accuserons nous et luy et deux saints evesques Aurelius et Maximinus qu'il appelle pour ses *recors?* » (I, 26). — Ce mot qui, dans l'ancienne langue, était substantif et adjectif (Chrest. de Barch, Froissard), et encore au XVIe siècle (R. Estienne, Rabelais, Marot), a aujourd'hui perdu ce sens.

** **Regiment.** — *Genre, espèce, secte.* « De quel *regiment* estoit ma vie, je ne l'ai appris qu'après qu'elle a est exploictée et employée... » (II, 12). — Ce substantif, qui a eu au XVe siècle le sens d'*administration*, a pris, au XVIe, celui de *direction* (Pasquier), de division. C'est Montluc qui, le premier, lui a donné le sens de corps de *troupe*.

*** **Rengregement.** — *Augmentation.* « Voicy un aultre *rengregement* de mal qui m'arriva à la suite du reste » (III, 12). — Mot vieilli qui ne se rencontre guère qu'à partir d'Amyot, Pasquier.

* **Riotte.** — *Querelle, dispute.* « Il y a naturellement de la brigue et *riotte* entre elle et nous... » (III, 5). Substantif venu de la vieille langue (Villon), usité au XVIe siècle (Rabelais, Pasquier); disparu.

*** **Rondelier.** — *Soldat armé d'une rondelle.* « En chascun y ayant un *rondelier* et un mousquetaire... » (III, 6). — Mot du XVIe siècle (Rabelais).

* **Route.** — (Du latin : *rupta*), *déroute, défaite.* « De *routes* et d'effroy, ils ne sçavent que c'est... » (I, 30). Ancien mot, usité au XVIe siècle (Amyot, Monluc, Pasquier...).

* **Sagette.** — *Flèche.* « Les dix mille Grecs rencontrèrent une nation qui les endommagea à coups de grands arcs, et de *sagettes* longues » (I, 48). Mot très fréquent dans la vieille langue et encore au XVIe siècle (R. Estienne, Rabelais, Marot...).

* **Sauveté.** — État d'une personne ou d'une *chose mise hors de danger.* « Il laissa voguer en *sauveté* un monde d'ennemis vivants » (I, 3). Vieux (Froissard, Commines...) encore très usité au XVIe siècle (Rabelais, Amyot, H. Estienne).

* **Secretain.** — Celui qui est chargé *des soins d'une sacristie.* « Varro escript que le *secretain* de Hercules joua contre luy un soupper... » (II, 12). Mot qui est *segretain* au XIIe siècle, *secretain* au XVIe siècle (R. Estienne, Rabelais...)

** **Sejour.** — *Repos.* « L'occupation qu'il faut choisir a une telle vie, ce doit estre une occupation non penible ; autrement pour neant ferions nous estat d'y estre venus chercher le *sejour* » (I, 38). — « Le soleil bransle, sans *sejour*, sa course ordinaire »

Digitized by Google

(II, 12). — Ce mot avait à l'origine (XIIIe siècle, La Rose, Rutebeuf), entr'autres sens celui de *repos;* il l'a encore souvent au XVIe siècle.

* **Semblance.** — Aujourd'hui *ressemblance.* « Comment cognoissent ils la *semblance* de ce dequoy ils ne cognoissent pas l'essence? » (II, 12). Vieux mot (XIIe siècle) qui a été en usage jusqu'au XVIIe siècle (Pelletier, Amyot, Saint-Gelais).

** **Signe.** — *Signal.* « Il fallut que ses amis l'esveillassent pour donner le *signe* de la bataille » (I, 44). — Sens donné à ce substantif par Montaigne et ses contemporains (Amyot).

* **Solage.** — *Nature du sol, terrain.* « Ez raisons que je transplante en mon *solage*, et confonds aux miennes... » (II, 10). Mot qui existe dans le roman, est encore dans Malherbe et se retrouve dans le Poitou.

* **Suasion.** — *Conseil, sollicitation.* « Non seulement par leur permission, plusieurs actions vicieuses ont lieu, mais encores à leur *suasion* » (III, 1). Est de la vieille langue, existe encore au XVIe siècle (R. Estienne, Amyot).

**** **Superabondance.** — *Abondance portée à l'excès.* « Ils ordonnent aux athletes les purgations pour leur soustraire cette *superabondance* de santé » (II, 23). Mot qui ne se trouve qu'au XVIe siècle (Nicot).

**** **Supererogation.** — *Action de donner par surcroît.* « Je recevrois a faveur qu'on ne desirast en moy que tels effects de *supererogation* » (I, 25). Mot qui semble ne se trouver que dans Rabelais.

** **Surjon.** — *Petit jet d'eau* sortant naturellement de terre. « Suivre les (fleuves) jusques à leur source, ce n'est qu'un petit *surjon* d'eau à peine recognoissable » (II, 12). — Sens usité au XVe siècle (Du Cange) et au XVIe siècle (Calvin), vieilli.

* **Tendreur.** — *Tendresse.* « Il faut durcir l'ouïe contre cette *tendreur* du son ceremonieux des paroles... » (III, 8). L'ancienne langue disait : *tendror*, le XVIe siècle a dit *tendreur*, mot critiqué par Vaugelas.

** **Test.** — La *tête*, le *crâne.* « De ceux qui y demeuroient morts, le *test* estoit sans comparaison plus dur aux Egyptiens qu'aux Persiens » (I, 35). — Ce mot avait encore au XVIe siècle son sens primitif ; vieilli.

**** **Triplique.** — *Terme d'ancienne pratique*, réponse à la duplique. « Il s'y trouveroit de quoy fournir... *tripliques* » (II, 7). Mot du XVIe siècle (Nicot).

Digitized by Google

* **Tubercle.** — *Saillie, croissance,* terme de chiromancie. « Quand la mensale coupe le *tubercle* de l'enseigneur... » (II, 12). Vieux mot, usité au XVIe siècle, disparu.

* **Tuition.** — *Défense.* « Les plus jeunes et dispos de sa troupe il les conserva à la *tuition* et service de leur pays... » (I, 30). Vieux mot encore fréquent au XVIe siècle (Palsgrave, Rabelais, Pasquier...).

** **Usance.** — *Usage reçu.* « Chaque nation a plusieurs coustumes et *usances* qui sont non seulement incogneues, mais farouches... » (III, 13). — Mot employé dans l'ancienne langue avec son sens primitif (Commines) et encore souvent au XVIe siècle (Rabelais, Pelletier, Amyot).

* **Utils.** — Auj. *outil, instrument, organe.* « Les *utils* qui cherchent à descharger le ventre... » (I, 20). — C'est le vieux mot qui se trouve encore au XVIe siècle (Amyot, Caton, 2) et que Montaigne emploie aussi bien que *outil* (voir I, chap. XIV).

** **Vacation.** — *Profession, métier.* « La forme propre et seule et essentielle de noblesse en France, c'est la *vacation* militaire... » (II, 7). — « Ceux qui se meslent de *vacations* lettrees... » (II, 17). — Sens très usité au XVIe siècle (R. Estienne, Paré...)

**** **Vastité.** — *Qualité de ce qui est vaste.* « A considérer cette *vastité* sombre de nos eglises... » (II, 12). Mot du XVIe siècle (François de Sales).

**** **Vaticination.** — *Prédiction.* « S'il est loisible a Panœtius de soustenir son jugement autour des aruspices, oracles, *vaticinations* » (II, 12). Latinisme rare, est dans Rabelais.

* **Veloux.** — Auj. *velours.* « Cette longue queue de *veloux* plissé » (I, 23). — C'est le vieux substantif qui commençait à disparaître au XVIe siècle, et qu'on trouve encore dans Rabelais (II, 121; V, 123, édit. Jannet) Montaigne emploie aussi le mot moderne : « Ce ciel de lict de *velours*... » (I, 42).

* **Ventance.** — Auj. *vanterie;* vaine et présomptueuse louange. « La coustume a faict le parler de soy vicieux... en hayne de la *ventance* » (II, 6). Mot très fréquent dans la vieille langue (Villon, Palsgrave).

**** **Verisimilitude.** — *Ressemblance.* « Il n'est rien en l'humaine invention où il y ayt tant de *verisimilitude* et d'utilité » (II, 12). Mot qui ne se rencontre guère que dans R. Estienne (diction de 1535).

* **Vespre.** — *Le soir.* « Au nostre (à notre élève) un cabinet, un jardin, la table..., le matin et le *vespre,* toutes heures luy seront

Digitized by Google

unes » (I, 25). — Vieux, très usité au XVIe siècle (R. Estienne, Ronsard...).

** **Vesture.** — *Vêtement.* « Et le roy Agesilaüs observa jusques a sa decrepitude de porter pareille *vesture* en hyver qu'en esté » (I, 35). — Sens primitif, fréquent encore au XVIe siècle.

** **Voix.** — *Parole.* « Luy est il eschappé quelque *voix* suppliante » (I, 1). — Sens primitif du mot venu du latin *vox, vocis,* encore fréquent au XVIe siècle.

§ 2. ADJECTIFS.

** **Aéré.** — Très-*subtil,* très-*élevé.* « Certes je n'ay point le cœur si enflé ny si venteux, qu'un plaisir solide comme la santé, je l'allasse eschanger pour un plaisir imaginaire, solide et *aeré*... » (II, 37). — Ce mot, qui est tantôt adjectif, tantôt participe, n'est plus usité aujourd'hui avec cette signification.

* **Alongeable.** — *Qui peut être allongé.* « C'est un instrument de plomb et de cire, *alongeable,* ployable... » (II, 12). — Vieux mot (voir dict. de Godefroy).

* **Angoisseux, se.** — *Qui cause de l'angoisse.* « Combien de fois nostre ventre nous mene jusques aux portes d'une mort tres *angoisseuse!* » (I, 20). Mot qui a été *angoissouz* au XIIe siècle, est *angoisseux* dans Froissard, Villon, Amyot, Ronsard; adj. critiqué par Malherbe.

* **Appetitif, ve.** — *Qui fait rechercher, désirer.* « Des trois actions de l'âme, l'imaginative, l'*appetitifve,* et la consentante, ils en receoivent les deux premieres... » (II, 12). — De l'ancienne langue (Oresme, Calvin).

* **Apprentif,** fémin.: *isse.* — Celui ou celle *qui est en apprentissage.* « Les *apprentifs* et qui ne sont d'aussi haulte leçon, ont besoin de s'enfariner le visage » (II, 10). « Mon jugement ne sçait pas faire ses besongnes d'une puerile et *apprentisse* intelligence » (II, 10). Cet adjectif existe au Xe siècle; il est fréquent au XVIe siècle (H. Estienne, Ronsard).

* **Assiduel.** — Aujourd'hui *assidu.* « Une femme se plaignant des efforts trop *assiduels* de son mary » (III, 5). Vieux (Saint-Bernard); fréquent au XVIe siècle (Calvin, Pasquier, J. du Moul). Amyot emploie déjà *assidu.*

* **Belistresse,** fémin. de *belistre.* — *Gueux, mendiant.* « Desdaignons

Digitized by Google

cette faim de renommée et d'honneur, basse et *belistresse* » (III, 10). Ce féminin de *belistre* est de la vieille langue ; il est très usité au XVIe siècle (Palsgrave, Paré, voir Littré au supplément).

* **Bellique.** — *Guerrier*, de guerre. « Le mariage leur est interdict et toute autre vocation que *bellique* » (III, 5). Vieux, très usité au XVIe siècle (Cl. Marot, La Borderie, Rabelais, Amyot...).

* **Blasphemeus, se.** — *Blasphématoire.* « Nostre arrogance nous remet tousjours en avant ceste *blasphemeuse* appariation... » (II, 12). Vieux mot (Gers. Serm...).

** **Bossé.** — *Bossu.* « Je ne veis jamais pere, pour teigneux ou *bossé* que feust son fils qui laissast de l'advouer... » (I, 25). — Montaigne emploie tantôt *bossé* (comme ici), tantôt *bossu* (voir III, 5). — Ces deux adjectifs étaient, au XVIe siècle, employés indifféremment l'un pour l'autre (Ronsard...). Aujourd'hui *bossé* n'est plus qu'un terme de marine.

*** **Capitainesse.** — Adject. *qualifiant la galère commandée* par le chef d'une division de galères. — « La galere *capitainesse* d'Auguste feut arrestée au milieu de sa course » (II, 12). — Mot qui semble dater du XVIe siècle, est dans Amyot.

* **Champis, isse.** — *Qui est, vit dans les champs*, par extension : *champêtre, villageois.* « Ces *champisses* contenances de nos valets y estoient aussi... » (I, 49). Adject. du XIVe et du XVe siècles qui appartient surtout à l'Angoumois et au Poitou et qui a pris au figuré le sens de *malin, goguenard, grossier.* G. Sand a voulu le remettre en usage dans la langue littéraire et au bon sens.

* **Cler.** — Aujourd'hui *clair.* « Il voyoit si *cler*, d'une apprehension si prompte... » (I, 24). — « J'y voy *cler* » (II, 17). — Mot de la vieille langue, employé parfois adverbialement, usité encore au XVIe siècle (Marot...).

* **Coinct.** — *Gracieux, habile.* « La sobrieté sert à nous rendre plus *coincts* pour l'exercice de l'amour » (II, 2). Vieux (Saint Alexis, XIe siècle), encore en usage au XVe siècle (Villon) et au XVIe siècle (Rabelais, Nicot).

* **Commanderesse.** — Celle qui *commande, domine.* « Si ne m'est il jamais advenu de souhaiter l'eminence de ces hautes fortunes et *commanderesses* » (III, 7). Vieux mot (voir Godefroy..., Lancelot...), qui est substant. et adjectif.

* **Condigne.** — *Digne.* « ...leur montrant si peu de signe de purification et netteté *condigne* a cet office » (III, 2). Vieux, est dans Palsgrave, R. Estienne, Pasquier, Marot. Aujourd'hui rare, terme de théologie.

Digitized by Google

* **Consent de.** — 1° *Convenable à*, qui *sied à*... « C'estoit une affetterie *consente* de sa beauté... » (II, 17). — 2° *Qui a connaissance* de, reconnaît. « Que qui seroit *consent* de ce faict, en le advouant, elle promettoit... » (II, 2). — « Qui peut attendre le lendemain, sans mourir de honte, le desdaing de ces beaux yeux *consens* de sa lascheté » (III, 5). Adjectif de la vieille langue, très usité au XVIe siècle (Nicot), encore en usage dans la langue d'Oc et la Saintonge.

**** **Contemptible.** — *Qui mérite le mépris.* « Ne nous engageons en chose si esmeue et violente, qui nous esclave à aultruy et nous rende *contemptibles* à nous » (III, 5). Mot du XVIe siècle (Rabelais, d'Aubigné), l'emploi en a été critiqué par Vaugelas.

** **Contraire.** — *Ennemi.* « A son aise ils pourront voir morfondre son ennemy et se desfaire soy mesme par les difficultez qui le combattroient en une terre *contraire*... » (I, 47). — Outre les sens qu'il avait déjà et qu'il a conservés, cet adjectif avait au XVIe siècle (Amyot...) et au XVIIe siècle (Bossuet), celui d'*opposé*, d'*ennemi*.

** **Costier.** — A *côté* « (Dans une dispute) au bout d'une heure de tempeste, ils ne sçavent ce qu'ils cherchent, l'un est bas, l'autre haut, l'autre *costier*... » (III, 8). — Sens usité au XVIe siècle (Oliv. de Serres...).

* **Crimineux, se.** — *Criminel, coupable.* « Combien ay-je veu de condamnation plus *crimineuses* que le crime ! » (III, 13). Adject. usité dès l'origine de la langue, en même temps que *criminel* (Ch. de Rol., Renard, Froissard, Commines), et encore en usage au XVIe siècle qui employait beaucoup d'adject. en *eux* : *oiseux* (Pasquier) ; *convoiteux* (Amyot...).

*** **Debattable.** — Qui *peut être débattu.* « Est ce pas mal mesnagé d'advancer tant de vices certains et cogneus pour combattre des erreurs contestées et *debattables ?* » (I, 22). Adjectif qui ne se rencontre qu'au XVIe siècle au propre et au figuré (Brantôme).

* **Delivre.** — *Svelte, agile, dégagé.* « Un général se prestant tout entier et *delivre*, à son disner, au devis entre ses amis... » (III, 13). Vieux, fréquent au XVIe siècle (Amyot, Saint-Gelais...) ; disparu.

* **Demoniacle.** — *Possédé du malin esprit.* « C'est un' art, comme dict Platon, legiere, volage, *demoniacle*... » (III, 9). Dans tout le vieux français, on a dit : *demoniacle;* au XVIe siècle, *démoniaque* commença à être employé avec *démoniacle* qui, cependant, fut encore très usité (Rabelais, H. Estienne, Paré...).

** **Descousu.** — *Divisé, désuni, en désordre.* « Ayant rencontré, en Constantinople, le peuple *descousu*... » (II, 19). — Ce mot, parti-

Digitized by Google

cipe et adjectif, avait dans les auteurs du XVIe siècle (d'Aubigné...), et surtout quand il s'agissait de nation, d'armée, le sens particulier de division, de désunion.

* **Desdaignable.** — Qui *est à dédaigner.* « L'attouchement qui les leur presentoit petits et *desdaignables* » (II, 12). Mot rare aujourd'hui, qui existe depuis le XIIIe siècle (Ass. de Jérusalem...).

*** **Desfortuné.** — *Infortuné.* « Ils sont si *desfortunez* (car comment puis-je autrement nommer cela que desfortune), ils sont, dis je, si miserables » (II, 12). — Adject. qui semble être du XVIe siècle (Rabelais).

* **Despit.** — Qui *a du dépit,* de *la mauvaise humeur.* « Il se mutine à se taire tout plat, par une ignorance *despite*... » (III, 8). « Je suis *despit* que ceste opinion ait jamais pu entrer en l'entendement » (II, 16). Adj. très usité dans l'ancienne langue (Joinville...) et encore au XVIe siècle (R. Estienne, Rabelais, Amyot...).

** **Dextre.** — (Latin, *dexter*), *droit.* « Un soldat romain doibt avoir plus de fiance en sa main *dextre* qu'en la gauche... » (II, 9). — Cet adjectif, dont l'emploi s'est restreint et qui n'est plus guère employé que comme terme de blason, ou dans la locution *à dextre,* a été au XVIe siècle (Rabelais, Pilot...), et jusqu'au XVIIIe siècle, usité avec le sens latin primitif.

* **Disconvenable.** — *Qui ne convient pas.* « J'ay despit que Socrates eust rencontré un corps et un visage si vilain et *disconvenable* à la beauté de son âme » (III, 12). Vieux, se trouve au XIIIe, au XIVe siècle, encore au XVIe siècle (Pasquier...).

* **Dispareil.** — *Qui n'est point pareil.* « Estimant qu'il a favorisé les Grecs, de leur avoir donné des compaignons si *dispareils* » (II, 32). Vieux (voir Godefroy), usité encore au XVIe siècle (Saint-Gelais).

*** **Dissentieux, se.** — *Qui excite le trouble,* la dissension. « Nos medecins offensent l'estomach et empirent le cerveau par ces drogues tumultuaires et *dissentieuses* » (II, 37). — Adj. du XVIe siècle (Bourgoing, v. Godefroy).

* **Dormart.** — *Dormeur,* qui aime à dormir. « On trouvoit à redire au grand Scipion d'estre *dormart* » (III, 13). Vieux, est dans Rabelais, Bouchet, et se trouve encore dans le dialecte saintongeois.

* **Droicturier.** — 1° *Qui va en droite ligne :* « Suyvre la voie battue *droicturiere* » (II, 12) ; 2° au figuré : *qui aime le droit, la justice :* « C'est un grand personnage (Tacite) *droicturier* et courageux... » (III, 8). Adj. de la vieille langue (Berte, Oresme...) ; très fréquent au XVIe siècle (R. Estienne, Amyot, Nicot).

Digitized by Google

* **Effectuel, elle.** — *Effectif,* qui *a son effet.* « La vie et la santé qui sont bien *effectuels* et substantiaux » (I, 41). Vieux (Juv. des Ursins) et du XVIe siècle (Henri IV, Lettres).

* **Esmerveillable.** — *Qui émerveille, enchante.* « C'est chose *esmerveillable* que de la fermeté de leurs combats » (I, 30). Vieux (J. de Meung) ; très usité au XVIe siècle (R. Estienne, Amyot, H. Estienne, Monluc...).

* **Espandable.** — Qu'*on peut répandre.* « Ce carnage dura jusqu'à la derniere goutte de sang *espandable...* » (I, 1). Vieux (voir Godefroy).

** **Estrange.** — *Etranger.* « Il y a eu de bons roys qui ont bien eu à leur solde des nations *estranges...* » Servit. volont., t. IV, p. 268 (Naig.). Sens usité au XVIe siècle (Rabelais, Marot...) et encore au XVIIe siècle (La Fontaine).

**** **Exile.** — *Petit, sans force.* « Ceulx qui ont le corps graile, le grossissent d'embourrures, ceux qui ont la matiere *exile,* l'enflent de paroles » (I, 25). Mot venant du latin ; il semble être du XVIe siècle (Rabelais).

* **Faëe** (fémin.). — *Doué de propriétés magiques.* « Il me semble voir ces paladins se presentant aux joustes et aux combats avec des armes *faëes...* » (III, 7). Participe du vieux verbe *féer,* employé comme adj. jusqu'au XVIIe siècle (Huon de Bordeaux, Rabelais...).

* **Faultier, ere.** — *Fautif,* qui est en faute. « Nous disons donc tout ; car nostre vertu mesme est *faultiere* et repentable » (II, 6). Adj. qui est de la vieille langue (Le Houx...) et du XVIe siècle (Ronsard, Rabelais, Garnier...).

* **Foiblet, te.** — *Un peu faible.* « Est il aussi raison que je produise au monde... des effects de nature et cruds et simples, et d'une nature encore bien *foiblette ?* » (III, 2). Vieux (Adam, mystère...), Marot, Scarron.

* **Gaudisseur.** — Qui *aime à se gaudir, à se réjouir.* « Ayant passé en bon compagnon sa jeunesse, grand diseur, grand *gaudisseur...* » (II, 17). Adj. de la vieille langue qui se trouve au XVIe siècle (Des Perriers...) et existe encore dans le Poitou sous la forme de *gaudissou.*

* **Gorgias, se.** — *Pimpant, paré, élégant.* « Il est malaisé à croire qu'Epaminondas qui se vantoit de laisser pour toute postérité des filles qui feroient un jour honneur à leur pere (c'estoient les deux nobles victoires...) eust volontiers consenti d'eschanger celle là aux plus *gorgiases* de toute la Grèce... » (II, 8). Nicot dit : « Ce mot est tantost substant. et signifie : *pièce d'habillement* estoffée richement à l'usage des femmes, tantost adject. et a le sens de

Digitized by Google

pimpant... ». C'est la signification que lui donne Montaigne et qu'on trouve dans Villon, Palsgrave, R. Estienne, Rabelais, Marot..., disparu.

* **Grosset.** — *Un peu gros.* « Si de fortune il s'y rencontre quelque corps un peu plus *grosset* qu'il ne fault pour passer par tous ces destroicts... » (II, 37). Vieux (La Rose) est dans Paré et se trouve encore dans Saint-Simon.

** **Hautain, e.** — *Haut, élevé.* « Il treuve leur route trop *haultaine* et inaccessible... » (II, 11). — Sens primitif du mot, usité encore au XVIe siècle (Amyot...)

* **Historial, e.** — *Relatif à l'histoire.* « Je n'en fay pas ainsi pourtant, et surpasse de ce costé là en religion superstitieuse toute foy *historiale* » (I, 20). Adj. qui se trouve dans Vincent de Beauvais (vers 1200), dans Amyot,... rare.

* **Idoine.** — *Propre à, disposé à...* « De bonne fortune, les plus obscures familles sont plus *idoines* à falsification... » (I, 46). Adj. de la vieille langue (Froissard, Commines...), encore fréquent au XVIe siècle (R. Estienne, Rabelais, Pelletier...).

**** **Imperfect.** — *Imparfait,* qui n'est pas achevé. « Si nostre entendement est capable de la forme, des lineaments, du port et du visage de la verité, il la verroit entiere aussi bien que demie, naissante et *imperfecte* » (II, 12). La vieille langue avait *imparfait,* le XVIe siècle a pris la forme savante qui est abandonnée (Rabelais, Meigret).

* **Impiteux.** — *Qui agit sans pitié.* « Il les (les maux de l'ame) faut souvent remanier, au jour, d'une main *impiteuse,* les ouvrir... » (III, 5). Vieux, usité au XVIe siècle (Pasquier, d'Aubigné...) remplacé par *impitoyable.*

*** **Imployable.** — *Qu'on ne peut ployer, fléchir.* « C'est l'effect d'une ame forte et *imployable* » (I, 1). Adject. qui semble dater du XVIe siècle (Ronsard, d'Aubigné, O. de Serres).

**** **Impollu.** — *Sans tache, non souillé.* « Il feut adverti en songe de la laisser *impollue* et intacte » (II, 12). Mot du XVIe siècle (Amyot, Marot).

* **Importable.** — *Qu'on ne peut supporter.* « Il avoit soing d'egualer et disperser le dommage qu'il faisoit, si que la foule estoit moins *importable* à chaque particulier » (III, 2). Vieux (Passion), fréquent surtout dans les poètes du XVIe siècle (Marot, Saint-Gelais...), remplacé par *insupportable,* du moins en ce sens.

**** **Impremedité.** — Qui *n'est pas médité* « Nouvelle figure: un philosophe *impremedité* et fortuit... » (II, 12). Mot savant du XVIe siècle (voir Cotgrave).

Digitized by Google

* **Improuveu.** — *Imprévu,* à quoi on ne s'attend pas. « Les responses *improuveues* de la partie adverse le rejectent de son bransle » (I, 10). Vieux (Passion), usité au XVIe siècle (Amyot, H. Estienne); aujourd'hui : *imprévu.*

** **Infect.** — *Teint, imprégné de...* « Ils recitent de Bion, qu'*infect* des atheismes de Theodorus... » (II, 12). — Signification latine du mot, gardée par la plupart des auteurs du XVIe siècle (Amyot, Ronsard...)

* **Innumerable.** — Qu'*on ne peut compter.* « L'*innumerable* multitude de tant de devoirs suffoque nostre soing, l'allanguit... » (III, 5). Vieux (J. de Paris); fréquent au XVIe siècle (R. Estienne, Amyot...) et non employé par Montaigne seul, comme le dit Littré.

* **Ireux, se.** — *Porté à la colère, violent.* « Nous n'allons pas, on nous emporte : comme les choses qui flottent, ores doucement, ores avec violence, selon que l'eau est *ireuse* ou bonasse » (II, 1). Vieux, usité au XVIe siècle (Palsgrave, R. Estienne...).

** **Juste.** — *Régulier, véritable.* « En la premiere *juste* bataille que les Romains perdirent contre Hannibal... » (I, 17). — Sens primitif latin qu'on trouve encore au XVIe siècle (d'Aubigné : *juste* armee.)

**** **Labile.** — *Sujet à glisser, à tomber.* « Pythagoras dict que toute matiere est coulante et *labile* » (II, 12). Marot a *labilité,* il ne reste que *labile* qui paraît avoir été formé au XVIe siècle (Saint-Gelais).

* **Langagier.** — *Qui aime à parler, bavard.* « Parmy les autres importunes conditions qui se trouvent en iceluy, cette-cy à un homme *langagier* comme je suis, est des principales » (III, 5). Mot de la vieille langue, employé aussi comme substantif (Passion, Froissard), usité au XVIe siècle (R. Estienne...).

**** **Liminaire.** — *Qui est en tête d'un livre.* « Il ne faut que l'espitre *liminaire* d'un allemand pour me farcir d'allegations » (III, 12). Adject. qui semble avoir été formé au XVIe siècle (Carloix), voir plus tard Poussin, Vaugelas.

** **Mal, male.** — *Mauvais, méchant.* « Comme d'avoir attribué la divinité non seulement à la foy, mais aussi à la volupté... à la *male* fortune » (II, 12). — Cet adjectif était autrefois complètement usité (Villon, Passion, Commines...) et encore au XVIe siècle (Rabelais : *male* mort; Amyot : *male* peine...) Quelquefois même *malefortune* est écrit en un mot.

* **Malcontent.** — Qui *n'est pas content.* « Ninachetuen remontra d'un visage hardy et *malcontent,* l'obligation que la nation portu-

Digitized by Google

galoise luy avoit... » (II, 3). Vieux (Commines); très usité au XVIe siècle (Amyot, Pasquier, d'Aubigné...), remplacé par *mécontent*.

* **Maniacle.** — *Possédé de manie, bizarre.* « Quelle hardiesse et *maniacle* confiance feut ce, de n'en vouloir abandonner son entre prinse » (II, 34). Mot de la vieille langue qui préférait les suffixes en *acle;* encore usité au XVIe siècle (Rabelais...).

* **Marmiteux.** — *Mal en point, mal partagé* du côté de la fortune. « L'experience nous fait voir qu'une telle esmotion se maintient bien souvent soubs des habits rudes et *marmiteux* » (II, 33). Se rencontre au XIIe siècle, est encore très usité au XVIe siècle (Palsgrave, Rabelais, Marot...).

* **Medecinal.** — Qui *sert comme remède.* « Quand il y escheoit, pour un *medecinal* effect... » (II, 12). C'est le mot employé dans la vieille langue; le XVIe siècle s'en sert concurremment avec *medicinal.* (R. Estienne a *medecinal),* Paré, ainsi que Montaigne, use des deux formes.

*** **Medois, se.** — Aujourd. *mède.* « Le premier article de ce courageux serment que la Grece jura et mainteint en la guerre *medoise* » (I, 40). Montaigne semble avoir emprunté ce mot à Amyot. Rabelais emploie *mède.*

* **Moleste.** — *Ennuyeux.* « Je me compose à perdre la vie sans regret; mais comme perdable de sa condition, non comme *moleste* et importune » (III, 13). Ce mot, employé comme substantif dans le Mystère de la Passion, est ici adjectif comme chez la plupart des auteurs du XVIe siècle (R. Estienne, Rabelais, Ramus).

** **Naïf, ive.** — *Natif, ve.* « En mon enfance, la noblesse fuyoit la reputation de bon escrimeur comme injurieuse, et se desrobboit pour l'apprendre, comme un mestier de subtilité desrogeant à la vraye et *naïfve* vertu » (II, 27). — Sens primitif de l'adjectif usité encore au XVe et au XVIe siècles (La Rose, Rabelais, Amyot, Marot...)

* **Nubileux.** — *Couvert de nuages.* « Je gauchis tout doucement. et desrobbe ma veue de ce ciel orageux et *nubileux* que j'ay devant moy... » (III, 5). Vieux, usité au XVIe siècle (Rabelais) et encore au XVIIe siècle (Malherbe), rare.

** **Offensé, e.** — *Blessé.* « Le lion s'approcha tout doulcement de moy, me presentant sa patte *offensée...* » (II, 12). — Sens usité au XVIe siècle (Rabelais, Marot...) et encore au XVIe siècle (Scarron, Sévigné...)

* **Ord.** — Qui *excite le dégoût, sale.* « La loy divine nous receoit en son giron, pour vilains, *ords* et bourbeux que nous soyons... »

Digitized by Google

(I, 56). Vieux, existe au XIIe siècle, est fréquent au XVIe (Rabelais, Amyot, R. Estienne, Nicot).

** **Paradoxe.** — Auj. : *paradoxal.* « Voilà un discours ignorant : voilà un discours *paradoxe*... » (III, 5). — Sens usité au XVIe siècle (Pasquier...) Vieilli.

* **Parlier.** — Qui *parle trop.* « Voylà le conseil de la vraye et naïfve philosophie, non d'une philosophie ostentatrice et *parliere* » (I, 38). « Voylà pas un taire *parlier* et bien intelligible ?... » (II, 12). Adjectif qui est dans le Roman de la Rose, dans Charron, Scarron, a été usité jusqu'au XVIIIe siècle.

**** **Peculier, iere.** — *Particulier, spécial.* — « Nostre propre et *peculiere* condition est autant ridicule que risible » (I, 50). Adject. très fréquent au XVIe siècle (R. Estienne, Rabelais, Pelletier, Amyot).

* **Peineux, se.** — Qui *cause de la peine*, qui *souffre*. « L'histoire est toute pleine de ceux qui ont changé à la mort une vie *peineuse*...» (II, 3). Vieux (Chanson de Roland), usité surtout dans le sens de *semaine peineuse* pour la semaine sainte (voir encore Malherbe) ; vieilli.

* **Penultime.** — Avant *le dernier.* « Et advient que le plus hault monté a souvent plus d'honneur que de merite, car il n'est monté que d'un grain sur les espaules du *penultime*... » (III, 13). Se trouve au XVe siècle (Commines), est dans Pelletier... au XVIe, perdu.

* **Perdurable.** — Qui *doit durer* jusqu'à la fin, très longtemps. « Combien seroit une vie *perdurable*, moins supportable à l'homme... » (I, 19). Vieux (La Rose, J. de Meung), très usité au XVIe siècle (R. Estienne, Rabelais, Amyot, Ronsard...).

**** **Perenne.** — *Qui dure toute l'année*, par suite tout le temps. « Le monde n'est qu'une branloire *perenne* » (III, 11). Mot du XVIe siècle (Oliv. de Serres). Rabelais a *perennité*, Nicot, *perennel.*

**** **Peripatetique.** — *Qui suit la doctrine d'Aristote.* « La secte *peripatetique* » (II, 17). Le XVIe siècle employait cet adject. (Rabelais), au lieu de *peripateticien* qui lui a été substitué.

* **Planier.** — *Entier, complet.* — « Les Espaignols s'estans coulés dedans, en useïent comme en victoire *planiere*... » (I, 6). Adjectif que le moyen âge emploie aussi bien que *plenier,* dans le sens de *plan* et *plain* (accompli), et dont se sert encore le XVIe siècle (Pasquier, Marot...).

* **Poisant.** — *Pesant, lourd.* « Il m'advient de me recognoistre, si foible et si chestif, si *poisant* et si endormy... » (I, 25). Participe

Digitized by Google

présent du vieux verbe *poiser*, employé adjectiv. usité dans l'ancienne langue (Joinville...) et encore au XVIe siècle (Rabelais...).

* **Pollu.** — *Souillé, profané.* « Ils se tiennent *pollus*, s'ils sont seulement touchez en passant... » (III, 5). — Vieux (Passion...), fréquent au XVIe siècle (R. Estienne, Amyot, Nicot).

** **Prime.** — *Premier.* « Estre le premier de la Grece, c'est facilement estre le *prime* du monde » (II, 36). — Sens fréquent au XVIe siècle (Rabelais, Ronsard), qui n'est plus donné à ce mot que dans quelques locutions.

** **Privé.** — Ami *intime, familier.* « Un comte de très bon lieu, de qui j'estois fort *privé* » (I, 20). — Sens latin usité encore au XVIe siècle (Marot...)

* **Profus, se.** — *Répandu avec abondance.* « La liberalité des dames est trop *profuse* au mariage et esmousse la poincte de l'affection » (III, 5). Vieux, encore usité au XVIe siècle (d'Aubigné), rare.

** **Quant.** — *Combien de.* « La raison humaine est un glaive double et dangereux; en la main mesme de Seneque, voyant à *quant* de bouts c'est un baston? » (II, 17). — Sens de ce mot très usité au XVIe siècle (Rabelais, Marot...)

* **Quiet, quiete.** — *Tranquille.* « Telles qualitez *quietes* et obscures... » (III, 10). Adjectif qui date de l'origine de la langue, est employé au XVIe siècle (Rabelais, saint François de Sales...). disparaît.

**** **Reprochable.** — Qui *mérite des reproches.* « Il n'est aucune si juste volupté en laquelle l'excez et l'intemperance ne nous soit *reprochable* » (I, 29). — Cet adj. semble ne se rencontrer qu'à partir du XVIe siècle (Amyot).

* **Resseant, e.** — Qui a une demeure fixe, *calme, tranquille.* « S'il y a quelque personne, quelque bonne compaignie aux champs, en la ville, en France, ou ailleurs, *resseante* ou voyagere » (III, 5). Vieux (Villon...), en usage au XVIe siècle (Pasquier...).

* **Retrain.** — *Borné.* « Voire il semble que la jalousie nous rende plus *espargnans* et *retrains*... » (II, 8). Vieux (Froissard); usité au XVIe siècle (Amyot...).

* **Solenne.** — *Qui se fait chaque année, pompeux.* « En certain royaume de ces nouvelles terres, au jour d'une *solenne* procession... » (II, 3). Vieux (J. de Paris), usité encore au XVIe siècle (Rabelais...).

* **Souef, souefve.** — Auj. *suave, doux, agréable.* « Leur sueur espandoit une odeur *souefve* » (I, 45. Id. I, 55). Vieux (Froissard), usité encore au XVIe siècle (Amyot: *souefves* odeurs, Anton. 31).

Digitized by Google

**** **Supernaturel**. — Qui *surpasse le naturel*. « Ce discours n'est pas si sacrilege d'y vouloir comprendre ces divines *supernaturelles* et extraordinaires beautez » (II, 12). Adj. formé sans doute au XVIe siècle (Palsgrave).

**** **Supernuméraire**. — Qui *dépasse le nombre raisonnable*. « Estimant tout autre apprentissage subjectif a celuy là et *supernumeraire* » (II, 12). Adject. qui semble dater du XVIe siècle (Rabelais, Amyot).

**** **Tempestatif**. — *Tempétueux, violent, emporté*. « Quand c'est venu sur l'aage, il frappe, il mord, il jure, le plus *tempestatif* maistre de France » (II, 8). Adj. très fréquent au XVIe siècle (Rabelais, H. Estienne).

** **Terrien, ne**. — *Terrestre*, qui appartient à la terre, opposé à céleste. « La consideration de la nature est une pasture propre à nos esprits; elle nous esleve et enfle, nous faict desdaigner les choses basses et *terriennes*, par la comparaison des superieures et celestes... » (II, 12). — Sens de la vieille langue (Joinville...) du XVIe siècle (Pillot, Amyot), en usage encore au XVIIe siècle (Bossuet...)

* **Tort, e**. — *Tordu, contourné*. « La raison va tousjours et *torte* et boiteuse... » (II, 12). Adj. de l'ancienne langue (Renard, Froissard...), encore très fréquent au XVIe siècle (Palsgrave, Rabelais, Ronsard, Nicot...), remplacé par *tordu*.

**** **Tresexcellent**. — Superlatif d'*excellent*. « Tacitus et les autres nous le (Seneque) peignent en toutes choses, personnage *tresexcellent* et tresvertueux » (II, 32). Mot que l'on rencontre aussi dans Amyot.

* **Trestous**. — *Tous absolument*. « Nous estimons *trestous* des mouches... » (I, 50). Superlatif usité dans l'ancien français (Passion) et encore au XVIe siècle (Palsgrave, Marot).

* **Voyager, ere**. — *Qui aime les voyages*. « S'il y a quelque bonne compaigne aux champs, resseante ou *voyagere*, a qui mes humeurs soient bonnes » (III, 5). Adj. de la vieille langue, fréquent au XVIe siècle (Rabelais, du Bellay).

§ 3. VERBES.

* **Abrier**. — *Mettre à l'abri*. « En maniere qu'elle les *abriast* tous deux » (I, 20). Vieux (La Rose, Ch. d'Orléans), usité au XVIe siècle (d'Aubigné), quoi qu'en ait dit Pasquier, et encore au XVIIe, se retrouve dans le Poitou et la Saintonge.

Digitized by Google

** **Abuter.** — *Se proposer pour but, viser, tendre à.* « Il faut tousjours luy (à l'âme) fournir d'object où elle s'*abute* et agisse... » (I, 4). Ce verbe, qui n'a plus qu'un sens restreint, celui de *mettre bout à bout* ou toucher au but, avait dans la vieille langue (Passim) et encore au XVIe siècle la signification que lui donne Montaigne.

* **Acconsuivre.** — (Sens correspondant au latin *assequi*) *atteindre.* « Il feut bien aiseement aprez *acconsuivy* par ceux qui le poursuivoient » (I, 48). Vieux (Gar. le Loh, Passion), fréquent au XVIe siècle (Palsgrave, R. Estienne, Pasquier).

*** **Accoquiner** et **acoquiner.** — *Faire contracter des habitudes.* « Les hommes sont *accoquinez* a leur estre miserable... » (II, 37). Mot du XVIe siècle (Palsgrave, Rabelais, Lanoue...).

* **Adestrer.** — *Marcher à droite*, par extension, *accompagner, suivre.* « Nous appellons destriers les chevaux de service, et nos romans disent ordinairement *adestrer* pour accompaigner » (I, 48). Vieux (Ch. de Roland, Froissard), situé encore au XVIe siècle (Palsgrave, Nicot).

**** **Adombrer.** — *Couvrir d'ombre*, par suite *représenter.* « Pythagoras *adombra* la verité de plus près, jugeant que la cognoissance de cette cause premiere debvoit estre indefinie » (II, 12). Le siècle précédent avait *aombrer* et *obumbrer* (Passion); le XVIe siècle a employé *adombrer* (Marot, Saint-Gelais, Amyot).

** **Adresser.** — *Corriger, rectifier, amender.* « N'*adresse elle* pas quelques fois nos conseils, et les corrige... » (I, 33). — Sens usité dans l'ancienne langue (Joinville, Pr. de l'H. de Metz), et au XVIe siècle (Calvin...).

* **Advenir.** — *Arriver, parvenir*, avec sujet de personne. « Quand j'entreprendrois de suivre cet autre style, je n'y sçaurois *advenir* » (III, 38, édit. 1802). — Verbe usité dans l'ancienne langue (Charny, Froissard), et au XVIe siècle (Perceforest...).

* **Afferir.** — *Convenir, appartenir, concerner.* « Il n'*affiert* qu'aux grands poetes d'user des licences de l'art » (I, 25). Verbe intransitif qu'on trouve dans Joinville, Froissard; au XVIe siècle il a gardé cette forme (Marot) ou est devenu impersonnel (Palsgrave, R. Estienne, Rabelais, Nicot).

* **Affoler.** — (Dérivé de *a* et *fouler*), *blesser, endommager, léser.* « C'estoit *affoler* les mysteres de Venus » (II, 12). « Voylà comment ils (les tyrans) se gastent et *affolent* » (III, 8). Ce verbe, qui était soit transitif, soit réfléchi, a été en usage dans l'ancienne langue, au XVIe siècle (Rabelais, Amyot, J. du Bellay), et encore au XVIIe siècle (Regnier, La Fontaine).

Digitized by Google

** **Aggraver.** — *Accabler, appesantir.* « Ils disent que ce feut pour estre si extremement *aggravé* de travail et de faulte de dormir, que nature n'en pouvoit plus... » (I, 44). — « Le philosophe Stilpon *aggravé* de vieillesse... » (III, 6). — Sens usité dans l'ancienne langue et encore au XVIe siècle (Amyot).

** **S'agreer.** — Se *contenter,* être *satisfait.* « J'accepte de bon cœur et reconnoissant ce que nature a faict pour moy, je m'en *agree* et m'en loue » (III, 13). Sens usité dans l'ancienne langue et au XVIe siècle.

* **Ahanner.** — *Eprouver une grande peine* en faisant quelque chose. « Je sçais combien *ahanne* la mienne (mon âme) en compaignie d'un corps si tendre » (I, 25). Vieux (Berte, J. de Meung), très fréquent au XVIe siècle (R. Estienne, Rabelais, Pasquier, Marot).

* **Aiser.** — *Faciliter, rendre facile;* à la voix réfléchie, se *mettre à son aise.* « Je voyois les difficultés de mon entreprinse s'*ayser* et se planir » (II, 12). Vieux (Chron. de Normandie, Froissard), usité au XVIe siècle (Palsgrave), Pasquier a : *mesaiser;* Nicot dit : *aiser* sa peine.

* **Alentir.** — *Rendre lent,* à la forme réfléchie : *devenir lent.* « J'en treuve qui se mettent inconsidereement et furieusement en lice, et *s'alentissent* en la course » (III, 10). Vieux, fréquent au XVIe siècle (Amyot, Sat. Ménippée, Ronsard), usité encore au XVIIe, rare aujourd'hui.

* **Angoisser.** — *Faire souffrir.* « La veue des angoisses d'autruy *m'angoisse* naturellement » (I, 20). Très fréquent dans la vieille langue (Ch. de Roland, Renard), et encore au XVIe siècle (Palsgrave, Marot, Calvin), n'est plus que dans le Poitou et la Saintonge.

* **Anonchalir.** — *Devenir nonchalant,* être *insouciant.* « Il n'y a rien de plus illustre en la vie de Socrates... que d'avoir digeré sa mort..., sans alteration, d'un train d'actions et de parolles ravallé plustost et *anonchaly...* » (II, 13). — Participe d'*anonchalir.* — Vieux, usité au XVIe siècle (R. Estienne, Rabelais, Nicot). On lit aussi (III, 9) : « Je ne cherche qu'à m'*anonchalir* et avachir. »

* **Apetisser.** — *Rendre petit, diminuer.* « Et celuy, à qui ses gents l'armoient, voyant frissonner la peau, s'essayoient de le rasseurer, en *appetissant* le danger auquel il alloit se presenter... » (I, 54). — Vieux (Commines), et usité encore au XVIe siècle (Palsgrave, R. Estienne, Nicot...), remplacé par *rapetisser.*

** **Apparier.** — *Comparer.* « Ceux qui ont *apparié* nostre vie à un songe, ont eu de la raison plus qu'ils ne pensoient » (II, 12). « Un livret *apparie* Monsieur le Cardinal avec Seneque... » (II, 32). Sens encore usité au XVIe siècle (Amyot, S. François de Sales).

Digitized by Google

* **Appiler** et **s'appiler**. — *Empiler, mettre en tas.* « Quand je m'*appile* et me recueille en ma coque, comme les tortues... » (III, 9). — Vieux (Bellefor..., Palissy, Cotgrave).

* **Approfiter**. — *Tirer profit de...* « C'est l'entendement qui *approfite* tout... » (I, 25). — De la vieille langue (Raynouard, dict.), et du XVIe siècle (R. Estienne, des Perriers, Nicot...)

** **Approuver**. — *Prouver.* « En nostre Marseille il se gardoit, au temps passé, du venin preparé a tout de la cigüe, ...pour ceux qui vouldroient haster leurs jours, ayant premierement *approuvé* aux six cents, qui estoient leur senat, les raisons de leur entreprinse... » (II, 3). Sens usité au XVe et encore au XVIe siècle (Amyot...).

** **Appuyer**. — Sens transitif, au figuré, *insister sur...* « La plus honorable marque de bonté... c'est... *appuyer* et retarder de sa puissance, l'inclination vers le mal... » (III, 9).

* **Ardre**. — *Brûler.* « Visilicie, grande et riche cité, qui feut entierement saccagée et *arse* par eux » (III, 1). — Très fréquent dans la vieille langue qui a aussi *arder* et *ardoir* (Ville-Hardouin, Froissard, Villon), est très usité au XVIe siècle (Rabelais, Amyot, Marot).

* **Arrouter**. — *Etre en route.* « Et c'est chose difficile, de fermer un propos, et de le coupper despuis qu'on est *arrouté...* » (I, 9 . — Vieux (Huon de Bordeaux, Froissard...), usité au XVIe siècle (Palsgrave, Nicot...)

* **Assecher**. — *Mettre à sec*, ou *être à sec.* « L'autre moyen de la medecine *asseicherá* le cerveau, celuy là humectera le poulmon... » (II, 37). — « Vous *assechez* et mourez à la queste d'une si obscure verification » (III, 5). Vieux, très fréquent au XVIe siècle (Palsgrave, Calvin, Bouchet, Marot).

** **S'attendre**. — *Poursuivre, chercher à obtenir.* « Je ne me suis pas *attendu* d'attacher... la queue d'un philosophe à la teste et au corps d'un homme perdu... » (III, 2). Sens usité au XVIe siècle (Reg. de délib., 1557, voir Godefroy).

* **Attourner**. — *Préparer, arranger, parer.* « Chacun paroit sa fille et l'*attournoit* d'ornements et joyaux qui la peussent rendre agreable » (II, 33). Très fréquent dans la vieille langue (Joinville, Froissard, Passion) et encore au XVIe siècle (Palsgrave, Rabelais, Marot).

* **Attremper**. — *Modérer.* « Elle voyoit en elle une nature admirable, paisible, douée et *attrempée...* » Lettre de consolation à sa femme. Vieux (Joinville), usité au XVIe siècle (Rabelais, Pasquier, Marot...)

Digitized by Google

** **S'avaller**. — *Faire descendre, mettre en bas*, de là *abaisser* et *s'abaisser*. « La majesté royale *s'avalle* plus difficilement du sommet au milieu... » (I, 22). Sens longtemps usité (Froissard, H. Estienne...).

* **Aveindre**. — *Atteindre, parvenir*. « Au lieu de me monter et haulser de ma place pour y *aveindre*, la fortune... » (III, 7). — Vieux (Joinville), fréquent au XVIe siècle (Amyot, Sat. Ménippée, Monluc...).

* **Avoyer**. — *Diriger, mettre en route*. « Je suis mal aysé à esbranler, mais estant *avoyé*, je vais tant qu'on veut... » (III, 9). — Vieux (Passion...), très fréquent au XVIe siècle (Palsgrave, Marot, Nicot).

* **Bailler**. — *Donner, offrir*. « A Rome fut *baillee* grande somme d'argent au change pour cette opinion de nostre ruine » (I, 11). — Vieux verbe (Renard, Commines), encore en grand usage au XVIe siècle (R. Estienne, Rabelais, Pelletier, Pilot, Ramus).

*** **Baliverner**. — *S'occuper de balivernes*, de propos frivoles. « Ils s'en vont *balivernant* et traisnant comme des hommes qui defaillent de foiblesse... » (I, 9). Le XVe siècle avait *baliverne* (Pathelin...), le XVIe siècle a fait le verbe *baliverner*, devenu terme familier.

* **Baller**. — *Danser*. « Socrates, tout vieil, treuve le moyen de se faire instruire à *baller* et jouer des instruments... » (III, 13). — Fréquent dans la vieille langue (Renard), et au XVIe siècle (Rabelais, Amyot, H. Estienne, Nicot).

*** **Basteler**. — *Faire le bouffon*. « Voyla comment les medecins vont *bastelant* et baguenaudant a nos despenz... » (II, 37). Verbe du XVIe siècle (Palissy, des Perriers...).

* **Baster**. — *Suffire*. « Scanderbeck avoit accoustumé de dire que dix ou douze mille combattants fideles debvoient *baster* à un suffisant chef de guerre » (II, 34). — Vieux (J. de Paris), usité au XVIe siècle (Brantôme, Jamyn, Montluc); H. Estienne donne le partic. prés. *bastant*, qui se trouve aussi dans Montaigne, avec le sens de *suffisant*. (Voir III, 9.)

* **Béer**. — *Désirer ardemment*. « Qui ne *bée* point aprez la faveur des princes, comme aprez chose de quoy il ne sçauroit se passer, ne se picque pas beaucoup de... » (III, 10). — Vieux (Roland, La Rose, Joinville), fréquent au XVIe siècle (Rabelais, Sat. Ménipp...).

* **Bienfaire**. — *Faire plaisir, faire du bien*. « Eudamidas laisse ses amis heritiers de cette sienne liberalité qui consiste à leur mettre en main les moyens de luy *bienfaire*... » (I, 27). — Vieux (Oresme, Commines), se trouve encore dans Bossuet et Rousseau.

Digitized by Google

* **Bienveigner.** — *Donner la bienvenue, bien accueillir.* « De la teste nous convions, renvoyons, desadvouons, *bienveignons*... » (II, 12). — Vieux (Froissard, J. de Paris), usité au XVIe siècle (Pasquier, Monluc).

*** **Bouffoner.** — *Faire ou dire des bouffonneries.* « On te veoid *bouffonant* à pauses avecques tes gents... » (III, 13). Verbe qui semble dater du XVIe siècle (Rabelais), encore en usage.

*** **Bouquer.** — *Baiser par force,* de là : *faire bouquer* quelqu'un, c'est le *faire enrager*, l'obliger à céder (Richelet). « Chacun sent bien qu'il y a plus de braverie à battre son ennemy qu'a l'achever, et de le faire *bouquer* que de le faire mourir » (II, 27). Ce mot populaire semble avoir été introduit dans la langue littéraire au XVIe siècle (Rabelais).

* **Chafourrer.** — *Barbouiller, brouiller.* « La vraie condamnation et qui touche la commune façon de nos hommes, c'est que leur retraite mesme est pleine de corruption, l'idée de leur amendement, *chafourrée* » (III, 2). — Vieux, est dans Rabelais, d'Aubigné, Nicot.

* **Chaloir.** — *Etre d'importance, causer du souci.* « Il ne peut *chaloir* de quelle religion soit mon medecin... » (I, 27). — Verbe impersonnel, employé autrefois à la plupart de ses temps (Ville-Hardouin, Commines, R. Estienne, Rabelais, Amyot).

* **Chevir.** — *Venir à bout, disposer de...* « Si les choses se rendent à nostre mercy, pourquoy n'en *chevirons* nous, ou ne les accommoderons nous à nostre advantage ? » (I, 40). — Vieux (La Rose, Joinville, Froissard), fréquent au XVIe siècle (R. Estienne, Calvin, Marot, Amyot).

* **Chouer.** — *Tromper*, surtout par des flatteries. « Si la loy que Protagoras proposoit à ses disciples estoit suivy, ... mes pedagogues se trouveroient *chouez,* s'estant remis au serment de mon experience » (I, 24). (Voir aussi I, 40). — Mot de la vieille langue (Rose, La Poire, Richel), usité encore au XVIe siècle (Du Fail); c'est aujourd. *choyer*, avec un sens restreint.

* **Compassionner** (Se). — *Avoir compassion.* « Je me *compassionne* fort tendrement des afflictions d'autruy » (II, 11). — Vieux (Monstrelet, La Porte).

* **Complaindre.** — *Témoigner de la compassion.* « Des mains, nous festoyons, resjouissons, *complaignons,* attristons... » (II, 12). — Vieux (Froissard), usité au XVIe siècle (Palsgrave, Rabelais, Amyot).

* **Condonner.** — *Accorder.* « Nous leur *condonnons* qu'ils nous en rapportent seulement quelque marque legere... » (II, 12). — Vieux, usité au XVIe siècle (Thevet, Charron, du Bellay).

Digitized by Google

* **Condouloir** (Se). — *Se plaindre à...* « Après s'estre souvent *condolu* à ses privez des maux qu'il voioit » (I, 11). — Vieux (Monstrelet, Amyot) ; n'est plus usité qu'à l'infinitif.

** **Conduire.** — *Mener, passer.* « Qui me donneroit a conferer la vie de L. Thorius Balbus,... *conduisant* une vie tranquille et toute sienne » (III, 7). Outre les autres sens qu'il a pu garder, ce verbe avait dans l'ancienne langue (Commines) et quelquefois au XVIe siècle la signification latine de : *ducere vitam.*

* **Conniller.** — *User de fuites*, de subterfuges. « Cherchant à *conniller* et se desrober, il les enflamma et appella sur soy » (I, 23). — « Je cherche à *conniller* et à me desrober de ce passage » (III, 9). — Vieux, usité encore au XVIe siècle (Brantôme, Pasquier, Sat. Ménippée).

** **Contraster.** — *Lutter, combattre.* « Il est tousjours proclive aux femmes de disconvenir à leurs maris : elles saisissent a deux mains toutes couvertures de leur *contraster* » (II, 8). Sens fréquent dans l'ancienne langue (Froissard, Juvén. des Ursins) et usité au XVIe siècle (voir Godefroy).

* **Coquiner.** — *Mener la vie d'un coquin, mendier.* « Desdaignons cette faim de renommée et d'honneur, qui nous le faict *coquiner* de toute sorte de gents » (III, 10). — Vieux (Du Cange), est usité au XVIe siècle (Saint-Julien, Perrin, H. Estienne).

*** **Corneter.** — *Appliquer des ventouses.* « Les Allemands ont de particulier de se faire generalement *corneter* et ventouser » (II, 37). Verbe, à peu près synonyme de *ventouser,* semble avoir été employé seulement au XVIe siècle ; et encore Rabelais se sert-il du participe *corneté* dans le sens d'*écorné ;* disparu.

* **Crouster.** — *Couvrir d'une croûte.* « L'ichneumon munit son corps, l'enduict et le *crouste* tout à l'entour de limon bien serré et bien paistri » (II, 12). — Vieux (voir Godefroy) ; en usage au XVIe siècle (Amyot, Ronsard).

* **Cuider.** — *Croire, penser.* « O *cuider*, comme tu nous empesches ! » (II, 12). — « Il en *cuida* encourir l'autre inconvenient » (I, 47). — Vieux (Ch. de Roland, Joinville), usité au XVIe siècle (Rabelais, Pelletier, Amyot, Pasquier).

* **Decroire.** — Ne *pas croire, cesser de croire.* « En ne croyant pas temerairement, ny aussi ne *descroyant* pas facilement, on observeroit la regle de Rien de trop » (I, 26). — Vieux (Oresme), usité au XVIe siècle (Amyot, Pasquier, Cholière).

* **Defrauder.** — *Priver, frustrer.* « Nous nous *defraudons* de nos propres utilitez, pour former les apparences à l'opinion commune »

Digitized by Google

(III, 9). — Vieux (Oresme), fréquent au XVIe siècle (Palsgrave, J. du Bellay, Vauq. de la Fresn.).

* **Defubler.** — *Oter un vêtement, découvrir.* « Avant qu'on nous aye *defublé* d'un couvrechef, et puis d'une calote... » (III, 13). Vieux (Renard, Christ. de Pisan, Louis XI), usité au XVIe siècle (Calvin, Amyot, Rabelais).

** **Deschasser.** — *Chasser au loin, chasser hors de...* « Ils vindrent se saisir de la Gaule et en *deschasser* les premiers habitants... » (II, 23). Sens usité dans toute l'ancienne langue (Froissard, J. de Troyes...), au XVIe siècle (R. Estienne...), encore au XVIIe siècle (Régnier...).

*** **Desconsoler.** — *Enlever toute consolation, tout espoir.* « Par le menu la mort me pille ; les larmes d'un laquays, l'attouchement d'une main cogneue, une consolation commune me *desconsole* et m'attendrit » (III, 4). Le provençal avait *desconsolar*, le XVIe siècle a fait *desconsoler* (Marguer. nouv.) ; très rare aujourd'hui.

*** **Desengager.** — *Délivrer, tirer d'un engagement.* « N'est-ce pas quelque advantage de se trouver *desengagé* de la necessité qui bride les autres ? » (II, 12). L'ancienne langue avait ce verbe (v. Ducange), mais dans le sens de *prendre un gage ;* au XVIe siècle, *desengager* a la signification indiquée ici (d'Aubigné).

* **Desestimer.** — *Cesser d'estimer, retirer l'estime.* « Valerius dict que, sur sa vieillesse, Cicero commencea *à desestimer* les lettres... » (II, 12). Vieux, fréquent au XVIe siècle (Amyot, Pelletier, Monluc, Ronsard).

* **Desmarcher (se).** — *Se tirer en arrière, se reculer.* « Comme entre ceux qui jouent à la paulme, celuy qui soubtient *se desmarche...* » (III, 13). Vieux, usité au XVIe siècle (d'Aubigné, voir Godefroy).

** **Desmettre (se).** — *S'abaisser.* « Il faut *se desmettre* au train de ceux avec qui vous estes, et parfois affecter l'ignorance... » (III, 3). De là, le participe *desmis* signifie : *bas, humble.* « Rudes a toute justice qui se cognoist, qui se sent : non *desmise,* humble... » (III, 12). Sens usité jusqu'au XVIe siècle (Amyot, Deschamps, *Lettres de Henri IV...*).

* **Desmouvoir (se).** — *Renoncer à quelque position.* « Sa structure se *desmeut* et se lasche par les coups de mer... » (II, 12). De l'ancienne langue (Passion, Commines), usité au XVIe siècle (Calvin, Amyot), vieux surtout au sens propre.

** **Despartir (se).** — *Se diviser, se partager.* « Ils croyoient que l'estre du monde se *despart* en cinq aages... » (III, 6). Sens primitif du verbe, très usité au XVIe siècle (Amyot, Desperriers, Gauchet...).

Digitized by Google

* **Desrompre.** — *Rompre, disloquer.* « Plusieurs nations... estiment horrible et cruel de tormenter et *desrompre* un homme... » (II, 5). Vieux (Chans. de Roland, Commines), usité au XVIe siècle (R. Estienne, Palissy).

* **Desseigner.** — *Indiquer, former le dessein.* « Les hommes se font *desseigner* par art certaines regles de vivre » (I, 38). « Il *desseignoit* de faire soublever ses provinces pour se remettre en liberté » (III, 6). Très fréquent dans l'ancienne langue ; très usité au XVIe siècle (Amyot, d'Aubigné).

* **Destrencher.** — *Tailler, couper par morceaux.* « Pour le seul plaisir du meurtre, hacher et *destrencher* les membres d'autruy... » (II, 11). Vieux (Chans. de Rol.), usité au XVIe siècle (Palsgrave, R. Estienne, Ronsard).

**** **Differenter.** — *Etablir la différence.* « Et *differente* lon Platon a soy mesme, selon le different cours des choses » (II, 12). Au XVIe siècle, on disait *differenter* (Amyot) qui a été remplacé par *différencier.*

* **Dilayer.** — *Renvoyer, remettre à plus tard, différer.* « Et l'ordonnerois à un homme de ma forme et condition pour... le *dilayer* des prinses de la vieillesse... » (II, 5). Verbe employé dans l'ancienne langue avec des orthographes différentes et des sens différents. Le XVIe siècle emploie ce verbe avec la signification que lui donne Montaigne (Amyot, Sat. Ménip., d'Urfé).

** **Disconvenir.** — *Etre différent de..., être d'avis contraire.* « Voyez Cimon, voyez Themistocles et mille autres, combien ils se sont *disconvenus* à eux mesmes (II, 8). « Il est tousjours proclive aux femmes de *disconvenir* à leurs maris... » (II, 8). Sens usité au XVIe siècle (Cotgr.).

** **Dispenser (se).** — *Se livrer à, s'abandonner à...* « Il y a des stoïciens qui conseillent de *se dispenser* quelquefois à boire d'autant, et s'enyvrer, pour relascher l'ame... » (II, 2). Sens fréquent au XVIe siècle (Calvin, Amyot) qui se trouve encore au XVIIe siècle (Corneille, Molière...).

* **Douloir.** — *Causer de la douleur.* « Je m'en voys au train de tressaillir, comme d'une nouvelle faveur, quand aucune chose ne me *deult* » (III, 5), voir aussi (III, 7) : se *douloir.* Vieux (La Rose, Commines), fréquent au XVIe siècle (Amyot, Pasquier), se rencontre encore au XVIIe siècle (Régnier).

* **Duire.** — Sens transitif : *dresser à ;* sens intransitif : *convenir à.* « C'estoit la principale science et vertu à quoy il vouloit *duire* cette nation » (II, 12). « L'exemple de Cyrus ne *duira* pas mal en ce lieu » (III, 6). Vieux (Ch. de Roland), très usité au XVIe siècle (Le Maire des Belges, R. Estienne, Amyot, Ronsard).

Digitized by Google

** **Elider.** — *Annuler.* « On est pardonnable de mescroire une merveille, autant au moins qu'on peut en destourner et *elider* la verification par voye non merveilleuse... » (III, 11). Sens usité au moyen âge et encore au XVIe siècle.

** **S'embatre.** — *Se jeter sur, se réfugier dans.* « Le soleil estant extremement aspre sur le midy, je *m'embatis* sur une caverne cachee et inaccessible » (II, 12). Verbe très usité au moyen âge (Oresme, Passion, Froissard) et encore au XVIe siècle (Du Bellay, Sat. Ménip...), n'est plus qu'un terme de charron.

* **Embesongner.** — *Occuper beaucoup.* « L'estude et la contemplation *embesongnent* nostre ame à part du corps » (I, 19). « Ceux là *s'embesongnoient* apres les parolles » (I, 24). Verbe très fréquent dans l'ancienne langue et au XVIe siècle (La Rose, Froissard, Villon, Saint-Gelais, Bouchet, Pasquier).

*** **Emmonceler.** — *Mettre en monceau.* « Si la fortune eust laissé *emmonceler* cinq ou six telles aventures... » (III, 11). Employé par Mont. aussi bien qu'*amonceler* (voir Paré, O. de Serres...).

*** **Emperler.** — *Orner de perles.* « L'une travestie en garson, l'autre vestue en garse, coiffée d'un attifet *emperlé* » (I, 25). Verbe qui semble dater du XVIe siècle (Du Bellay).

* **Emplacer (s').** Se *placer,* se *disposer.* « Comme des corps mal unis, qu'on empoche sans ordre trouvent d'eux mesmes la façon de se joindre et s'*emplacer* les uns parmy les autres » (III, 9). Vieux (ordonnance de 1363, voir Godefroy), est rare.

*** **Emploiter.** — *Employer.* Voir gloss. de l'édit. Jouaust. Se trouve dans Rabelais.

* **Enaser.** — *Moucher,* quelquefois *écraser le nez.* « Au lieu qu'on doibt moucher l'enfant, cela s'appelle l'*enaser* » (II, 6). Vieux. Rabelais dit *enasé* dans le sens de celuy qui n'a pas de nez. Amyot a dit : « Un chien qui *s'enase.* »

* **Enfondrer.** — *S'enfoncer, couler à fond.* « Il print... de ne se coucher plus sur des loudiers qui *enfondrent...* » (III, 13). Verbe qui, dans l'ancienne langue, et au XVIe siècle, est transitif (Boccace, Rabelais, Amyot), et intransitif (Amyot).

*** **Enforger.** — *Emprisonner, lier.* « Quand les devins avoient failly de rencontre, on les couchoit, *enforgez* de pieds et de mains, sur des charriotes » (I, 30). Verbe qui semble être du XVIe siècle (Louis XI).

* **Enhorter.** — *Exhorter, encourager, conseiller.* « A la guise que Cyrus *enhortoit* ses soldats : « Qui s'aymera, si me suive... » (III, 5). Vieux (Sainte-Eulalie, Froissard), fréquent au XVIe siècle (R. Estienne, Amyot, Marot), c'est aujourd'hui *exhorter.*

Digitized by Google

*** **Enjalouser**. — *Rendre jaloux*. « On faict courroucer, craindre, fuyr les dieux, s'*enjalouser*, se douloir » (III, 7). Mot du XVIe siècle (J. Tahureau).

* **Enmonceler**. — *Mettre en tas*. « Si la fortune eust laissé *enmonceler* cinq ou six telles aventures » (III, 11). Vieux (G. de Tyr), usité au XVIe siècle (J. du Bellay, O. de Serres, Paré); Montaigne emploie aussi : *amonceler*.

* **Ensacher**. *Mettre en sac*, par suite : *entasser, enfoncer*. « Vous *ensachez* le mal en le remuant... » (I, 38). Vieux (voir Godefroy).

* **Ensucrer**. — *Confire dans le sucre*. « On doit *ensucrer* les viandes salubres a l'enfant... » (I, 25). Vieux (Compt. de Nevers), usité au XVIe siècle (Ol. de Serres).

** **Ensuivre**. — *Pratiquer, imiter*. « J'aime à les *ensuivre*, non pas si couardement que... » (I, 13). Sens transitif très usité au XVIe siècle (Rabelais, Amyot...), disparu.

* **Entourner**. — *Entourer*. « Ce sont ces mines et appareils effroyables, de quoy nous l'*entournons*, qui nous font plus peur que la mort... » (I, 19). Vieux, très usité au XVIe siècle (Ronsard, Brantôme, Rabelais, Marot).

* **Entre cognoistre** (**s'**). — *Se connaître mutuellement*. « Si la parole nous fault, nous ne nous tenons plus, nous ne nous *entrecognoissons* plus » (II, 17). Vieux (Ville-Hardouin), usité au XVIe siècle (Amyot).

*** **Entre-craindre** (**s'**). — *Se craindre entre soi*. Passim, *Essais*. Verbe qui semble être du XVIe siècle (Amyot).

*** **Entre-desfaire** (**s'**). — *Se défaire l'un l'autre*. « La science de nous *entre-desfaire* et entretuer, elle semble qu'elle n'a pas beaucoup de quoy se faire desirer aux bestes qui ne l'ont pas » (II, 12). Mot du XVIe siècle (Charron).

* **Entrefaire** (**s'**). — *Se faire l'un à l'autre*. « C'estoit un singulier plaisir de voir les caresses et les festes qu'ils *s'entrefaisoient* les uns aux autres » (II, 11). Verbe qui est dans Christine de Pisan... (hors d'usage).

* **Entrefestoyer** (**s'**). — *Se festoyer, fêter réciproquement*. « C'est un usage d'hommes populaires d'appeller des joueurs d'instruments... a leurs festins, à faute de bons discours, de quoy les gens d'entendement sçavent *s'entrefestoyer* » (III, 13). Vieux, du XVIe siècle (Perceforest, Amyot, Carloix).

*** **Entrejouer** (**s'**). — *Jouer entre soi*. « Nul ne prend son esbat a voir des bestes *s'entrejouer* et caresser » (II, 11). Ce verbe se ren-

Digitized by Google

contre dans R. Estienne ; il n'est plus usité, du moins dans ce sens primitif.

*** **Entreluire**. — *Luire a demi*. « Nature n'est rien qu'une poësie ainigmatique, *entreluisant* d'une infinie varieté de fauls jours à exercer nos conjectures » (II, 12). Verbe du XVIe siècle (Du Bellay).

* **Entr'embrasser** (**s'**). — *S'embrasser mutuellement*. « Ils eurent justement la force de retirer encore des playes leurs bras sanglants et armés, pour *s'entr'embrasser* » (I, 33). Vieux (Commines), usité au XVIe siècle (Pilot, Carloix).

*** **Entr'empescher** (**s'**). — *S'empêcher mutuellement*. « Ce sont deux occupations qui *s'entrempeschent* en leur vigueur » (II, 2). Verbe formé au XVIe siècle (Amyot).

* **Entr'entendre** (**s'**). — *Etre d'intelligence l'un avec l'autre*. « A touts coups il y a des conditions qui s'entrecherchent et pour ne s'*entr'entendre*, laissent les hommes en extreme necessité » (I, 34). Vieux (Commines), est encore dans Corneille.

*** **Entrepiller** (**s'**). — *Se piller l'un l'autre*. « La superiorité et inferiorité sont obligees à une naturelle envie et contestation, il faut qu'elles *s'entrepillent* perpetuellement » (III, 7). Du XVIe siècle (Ronsard).

* **Entreporter** (**s'**). — *Se porter l'un l'autre*. « Pour la singuliere et fraternelle amitié que nous nous estions *entreportee* ». Lettre à son père, voir aussi (I, 28). Vieux (Rose), en usage au XVIe siècle (saint François de Sales).

*** **Entrepousser** (**s'**). — *Se pousser l'un l'autre*. « Les opinions *s'entrepoussent*, suivant le vent, comme les flots » (III, 10). Du XVIe siècle (Amyot), encore usité.

*** **Entreprester** (**s'**). — *Se prêter réciproquement*. « Ce sont choses qui *s'entreprestent* et s'entredoibvent » (III, 3). Du XVIe siècle (Amyot).

*** **Entresemer**. — *Semer entre*. « Ils *entresement* leur style de cadences dogmatistes... » (II, 12). Du XVIe siècle (d'Aubigné).

* **Escacher**. — *Ecraser, briser*. « Ils tuent les pouils avec les dents... et trouvent horrible de les voir *escacher* soubs les ongles » (I, 22). Vieux (Renart), usité encore au XVIe siècle (R. Estienne, Paré).

* **Escheller**. — *Escalader*, en appliquant l'échelle. « Au pied de la maison qu'ils vont *escheller*... » (I, 56). « Nous *eschellons* ainsi de degré en degré... » (III, 13). Vieux (Froissard), usité au XVIe siècle (J. du Bellay, Pasquier, Bèze).

Digitized by Google

* **Eschever**. — *Esquiver* (dit Pasquier), *éviter*. « Vous en avez assez veu qui se sont bien trouvez de mourir, *eschevant* par là de grandes miseres » (I, 19). Vieux (Ch. de Rol.); fréquent au XVIe siècle (Amyot, Pasquier, de Serres).

** **Escrier**. — *Publier, proclamer, accuser*. « J'avois presentement en la pensee, d'où nous venoit cette erreur de recourir à Dieu,... et de *escrier* son nom et sa puissance en quelque estat et action que nous soyons... » (I, 56). Le sens transitif de ce verbe était très fréquent dans l'ancienne langue (Froissard, J. de Paris), et encore au XVIe siècle (Brantôme, Franç. de Sales, J. de Condé).

** **Esgosiller**. — *Tuer, massacrer*. « Il les donnoit, au premier gentilhomme qu'il trouvoit, à *esgosiller* ou prendre prisonnier » (I, 41). Ce verbe qui, à l'origine, avait sa signification propre et au moyen âge (Coquil...) l'a conservée jusqu'à la fin du XVIe siècle.

* **Esjouir** (**s'**). — *Se livrer à la joie*. « Boy, et *t'esjoui*... » (I, 19). Vieux (Commines), très fréquent au XVIe siècle (Amyot, Ramus, Monluc, Marot, Rabelais), usité encore au XVIIe (La Fontaine).

* **Eslourdir**. — *Etourdir, abêtir*. « Il nous fault siller nostre veue, *eslourdir* nostre entendement, pour le dresser et amender » (III, 10). Vieux, très fréquent au XVIe siècle (Calvin, Paré, Marot).

* **Espoinçonner**. — *Piquer, pousser à*... « L'un deux ayant l'ame *espoinçonnée* d'une noble ambition » (II, 37). « C'est aussi chastier nos appetits desordonnez, d'esmouvoir cette cupidité qui nous *espoinçonne* à l'estude des livres » (III, 12). Vieux, usité au XVIe siècle, principalement en poésie (Ronsard, Du Bellay).

* **Essimer**. — *Amaigrir, diminuer*. « Les medecins disent que la perfection de santé trop allaigre et vigoreuse, il nous la fault *essimer* et rabattre par art » (II, 23). Vieux, usité au XVIe siècle (R. Estienne, Monluc, Rabelais, Nicot).

* **Estriver**. — *Etre en querelle, combattre, résister à*... « Si le condamné *estrivoit* à leur ordonnance, ils menoient des gens propres à l'exécuter » (II, 35), voir aussi III, 5. Vieux (Froissard), fréquent au XVIe siècle (Cl. Marot, Amyot, Du Bartas).

* **Estuyer**. — *Loger, conserver*. « C'est une bonne drogue que la science, mais nulle drogue n'est assez forte pour se preserver sans alteration et corruption selon le vice du vase qui l'*estuye* » (I, 24). Vieux, existe au XIIe siècle (Berthier, Adam de la Halle), usité au XVIe siècle (Amyot, Ronsard, J. Pelletier).

* **Exagiter**. — *Pousser, mettre en mouvement*. « Ridicule fruict de la science que Socrates *exagite* si plaisamment contre Euthydemus... » (III, 12). Vieux, en usage au XVIe siècle (Bourgoing, du Bellay).

Digitized by Google

* **Exerciter.** — *Exercer.* « On trouva enfin que c'estoit une estude profonde, et une retraicte en soy mesme, son esprit *s'exercitant* » (II, 12). Vieux (J. de Paris, Alain Chartier), fréquent au XVIe siècle (R. Estienne, Rabelais, Pelletier, Amyot, Marot).

* **Expeller.** — *Chasser.* « Si de fortune il s'y rencontre quelque corps un peu plus grosset qu'il ne fault, pour l'*expeller* au dehors » (II, 37). Vieux, existe au XVIe siècle (Marot, Paré).

** **Faillir.** — 1° *Ne pas atteindre :* « la navire *faillit* la Sicile et fut poulsée contre la coste de Tarente... » (II, 17) ; 2° *se tromper :* « Entre les Scythes, quand les devins *avoient failly* de rencontre » (I, 30) ; 3° *manquer son coup* (dans faillir d'attainte) : « Il *faut d'attainte*, sans tourment... » (III, 10) ; 4° *manquer de :* « Voyant que ses gens de cheval à trois ou quatre charges *avoient failly* d'enfoncer le bataillon des ennemis » (I, 48). Sens qu'avait ce verbe au XVIe siècle (Amyot, Marg. d'Angoul., La Boet., Pasquier...).

* **Fantasier.** — *Imaginer, trouver, inventer.* « Il y a dangier que nous *fantasions* des offices nouveaux, pour excuser nostre negligence » (III, 5). Vieux ; ce verbe se trouve dans la Passion, et ne semble pas avoir été apporté de l'Italie, comme l'a prétendu H. Estienne (langage italianisé, p. 425) ; il se rencontre au XVIe siècle dans Palsgrave, R. Estienne, Marot.

* **Favorir.** — *Favoriser, être favorable.* « Quand j'aurois une marque particuliere pour moy, peut-elle designer et *favorir* l'inanité » (II, 16). « C'est cela qui a donné credit aux religions bastardes, et les a faites *favorir* aux gens d'entendement » (II, 16). Ce verbe qui faisait au participe passé féminin : *favorie* (I, chap. 22), est vieux ; il était encore employé au XVIe siècle (Montluc, Belleau, Sainte-Marthe, Bouchet).

** **Feindre.** — *Façonner, représenter, imaginer.* « Les poetes *feignent* Niobé avoir esté transmuée en rochier... » (I, 2). « Les poetes ont *feinct* quelques dieux favorables à... » (II, 6). Sens latin primitif, gardé au XVIe siècle (Rabelais, Du Bellay...).

* **Ferir.** — *Frapper, enfoncer.* « La sentence pressee aux pieds nombreux de la poësie s'eslance bien plus brusquement et me *fiert* d'une plus vive secousse » (I, 25). Vieux (Ch. de Roland, Ville-Hardouin); fréquent au XVIe siècle (Rabelais, Pasquier, Marot); fait *ferit* au participe passé, dans le périgourdin, et *feru* dans le français.

* **Finer.** — *Terminer, venir à fin, à bout.* « Laissons en dire à la raison, qui est inflexible et impassible, quand nous en pourrons *finer* » (III, 7). Vieux, fréquent au XVIe siècle (Commynes, Palsgrave, R. Estienne, Marot, Rabelais, Pasquier).

Digitized by Google

* **Forcener.** — *Devenir forcené, perdre la raison.* « Si on luy refuse aliments en sa saison, il *forcene*, impatient du delay » (III, 5). Vieux (La Rose, la Passion), usité au XVIe siècle (Palsgrave, Ronsard, de Baïf, du Bellay).

** **Forclore.** — *Exclure.* « Mon estat present m'en *forclost*... » (III, 13). Sens usité dans l'ancienne langue (La Rose, Froissard) et encore au XVIe siècle (Calvin, Pasquier, d'Aubigné, Amyot).

* **Galler.** — *Se réjouir, danser, s'amuser.* « Les dix mille parts du monde ne laissent pas de *galler* le bon temps cependant » (I, 25). Vieux (Froissard, Villon), usité au XVIe siècle (Rabelais, Marot); ne pas confondre avec *galer :* battre, égratigner.

**** **Garber.** — *Orner, agrémenter.* « En faisant de Vaudemont, Vallemontanus, et les metamorphosant pour les *garber* à la grecque et à la romaine, nous ne sçavons où nous en sommes » (I, 46). Le XVIe siècle avait emprunté à l'italien le substantif *garbe,* de ce mot, il a formé le verbe *garber.*

* **Garsonner.** — *Fréquenter les garçons* ou les filles, *jouer avec* eux, ou elles. « Ce sont les femmes qui communiquent à *garsonner* » (I, 29). Vieux (Renard), existe au XVIe siècle (Brantôme, R. Estienne).

** **Gehenner.** — *Mettre à la torture.* « Je me suis contrainct et *gehenné* pour maintenir ce vain masque... » (II, 8). « D'où il advient que celuy que le juge a *gehenné*, pour ne le faire mourir innocent, il le face mourir et innocent et *gehenné*... » (II, 5). Ce verbe, dont le sens a toujours été en s'adoucissant et a fini par ne plus avoir qu'une signification figurée, avait au XVIe siècle le sens que lui donne Montaigne (voir Rabelais, Ronsard, d'Aubigné).

*** **Gorgiaser.** — *Se pavaner.* « Pourveu qu'ils se *gorgiasent* en la nouvelleté, il ne leur chault de l'efficace » (III, 5). « La vieille langue avait *gorgias*, le XVIe siècle a formé le verbe *gorgiaser* et l'a employé souvent, » dit Ménage.

* **Gosser.** — *Se moquer, railler.* « Je disois en mes jours de quelqu'un, *en gossant*, qu'il avoit choué la divine justice » (I, 40). Vieux verbe populaire, employé encore au XVIe siècle (H. Estienne : « Vous voulez *gosser*, monsieur Philalethe », lang. italian., t. II, p. 287).

* **Guarir.** — *Délivrer de maladie.* « Je n'essayai pas de la *guarir* par fortes et vives raisons » (III, 4). Forme ancienne de *guérir* (La Rose, Amyot, Paré), usitée jusqu'au XVIIe siècle (Régnier).

** **Guigner.** — *Faire signe de la tête ou du doigt.* « Plutarque *guigne* seulement du doigt par où nous irons, s'il nous plaist... » (I, 25).

Digitized by Google

« Ils se *guignoyent* l'un l'autre que l'occasion estoit propre à leur besogne... » (I, 33). Ce sens, qui s'est restreint, était très usité dans l'ancienne langue et au XVIe siècle (Desperriers).

** **Hallebrener**. — Au passif : *être harassé, fatigué*. « Le crocheteur et le savetier touts harassez et *hallebrenez* qu'ils sont de travail et de faim... » (III). Ce verbe, qui tire son origine de la fauconnerie, était au XVIe siècle employé au sens propre et au sens figuré (Rabelais) ; on n'a gardé que le premier.

**** **Infondre**. — *Fondre dans, insinuer*. « C'est à mon advis à l'ame, aux plaisirs qui luy sont propres, d'en inspirer et *infondre* au corps tout le ressentiment que porte leur condition » (III, 5). Ce verbe dont le participe passé est *infus, use*, est fréquent au XVIe siècle (Pasquier).

* **Loisir**. — *Etre permis*. « A l'homme ne *loise* porter en son doigt anneau d'or » (I, 43). Vieux verbe, usité encore au XVIe siècle (il me *loist*, Pasquier, Lettres, XX, 5), devenu substantif.

* **Meliorer**. — *Amender, rendre meilleur*. « Et s'il ne la change, et *meliore* son estat imparfait... » (I, 24). L'édition de 1580 donne *amender* au lieu de *meliorer*. Vieux, est dans Raynouard et se trouve encore dans les mémoires de Sully, disparu.

* **Mercier**. — Aujourd'hui *remercier*. « Il me manda qu'il me *mercioit*. » Lettre de Montaigne à son père... Vieux (Ville-Hardouin, Joinville), usité encore au XVIe siècle (R. Estienne, Rabelais, Marot).

* **Mescroire**. — *Refuser de croire*. « Quand je me plains, ils me reprennent et *mescroient*... » (I, 9). Vieux (La Rose, Berte...), usité au XVIe siècle (Amyot, d'Aubigné), est encore employé.

*** **Mignarder**. — *Traiter gracieusement*. « Les Lacedemoniens *mignardoient* leur Diane par le bourrellement des jeunes garsons qu'ils faisoient fouetter en sa faveur » (II, 12). Verbe qui semble être du XVIe siècle, qui l'a employé fréquemment (H. Estienne, d'Aubigné, Marot).

**** **Monopoler**. — *Exciter au désordre*. Passim, *Essais*. On avait *monopole* dans le sens de *caballes, complots* (Oresme, Villon), avant le XVIe siècle ; celui-ci a fait *monopoler* dans le sens d'irriter, soulever (Rabelais : « Un moine comme tout fasché et *monopolé*... » (Pantagruel, livre IV, 11). Nous avons aujourd'hui *monopoliser* dans le sens de remettre entre les mains d'un seul.

* **Moyenner**. — *Procurer par entremise*. « Elles anoblissent (les incommoditez), aiguisent et rehaulsent le plaisir divin et parfaict

Digitized by Google

qu'elle (la vertu) nous *moyenne* » (I, 19). Vieux (Commines), usité au XVIe siècle (Amyot, Larivey, Pasquier) ; aujourd'hui dans l'Angoumois : *être moyenné* signifie : *être dans l'aisance*.

** **Muer**. — *Changer* (sens transitif). « Les hommes cuidants estre sages, ont *mué* la gloire d'un Dieu incorruptible en l'image de l'homme corruptible... » (II, 12). Ce verbe était employé avant (Froissard) et pendant le XVIe siècle (Rabelais) avec le sens général de changer une chose en une autre; sens perdu.

* **Musser**. — *Fermer, cacher*. « Le lion me voyant *mussé* dans un coing de sa loge, s'approcha... » (II, 12). Vieux (Passion, Joinville, Froissard), usité encore au XVIe siècle (R. Estienne, Rabelais).

* **Naquetter**. — *Attendre servilement* à la porte de quelqu'un. « Et toutefois, voyant ces gens-là qui *naquettent* le tyran, pour faire leurs besongnes de sa tyrannie... » Servitude volontaire (édit. Naigeon, t. IV, p. 379). Vieux (Froissard), usité au XVIe siècle.

* **Occire**. — *Tuer*. « Ayant de ma main *occis* ma femme et mes enfants... » (II, 3). Fréquent dans la vieille langue (Ch. de Roland, Joinville), et encore au XVIe siècle (Rabelais, Amyot, Sat. Ménip.), archaïque.

** **Oindre**. — *Flatter, caresser*. « Heureux qui se treuve à poinct pour leur *oindre* la volonté sur ce dernier passage... » (II, 8). Sens usité dans l'ancienne langue et au XVIe siècle (Rose, Rutebeuf, Palsgrave), ne se rencontre guère que dans le proverbe : « *Oignez* vilain, il vous poindra... »

** **Oppresser**. — *Opprimer*. « Les Syracusains ayant envoyé requerir les Corinthiens de nettoyer la Sicile de plusieurs tyranneaux qui l'*oppressoient*... » (III, 1). Sens usité dans l'ancienne langue (Ville-Hard., Froissard) et au XVIe siècle (Calvin, Lanoue), usité encore au XVIIe siècle (Bossuet).

* **Orer**. — *Prier* et aussi *parler*. « Il avoit à *orer* en public... » (I, 39). Verbe qui, dès l'origine de la langue, a passé directement du latin au français (Passion, Ville-Hardouin), existe encore au XVIe siècle (Amyot, Nicot).

* **Ouir**. — *Entendre*. « Pour sentir s'il *orra* bruire l'eau courant au dessoubs » (II, 12). « Pourquoy n'*erront* elles nos offres et nos demandes... » (III, 5). Ce verbe, qui est défectif aujourd'hui, avait tous ses temps dans la vieille langue et encore au XVIe siècle (Joinville, Rabelais, Marot).

* **Ouvrer** (édit. 1580 et 1588) et **œuvrer** (1595). — *Travailler*. « J'ay la veue assez claire, mais à l'*ouvrer*, elle se trouble... » (II,

Digitized by Google

17). « Les stoïciens disent le sage *œuvrer*, quand il *œuvre*, par toutes les vertus ensemble... » (II, 11). La vieille langue employait fréquemment ce verbe et le conjuguait : J'*œuvre*, tu *œuvres*, il *ouvra* (Joinville, Froissard), voir au XVIe siècle : Rabelais, Amyot, Marot...

** **Paistre.** — *Nourrir.* « C'est à faire aux dieux de monter des chevaux aislez et se *paistre* d'ambrosie » (I, 42). « Tant y a, qu'il advient le plus souvent que le peuple a raison, et qu'on *repaist* ses yeulx de ce de quoy il avoit à paistre son ventre » (III, 6). Sens primitif encore usité au XVIe siècle (Ronsard), auj. restreint.

* **Parangonner.** — *Comparer.* « Vient-il à *parangonner* les victoires, les exploits d'armes de Pompeius avec ceux d'Agelilaus » (II, 32). Vieux (de Seyssel), usité au XVIe siècle (Rabelais, Pasquier, H. Estienne), n'est plus qu'un terme d'imprimerie.

**** **Partialiser.** — *Prendre le parti d'un autre* d'une façon exagérée. « Et montrent les autres sectes, pour ne s'estre assez attachées à la consideration de ce meslange, s'estre *partialisees*, cette-cy pour le corps, cette aultre pour l'ame, d'une pareille erreur » (II, 17). Verbe qui semble dater du XVIe siècle (Amyot, Montluc).

** **Partir.** — 1° *Diviser, partager;* 2° *provenir de...* 1er sens : « En cette grande bataille de Potidee,... les victorieux venant à *partir* entre eux la gloire de l'exploict, attribuerent à la nation spartiate la precellence de valeur » (I, 36). « Nous *partons* le fruict de nostre chasse avec nos chiens et oyseaux » (II, 12). — 2e sens : « Il me semble que toutes façons escartees et particulieres *partent* plustost de folie ou d'affectation ambitieuse, que de vraye raison » (I, 22). Le premier de ces deux sens est le sens primitif du mot (Roncevaux, Ville-Hard., Joinville); le XVIe siècle l'emploie encore en lui donnant aussi le deuxième (R. et H. Estienne, Rabelais, Ramus).

* **Pelauder.** — *Battre, étrier, châtier.* « J'encourus les inconvenients que la modération apporte en telles maladies : je feus *pelaudé* à toutes mains... » (III, 12). Vieux, usité au XVIe siècle (Rabelais, Marot...)

* **Peregriner.** — *Aller çà et là, voyager.* Passim, *Essais.* Vieux, encore fréquent au XVIe siècle (Rabelais, Palissy...)

* **Plancher.** — *Garnir de planches.* « Ce gros quartier noir, de quoy ils *planchoient* leurs chemins... » Voyage en Italie. Vieux, usité au XVIe siècle (Palsgrave, Oliv. de Serres...), remplacé par *planchéier*.

* **Planir.** — S'*aplanir, disparaître.* « Je voyois les difficultés de mon

Digitized by Google

entreprinse s'ayser et se *planir*... » (II, 12). Vieux, usité encore au XVIe siècle (Palsgrave, R. Estienne).

* **Pleuvir.** — *Cautionner, garantir*. « Ainsi je ne *pleuvis* aucune certitude » (II, 10). Très fréquent dans la vieille langue (Passion) et encore au XVIe siècle (Palsgrave, R. Estienne, Rabelais, Pasquier, Nicot).

* **Poiser.** — *Peser*. « Je l'ay *poisé* et remarqué en l'histoire du seigneur de Langey... » (I, 16). Le même verbe est au futur 1, 18. On lit au livre 1, 19, son composé « qui *contrepoise* son coust a son fruict... » Vieux (Froissard, Villon), usité au XVIe siècle (Rabelais, Marot...), c'est aujourd'hui : *peser*.

* **Postposer.** — *Mettre, placer après* (le contraire de préférer). « J'embrasse un Polonois comme un François, *postposant* cette liaison nationale à l'universelle et commune... » (III, 9). Vieux, usité encore au XVIe siècle (Palsgrave, Rabelais, Ramus, H. Estienne...).

* **Pourpenser.** — *Méditer* longuement. « L'ayant de longue main *pourpensée* » (I, 10). Verbe très fréquent dans l'ancienne langue (Froissard, Villon), et au XVIe siècle (Palsgrave, Rabelais, Pasquier).

* **Pourtraire.** — *Faire la représentation*, tirer la ressemblance. « Je ferois *pourtraire* la joie, l'alaigresse » (1, 25). Vieux (La Rose, Froissard), usité au XVIe siècle (Rabelais, Amyot, Pasquier...).

* **Preceller.** — *L'emporter sur*. « Le premier *precelle* en exploits militaires... » (II, 29). Vieux (Passion...), en usage au XVIe siècle (Palsgrave, H. Estienne; Marot...)

** **Preoccuper.** — *Prendre, saisir d'avance*. « Que ne prend il envie de *preoccuper* sur ses compagnons la gloire de cet amour chaste ? » (III, 5). Sens usité dans l'ancienne langue et au XVIe siècle.

* **Preordonner.** — *Ordonner d'avance*. « Outre le temps qui leur avoit esté prescript et *preordonné* » (I, 1). Vieux, usité au XVIe siècle (Palsgrave, Calvin...)

* **Privilegier** (se). — *S'accorder un privilège* (un avantage accordé à un seul). « Aussi, n'est-il supportable qu'aux grandes âmes et illustres de se *privilegier* au dessus de la coustume... » (I, 25). Verbe qui se trouve au XIIIe siècle, est dans Froissard, et au XVIe siècle, dans Paré, Carl.

* **Prouvoir.** — Aujourd'hui *pourvoir*, voir glossaire de l'édition Jouaust. Montaigne écrit tantôt *prouvoir*, tantôt *pourvoir*, comme *pourmener* et *proumener*, ainsi que les autres écrivains du temps (R. Estienne, Rabelais, Marot...)

Digitized by Google

* **Puir.** — *Sentir.* « C'est *puïr* que de santir bon » (I, 45). Vieux verbe encore en usage au XVIe siècle (Rabelais, Ramus, gram. franç., p. 113), remplacé par *puer.*

* **Raccointer.** — Se *familiariser de nouveau* avec... « Un amy qui aura plaisir à me *raccointer* et repractiquer en cett'image » (II, 18, et III, 5). Vieux (Froissard...), en usage au XVIe siècle.

* **Racoiser.** — *Apaiser, calmer*, revenir de son emportement. « Les choses nous sembleront autres, quand nous serons *racoisez* et refroidis ». Vieux (usité encore au XVIe siècle (Pasquier, Satire Ménip., d'Aubigné...)

* **Ramentevoir.** — *Remettre dans l'esprit*, rappeler. « Il alloit *ramentevant* à haute voix l'honorable cause de sa mort ». Vieux (Joinville, Froissard, Commines), fréquent au XVIe siècle (Rabelais, Pasquier, Pilot...)

* **Rapetasser.** — *Raccommoder.* « Le marbre eslevera vos tistres pour avoir faict *rapetasser* un pan de mur » (III, 10). Vieux, en usage au XVIe siècle (Rabelais, Pasquier...), encore parfois aujourd'hui.

* **Rappaiser.** — *Apaiser, calmer de nouveau.* « Ce ciel de lict tout enflé d'or et de perles n'a aucune vertu à *rappaiser* les trenchées d'une verte cholique » (I, 42). Verbe fréquent dans l'ancienne langue et encore au XVIe siècle (Amyot...)

*** **Reblecer.** — *Blesser de nouveau.* « Il est advenu de nostre temps que tel, resolu de mourir, et de son premier essai n'ayant donné assez avant, se *reblecea* bien fort à deux ou trois fois aprez » (II, 13). Verbe qui semble formé au XVIe siècle (Desportes) ; ne se rencontre qu'à cette époque.

* **Rebrasser.** — *Retrousser.* « Il faut *rebrasser* ce sot haillon qui cache nos mœurs » (III, 5). Vieux (Ducange, Villon), usité au XVIe siècle (Rabelais, Amyot).

* **Rechanger.** — *Changer de nouveau.* « Si l'homme ne se corrige point, il se *rechange* en beste de condition convenable à ses mœurs vicieuses » (II, 12). Vieux (Renard), usité au XVIe siècle (d'Aubigné...)

* **Recheoir** et **renchoir.** — *Tomber de nouveau.* « On *rechet* (édit. Lemerre), on *recheoit* (Naigeon) souvent en pareil marché » (II, 17). Vieux (Passion, Froissard), en usage au XVIe siècle (R. Estienne, Calvin...)

* **Reconvoyer.** — *Convoyer de nouveau.* « Le peuple *reconvoye* celuy là d'un acte publique, avec estonnement » (III, 2). Vieux (Froissard), usité au XVIe siècle (Palsgrave, Amyot).

Digitized by Google

*** **Remourir**. — *Mourir de nouveau*. « Et en feus si mal deux ou trois nuits aprez, que j'en cuiday *remourir* encores un coup » (II, 6). Verbe qui semble avoir été formé au XVIe siècle (Ronsard).

* **Rengreger**. — *Augmenter en parlant du mal*. « C'est folie de vouloir s'esclaircir d'un mal auquel il n'y a point de medecine qui ne l'empire et le *rengrege*... » (III, 5). Vieux, fréquent au XVIe siècle (R. Estienne, Amyot, Pasquier, Marot).

*** **Retenter**. — *Tenter de nouveau*. « Qui *retentera* son estre et ses forces, et dedans et dehors, il n'y verra... » (II, 12). Verbe du XVIe siècle (Lanoue).

** **Reussir**. — *Être produit par, devenir*. « Un enfant de maison, ayant plustost envie d'en *reussir* habile homme qu'homme sçavant... » (I, 25). Sens latin (*evadere, sortir de*...), usité au XVIe siècle (d'Aubigné).

* **Sabouler**. — *Tirailler, malmener*. « Et le pere que le fils tirassoit et *sabouloit* emmy la rue... » (I, 22). Vieux, fréquent au XVIe siècle (Rabelais, mém. de Sully), aujourd'hui populaire.

* **Sauteler**. — Fréquentatif de *sauter*. « Celuy là on le veoit aller à tirer d'aile, cettuy cy voleter et *sauteler* de conte en conte, comme de branche en branche... (II, 10). Vieux (Passion), fréquent au XVIe siècle (Palsgrave, R. Estienne, Amyot, Belleau, d'Aubigné).

** **Sembler**. — *Ressembler, être semblable à*... « Nous *semblons* proprement celuy qui, ayant besoing de feu, en iroit querir chez son voisin... » (I, 24). Sens qu'avait ce verbe au XVIe siècle, sous la forme transitive et intransitive (Sat. Ménipp., Ronsard, Amyot).

* **Semondre**. — *Avertir, inviter, solliciter*. « Tels de mes amis ont parfois entrepins de me chapitrer et mercurialiser à cœur ouvert, ou de leur propre mouvement, ou *semons* par moy... » (III, 2). Vieux (Ville-Hardouin), usité encore au XVIe siècle (Rabelais, Marot).

* **Sentencier**. — *Condamner par une sentence*. « Les advocats et juges ont beau quereller et *sentencier*... » (I, 20). Vieux (Oresme, Passion, Froissard), usité encore au XVIe siècle (Rabelais).

* **Sereiner**. — *Rendre serein, beau*. « La philosophie faict estat de *sereiner* les tempestes de la fortune, et d'apprendre la faim et les fiebvres à rire... » (I, 25). Vieux (voir Raynouard), usité au XVIe siècle (Du Bellay, d'Aubigné).

* **Souloir**. — *Avoir coutume*. « Terez, le pere de Sitalcez, *souloit* de dire... » (I, 40). Vieux (La Rose, Joinville), fréquent au XVIe siècle (R. Estienne, Amyot, Ramus).

Digitized by Google

* **Sourdre.** — *Surgir, jaillir.* « Nature se *sourdant*, et s'exprimant force... » (III, 2). Vieux (Ville-Hardouin, Joinville), usité au XVIe siècle (Rabelais, Amyot), défectif aujourd'hui.

* **Suader.** — *Conseiller, persuader.* « Et plus genereusement encore ce grand Alexandre à Polypercon qui luy *suadoit* de se servir de... » (I, 6). Vieux, usité encore au XVIe siècle (Palsgrave, R. Estienne, Amyot).

* **Suppediter.** — *Mettre sous les pieds, substituer.* « Les droicts de l'avarice et de la vengeance *suppeditants* ceux de son auctorité... » (I, 6). Vieux (voir Raynouard, Passion), usité encore au XVIe siècle (Palsgrave).

*** **Testonner.** — *Peigner les cheveux,* les accommoder. « Il n'est description pareille en difficulté à la description de soy mesme, encore se faut-il *testonner;* encore se faut-il ordonner et ranger » (II, 6). Verbe qui semble surtout avoir été employé au XVIe siècle (Rabelais, Marot, Des Perrièrs).

*** **Tirasser.** — *Tirer à diverses reprises,* au sens de tirailler. « Et le pere que le fils *tirassoit* et sabouloit emmy la rue » (I, 22). Verbe qui semble dater du XVIe siècle (Du Bartas).

* **Tistre.** — *Faire de la toile.* « Democritus prouvoit que la pluspart des arts, les bestes nous les ont apprinses, comme l'araignee *à tistre* et à coudre » (II, 12). Infinitif inusité, remplacé par *tisser.* C'est un verbe de la vieille langue (La Rose), encore fréquent au XVIe siècle (Amyot, Ramus, Marot).

* **Tollir.** — *Enlever, ôter.* Passim, *Essais.* Verbe qui a passé directement du latin au français (saint Alexis, Ch. de Roland, Joinville), encore usité au XVIe siècle (Rabelais, Amyot, Marot).

* **Tournebouler.** — *Rouler.* Passim, *Essais.* Doit être un vieux verbe populaire, encore usité au XVIe siècle (Amyot : « Tu te *tournebouilles* comme une toupie », t. II, p. 100; Du Bartas).

* **Tournevirer.** — *Faire mouvoir à sa fantaisie, faire changer.* « Ce ne sont pas seulement les fiebvres, les bruvages qui renversent nostre jugement, les moindres choses du monde le *tournevirent* » (II, 12). Vieux verbe populaire, usité au XVIe siècle (Sat. Ménip.), en usage encore dans la Saintonge.

*** **Trajecter.** — *Faire un trajet.* « Le roy promettoit (aux Juifs) de leur fournir des vaisseaux a les *trajecter* en Afrique » (I, 40). Littré dit, au mot trajet, que le XVIe siècle employait trajetter.

* **Tressuer.** — *Transpirer fortement.* « Nous *tressuons,* nous tremblons, nous pallissons... (I, 20). Vieux (Ch. de Roland, Joinville, Passion), usité au XVIe siècle (Rabelais).

Digitized by Google

* **Vendiquer.** — *Réclamer* (terme de palais). « Un si ancien et long usage me *vendique* et rappelle à soy... » (III, 10). Vieux (voir Raynouard), fréquent au XVIe siècle (R. Estienne, Rabelais, Calvin); aujourd'hui *revendiquer*.

§ 4. MOTS INVARIABLES.

PRÉPOSITIONS, ADVERBES ET LOCUTIONS ADVERBIALES.

** **A bouleveue.** — *Avec réflexion, en connaissance de cause.* « Par cette voye, nous trouvons nostre raison bien fondee, et discourons *à bouleveue*... » (II, 12). Cette locution, usitée en ce sens au XVIe siècle (Montluc), a aujourd'hui une signification tout opposée et signifie : *précipitamment, à première vue.*

* **A certes.** — *Sérieusement,* d'après des choses déterminées. « Parce que Socrates avoit seul mordu *à certes* au precepte de son dieu « de se cognoistre », il feut estimé seul digne du surnom de sage » (II, 6). Locution très usitée dans la vieille langue (Joinville, Louis XI) et encore au XVIe siècle (Du Bellay, Amyot).

* **A chevauchons.** — *Jambe deçà, jambe delà,* comme si l'on était à cheval. « Ces gens se perdent *à chevauchons* sur l'epicycle de Mercure... » (II, 17). Locution de la vieille langue (Bouciq, Paré), vieillie.

* **A delivre.** — *D'une façon libre, dégagée, tranquille.* « Estoit à Rome la place consulaire qu'ils appelloient la plus honorable à table, pour estre plus *à delivre* » (II, 4). Locution usitée dans la vieille langue (Pathelin, Villon); encore au XVIe siècle (Marot).

* **A dire.** — *De moins* ou *manque.* « Eunuques qui ont le nez et levres *a dire* » (I, 23). « Avoir *à dire* » (III, 3).

* **Adonc.** — En *ce moment, alors.* Passim. *Essais.* Très fréquent encore au XVIe siècle (Le Maire, Amyot, Marot, Ronsard).

* **A droict.** — 1° *Comme il convient.* « Les enfants des princes n'apprennent rien *à droict,* qu'à manier les chevaux... (II, 17). 2° *A raison,* justement, équitablement : « Ce livre est si plein de sentences qu'il y en a à tort et *à droict*... » (III, 8). « Juger *à droict* une affaire... » (III). Locution usitée dans la vieille langue (Chrest. de Troyes, Eustache Desch. Berte, 1546, Scheler.).

Digitized by Google

** **A l'envy.** — *Malgré, à l'encontre de...* « Et celuy qui s'obstina à se mocquer et à rire, *à l'envy* des maulx qu'on luy faisoit » (I, 40). Sens primitif du mot, usité dans l'ancienne langue et au XVIe siècle (Roncev., La Rose, H. Estienne), disparu.

* **A l'equipollent.** — *A proportion.* « Mais si je n'ay poinct le cœur assez gros, je l'ay a *l'equipollent* ouvert... » (III, 7). Locution usitée jusqu'au commencement du XVIIe siècle.

* **A escient.** — *Sciemment,* avec connaissance de cause. « Stilpon hasta sa fin *à escient* par le bruvage du vin pur » (II, 2). « Le senat avoit condamné Caïus Vatienus à prison perpétuelle, pour s'estre *a escient* coupé le poulce... » (II, 26). Locution de la vieille langue, qui n'est plus usitée qu'avec un possessif ou le qualificatif *bon.* Montaigne se sert des deux manières.

* **Ainçois.** — *Mais plutôt.* « Mais nous n'en payons pas, *ainçois* en rechargeons nostre debte envers ce grand juge... » (III, 5). Adverbe qui a d'abord eu le sens *d'avant* (Roland, Ville-Hard.), puis celui de : *mais plutôt,* au XIVe, au XVe et au XVIe siècles (Du Bellay, Desportes, H. Estienne, Pasquier), disparu.

* **Ains.** — *Mais...* « Nous ne sommes pas nés pour nostre particulier, *ains* pour le publicq » (I, 38). — « Nostre fantaisie ne s'applique pas aux choses étrangères, *ains* elle est conceue par l'entremise des sens » (II, 12). Ce mot qui, jusqu'au XVIe siècle, était préposition et adverbe (Ville-Hardouin), avait à l'époque de Montaigne (voir R. Estienne, Rabelais, Pasquier), le sens soit de *avant,* soit de *mais;* Montaigne lui donne surtout cette dernière signification.

* **Ainsi comme ainsi.** — *D'une façon comme de l'autre, quoi qu'il en soit.* « Il est pardonnable s'il jecte au hasard ce qu'il a, puisqu'*ainsi comme ainsi,* la nécessité l'envoye à... » (II, 17). — « Le jour du bissexte, *ainsi comme ainsi,* est un jour d'empeschement et de trouble » (III, 11). Locution très fréquente dans l'ancienne langue et au XVIe siècle.

* **A lut.** — *Jusqu'à la lie, jusqu'au fond.* « Mais cet homme estoit il convié de boire *à lut,* par debvoir de civilité » (III, 13). Locution qui semble être la même que *allus;* très usitée dans l'ancienne langue, elle se trouve encore dans Nicot.

* **A mont.** — *En haut.* « Voyez prendre *à mont* l'essor à Platon en ses nuages pœtiques... » (II, 12). Vieille locution (Froissard), fréquente au XVIe siècle (Marot).

* **A pause.** — *De temps en temps, par intervalles.* Voir Gloss. de l'édit Jouaust. Sens fréquent dans l'ancienne langue (Froissard), et encore au XVIe siècle.

Digitized by Google

* **A planté.** — *En abondance.* « Nostre mere nature nous avoit munis *a planté* de tout ce qu'il nous falloit... » (II, 12). Locution fréquente dans l'ancienne langue et au XVIe siècle (Marot, Rabelais, Pasquier).

* **A sa poste.** — *A sa disposition, à sa convenance, à son gré.* « Quand les empereurs romains de ce temps avoient condamné quelque homme de qualité, ils luy mandoient de choisir quelque mort *a sa poste*... » (II, 35). Locution fréquente encore au XVIe siècle (Pasquier, Amyot) ; se trouve dans Molière.

* **A sauveté.** — *En sûreté.* « Il y a tant de hasards et tant de degrez a se reconduire *a sauveté* que ce n'est jamais faict... » (III, 13). Locution de la vieille langue (voir Godefroy, t. I, p. 5).

* **A tour.** — *Tour à tour, alternativement.* « On a veu de mon temps à Constantinople deux hommes sur un cheval, lesquels en sa plus roide course se rejectoient, *à tours*, à terre et puis sur la selle... » (I, 48). Locution qui se rencontre aux IVe et au XVe siècle, encore au XVIe siècle (Calvin).

* **A tout.** — *Avec.* « L'esteuf il le prend à la main gauche, et le pousse *a tout* sa raquette... » (II, 12). « Nous voyons depuis Androclus conduisant ce lion *a tout* une petite lesse » (II, 12). Locution prépositive très usitée dans l'ancienne langue (Ville-Hardouin, Joinville), encore usitée au XVIe siècle (Amyot, Marot).

* **A val.** — *Vers la vallée, en descendant, le long de...* « Mais pour cela ne le peut il tourner en fuite *a val* de route... » (I, 45). Locution très usitée dans la vieille langue et encore au XVIe siècle (Amyot, Marot), est souvent écrite en un seul mot.

*** **Casuellement.** — *D'une manière casuelle, accidentelle.* « Aussi ne sont-ce pas ici articles de foy, qu'il ne soit pas permis d'ignorer, et d'en parler *casuellement* et temerairement » (II, 10). Adverbe du XVIe siècle (Amyot).

* **Ceneantmoins.** — *Malgré cela.* « En maniere que aucunes ayant failli leur saison pour estre envoyees, ils les font *ceneantmoins* publier » (I, 39). Locution employée dans la langue jusqu'au XVIIe siècle.

* **Clerement.** — *D'une façon claire, nette.* « La diversité des opinions que nous avons de ces choses la montre *clerement*... » (I, 14). Adverbe de la vieille langue (Froissard, Amyot), remplacé depuis le XVIe siècle par *clairement*.

* **Coiement.** — *D'une manière paisible.* « Je reculeray d'un autre *si coiement* qu'il me faudra estre aveugle formé, avant que... » (III, 13). Adverbe de manière de la vieille langue (Renard, Froissard), usité au XVIe siècle (Beze, de Baif).

Digitized by Google

**** **Competemment**. — *Avec compétence*. « Jouissant ordonneement et *competemment* des fonctions molles et flatteuses par les quelles... » (III, 13). Adverbe qui ne se trouve qu'au XVIe siècle (Amyot).

* **Contremont**. — *Vers le haut*. « Plusieurs, les jambes *contremont*, donnoient carrière, la teste plantée sur leurs selles entre les poinctes des cimeterres » (I, 48). Locution de la vieille langue (Ville-Hardouin, Joinville, Commines), usitée au XVIe siècle (Jod. Fantosme, Herberay, Marot), rare aujourd'hui.

* **Coustumierement**. — *Selon la coutume*. « Il semble que l'expérience nous offre souvent un médecin plus mal médeciné, et *coustumierement* un sçavant moins suffisant que tout autre... » (I, 24). Adverbe qui existe au XVe et au XVIe siècle, est encore en usage.

* **Dea**. — Particule qui est aujourd'hui *da*, et se joint soit à *oui*, soit à *non*, ou *voire* pour donner plus de force à l'affirmation ou à la négation. « Pourquoi non *dea*? Socrates estoit homme... » (III, 5). Voire *dea*, il y a quelque ignorance forte et genereuse qui ne doibt rien en honneur... à la science » (III, 11). Cette particule qu'au XVIe siècle on prononçait déjà *da*, est très ancienne dans la langue; au XIIIe siècle, c'est *diva* (psaumes), au XIVe, c'est *dia* (miracle de Berthe); dans Villon, on trouve *dea*, forme adoptée par le XVIe siècle (Rabelais, Marot, Pasquier).

De * **d'abordée**. — *En abordant, immédiatement*. « Ils se jectent *d'abordée* dans la franchise de la coustume... » (I, 22). — « Popilius arriva à luy et, *d'abordée*, refusa de luy toucher la main... » (II, 24). Locution de la vieille langue, usitée au XVIe siècle (Amyot, d'Aubigné).

* **De cap à pied**. — C'est aujourd'hui *de pied en cap*; de la tête au pied. « Eux estoient armez, de *cap à pied*, de grosses lames de fer... » (II, 9). Vieille locution en usage au XVIe siècle.

* **De là en hors**. — *Depuis*. « *De là en hors*, luy et moi vesquismes ensemble en cette caverne.... » (II, 12). Cette locution adverbiale, surtout la dernière partie (*en hors*) a été très usitée dans l'ancienne langue et au XVIe siècle (Commines, Amyot, O. de Serres).

* **Despiteusement**. — *Avec mépris*. « Je m'y emploie, mais *despiteusement* » (III, 9). Vieux (Chastelain), usité au XVIe siècle (Bouchet).

* **Destrousséement**. — *D'une façon* ou *brutale* ou *détournée*. « Enfin, elle s'en adresse tout *destrousseement* à la santé mesme... » (II, 12). — « Qu'est-ce cela si ce n'est abuser tout *destrousseement*

Digitized by Google

de nostre simplicité ?... » (II, 37). Adverbe du vieux français (voir Godefroy), encore en usage au XVIe siècle (Pasquier, Charron).

* **D'ores en avant** ou *des lors en avant*. — A partir de ce moment, *à l'avenir*. « Cela servit de gratification envers ces troupes suspectes, et engendra *dez lors en avant* une mutuelle et utile confiance... » (I, 23). — « Si que nostre mescompte ne pourroit *d'ores en avant* exceder vingt et quatre heures... » (III, 11). Locution très usitée dans la vieille langue (La Rose, Ville-Hardouin), et au XVIe siècle (Pasquier).

* **Du jour à la journée**. — *Jour par jour*, ou *de jour en jour*. « Je vis *du jour à la journée*, et me contente... » (I, 40). — « Mais *du jour à la journée*, croissent l'occasion de ce souspeçon et... » (II, 2). Locution usitée au XVIe siècle, ainsi que : *au jour la journée* (Amyot).

* **Du tout poinct**. — *Nullement*. « As-tu grand froid a cette heure? *Du tout poinct*, respond Diogenes... » (III, 10). Aujourd'hui, l'ordre des mots est renversé et contrairement au XVIe siècle, on dit : *point du tout*.

* **Effectuellement**. — *D'une façon réelle, positive*. « Il trouva que sa veuve estoit *effectuellement* perdue soubs ce masque... » (II, 25). Vieux (voir Godefroy), usité au XVIe siècle (J. Bouchet, Ch. de Ponthieu).

* **Emmy**. — *Parmi, au milieu de*... « Il s'en veoid nombre d'autres, se prosternants *emmy* la place... » (II, 3). — « *Emmy* la rivière » (II, 33). Préposition de l'ancienne langue (Joinville) et du XVIe siècle (Amyot).

En * **en après**. — *Ensuite*. « Et luy disoit se souvenir avoir esté Athalides, depuis Euphorbus, *en après* Hermotimus... » (II, 12). Locution fréquente dans l'ancienne langue (Froissard), qui a été usitée jusqu'au XVIIe siècle (La Fontaine).

* **En hors**. — *Au-delà*. « Le soleil espand du ciel *en hors* sa lumière et ses puissances... » (II, 12). Locution de la vieille langue (Commines) et du XVIe siècle (Oliv. de Serres).

* **Ensemblement**. — *Ensemble*. Passim. *Essais*. Adverbe de la vieille langue (voir Godefroy) et du XVIe siècle (Rabelais, Pasquier).

* **Envis** ou **Envy**. — *Malgré soi, difficilement*. « Il semble que les philosophes se desfacent plus tard et plus *envy* de cette cy (la gloire) que de nulle autre... » (I, 41). — « A escrire, j'accepte plus *envis* les arguments battus... » (III, 5). Adverbe de la vieille langue (Froissard, Juv. des Ursins) et du XVIe siècle (R. et H. Estienne, Amyot).

Digitized by Google

* **Es.** — *Dans les.* « Comme *es* choses qui consistent en fantasie... » (I, 20). « Nature faict naistre *es* nations... » (I, 24). Préposition très usitée dans la vieille langue et au XVIe siècle (Rabelais, Marot...)

* **Escharsement.** — *D'une façon économique, parcimonieuse.* « Le jour venu, les vaisseaux leur furent fournis *escharsement* » (I, 40). — « La première, il la faut prendre par medecine et par necessité, plus *escharsement* » (III, 3). Adverbe vieux (Juvén. des Urs.), très usité au XVIe siècle (Boccace, Bouchet, Amyot, R. Estienne).

**** **Frustratoirement.** — D'une *façon frustratoire,* détournée. « Il s'osta de sa main la vie qu'il avoit si liberalement abandonnée, et *frustratoirement*, aux mains ennemies » (II, 12). Adverbe en usage au XVIe siècle (Calvin).

* **Ja** et **ia.** — *Certes.* « *Ia* à Dieu ne plaise, dit quelqu'un en Platon » (I, 25). Cet adverbe, qui s'écrit tantôt *ia*, tantôt *Ja* (voir édit. Jouaust, gloss.), est de l'ancienne langue (Roncevaux, Joinville) et du XVIe siècle (R. Estienne, Pelletier, Ramus, Pasquier...)

* **Meshuy.** — *Désormais.* « Ses responses debvoient *meshuy* servir de loix » (II, 33). « Les geographes de ce temps ne faillent pas d'assurer que *meshuy* tout est trouvé... » (II, 12). Adverbe, vieux (Villon...), fréquent au XVIe siècle (Ramus, gram. française, p. 117), Pasquier; s'écrit tantôt en un, tantôt en deux mots.

** **Mercy, sa mercy.** — *Grâce à...* « Riche, *mercy* a cette trafique... » (III, 243, édit. Jouaust). « Nous autres ignorans, nous estions perdus, si ce livre ne nous eust relevez du bourbier. *Sa mercy*, nous osons à cette heure, et parler et escrire... » (II, 30) (Jouaust). Le sens premier du mot était grâce; il l'a gardé encore au XVIe siècle dans ces diverses locutions (d'Aubigné, Marot, Amyot).

* **Mie.** — Particule explétive servant à renforcer une négation. « Tenez vous dans la route commune ; il ne faict *mie* bon estre si subtil... » (II, 12). Vieux mot (Ch. de Roland...), encore usité au XVIe siècle (Rabelais...)

* **Mon.** — (Origine : *mundè*), particule affirmative : *certainement, évidemment.* « C'est *mon*, dit Nicoclès... » (II, 37). Voir la syntaxe des adverbes. Ce mot se trouve encore, au XVIIe siècle, dans Molière.

* **Oiseusement.** — *D'une manière oiseuse.* « On accusoit un Galba..., de ce qu'il vivoit *oiseusement* » (III, 9). Du XVIe siècle (Monnet).

* **Ordonneement.** — *D'une manière ordonnée, réglée.* « Le prix de l'ame ne consiste pas à aller haut, mais *ordonneement*... » (III, 2).

Digitized by Google

Adverbe de la vieille langue (Berte...) et du XVIe siècle (R. Estienne, Desportes).

* **Ore** et **ores**. — *A cette heure, alors, maintenant;* ou quand cet adverbe est répété : *tantôt, tantôt :* « Et *ores* que le sage ne doibve donner aux passions humaines de se fourvoyer... » (I, 43). « Ils alloient deux à deux, mais en la meslée, l'un descendoit à terre et combattoient *ores* à pied, *ores* à cheval, l'un aprez l'autre... » (I, 48). Adverbe, vieux (Joinville), usité au XVIe siècle (R. Estienne, Pasquier, Pilot).

* **Pieçà**. — Il y *a longtemps, quelque temps.* « La fortune, comme par despit, a fait durer jusques a nous la vanité de ces requestes, et *pieçà* fait perdre ces histoires... » (I, 39). Adverbe formé d'une phrase : *piece il y a,* très usité dans l'ancienne langue, il commençait à vieillir au XVIe siècle, ce que regrette H. Estienne.

*** **Pirement**. — *D'une façon pire.* « Les dieux et les deesses me perdent *pirement* que je ne me sens tous les jours perir, si je le sçais ! » (III, 8). Adverbe qui semble avoir été formé au XVIe siècle (Rabelais, Castelnau).

*** **Signamment**. — *D'une façon spéciale, particulière.* « C'est prendre un trop incertain et trouble fondement, *signamment* en un siècle corrompu et ignorant » (III, 2). Adv. du XVIe siècle (Rabelais, Pasquier).

* **Tiercement**.— En *troisième lieu.* « *Tiercement,* aplanir et asseicher (la place) de nouveau pour le combat des gladiateurs » (III, 6). Vieux (Oresme), adverbe usité encore au XVIe siècle (R. Estienne, Amyot).

* **Voire**. — *Vraiment* ou *certes.* « Et quiconque s'estudie bien attentifvement, treuve en soy, *voire* et en son jugement mesme, cette volubilité... » (II, 7). « *Voire,* je ne sçais si l'ardeur qui naist du despit... » (II, 12). L'adverbe *voir* ou *voire,* qui, à l'origine, signifiait *vrai* (Joinville), a été pris adverbialement pour *vraiment,* et très usité au XVIe siècle (R. Estienne, Rabelais, Amyot, Pasquier, Ramus); il n'est plus guère employé que dans la locution : *voire même.*

* **Voirement**. — D'*une façon vraie, effectivement.* « J'y suis tout entier, j'y suis *voirement* » (II, 12). Adverbe de la vieille langue très usité au XVIe siècle (R. Estienne, Pasquier). Aujourd. : *vraiment.*

Digitized by Google

CHAPITRE II

MOTS DIALECTAUX AUJOURD'HUI ARCHAÏQUES

COMMUNS A MONTAIGNE ET SES CONTEMPORAINS

§ 1. MOTS EMPRUNTÉS A L'ITALIEN.

Airte (à *l'airte*). — Sur *ses gardes*. « Æschilus, menassé de la cheute d'une maison, a beau se tenir à *l'airte*... » (I, 19). Mot qui, tiré de l'italien *erta*, est écrit herte dans Rabelais; il ne se trouve qu'au XVIe siècle; la locution entière a formé : *alerte*.

Bergamasque. — *Danse et air de danse*. « Qui a dans l'esprit une vive imagination et claire, il la produira soit en *bergamasques*, soit par mimes s'il est muet » (I, 25). Substantif formé de Bergame, ville d'Italie; est dans Rabelais.

Braverie. — *Bravoure, courage*. « La *braverie*, la constance et la résolution ont quelquesfois servy a ce mesme effect » (I, 1). Substantif qui se rencontre dans Amyot, H. Estienne (Lang. italian.).

Crotesque. — Terme des beaux arts : *figures qui font rire*. « Ce vuide tout autour, ce peintre le remplit de *crotesques*, qui sont peintures fantasques. » Ce mot, qui est aujourd'hui : *grotesque*, est dans Rabelais.

Garbe. — *Grâce et contour d'une figure*. « Les embourreures de mon pourpoint ne me servent plus que de *garbe* ». T. IV, p. 289 (Naig.). Très usité au XVIe siècle (Rabelais, Pasquier, H. Estienne); c'est aujourd. : galbe.

Greguesques. — *Haut de chausses, culotte*. « Si nous fussions nayz avec condition de cotillons et de *greguesques* » (I, 35). Mot em-

Digitized by Google

prunté, au XVIe siècle, à l'italien (voir H. Estienne), se confondait alors avec *gregues*.

Strette. — *Atteinte.* « A la moindre *strette* que luy donne la goutte, il a beau estre sire... » (I, 42) (voir H. Estienne, langage italianisé).

Turquesque. — *Turc*, à la mode des Turcs. « Les Sarrasins alloient à la guerre nudz, sauf un glaive à la *turquesque* » (II, 29). Mot à suffixe italien (esque), employé par Montluc.

Voglie. — *Volonté.* « Allez vous en doucement et de bonne *voglie* » (II, 8) (édit. Naigeon). Dans le Langage italianisé (t. I, p. 4), H. Estienne a dit : « Leur dire qu'ils ne doivent laisser d'estre de bonne *voglie.* »

§ 2. ESPAGNOL.

Salseperille. — Auj. *salsepareille*, plante d'Amérique. « Si les nations desquelles nous retirons le gayac, le *salseperille*... » (II, 37). Mot tiré de l'espagnol au XVIe siècle (*zarra parilla*, de *zarra*, ronce, et *Parillo*, nom du médecin qui a le premier employé cette plante).

Sarbatane. — Auj. *sarbacane, tuyau* par lequel on transmet la voix, au figuré : *interprète.* « Il est des peuples où, sauf sa femme et ses enfants, aucun ne parle au roy que par *sarbatane* » (I, 23). (T. I, p. 99, édit. Jouaust). Mot venu de l'espagnol *cerbatana* (arabe *zabatana*) ; est écrit *sarbataine* dans Rabelais (II, 64, IV, 128, édit. Jannet).

§ 3. MOTS GASCONS.

Asture. — *A cette heure.* Orthographe des manuscrits de Montaigne, conforme à la manière d'écrire des écrivains gascons de l'époque (voir Monluc et les autres), et de l'édition de 1588 : « Mais, à en parler *asture* en conscience » (III, 2). « Cette mesme interjection qui sert *asture* aux Italiens » (III, 6).

Escarbillat. — *Badin, pétulant.* « Je ne sçais qui demandoit à un de nos gueux, qu'il voyoit en chemise en plein hyver aussi *escarbillat* que tel qui se tient emmitonné dans les martes » (I, 35). Mot gascon, employé deux fois par Pasquier.

Digitized by Google

Stropiat. — *Estropié*, voir gloss. de l'édit. Jouaust. Mot gascon, employé au XVIe siècle (Tahureau), remplacé dans certaines éditions par *estropié* ou *stropié*, voir L. II, ch. 31 : « les voyla *stropiats* ».

§ 4. MOTS DE LA LANGUE D'OC,

DU POITOU, DE LA SAINTONGE, DU PÉRIGOURDIN ET DU LIMOUSIN.

Alongeail. — *Allongement.* « Laisse, lecteur, courir encores ce coup d'essay et ce troisiesme *allongeail* du reste des pieces de ma peincture » (III, 9). Substant. de la Saintonge, du Poitou, est dans Rabelais.

Esrener. — Aujourd. : *éreinter.* « Comme ce grand Brutus, son amy, disoit que c'estoit une eloquence cassee et *esrenée* » (II, 10). Partic. pass. du Berri et des autres patois voisins, usité au XVIe siècle (Rabelais).

Estausser. — *Elaguer, couper les branches* d'un arbre. « Pour evanter, *estausser* et eclarcir le branchage de ce tige foisonnant en trop de gaillardise » (II, 23). Verbe du dialecte saintongeois, employé dans la vieille langue (Rutebœuf), encore au XVIe siècle (Palissy). *Estausser* est de l'édit. 1580; les éditions postérieures donnent : *escourter;* mais on lit, livre III, ch. 10 : « J'aymerois quasi esgalement qu'on m'ostat la vie que si on me l'*estausoit* et retranchoit. » Le patois lorrain et messin emploie encore auj. *tauser,* dans le même sens.

Fanir. — *Flétrir,* proprement : *faire le foin.* « Les republiques, naissent, fleurissent et *fanissent* de vieillesse, comme nous » (II, 23). Ce verbe, dans le Nord, était *fener* (Amyot); il est devenu *faner;* mais, dans les dialectes du Midi, c'était *fanir;* on trouve aussi ce verbe dans Ronsard : « pareil aux champs qui *fanissent.* »

Digitized by Google

QUATRIÈME PARTIE

GLOSSAIRE

II

L'USAGE PARTICULIER A MONTAIGNE

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE Ier

MOTS ARCHAÏQUES AU XVIe SIÈCLE, EMPLOYÉS PAR MONTAIGNE

§ 1. SUBSTANTIFS.

Biffe. — *Tromperie.* « La royaute ajouste peu à son bonheur : il veoid que ce n'est que *biffe* et piperie » (I, 42). — Ce mot, qu'il ne faut pas confondre avec *biffe*, pierre précieuse, était dans l'ancien franç. *baffe* et *beffe;* il a été écrit par Montaigne *biffe*, et n'existe pas de son temps.

Dessoude. — *Désordre*, action de n'être pas sur ses gardes. « Ce seroit dommage s'ils venoient a estre en *dessoude* surprins par les ennemis » (I, 48). — « Quand elle arrive les surprenant en *dessoude* et a descouvert » (I, 19). Cette expression qui est dans la première édition de 1580 : à l'*improuveu*, est remplacé par le mot *dessoude* dans les autres éditions (1588 et 1595). *Dessoude* n'est, au XVIe siècle, que dans Amyot, Sayssel et quelques autres. Archaïque déjà au XVIe siècle.

Enginieur. (Origine : *engin*, du latin *ingenium.*) — *Celui qui invente*, qui trace, qui conduit des travaux. « Cesar se veut faire cognoistre excellent *enginieur*... » (I, 16). — Vieux mot (Joinville, Froissard), qu'a employé Montaigne et que ses éditeurs modernes ont eu le tort de remplacer par le subst. *ingénieur*, tout en indiquant qu'il écrit : *enginieur*.

Hante. — *Le bois d'une hallebarde.* « La *hante* revestue d'estouppe, empoixee et huilee, s'enflammoit de sa course » (I, 48). — Mot qui est dans la Chanson de Roland; a été remplacé par *hampe*, à partir du XIVe siècle.

Digitized by Google

Reseul. — *Filet, voile*, collet de femme. « Les dames couvrent leur sein d'un *reseul*... » (III, 5). Très vieux déjà au XVIe siècle, ne se rencontre alors que dans Saint-Gelais.

Sorcerie. — *Opération de sorcier.* « Il menaça de la tuer, estimant que ce feust quelque *sorcerie* » (I, 20). Mot de la vieille langue qui se trouve au XIIIe siècle (Chr. de France), et que le XVIe siècle a remplacé par sorcellerie.

Tabut. — *Bruit, vacarme.* « Autour de luy un *tabut* de ses valets, plein de licence » (III, 13). Mot qui existe dans Gerard de Rossillon, que donne encore Rabelais, et qui ne se retrouve plus que rarement dans le Poitou et la Saintonge.

Vilanie. — *Ordure, saleté.* « Xerxes fouetta la mer de l'Hellespont, l'enforgea et lui feit dire mille *vilanies* » (I, 4). Mot qui existe dès l'origine de la langue, que l'on a remplacé, dès le XIVe siècle, par *villenie* et que l'on trouve encore écrit *vilanie* dans Amyot.

§ 2. ADJECTIFS.

Menaceur. — *Celui qui fait des menaces.* « Ils sont aller feindre, ceste sotte image, *menaceuse*, mineuse » (I, 25). Ce mot, que l'on rencontre au XIIIe siècle (Brun. Latini), semble ne se trouver au XVIe siècle que dans Montaigne.

Mineux, se. — *Affecté, minaudier.* « Vertus couardes et *mineuses* » (III, 5). — « L'amour des espagnols et des italiens, plus *mineuse* et couverte, me plaist » (id.). Mot qui doit appartenir à l'ancienne langue, ne se trouve plus au XVIe siècle.

Pellegrin. — *Etranger.* « Oyez dire metonomie... et autres tels noms de la grammaire, semble il pas qu'on signifie quelque forme de langage rare et *pellegrin?* » (I, 51). — Mot de la vieille langue dont Raynouard donne de nombreux exemples, et qui existe en même temps que *peregrin* et *pelerin*; ce dernier a fini par remplacer tout à fait les deux autres formes.

Prominent. — *Qui s'élève au-dessus* de ce qui l'environne. « La nature a voulu que nos appetits eussent montre et declaration *prominente* » (III, 5). Mot archaïque déjà au XVIe siècle, qui se trouve encore dans Paré, a vieilli et a été remplacé par *proéminent*.

Pruant. — *Qui a des démangeaisons vives.* « Je l'exerce (la graterie) plus aux oreilles, que j'ay au dedans *pruantes* par saisons » (III, 13). Vieux, tiré de l'ancien verbe pruer (du latin, prurire); cet adjectif était déjà archaïque au XVIe siècle.

Digitized by Google

Reverential. — *Respectueux*, qui commande le respect. « Je veulx mal a cette coustume d'interdire aux enfants l'appellation paternelle, et leur en enjoindre une estrangière, comme plus *reverentiale* » (II, 8). Mot de la vieille langue que l'on rencontre encore dans Amyot; c'est aujourd'hui *reverenciel*.

Tempesteur, se. — *Qui fait du bruit*, est à la tempête. « Suis-je à couvert chauldement dans une bonne salle pendant qu'il se passe une nuict orageuse et *tempestueuse*, je m'aflige pour ceulx qui sont hors à la campagne » (II, 6). Mot vieilli que l'on trouve dans Froissard.

Trahistre. — *Traître.* « Son *trahistre* medcin. » Note manuscrite de l'auteur à son édition de 1588. Ce mot qui est encore ainsi écrit au XVe siècle (Froissard, Villon), a été remplacé au XVIe siècle par le mot *traistre*.

§ 3. VERBES.

Abesouigner. — *Occuper à.* « Un prestre *abesouigné* à guérir un spirato (possédé) ». Verbe de la vieille langue, qui ne se rencontre que dans Montaigne, au XVIe siècle.

Apoltronir. — *Devenir poltron.* « Un jeune homme doibt troubler ses regles, pour esveiller sa vigueur, la garder de moisir et *s'apoltronir* » (III, 13). Terme de fauconnerie de l'ancienne langue, vieux. Rabelais dit *s'apoiltronner* dans le sens de *s'accoquiner*.

Assagir. — *Rendre sage.* « J'estudiay jeune pour l'ostentation, depuis, un peu pour *m'assagir* » (III, 3). Mot de la vieille langue (Froissard, Palsgrave), déjà rare au XVIe siècle.

Conjouir (se). — *Se réjouir avec quelqu'un.* « Il s'estoit *conjouï* avecques luy, par lettre, de l'oracle de Jupiter Hammon » (III, 13). Déjà vieilli au XVIe siècle; se rencontre fréquemment dans les écrivains antérieurs (Berte, Rutebeuf, Froissard, Palsgrave).

S'ensoingner. — *S'embarrasser.* « *S'ensoingnant* de... » Documents inédits de Montaigne. Vieux mot (Saint-Bernard, Froissard). Rare au XVIe siècle.

Esclaver. — *Rendre esclave, asservir.* « En son exces, elle *esclave* nostre naturelle franchise, et nous desvoye... » (I, 29). Mot de l'ancienne langue (Bertrand de Borne, Contes d'Estrapel).

Esconjurer. — *Conjurer dans le sens de détourner.* « Ce janre de Diables estoit aisé à *esconjurer*. » Voyage en Italie, p. 144. Mot

Digitized by Google

qui est dans Gui d'Uisel, Camus de Belley (Dict. de Raynouard), que l'on ne trouve plus au XVIe siècle.

Laidir. — *Devenir laid.* « Cette fiebvre *laidit* et corrompt tout ce qu'elles ont de bel et de bon d'ailleurs... » (III, 5). Mot de l'ancienne langue (Th. le mart., Berte, Chr. des ducs de Norm.), déjà vieilli au XVIe siècle.

Principier. — *Commander, être chef.* — « Mon humeur n'est propre, non plus à parler qu'à escrire pour les *principiants* » (III, 8). Mot de la vieille langue (Passion), disparu ou au moins fort rare au XVIe siècle.

Vergogner. — *Avoir honte.* Passim (*Essais*). Le XIIe siècle a *vergondez* (Huon de Bordeaux); dans Palsgrave, on trouve se *vergogner*, qui a disparu; il ne reste que *vergogne.*

Digitized by Google

CHAPITRE II

SENS PARTICULIERS A MONTAIGNE

§ 1. SUBSTANTIFS.

Conserve. — *Esprit de conservation et d'économie.* « Et m'envoya toute cette *conserve* à l'abandon » (I, 40). Montaigne seul semble avoir pris ce mot au sens moral et figuré.

Empereur. — *Général en chef.* « On aloit chercher en Lacedemone des *empereurs* d'armée » (I, 24). « Pompeius, conquerant de la moitié du monde et *empereur* de tant d'armées ». Les écrivains qui ont précédé Montaigne, et ceux de son temps, ont employé ce substantif comme synonyme de *roi;* Montaigne seul semble lui avoir donné le sens latin et primitif de *chef, général.*

Enchère. — *Amplification, aggravation.* « Des philosophes, non seulement stoïciens, mais encore epicuriens (et cette *enchère*, je l'emprunte de l'opinion commune...) (II, 11). Les autres écrivains du XVIe siècle emploient ce substantif dans le sens qu'il a encore aujourd'hui. Montaigne seul semble lui avoir donné une signification figurée.

Espaulette. — Diminutif d'*épaule, parcelle.* « Cette exclamation est seure. Voylà qui est beau ! » ayant ouï une entière page de Virgile; mais d'entreprendre à le suivre par *espaulettes*, et, de jugement exprez et trie... : Ostez vous de là » (III, 8). Cette locution qui signifie ici : *pied à pied, par parcelles,* en détail, ne se rencontre que dans Montaigne; ce mot, qui subsiste, a généralement aujourd'hui un autre sens : comme terme de marine, il signifie : *entaille.*

Digitized by Google

Pair. — *Parallèle.* « J'eusse plustost choisi l'exemple du jeune Caton comparé a Phocion, car en ce *pair* il se trouveroit une plus vraysemblable disparité à l'advantage du Romain » (II, 32). Sens particulier à Montaigne.

Pas. — *Citation d'un auteur, d'un ouvrage.* « Je m'en vais clorre ce *pas* par un verset ancien que je treuve singulierement beau a ce propos » (I, 42). Je n'ai trouvé ce sens, que nous attribuons aujourd'hui plutôt au mot *passage*, que dans les *Essais*. Montaigne donne aussi à ce mot toutes les significations qu'il a conservées.

§ 2. ADJECTIFS.

Grammairien. — *Grammatical.* « A d'aucuns c'est un pur estude *grammairien* » (I, 25). — « Quand ces redictes me pincent, je treuve que c'est une plaincte *grammairienne* et voyelle... » (III, 4). Littré dit que Montaigne a pris ce mot adjectivement au sens grammatical ; je ne l'ai rencontré en ce sens chez aucun autre auteur du temps.

Here. — *Continent.* « Les *haires* ne rendent pas toujours *heres* ceux qui les portent... » (II, 33). Cet adjectif qui a été pris et est pris encore aujourd'hui dans le sens péjoratif de *pauvre, misérable*, a été employé avec une signification particulière par Montaigne qui joue sur le mot *haire*.

Lettré. — *Qui appartient à la littérature.* « Pour les sciences *lettrées*, Platon s'y amuse fort peu et semble ne recommander particulièrement la poésie que pour la musique » (I, 25). Cet adjectif semble avoir été employé par Montaigne seul pour qualifier un nom de chose, et dans cet exemple *science* est pris dans le sens général de *connaissances*.

Maniant. — *Qui se manie facilement* ou encore *saisissant.* « Je trouve nostre langage suffisamment abondant, mais non pas *maniant* et vigoureux suffisamment » (III, 5). La vieille langue avait déjà le verbe *manier ;* au XVIe siècle, Montaigne semble avoir été le seul qui ait employé cette forme et ce sens.

Voyelle. — *Qui est formé de voix, de sons.* « Quand ces redictes me pincent,... je treuve que c'est une plaincte grammairienne et *voyelle*... » (III, IV). Au XVe siècle, on trouve *voieulx* (voir Littré au mot *voyelle*), je n'ai rencontré *voyelle*, employé comme adjectif, que dans les *Essais*.

Digitized by Google

§ 3. VERBES.

S'espargner. — *User avec modération de...* « Qu'on *s'espargne* du vin en expédition de guerre... » (II, 12). Montaigne semble seul avoir employé ce verbe en ce sens ; sens perdu.

Festoyer. — *Bien recevoir, bien accueillir.* « Je *festoye* et caresse la vérité en quelque main que je la treuve... » (III, 8). Ce verbe ne s'emploie qu'avec des régimes de personnes; Montaigne seul semble lui avoir donné pour régimes des noms de choses.

Fourvoyer. — *Aller hors la voie, sortir du vrai chemin.* « Nos conseils *fourvoyent,* parce qu'ils manquent d'adresse et de but...» (II, 1). — « Je *fourvoye* quand j'escris d'aultre chose, et me desrobbe à mon subject...» (III, 8). Montaigne est le seul auteur du XVIe siècle qui, tout en donnant à ce verbe la forme usitée (forme qu'il a conservée : la forme réfléchie), l'emploie avec le sens intransitif absolu. Il n'y a que Régnier qui ait suivi son exemple.

(Se) Gratifier. — *Se louer, se féliciter de ou que...* « Je *me gratifie* singulièrement que cette correction me soit arrivée en un aage naturellement enclin à l'avarice ». En général, Montaigne se sert de ce verbe avec le sens que l'on rencontre dans les auteurs de son temps (Calvin, Amyot, et même dans Malherbe) : *gratifier à..., être agréable à...* Ici, il lui donne cette signification particulière que seul il semble avoir employée.

Redoubter. — *Douter de nouveau.* « Nous doubtions sur Ulpian, et *redoubtons* encores sur Bartolus et Baldus » (III, 13). Montaigne semble être le seul qui ait employé ce verbe avec son sens primitif en donnant au préfixe *re* la signification d'*action rétroactive.*

Resigner. — *Désigner aussi, indiquer en deuxième lieu.* « Sa mercy (grâce à Amyot), nous osons à cett' heure et parler et escrire ;... si ce bon homme vit, je lui *resigne* Xenophon, pour en faire autant (le traduire comme Plutarque) » (II, 4). Ce sens ne se rencontre que dans Montaigne et n'est pas en usage; Littré même ne l'indique pas.

Retirer.— *Ressembler à...* « Nostre vie, disoit Pythagoras, *retire* à la grande et populeuse assemblee des jeux olympiques... » (I, 25). Ce sens, usité encore dans l'Angoumois et la Saintonge, est particulier à quelques provinces; sens que Montaigne semble avoir seul ou presque seul employé au XVIe siècle.

Digitized by Google

§ 4. LOCUTIONS.

Au propre. — *A même de faire*... « Le roy François fut *au propre* d'eslire... ou de... » (voir Littré). « Que ne plaist-il à nature... nous faire voir *au propre* les moyens et la conduicte de ses mouvements ? » (II, 12). Locution qui ne se rencontre guère que dans Montaigne.

Digitized by Google

CHAPITRE III

EMPRUNTS DE MONTAIGNE AUX DIALECTES ET AUX LANGUES VOISINES

§ 1. ITALIEN.

Basteleresque. — *Manière de faire des tours.* « On rencontra en quelque endroict la persuasion du jour du jugement, danses, saults *basteleresques,* musique d'instruments, armoiries » (II, 12). H. Estienne dit (Langage italianisé, p. 15), que tous les adjectifs formés par les écrivains au XVIe siècle à l'aide du suffixe *esque* sont formés directement de l'italien. Quelques-uns de ces qualificatifs sont restés, ainsi *barbaresque,* que l'on trouve dans Amyot et dans Montaigne (commandement *barbaresque*) (I, 14). *Basteleresque* a disparu ainsi que plusieurs autres qu'emploie Montaigne.

Contadin. — *Paysan.* « A nos *contadins,* comme à nos ayeulx, la partie qui se tient toujours descouverte, c'est la pectorale » (I, 35). Mot italien qui se trouve dans La Fontaine, et qui a disparu.

Farcesque. — *Qui tient de la comédie, de la farce.* « La plus part de nos vocations sont *farcesques...* » (III, 10); n'est que dans Montaigne.

Fratesque. — *Qui est fraternel, qui tient de la semonce* (dans le sens monacal). « Le parler que j'aime, c'est un parler simple et naïf, ...non pedantesque, non *fratesque,* non plaideresque... » (I, 25). L'ancienne langue française avait dans le même sens *fraterne,* comme substantif et adjectif. Montaigne a sans doute pris la forme italienne.

Livresque. — *Qui appartient aux livres.* « Les sçavants, à qui touche la juridiction *livresque,* ne cognoissoit aultre prix que de la doctrine » (II, 17). Mot à suffixe italien qui semble ne se rencontrer que dans Montaigne.

Digitized by Google

Pache. — *Pacte, convention.* « Race peu soigneuse de l'observation des promesses et *paches*... » (II, 17). Ce substantif, qui vient de l'italien *paccio*, prononcé : *patcho*, semble n'avoir été employé que par Montaigne. Rabelais se sert de *pact* (IV, 49, édit. Jannet), ainsi que Nicot.

Pedante. — *Pedant, proprement celui qui enseigne les enfants.* « Je me suis souvent despité de voir es comedies italiennes toujours un *pedante* pour badin » (I, 24). Mot directement pris à l'italien, que quelques auteurs seulement ont employé et qui se trouve encore dans Nicot.

Plaideresque. — *Qui aime à plaider.* « Le parler que j'aime, c'est un parler non pedantesque, non *plaideresque*... » (I, 25). Mot à suffixe italien qui semble avoir été formé par Montaigne.

Poltronesque. — *Qui porte à la poltronnerie.* « Après qu'il eut gousté les doulx fruicts des jardins *poltronesques* d'Epicurus » (II, 12). Mot italien sans doute forgé par Montaigne.

Principesque. — *Qui appartient aux princes.* « Les advantages *principesques* sont quasi advantages imaginaires » (I, 42). Mot à suffixe italien qui semble ne se rencontrer que dans Montaigne.

Stropier. — Aujourd'hui : *estropier, priver de l'usage d'un membre.* « Pour fuir la domination des masles, elles les *stropioient* dès l'enfance » (III, 5). Verbe venu de l'italien que les contemporains de Montaigne écrivent déjà *estropier.*

§ 2. ESPAGNOL.

Enfrasquer et *infrasquer.* — *Embarrasser, empêtrer.* « Vaut il pas mieux demeurer en suspens, que de *s'enfrasquer* en tant d'erreurs que l'humaine fantaisie a produites? » (II, 12). « Les princes de cet art... ont tant poisé chaque syllabe..., que les voylà *enfrasquez* et embrouillez en l'infinité des figures... » (III, 13). Mot qui n'existe pas dans la langue française ; d'après Ménage, il viendrait de l'espagnol.

§ 3. DIALECTES DE LA LANGUE D'OC

(POITOU, SAINTONGE, PÉRIGORD).

Affolir. — *Violer, profaner.* « Car il y a non seulement du plaisir, mais de la gloire encore d'*affolir* et desbaucher cette molle dou-

Digitized by Google

ceur... » (II, 15). Verbe de la langue d'*oc*, qui se rencontre dans le Poitou.

Bavasser. — *Bavarder.* « Il semble que la coustume concede a cet aage (la vieillesse) plus de liberté de *bavasser*, et d'indiscretion a parler de soy... » (III, 2). Ce verbe, augmentatif de *bavarder*, est un mot de l'Angoumois et de la Saintonge, l'ancienne langue employait baver (R. Estienne, Nicot). Je n'ai trouvé *bavasser* que dans Montaigne.

Bicle. — *C'est celui qui louche.* « Les mères ont raison de tanser leurs enfants quand ils contrefont les borgnes, les boiteux et *les bicles* » (II, 25). C'est un mot du dialecte saintongeois et du Limousin ; on le rencontre aujourd'hui dans les glossaires de la Saintonge.

Bihore. — *Terme dont se servent les charretiers* pour hâter leurs chevaux. « Nous avons beau crier *bihore*, c'est bien pour nous enrouer, mais non pour l'advancer » (II, 37). Mot de la langue d'*oc* (*bia* + *hora*) qu'on ne trouve que dans Montaigne.

Bonnetade. — *Coup de bonnet, salut.* « Je suis assez prodigue de *bonnetades*, notamment en esté » (II, 17). Ce mot doit être un terme familier dans la langue d'*oc*, laquelle a fait une forme de subst. particip. avec le suffixe ATE (français *ade*), et qui a vieilli ; on ne le rencontre qu'ici.

Brode. — *Lâche, languissant.* « C'est un langage *Brode*, trainant, esfoiré... » (II, 17). Ce mot, qui semble gascon, appartient à la langue du centre de la France. H. Estienne le cite (Precellence, p. 181), mais en lui donnant un autre sens. Il n'est pas entré dans la langue littéraire.

Desenforger. — *Dégager.* « A ce tressaillir, du plaisir qu'il sent à gratter sa jambe aprez que les fers en feurent hors, accuse il pas une pareille douceur et joye en son ame pour estre *desenforgee* des incommoditez passees » (II, 11). Mot de la Saintonge qui a beaucoup de verbes formés avec le préf. *de'* ; introduit dans la langue par Montaigne. Voir Godefroy, t. II, p. 76.

Degosiller. — *Tirer de son gosier*, ou *égorger*. Voir le glossaire de l'édit. Jouaust. Ce verbe, diminutif de *degoiser*, appartient surtout au dialecte saintongeois et à d'autres voisins, qui l'emploient encore.

Desloueure. — *Dislocation.* « Il le fault rompre à la peine et aspreté des exercices, pour le dresser à la peine et aspreté de la *desloueure* » (I, 25). Ce mot, qui doit appartenir à la langue d'*oc*, ne se trouve que dans l'édit. de Naigeon (1802) qui dit qu'en marge de l'exemplaire corrigé par Montaigne, on lit, écrit de sa main,

Digitized by Google

desloueure, à la place de *dislocation* que donnent les autres éditions : 1595... Mot qui a le même sens, et qu'on ne trouve que dans Cotgrave.

Ensuerer. — *Ensevelir.* « Eschauffé aprez la charongne d'une morte qu'il embaumoit et *ensueroit* » (III, 5). Mot de la Saintonge et du Poitou, qui n'a pas passé dans la langue française.

Fermir. — Aujourd'hui *affermir.* « Ceste si vulgaire consideration m'a *fermy* en mon siege » (I, 24). L'ancienne langue avait *fermer* (Sezaire, Rabelais). Montaigne a emprunté *fermir* au limousin, qui emploie de préférence les infinitifs en *ir.* Voir *Grammaire* de Chabaneau.

Gariement. — *Garantie, sauvegarde.* « Ce m'est plaisir d'estre desintéressé des affaires d'autruy, et desgagé de leur *gariement* » (III, 2). Cette phrase signifie *d'être dispensé d'en répondre.* Ce mot est de la langue d'*oc* et de l'ancienne coutume du Poitou.

Gobeau. — *Gobelet.* « Le duc de Moscovie leur presentoit un *gobeau* de laict de jument » (I, 48). Ce mot qui, dans Perriers et chez les autres auteurs du temps, signifie *morceau,* a ici le sens de *gobelet,* sens qui vient, sans doute, du périgourdin.

Gosseur. — *Qui mange bien, vit bien,* et, par extension : railleur. « Ciceron estoit bon citoyen, d'une nature debonnaire, comme sont volontiers les hommes gras et *gosseurs* » (II, 10). Mot de la langue du Poitou qui l'emploie aujourd'hui dans le sens de *railleur, moqueur.* Le lorrain a *gossard* et *gosser.*

Grave. — *Gravelle.* « Les choses aperitifves acheminent cette matiere gluante, de laquelle se bastit la *grave* et la pierre » (II, 37). Ce mot, qui est *grève* dans les autres auteurs du temps, semble avoir été emprunté par Montaigne au dialecte de sa province ; ne se rencontre nulle part ailleurs.

Harpade. — *Coups de harpons ou de griffe.* « Les violentes *harpades* de la drogue et du mal sont tousjours à nostre perte » (II, 37). Ce mot, qui est *harpail* dans Pasquier, ne se rencontre que dans Montaigne. Il doit venir du Languedoc, ainsi que l'indique le suffixe.

S'injurer. — Aujourd'hui *s'injurier.* « Et m'a semblé souvent nouveau et estrange de les voir se démentir et *s'injurer* » (II, 18). Ancienne forme du Berri et du Centre qui est *injurier* ailleurs.

Maestral. — *Supérieur de, maître de, docteur.* « Et le conseil de Platon ne me plaist pas, de parler toujours d'un langage *maestral* a ses serviteurs » (III, 3). Adjectif qu'il ne faut pas confondre avec le substantif *maestral* (vent) qui est dans Rabelais. *Maestral* (adj.)

Digitized by Google

appartient à la langue d'*oc*, Raynouard en donne des exemples (*maestralz vertus*), et à l'italien.

Moïau. — Le *milieu, centre* (dit Cotgrave). « Chez moy, qui suis assis dans le *moïau* de tout le trouble des guerres civiles de France... » (II, 6). Mot du Limousin.

Palot. — *Petite pelle* servant à jouer au jeu de paume. « Si je leur pouvois tenir *palot*, je serois honneste homme... » (I, 25). C'est-à-dire si je pouvais aller de pair avec eux. Substantif de la Saintonge.

Revirades. — *Action de revirer*, de *se retourner*. « J'ay autrefois employé, à la necessité et presse du combat, les *revirades* qui ont faict faulsée oultre mon desseing » (III, 8). Pasquier emploie *virade*, Montaigne semble avoir seul, au XVIe siècle, employé *revirade*, qui est resté dans la langue.

Rommeler. — *Murmurer, se plaindre entre les dents*. « Ceux que nous oyons *rommeller* et rendre par fois des soupirs trenchants... » (II, 6). Montaigne emploie ce verbe et aussi *grommeller*. « Mon imagination *grommelle* a mes aureilles » (III, 10). *Rommeler* est plutôt employé dans le Midi, dans le Limousin surtout (v. *Grammaire*, de Chabaneau, p. 361).

Vertugade. — *Gros et large bourrelet* sur la robe des femmes, ou antiquaille. « Les Lacedemoniennes s'estimant assez couvertes de leur vertu sans *vertugade* » (III, 5). Le XVIe siècle a *vertugale* (Paré) et *vertugalle* (Ronsard); Montaigne a seul *vertugade* avec le suffixe de la langue d'*oc*. Voir H. Estienne (langue italienne), t. I, p. 184.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

MOTS DE FORMATION POPULAIRE INTRODUITS, AU XVIe SIÈCLE, PAR MONTAIGNE

§ 1. SUBSTANTIFS.

Accouplage. — *Action d'accoupler.* « Et surtout, je hais ce sot *accouplage* d'une deesse si saine et si alaigre » (III, 13). — Mot populaire que Montaigne semble avoir introduit dans la langue littéraire; usité rarement depuis (Scarron), existe encore dans le patois limousin.

Amusoire. — *Moyen d'amuser*, de *distraire.* « Je ne puis moins que de luy fournir de jouets et d'*amusoires*, comme à l'enfance » (III, 5). — Mot qui ne se rencontre, au XVIe siècle, que dans Pasquier, qui le fait du masculin; Montaigne semble avoir préféré la désinence féminine, propre à la langue d'*oc*.

Attiffeure. — *Ornement.* « Leur grace (des femmes), leur *attiffeure*, leur science, toute leur instruction ne regarde qu'a ce but » (III, 5). — Mot qui ne se trouve que dans Montaigne.

Bourrelerie. — *Métier de bourreau* (formé du vieux mot *bourrel* et du suffixe *erie* (lat. : ĭa). « Ce bon empereur estoit grand maistre en la science de *bourrelerie* » (III, 4). Addition à l'édit. de 1588. Je n'ai trouvé ce mot que dans Montaigne.

Compasseur. — *Celui qui compasse*, qui *mesure.* « Cette favorable proposition n'estoit qu'une risée qui nous menoit a conclure, par necessité, la neantise du compas et du *compasseur* » (II, 12). — Mot rare, paraît ne se trouver que dans Montaigne, surtout au sens propre.

Digitized by Google

Conniliere. — *Ruse, détour.* « Nous cherchons des *connilieres* en la faulseté, pour nous accorder... » (III, 10). — Ce mot, qui ne se rencontre que dans le glossaire de Champagne ancien et moderne de Tarbé, vient de *conniller* (qui signifie faire des détours comme un lapin, puis agir de ruse).

Cordée. — *Suite, enchaînement.* « Cette longue *cordée* de fortunes et de rencontres renfilée... » (II, 37). — Mot rare aujourd'hui, introduit sans doute par Montaigne.

Cornardise. — *Etat de cornard.* « La matiere de *cornardise* luy avoit de quoy parler » (II, 17). — Mot qui ne se trouve guère ailleurs.

Desbastiment. — *Action de démolir.* « Somme, le bastiment et le *desbastiment*, les conditions de la divinité, se forgent par l'homme selon la relation a soy... » (II, 12). — *Desbastir* existe au XVIe siècle ; Montaigne en a sans doute formé ce substantif.

Desfuite. — *Fuite, réponse évasive.* « Sur le poinct de leurs ruses et *desfuites*, je leur en ay faict voir parfois... » (III, 5). — Villon a desfuir, le substantif n'est que dans Montaigne.

Desneantise. — *Grande paresse.* « Le moyen que je prends pour rabattre cette frenesie, c'est de leur faire sentir l'inanité, la vanité et *desneantise* de l'homme » (II, 12). — Mot populaire introduit par Montaigne.

Embrouilleure. — *Obscurité, manque de clarté.* « Il advient que j'arreste le lecteur par mon *embrouilleure*... » (III, 9). — Le Poitou a *embrouille*, la Saintonge a *embrouillache*, Montaigne a seul ce substantif.

Emmaillotement. — *Action d'emmailloter.* « Les liaisons et *emmaillotements* des enfants ne sont plus necessaires... » (II, 12). — Substantif encore usité qui semble avoir été formé par Montaigne.

Encheriment. — *Caresse.* « Ces *encheriments* deshontez,... sont non indecemment seulement, mais dommageablement employez envers nos femmes... » (I, 29). — Ce substantif ne se rencontre que dans Montaigne.

Enfileure. — *Action d'enfiler*, et au figuré : *suite, enchaînement.* « Je ne m'entends pas en lettres cerimonieuses qui n'ont d'aultre substance que d'une belle *enfileure* de paroles courtoises » (I, 39). — Mot qui ne se rencontre pas avant Montaigne.

Esboittement. — *Action de rendre boiteux.* « Les voyla stropiats, comme si ces *esboittements*... n'estoient pas des membres de nostre chose publique » (II, 31). — Ce substantif ne se rencontre que dans Montaigne.

Digitized by Google

Espessisseure. — *Action d'épaissir.* « Exemples qui tiennent volontiers plus de l'*espessisseure* de la peau et dureté des os » (I, 25). — Mot qui n'est que dans Montaigne.

Faineance. — Aujourd'hui *fainéantise.* « Et accuse ma *faineance* de n'avoir passé outre, a parfaire les commencements... » (III, 9). — Mot donné par Montaigne seul.

Farcisseure. — *Remplissage, mélange.* « Il y paroist a la *farcisseure* de mes exemples » (I, 19). — « Cette *farcisseure* est un peu hors de mon theme... » (III, 9). — Mot introduit par Montaigne.

Gardoire. — *Lieu où l'on garde*, où l'*on conserve.* « Je m'en vois escornifflant, par cy par là, des livres, des sentences, non pour les garder, car je n'ay point de *gardoire* » (I, 24). — Mot de la langue d'*oc* qui ne se rencontre que dans Montaigne; pourrait être mis au chapitre précédent.

Malefin. — *Mort.* « Il les consigna entre les mains du gouverneur de la province, luy donnant tres-expres commandement de le perdre et mettre a *malefin* » (III, 1). — Mot introduit par Montaigne.

Morfondement. — *Maladie causée par un froid subit.* « Celuy que les medecins ont jecté d'un *morfondement* en une fiebvre quotidienne » (II, 37). — Mot forgé par Montaigne; les autres auteurs du temps (Nicot) ont *morfondure.*

Neantise. — *Néant, nullité.* « Cette favorable proposition n'estoit qu'une risée, qui nous menoit a conclure la *neantise* du compas et du compasseur... » (II, 12). — Le XIVe siècle avait *nient,* Marot : *neantir;* Montaigne a fait *neantise* que Littré donne, à tort, dans son supplément, comme néologisme.

Poullier. — *Bicoque, place mal fortifiée.* « Autrement il n'y auroit *poullier* qui n'arrestast un'armée » (I, 14). — Ce substantif est *poullailler* dans les éditions d'avant 1588; *poullailler* est encore employé par Mme de Sévigné, avec le sens de *bicoque.*

Porture. — *Action de porter.* « Il ya des païs ou on chevauche les bœufs avecques bastines, et on se trouve bien de leur *porture* » (I, 48). — Mot de la langue populaire; semble introduit par Montaigne...

Radvisement. — *Action de se raviser.* « Soit que la verité naisse en luy-même par quelque *radvisement...* » (I, 25). — (*Ravisement*, édition de 1580). — Mot qui semble formé par Montaigne.

Sacraire. — *Lieu où l'on met les objets sacrés, sanctuaire.* « La philosophie est pieça bannie de l'eschole saincte, et estimée indigne de voir le *sacraire* des saincts thresors de la doctrine celeste » (I, 56). *Sacrarie* existe au XIe siècle (saint Alexis); Montaigne semble avoir voulu franciser le mot du vieux roman.

Digitized by Google

Sçavanteau. — Diminutif de savant : *Celui qui affecte d'être savant.* « Mon vulgaire Perigourdin appelle fort plaisamment Lettres-férits ces *sçavanteaux* » (I, 24). — Ce mot ne se trouve pas dans l'édition de 1580 ; *sçavantas* était plus usité au XVIe siècle et au XVIIe siècle.

Subornement. — *Action de suborner, d'exciter* à une mauvaise action. « J'ois encore les *subornements* qu'on me faict pour me tirer en place marchande » (III, 12). Rabelais a *suborner ;* l'italien, *subornamento ;* Montaigne semble avoir formé ce mot d'après l'habitude de ses contemporains qui ont formé avec des verbes beaucoup de substantifs en *ment.* (Voir R. Estienne).

Surpoids. — *Excédant de poids.* « Mon livre est toujours un... ce que j'y ajoute ce ne sont que *surpoids...* » (III, 9). Mot qui ne se rencontre que dans Montaigne.

Trasseure. — *Trait de plume, rature.* « J'ay accoustumé les grands qui me cognoissent à y supporter des litures et des *trasseures...* » (I, 39). Mot introduit dans la langue écrite par Montaigne.

Trichoterie. — *Tromperie au jeu,* au marché. « Il n'est rien que je haïsse comme à marchander ; c'est un pur commerce de *trichoterie* et d'impudence » (I, 40). Au XIe siècle, on trouve *tricerie,* Pasquier a *tricherie* qui existe encore ; Montaigne seul a ce substantif.

Uberté. — *Fécondité.* « Je ne doubte de la puissance et *uberté* de nature... » (II, 37). Mot formé sans doute du latin par Montaigne.

§ 2. ADJECTIFS.

Affaireux. — *Affairé,* qui a *beaucoup d'affaires,* d'embarras. « Et me semble plus misérable un riche malaysé, necessiteux, *affaireux* » (I, 10). Montaigne a sans doute introduit cet adjectif qui n'existe plus.

Agitable. — *Qui peut être agité.* « Leur âme, pour estre crasse et obtuse, est moins penetrable et *agitable...* » (III, 12). Mot forgé sans doute par Montaigne, rare aujourd'hui.

Equable. — *Egal.* « Et j'en cognois de mœurs ou si *equables* ou si doulces, qu'ils seront pour demeurer debout, quelque injurieuse mutation que le ciel nous apporte... » (III, 1). Le vieux français avait *eugable,* devenu *equable* au XVIe siècle et employé fréquemment par Montaigne.

Digitized by Google

Espagnolé. — *A la mode espagnole.* « Un corps bien *espagnolé...* » (I, 51). Adjectif qui ne se trouve que dans Montaigne.

Esperable. — *Qu'on peut espérer.* « Cela est plus désirable qu'*esperable.* » Voyage en Italie. Mot forgé sans doute par Montaigne.

Instruisable. — *Susceptible d'être instruit.* « Les belles ames, ce sont les ames universelles, ouvertes et prestes à tout ; sinon instruites, au moins *instruisables* » (II, 17). Adj. rare, formé sans doute par Montaigne.

Malchaste. — *Qui n'est pas chaste.* « Cela denote que la femme sera *malchaste...* » (II, 12). Ne se rencontre que dans les *Essais.*

Mémorieux. — *Qui a bonne mémoire.* « Le subject, selon qu'il est, peut faire trouver un homme sçavant et *memorieux...* » (III, 8). Ce mot, qui est dans Cotgrave, a été rejeté par l'usage, dit Coste.

Mescreable. — *Ce qu'on ne peut croire.* « Il est *mescreable* que nous soyons seuls produits en estat defectueux et indigent... » (I, 35). Ne se rencontre que dans Montaigne.

Meslouable. — *Qui est à blâmer.* « L'insuffisance et la sottise est louable en une action *meslouable...* » (III, 5). Mot populaire employé par Montaigne.

Negotieux, se. — *Qui exige de la peine.* « Qu'ils ne veuillent de moy chose *negotieuse* et soucieuse... » (III, 9). Adjectif qui ne se rencontre que dans les *Essais.*

Noisif. — *Querelleux.* « Celuy qui attend à voir trespasser l'auteur duquel il veut combattre les escripts que dict il, sinon qu'il est foible et *noisif* » (II, 27). Villon a *noise* et *noysier*, faire du bruit, quereller, Rabelais a *noise,* Pasquier, *noiseux; noisif* n'est que dans Montaigne et dans Nicot qui est postérieur à Montaigne.

Ouvragier, ière. — *Qui demande de la fatigue et de la peine.* « Je peins mes cogitations, subject informe, qui ne peut tomber en production *ouvragiere* » (II, 6). Mot particulier à Montaigne.

Parfumier. — *Parfumeur.* « Ils ont faict les hommes, comme les *parfumiers* de l'huile, il l'ont sophistiquée (la nature) (III). Mot qui est employé par Montaigne comme substantif et comme adjectif.

Pipable. — *Sujet à être trompé.* « Au cas que cette piperie m'eschappe a voir, au moins n'eschappe-il pas à voir que je suis tres *pipable* » (II, 8). N'est que dans Montaigne.

Precipiteux. — *Qui est en forme de précipice*, qui va vite. — « C'est l'effect d'un esprit *precipiteux* et insatiable de ne sçavoir mettre fin a sa convoitise » (I, 47). « Il ralluma son courage, et s'eslevant

Digitized by Google

de ses pieds, donna jusques à certain rochier coupé et *precipiteux* » (II, 3). « Volupté viste et *precipiteuse* » (III, 5). Cet adjectif qu'on cherche à remettre en usage et qui est fréquent dans la Suisse française, dit Littré, n'est, au XVIe siècle, que dans Montaigne.

Presidental. — *Qui a rapport à un président de cour judiciaire.* « Un president se vantoit, où j'estois, d'avoir amoncelé deux cents tant de lieux estrangiers en un sien arrest *presidental* » (III, 12). Mot rare, importé sans doute par Montaigne.

Recueilleur. — *Celui qui recueille, compile.* « Nous cherchons si ces récitateurs et *recueilleurs* sont louables eux-mesmes » (III, 8). Adjectif qui ne se rencontre que dans Montaigne.

Regenteur, se. — *Celui ou celle qui régente.* « Fuye ces images *regenteuses* et inciviles » (I, 25). Ce mot n'est que dans les *Essais.*

Repentable. — *Disposé au repentir.* « Nostre vertu mesme est faultiere et *repentable* » (II, 6). N'existe que chez Montaigne.

Riard, e. — Qui a l'*apparence du rire.* « Quelles grimaces estonnees, *riardes*, confuses, excite la resverie en nos visages » (III, 4). Est dans Montaigne seulement.

Sacrifiable. — *Que l'on peut sacrifier.* « Ces pauvres gents *sacrifiables*, vont quelques jours avant questants eulx mesmes les aumosnes » (I, 29). Se trouve dans les *Essais* seulement.

Scéléré. — Aujourd'hui *scélérat, criminel.* « Il estoit bien préparé à mourir, mais non pas de mains *scelerees* » (III, 4). Cet adjectif semble ne se rencontrer que dans Montaigne qui l'emploie encore (III, 5).

Spartain. — *Qui est relatif à Sparte.* « L'histoire *spartaine* est pleine de mille plus aspres exemples et plus rares... » (II, 32). Adjectif qui n'est que dans les *Essais.*

§ 3. VERBES.

Apparesser. — *Devenir lourd, paresseux...* « Pour garder que les forces de nostre estomach ne s'*apparessent*, il est bon une fois le mois les esveiller » (II, 2). Les autres auteurs du XVIe siècle employaient *apparessir* (Du Bellay, Amyot), Montaigne seul semble avoir employé *apparesser.*

Arenvoyer. — *Envoyer de nouveau, retourner.* « J'y *arenvoie* cette nuit. » Lettre à Matignon ; mot populaire qui n'est que dans Montaigne.

Digitized by Google

Breveter. — *Composer un abrégé*, un *sommaire*. « Je prends plaisir de voir Brutus... desrobber a ses rondes quelque heure de nuict pour lire et *breveter* Polybe en toute sécurité... » (III, 13). Ce verbe, qui n'a pas de rapport, pour le sens, avec celui que nous employons aujourd'hui, semble avoir été introduit dans la langue par Montaigne.

Commer. — *Dire*, *commenter*, *expliquer*. « Si je ne *comme* bien, qu'un autre comme pour moi » (I, 20). L'ancienne langue avait le substant. *comme* (J. Marot); Montaigne semble avoir fait de là *commer*.

Contre-changer. — *Faire un troc*. « Qui ne *contre-change* volontiers la santé, le repos et la vie à la reputation et à la gloire? » (I, 38). N'est que dans Montaigne; employé à la fin du XVIe siècle par saint François de Sales.

Contre-courroucer. — *Se courroucer à son tour*. « Elles, de mesme, ne se courroucent qu'afin qu'on se *contrecourrouce*, à l'imitation des loix de l'amour » (II, 31). Verbe qui n'est que dans les *Essais*.

Contrepipper. — *Tromper à son tour*. Passim. *Essais*. Verbe qui n'est que dans Montaigne.

Defortifier. — *Démolir des fortifications*. « Joinct qu'un temps paisible requerra qu'on *defortifie* (les maisons) » (II, 12). Verbe qui n'est que dans Montaigne.

Desgarser. — *Décharger*. « Les miennes (mes douleurs) me *desgarsent* estrangement » (II, 37) (édit. Naigeon). Mot populaire, n'est que dans Montaigne.

Embuffler. — *Tromper, abuser*. Mener quelqu'un par le nez comme un buffle (Cotgrave). « Je ne m'estonne plus de ceulx que les singeries d'Apollonius et de Mahumet *embufflèrent* » (III, 10). Mot qui semble être de la langue populaire; ne se rencontre que dans Mont.; disparu.

Emmitonner. — *Envelopper dans des mitaines*. « Tel qui se tient *emmitonné* dans les martes jusques aux oreilles » (I, 35). Terme populaire employé par Mont. seul; hors d'usage.

Enchevaucher. — *Monter à cheval*. « Le courtisan dict qu'avant son temps c'estoit reproche à un gentilhomme d'*enchevaucher* » (I, 48). — Terme populaire qui ne se rencontre que dans Mont.; plus tard, on l'a employé dans le sens de pratiquer une *enchevauchure*, joindre des pièces de bois; aujourd'hui il est hors d'usage.

Encouardir. — *Rendre lâche*. Passim. *Essais*, Avant et après le XVIe siècle, on trouve *accouardir*. Mont. seul semble avoir employé *encouardir*.

Digitized by Google

Enfiebvrer. — *Donner la fièvre.* « Il faut estre quarante jours en transe de ce mal (la peste), l'imagination vous exerçant ce pendant à sa mode, et *enfiebvrant* vostre santé mesme » (III, 12). L'époque précédente avait déjà formé beaucoup de mots à l'aide du préfixe *en;* le XVIe siècle a continué ; *enfiebvrer* semble ne se rencontrer que dans Mont.; il est rare.

Enfieler. — *Mêler de fiel.* « On doit ensucrer les viandes salubres à l'enfant, et *enfieler* celles qui luy sont nuisibles » (I, 25). Ce mot, qui doit être populaire, ne se rencontre que dans Montaigne, au XVIe siècle; il est rare encore aujourd'hui.

Entrebienfaire (s'). — Se *faire du bien réciproquement.* « Cherchant l'un et l'autre plus que toute autre chose, de *s'entrebienfaire* » (I, 27). Ne se rencontre que dans Montaigne.

Entrechercher (s'). — Se *chercher mutuellement.* « A touts coups il y a des conditions qui *s'entrecherchent,* et pour ne s'entrentendre, laissent les hommes en extreme necessité » (I, 34). Hors d'usage, n'est que dans Montaigne qui, à l'exemple de ses contemporains (Amyot surtout), a formé une foule de verbes à l'aide du préfixe *entre.*

Entredebvoir (s'). — Se *devoir réciproquement.* « Je ne voys aucunes deïtés qui s'adviennent mieux, ny qui *s'entredoibvent* plus » (III, 5). N'est au XVIe siècle que dans Montaigne, se trouve dans Corneille.

Entr'enchaisner (s'). — S'*enchaîner mutuellement.* « Autres vices, lesquels s'entretiennent et s'*entr'enchaisnent* pour la pluspart les uns aux autres » (II, 11). Verbe formé sans doute par Montaigne.

Entr'engendrer (s'). — *S'engendrer mutuellement.* « La douleur et la volupté se suyvent et s'*entr'engendrent* » (III, 13). Verbe qui est dans les *Essais* seulement.

Entregloser (s'). — Se *gloser, s'interpréter l'un l'autre.* « Nous ne faisons que nous *entregloser* » (III, 13). Ne se trouve que dans les *Essais.*

Entrepayer (s'). — Se *payer l'un l'autre.* « Ce sont ombrages de quoy nous nous plastrons et *entrepayons* » (III, 5). Ne se trouve que dans Montaigne.

Entreproduire (s'). — Se *produire mutuellement.* « Les inventions d'Apollon s'eschauffent, se suyvent et s'*entreproduisent* l'une l'autre » (III, 13). N'existe, au XVIe siècle, que dans Montaigne, employé, ainsi que le précédent, par Corneille.

Entreruyner (s'). — Se *ruiner mutuellement.* « Cet autre exercice est d'autant moins noble, qu'il nous apprend à nous *entreruyner,*

Digitized by Google

contre les lois et la justice » (II, 27). Ne se rencontre que dans Montaigne.

Entresucer (s'). — Se *sucer réciproquement*. « Ils bleceoient les poulces de quelque legiere poincte, et puis se les *entresuceoient* » (II, 25). Inusité, employé par Montaigne seul.

Juridicier (mot fabriqué sur juridiction, dit Littré), *rendre la justice*. — « La juridiction ne se donne point en faveur du *juridiciant*, c'est en faveur du *juridicié* » (III, 6). Inusité, ne se trouve que dans Montaigne.

Malmesler. — *Mêler maladroitement*, à contre-temps. « Je ne sçais qui a peu *malmesler* Pallas et les Muses avecques Venus, et les refroidir avec l'amour » (III, 5). N'existe que dans les *Essais*.

Meslouer. — C'est *le contraire de louer, blâmer*. « Or le louer et le *meslouer* s'entrerespondant... ». Lettre 9e de Montaigne. « C'est un exercice que je ne *mesloue* point aux jeunes enfants de maison » (I, 25). Mot populaire qui ne se trouve que dans Montaigne.

Pinceter. — *Arracher le poil avec une petite pince*. « Ils se faisoient souvent *pinceter* tout le poil » (I, 49). Verbe employé par Montaigne seul.

Profonder. — *Approfondir*. « Tantost il faut superficiellement manier les choses, tantost les *profonder* » (II, 17). Ce verbe, qui doit être populaire, a été employé par Montaigne seul.

Raccoupler. — *Accoupler de nouveau*. « Au rebours, il les faut *raccoupler* et rejoindre » (II, 17). Verbe employé par Montaigne seul au XVIe siècle.

Reconsulter. — *Consulter de nouveau*. « Ce poete tousjours recommence, tousjours *reconsulte*, et tousjours persiste d'autant plus fort en son advis... » (II, 17). Ce verbe, qui n'est guère en usage, semble avoir été introduit dans la langue littéraire par Montaigne ; il est dans Cotgrave.

Repractiquer. — *Pratiquer de nouveau*. « Je ne dresse pas icy une statue a planter au quarrefour d'une ville, c'est pour le coing d'une librairie, et pour en amuser un ami qui aura plaisir à me raccointer et *repractiquer* en cett'image... » (II, 18). Ne se trouve que dans les *Essais*.

Tintouiner. — *Tinter, résonner*. « Le son mesme des noms qui nous *tintouine* aux oreilles... » (III, 4). Le XVIe siècle a *tintouin* (voir Rabelais, Pasquier). Montaigne seul a le verbe *tintouiner*.

Digitized by Google

§ 4. MOTS INVARIABLES.

Excusablement. — *D'une manière excusable.* « Il ne scauroit se plus *excusablement* et plus decemment... » (III, 1). — Adverbe formé sans doute par Montaigne de l'adjectif excusable.

Hormais. — *Désormais, à l'avenir.* « Ce n'est pas chose louable à un roy de son aage de s'y exercer; il les debvoit *hormais* reellement employer » (II, 28). Apocope de désormais, que Montaigne seul semble avoir employée.

Impremeditement. — *D'une façon qui n'est pas préméditée.* « Parfois elle (la menterie) m'eschappe, les occasions me surprenant et agitant *impremeditement...* » (II, 17). Ne se trouve que dans Montaigne.

Incurieusement. — *D'une façon insouciante.* « Et encores ceux cy, plus pres de moy, qui receoivent si laschement et *incurieusement* leur bonne fortune... » (III, 13). Montaigne a sans doute tiré cet adverbe de l'adjectif *incurieux*, qui existait au XVIe siècle.

Peculierement. — *D'une façon particulière.* « Aussi employent nos gens communeement des armes particulieres, et *peculierement* destinées à cet usage... » (II, 27). Adverbe qui ne se trouve que dans Montaigne.

Precipiteusement. — *D'une manière précipitée.* « J'escris mes lettres tousjours en poste, et si *precipiteusement* que... » (I, 39). C'est aujourd'hui *précipitamment; precipiteusement* semble ne se trouver que dans Montaigne.

Primement. — *D'une façon exacte.* « Les princes de cet art... ont tant poisé chaque syllabe, espluché si *primement* chaque espece de cousture, que les voylà enfrasquez... en l'infinité des figures... » (III, 13). Cet adverbe, que Cotgrave donne avec le sens d'exactement, semble être un mot employé par le peuple que Montaigne a introduit dans son livre; disparu.

Punissablement. — *D'une façon punissable.* « Mieux il en avoit esté servy, d'autant le jugea il avoir esté plus meschamment et *punissablement* » (III, 1). Adverbe formé sans doute par Montaigne.

Recommandablement. — *D'une manière recommandable.* « On va bien plus facilement par les bouts où l'extrémité sert de bornes,... mais bien moins noblement, et moins *recommandablement...* » (III, 13). Montaigne a sans doute formé cet adverbe de l'adjectif *recommandable*, qui existait déjà au XVIe siècle.

Digitized by Google

Reserveement. — *Avec réserve.* « Les vers de ces deux poëtes, traictant ainsi *reserveement* et discrettement de la lasciveté,... me semblent la descouvrir » (III, 5). Ne se rencontre que dans Montaigne.

Retenuement. — *D'une manière retenue, réservée.* « Au moins debvroit nostre condition faultiere nous faire porter plus moderee-ment et *retenuement* en nos changements » (II, 12). Semble avoir été employé par Montaigne seul.

§ 5. LOCUTIONS ADVERBIALES.

A clair. — *D'une manière claire, distincte.* « En Caton, on voit bien *à clair* que c'est une allure tendue, bien loing au dessus des communes » (III, 12). Locution populaire qui ne se trouve que dans Montaigne.

A tous les jours. — *Tenue ordinaire de tous les jours.* « Comme j'ay veu des badins excellents vestus en leur *à tous les jours* et d'une contenance commune, nous donner tout le plaisir qui se peut tirer de leur art... » (II, 10). Locution qui, employée substantivement, a sans doute été empruntée à la langue populaire par Montaigne.

Digitized by Google

CHAPITRE V

MOTS DE FORMATION SAVANTE INTRODUITS DANS LA LANGUE PAR MONTAIGNE

§ 1. SUBSTANTIFS.

Appariation. — *Action d'apparier, de mettre en comparaison.* « Nostre arrogance nous remet tousjours en avant cette blasphemeuse *appariation* » (II, 12). Mot savant que Montaigne a sans doute emprunté à Sebond.

Assagissement. — *Action de rendre ou de devenir sage.* « L'affinement des esprits, ce n'en est pas l'*assagissement* en une police... » (III, 9). Mot rare aujourd'hui, n'est que dans Montaigne.

Assuefaction. — *Habitude.* « L'*assuefaction* endort la veue de nostre jugement... » (I, 22). Ne se trouve que dans Montaigne.

Bastine. — *Petit bât.* « Il y a des païs ou on chevauche les bœufs avecques *bastines*... » (I, 48). Mot qui ne se trouve, au XVIe siècle, que dans Montaigne ; rare.

Congression. — *Accouplement.* « A une *congression* languissante, il s'y fault presenter rarement » (III, 5). Ne se trouve que dans les *Essais*.

Contemporanées. — *Contemporains.* « Les François, mes *contemporanees*, sçavent bien qu'en dire... » (III, 9). Ne se trouve que dans Montaigne, remplacé à tort par *contemporain*, dans Littré.

Daimonerie. — *Transports extatiques.* « Et rien ne m'est fascheux a digerer en la vie de Socrates, que ses extases et ses *daimoneries* » (III, 13). La langue du Poitou a *diamourrie ;* Montaigne seul a *daimonerie*.

Digitized by Google

Destrenchement. — *Action de couper.* « Ils les entretiennent du *destrenchement* de leurs membres, et du festin qui se fera à leurs despens » (I, 30). On trouve le verbe *destrencher* dans la *Chanson de Roland,* dans Villon ; Montaigne a seul ce substantif, qui est plutôt de forme populaire.

Dialogisme. — *L'art, le genre du dialogue.* « Le conducteur de ces *dialogismes,* Socrate , va tousjours demandant et esmouvant la dispute .. » (II, 12). Mot savant qui ne se trouve que dans Montaigne.

Divulsion. — *Action d'arracher, de séparer avec violence.* « Le plus voisin mal qui nous menace, ce n'est pas alteration en la masse entiere et solide, mais sa dissipation et *divulsion*... » (III, 9) Ne se trouve, au XVIe siècle, que dans Montaigne.

Domification. — *Action de domifier, de diviser le ciel* en 12 parties (astronomie). « On receoit la medecine, comme la geometrie, et les bastelages.... les *domifications,* ...tout se met sans contredict... » (II, 12). Ne se trouve pas avant Montaigne.

Dyspathie. — *Aversion, action de supporter* difficilement. « Il est possible que j'ay receu d'eux cette *dyspathie* naturelle a la medecine » (II, 37). Ce substantif n'est que dans Montaigne.

Ergotisme. — *Manie d'ergoter.* « Je croy que ces *ergotismes* en sont cause... » (I, 25). Cl. Marot a *ergotis;* Montaigne a pris le mot savant.

Escrivaillerie. — *Démangeaison d'écrire.* « L'*escrivaillerie* semble estre quelque symptome d'un siecle desbordée... » (III, 9). Mot qui se rencontre seulement dans Montaigne; il l'a formé sans doute d'*escrivailleur.*

Exinanition. — *Extrême épuisement.* « La doctrine les purifie volontiers jusques à l'*exinanition*... » (III, 8). Terme de science qui ne se trouve pas avant Montaigne.

Immortalisation. — *Action d'immortaliser.* « Je ne treuve rien si humble... en la vie d'Alexandre que ses fantasies autour de son *immortalisation*... » (III, 13). Mot savant importé sans doute par Montaigne.

Improvidence. — *Manque de prudence.* « Vos amis mesmes s'amusent à accuser vostre invigilance et *improvidence*... » (II, 15). Semble se trouver, pour la première fois, dans Montaigne.

Inculcation. — *Action d'inculquer, de faire entrer* une chose dans l'esprit. « Je me desplais de l'*inculcation,* voire aux choses utiles, comme en Seneque... » (III, 9) (t. IV, p. 87, Naig.). Ce mot ne se trouve guère que dans Montaigne.

Digitized by Google

Insipience. — *Manque de sagesse.* « Toute sapience est insipide qui ne s'accommode à *l'insipience* commune... » (III, 3). Mot qui ne se trouve que dans Montaigne.

Invigilance. — *Défaut de vigilance.* « Vos amis mesmes s'amusent à accuser vostre improvidence et *invigilance*... » (II, 15). Mot qui ne se trouve que dans Montaigne.

Longueries. — *Synon. de longueurs.* « Ce qu'il y a de vif et de mouelle est estouffé par ses *longueries* d'apprests... » (II, 10). Ne se rencontre que dans les *Essais.*

Mange-peuple. — *Celui qui épuise, qui pressure* le peuple. « Certes, encores aprez qu'ils sont morts, ceux qui viennent aprez ne sont jamais si paresseux que le nom de ces *mange-peuples* ne soit noircy de l'encre de mille plumes. » De la servitude volontaire. Ce mot ne se trouve que dans ce passage de la Boëtie.

Mercadence. — *Commerce.* Voir glossaire de l'édit. Jouaust ; mot particulier à Montaigne. H. Estienne donne *mercadant* dans ses dialogues du lang. italianisé.

Nihilité. — *Néant.* C'est *nihilisme* qui a remplacé ce mot usité au XVIe siècle, dit Littré. « Nulle particuliere qualité n'enorgueillira celuy qui mettra quant et quant... au bout la *nihilité* de l'humaine condition » (II, 6).

Opination. — *Opinion.* « Ils laissent guider a ces choses-là leurs actions communes, sans aucune *opination* ou jugement.....» (II, 12). N'est que dans Montaigne.

Paidagogisme. — *Le système, les manières du pédagogue.* « Prenant l'instruction de son progrez, des *paidagogismes* de Platon... » (I, 25). Ne se trouve que dans les *Essais.*

Palestrine. — *Jeu de la palestre.* « Au service de la course des jeux olympiques, de la *palestrine,* et tels exercices... » (II, 8). Ne se rencontre que dans Montaigne.

Peroration. — *Conclusion d'un discours.* « Les Atheniens ordonnerent que, de la rhetorique en feust osté... ensemble les exordes et *perorations*... » (I, 51). Ce mot, aujourd'hui : *peroraison,* a été pris directement au latin.

Philodoxes. — *Gens qui ne voient que les apparences des choses.* « N'est point de plus folles gens ny moins philosophes que les *philodoxes* de Platon... » (II, 12). Mot tiré de Platon, forgé sans doute par Montaigne.

Pleuresis. — *Maladie, inflammation* de la plèvre. « La phtisie, c'est la toux pour eux ; un *pleuresis* c'est un morfondement... »

Digitized by Google

(III, 12). Le vulgaire employait depuis longtemps *pleuresie*, Montaigne s'est servi de la forme savante.

Preexcellence. — *Qualité* de ce qui l'emporte sur... « Il est assujecti de pareille obligation, sans aucune prerogative, *preexcellence*, usage... » (II, 12). Souvent Montaigne se sert de *precellence*, comme ses contemporains, très rarement de *preexcellence* qu'il semble employer seul.

Preordonnance. — *Domination.* « Cette *preordonnance* contraincte et tyrannique rebute mes membres... » (II, 17). Ne se trouve que dans Montaigne.

Procerité. — *Haute taille du corps.* « Les Ethiopes avoient egard a la beauté et *procérité* des personnes... » (II, 17). Ne se rencontre que dans Montaigne.

Profluvion. — *Écoulement.* « Ils ont a payer mille vœux à Æsculape, et autant de vœux à leur medecin, de la *profluvion* de sable... » (III, 13). Mot purement latin, dit Coste ; il est dans Montaigne seulement.

Prospect. — *Vue qui s'étend au loin* et devant le spectateur. « Elle a (ma salle) trois veues de libre *prospect*... » (III, ch. III). Mot qui n'est que dans Montaigne.

Recelation. — *Action de se cacher.* « C'est un'espace de poids que la honte, la *recelation*, la reservation... » (II, 12). Ne se trouve que dans Montaigne.

Sanctimonie. — (Origin. : *Sanctimonia*, qui est dans Cicéron) : *sainteté, pureté.* « Ce roy tartare desseigna de venir recognoistre la *sanctimonie* qu'il esperoit trouver en nos mœurs... » (II, 12). Mot tiré de Sebond et francisé par Montaigne.

Saturité. — *Abondance, action d'être rassasié.* « La philosophie nous advertit de ne vouloir point esveiller nostre faim par la *saturité* » (III, 5). Ne se trouve que dans Montaigne.

Skeletos. — *Squelette.* « Je m'estale entier ; c'est un *skeletos* où les nerfs, les muscles paraissent... » (II, 6). C'est un mot grec, dit Ambroise Paré, qui signifie *anatomie sèche*, et qu'a francisé Montaigne.

§ 2. ADJECTIFS.

Amazonien, e. — *Qui appartient aux amazones.* « Il faut laisser à la licence *amazoniene* pareils traicts à cettuy-cy... » (III, 5). Ne se trouve que dans Montaigne.

Digitized by Google

Aristippique. — *Qui appartient à l'école d'Aristippe.* « Ny la vertu ainsi simple... n'y a peu servir sans composition, ny la volonté cyrenaïque et *aristippique*... » (II, 20). Dans Montaigne seulement.

Atheiste. — *Qui ne croit pas en Dieu.* « Un *atheiste* se flatte à ramener touts aucteurs à l'atheisme » (II, 12). Ne se rencontre que dans Montaigne.

Biencroyant. — *Qui croit sincèrement, sérieusement.* « Les grands esprits, plus rassis et *biencroyants,* font un aultre genre de clairvoyants » (I, 54). Ne se rencontre que dans Montaigne.

Circense. — *Qui appartient au cirque.* « Augustus, en la pompe des jeux *circenses,* feit oster l'image du dieu Neptune... » (I, 4). N'est que dans les *Essais.*

Cretense. — *Qui est ou appartient à l'île de Crète.* « Les republiques comme la *Cretense* ou Lacedemonienne... » (I, 51). Rabelais a *Crete,* dans le sens de *Cretois,* Montaigne seul a employé *cretense.*

Decrepite. — *Fatigué, usé,* du latin *decrepitus.* « Cæsar, regardant son maintien *decrepite*... » (I, 19). « Joinct qu'il n'est homme si *decrepite*... qui ne puisse avoir encor vingt ans dans le corps... » (I, 19). Les autres écrivains du XVIe siècle donnent *decrepité* et *decrepit;* Montaigne seul a *decrepite,* formé sur le modèle du masculin *pubiique* (voir formes grammat. adjectifs : § II).

Democritien, ne. — *Qui ressemble à Démocrite.* « Myson, l'un des sept sages, d'une humeur timonienne et *democritienne*... » (III, 8). Ne se rencontre que dans Montaigne.

Dissociable. — *Qu'on peut séparer, diviser.* « Il n'est rien si *dissociable* et sociable que l'homme... » (I, 38). Ce mot, rare aujourd'hui, se rencontre pour la première fois dans Montaigne.

Dubitateur. — *Celui qui a l'habitude de douter, sceptique.* « Les uns ont estimé Plato dogmatiste; les autres, *dubitateur* » (II, 12). Mot savant qui se rencontre pour la première fois dans Montaigne; est rare aujourd'hui.

Enormissime. — *Superlatif d'énorme.* « Certes la nature m'a traicté illegitimement et incivilement et d'une lesion *enormissime* » (III, 5). Je n'ai rencontré ce mot que dans Montaigne; Littré ne le donne pas.

Ergotiste. — Formé de *ergoter.* « Je treuve ces *ergotistes* plus tristement encores inutiles » (I, 25). Montaigne est le seul qui ait employé ce mot. Littré, au mot *ergoteur,* dit qu'il ne se trouve que dans Montaigne.

Digitized by Google

Impos de... — *Impotent, peu dispos.* « De mon temps, un gentilhomme, en l'une de nos frontières, *impos* de sa personne..., marchoit par pays en coche... » (III, 6). Mot qui n'est que dans Montaigne.

Impubliable. — Qu'*on ne peut, on ne doit publier.* « Je me suis ordonné d'oser dire tout ce que j'ose faire, et me desplais des pensées mesmes *impubliables...* » (III, 5). Mot rare, semble avoir été formé ou introduit par Montaigne.

Inamendable. — *Qui ne peut s'amender.* « Vice constant, *inamendable*, et d'important prejudice... » (II, 8). N'est que dans les *Essais.*

Inartificiel, le. — *Qui est sans art.* « Il represente une hardiesse *inartificielle* et niaise, la pure et premiere impression... de nature » (III, 12). Rare, semble avoir été employé premièrement par Montaigne.

Inassociable. — *Que l'on ne peut associer, concilier à soi.* « Ils le peignent stupide et immobile prenant un train de vie farouche et *inassociable...* » (II, 12). Mot fréquemment employé par Montaigne.

Incomprenable. — *Que l'on ne peut comprendre.* « Ariston estime la forme de Dieu *incomprenable...* » (II, 12). Mot qui semble être pour la première fois dans Montaigne.

Incorrigé. — *Qui n'est point corrigé.* « On a mis ses ouvrages en lumiere, *incorrigez* et informes... » (II, 12). N'est employé que par Montaigne.

Indefatigable. — *Qui ne peut être fatigué.* « Mechmet, celuy qui subjugua Constantinople, pareillement *indefatigable...* » (II, 33). Littré dit, au mot *infatigable*, qu'au XVIe siècle on a employé *indefatigable*; semble avoir été employé par Montaigne seul.

Indeffensible. — *Qui ne peut être défendu..* « Ceulx qui le prennent pour foiblesse d'une cause *indeffensible...* » (III, 12). Ne se trouve que dans Montaigne.

Indigestible. — *Qu'on ne peut digérer.* « La totale police de ce petit nombre leur est *indigestible* » (II, 37). N'est que dans Montaigne au XVIe siècle.

Indiligent. — *Qui n'est pas diligent.* « C'est l'*indiligent* lecteur qui perd mon subject, non pas moy... » (III, 9). Mot rare, n'est que dans Montaigne au XVIe siècle.

Indivinable. — *Qui ne peut se deviner.* « Il y a des parties secretes aux objects qu'on manie, et *indivinables*, signamment en la nature des hommes » (III, 2). Ne se trouve que dans Montaigne.

Digitized by Google

Ineloquent. — *Qui manque d'éloquence.* « S'ils ont prins en haine un advocat, l'endemain il leur devient *ineloquent* » (III, 10). Ne se rencontre que dans Montaigne.

Infiable. — *A quoi l'on ne peut se fier.* « C'est une voix partant de l'esprit, qui est partie de l'homme terrestre, ignorant et tenebreux, et à cette cause, voix *infiable* et incroyable » (II, 12); *fiable* se trouve avant le XVIe siècle, Montaigne semble avoir formé *infiable;* n'est pas dans Littré.

Inobédient. — *Qui n'est pas obéissant.* « Les dieux, dict Platon, nous ont fourni d'un membre *inobedient* et tyrannique... » (III, 5). Oresme a *inobedience,* Montaigne semble avoir tiré de là *inobedient.*

Insubstantiel, le. — *Qui manque de substance, de consistance.* « Ce sont subtilitez aigues, *substantielles,* ausquelles la philosophie s'arreste parfois... » (II, 11). Rare, est pour la première fois dans Montaigne.

Irremittent. — *Qui ne se relâche, ne cesse point.* « Une haleine et une obligation constante et *irremittente* » (I, 20). Ne se trouve que dans Montaigne.

Judicatoire. — *Propre à juger.* « Pour juger des apparences, il nous faudroit un instrument *judicatoire...* » (II, 12). (T. II, p. 312, édit. Jouaust). Ne se trouve que dans Montaigue.

Multiforme. — *Qui a plusieurs formes.* « La vie est un mouvement inegual, irregulier et *multiforme...* » (III, 5). Semble avoir été employé par Montaigne seul.

Peloponnesiaque. — *Qui appartient au Péloponèse.* « L'usage des militaires, de quoy se servit Pericles en la guerre *peloponnesiaque* » (III, 4). N'est que dans Montaigne.

Perflable. — *Aérien, qui n'est que de l'air.* « Epicurus faict les dieux luisants, transparents et *perflables* » (II, 12). N'est que dans Montaigne.

Petrarchiste. — *Disciple, partisan de Pétrarque.* « Je vois que les bons et anciens poetes ont evité l'affectation et la recherche, non seulement des fantastiques eslevations espaignolles et *petrarchistes...* » (II, 10). Le XVIe siècle a formé beaucoup d'adjectifs avec le suffixe *iste* : Pasquier a : *ramiste,* Amyot : *alexandriste,* Marot *lutheriste.* » Montaigne a seul *petrarchiste.*

Podagrique. — *Qui tient du podagre, de l'impotent.* « Comme aussi l'oysiveté... avoit bien peu attirer quelque humeur *podagrique* au goutteux de Martial » (II, 25). Ne se rencontre que dans les *Essais.*

Postreme. — *Dernier.* « Qui appartient au premier merite, au *postreme* et dernier rang... » (I, 3). N'est que dans Montaigne.

Digitized by Google

Preambulaire. — Qui a *rapport à un préambule*, à un *commencement*. « Deux attainctes (de maladie) legeres toutesfois et *preambulaires*... » (III, 3). Ne se trouve que dans Montaigne.

Prepostere. — *Qui est fait au rebours de ce qui doit être fait*. « Recepte par laquelle Platon entreprend de chasser les desnaturées et *preposteres* amours de son temps... » (I, 22). N'est que dans Montaigne.

Proclive. — *Qui est disposé, qui tend à...* « Il est tousjours *proclive* aux femmes de disconvenir à leurs maris... » (II, 8). Mot didactique employé par Montaigne.

Promiscue. — *Qui est mélangé, mêlé*. « Ce n'est pas sans grande raison que l'Eglise catholique defend l'usage *promiscue*, temeraire et indiscret des sainctes et divines chansons... » (I, 56). Mot qui ne se trouve, au XVIe siècle, que dans Montaigne.

Quartelet. — Diminutif fictif de *quart; moins que rien;* ce qu'il y a de plus petit. « Tant nous avons de tiercelets et *quartelets* de roys ! » (I, 43). Dans Rabelais et H. Estienne, on trouve *tiercelet* avec le sens d'homme très inférieur à l'importance qu'il affecte de se donner, Montaigne seul donne *quartelet*.

Questuaire. — *Qui donne produit du gain*. « Où la vie est *questuaire* la pluralité et compaignie des enfants, c'est un adgencement de mesnage, ce sont autant de nouveaux utils et instruments à s'enrichir » (II, 8). N'est que dans Montaigne.

Subsecutif. — *Postérieur, secondaire*. « Socrates estimoit tout autre apprentissage *subsecutif* à celuy-là » (II, 12). C'est aujourd'hui *consécutif*.

Substantial. — Aujourd'hui *substanciel*. « Le repos et la santé qui sont biens effectuels et *substantiaux*... » (I, 41). Les auteurs du XVe et du XVIe siècle, ont *substanciel* et *substancieux*, Montaigne seul a ce pluriel de *substantial*.

Superceleste. — *Qui s'élève au-dessus du ciel*, se perd dans les nues. « Entre nous, ce sont choses que j'ay tousjours veues de singulier accord, les opinions *supercelestes*, et les mœurs soubterraines » (III, 13). Adj. formé sans doute par Montaigne.

Timonien, ne. — *Qui est de ou ressemble à Timon*. « Myson, l'un des sept sages, d'une humeur *timonienne* et democritienne » (III, 8). N'est que dans Montaigne.

Titanien, ne. — *A la façon des Titans*. « Qui se mettent à tirer contre le ciel d'une vengeance *titanienne*... » (I, 4). Ne se trouve que dans Montaigne.

Digitized by Google

§ III. VERBES.

Artialiser. — *Soumettre aux règles de l'art.* « Si j'étois du mestier, je naturaliserois l'art, autant comme ils *artialisent* la nature... » (III, 5). Ne se rencontre que dans Montaigne.

Asseverer. — *Affirmer, assurer.* « De Platon nasquirent dix sectes diverses, aussi, à mon gre, jamais instruction ne feut titubante et rien *asseverante,* si la sienne ne l'est... » (II, 12). Mot latin francisé sans doute par Montaigne.

Fantastiquer. — *Imaginer selon sa fantaisie.* « Si philosopher, c'est doubter, à plus forte raison niaiser et *fantastiquer,* comme je foys, doibt estre doubter... » (II, 2). Verbe qui ne se trouve que dans Montaigne.

Mercurialiser. — *Reprendre, censurer.* « Tels de mes amis ont parfois entreprins de me critiquer et *mercurialiser* à cœur ouvert... » (III, 2). L'ancienne langue avait *mercuriale* dans le sens de réprimande ; au XVIe siècle, Pasquier a *mercurier* (livre XI, let. 1re), Montaigne seul a *mercurialiser.*

Mulcter. — *Condamner à quelque peine, réprimander.* « Agesilaus fut *mulcté* par les ephores pour avoir attire à soy seul le cœur de ses citoyens » (II, 32). Mot latin francisé par Montaigne.

Mythologiser. — *Donner un sens mythologique.* « La pluspart des fables d'Esope ont plusieurs sens ;... ceux qui les *mythologisent* en choisissent quelque visage qui quadre bien à la fable... » (II, 10). Verbe forgé sans doute par Montaigne.

Perscruter. — *Examiner à fond.* Passim, *Essais.* Verbe qui n'est que dans Montaigne.

Pilloter. — Diminutif de *piller.* « Nos pedantes vont *pillotant* la science dans les livres... » (I, 24). « Les abeilles *pillotent* de çà, de là, les fleurs ». (I, 26). Ne se rencontre que dans Montaigne.

Propitier. — *Rendre propice.* « Pour *propitier* la faveur des dieux envers les affaires romaines... » (II, 12). Ne se trouve que dans les *Essais.*

Pyrrhoniser. — *Douter de tout,* comme Pyrrhon. Voir t. II, p. 439, dans Lacurne, l. II, ch. XII. Se rencontre dans Montaigne seulement.

Digitized by Google

§ IV. ADVERBES.

Continemment. — *D'une façon continente.* « Spurina estant doué d'une singuliere beauté, et si excessive que les yeux plus continents n'en pouvoient souffrir l'esclat *continemment* » (II, 33). Adverbe formé sans doute par Montaigne.

Inadvertemment. — *Avec inadvertance.* « Egalement m'en sera acceptable et utile la condamnation comme l'approbation, tenant pour execrable s'il se treuve chose dicte par moy,... *inadvertemment*... » (I, 56). N'est que dans Montaigne.

Picquamment. — *D'une manière piquante.* « Ce n'est pas tant eslever les mots, comme desprimer le sens d'autant plus *picquamment* que plus obliquement ». Adverbe qui se trouve dans Montaigne, et, plus tard (1610), dans François de Sales.

Poisamment. — *D'une manière qui pèse.* « Ils doivent du plus leur. Et d'autant plus qu'ils payent plus *poisamment* et incommodeement » (I, 7). Montaigne a sans doute tiré cet adverbe de l'adjectif (poisant), très usité au XVIe siècle.

Professoirement. — *D'une façon professionnelle.* « Choisissons l'instruction qui y sert directement et *professoirement* » (I, 25). Cet adverbe ne se rencontre que dans Montaigne.

Digitized by Google

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES MOTS CONTENUS DANS LE GLOSSAIRE

ABRÉVIATIONS :

S, *substantif*. — ADJ., *adjectif*. — V., *verbe*. — ADV., *adverbe*. — LOC. ADV., *locution adverbiale*. — PRÉP., *préposition*. — P., *page*.

A

A bouleveue, loc. adv., p. 221.
A certes, loc. adv., p 221.
A chevauchons, loc. adv. p. 221.
A clair, loc, adv., p. 256.
A delivre, loc. adv., p. 221.
A dire, loc. adv., p. 221.
A droit, loc. adv., p 221.
A l'envy, loc. adv., p 222.
A l'equipollent, loc. adv., p. 222.
A escient, loc. adv., p. 222.
A lut, loc. adv., p. 222.
A mont, loc. adv., p. 222.
A pause, loc. adv., p. 222.
A planté, loc. adv., p. 223.
A sa poste, loc. adv., p. 223.
A sauveté, loc. adv., p. 223.
A tour, loc adv , p. 223.
A tous les jours, loc. adv., p. 256.
A tout, loc prépositive, p. 223.
A val, loc adv., p. 223.
Aage, s., p. 165.
Abesouigner, v., p. 235.
Abrier, v. p. 199.
Abuter, v. p. 200.
Acconsuivre, v., p. 200.
Accoquiner, v.. p. 200.
Accouplage, s., p 246.
Accroissance, s., p. 166.
Accroist, s., p. 166.
Acquet, s., p. 166.
Adestrer, v. p. 200.
Adombrer, v., p. 200.
Adonc, adv., p 221.
Adresser, v., p. 200.
Advenir, v., p. 200.
Advertance, s., p. 166.
Aéré, adj., p. 189.
Affaireux, adj., p. 249.
Afferir, v., p. 200.
Affoler, v., p. 200.
Affolir, v., p 242.
Aggraver, v., p. 201.
Agreer (s'), v., p 201.
Agitable, adj , p. 249.
Ahanner, v., p. 201.
Ainçois, adv., p. 222.
Ains, adv., p 222.
Ainsi, comme ainsi, loc. adv., p. 222.
Airte (à l'airte), s., p. 228.

Digitized by Google

Aiser, v., p. 201.
Alentir, v., p. 201.
Alongeable, adj., p. 189.
Alongeail, s., p. 230.
Amazonien, adj., p. 260.
Amete, s., p. 166.
Amusoire, s., p. 246.
Ancienneté, s., p. 166.
Angoisser, v., p. 201.
Angoisseux, adj., p. 189.
Animant, s., p. 166.
Anonchalir, v., p. 201.
Apetisser, v., p. 201.
Apoltronir, v., p. 235.
Apparesser, v., p. 251.
Appariation, s., p. 257.
Apparier, v., p. 201.
Appercevance, s., p. 166.
Appetitif, adj., p. 189.
Appiler, v., p. 202.
Apprentif, adj., p. 189.
Approfiter, v., p. 202.
Appuyer, v., p. 202.
Ardre, v., p. 202.
Arenvoyer, v., p. 251.
Aristippique, adj., p. 261.
Aronde, s., p. 166.
Arrhe, s., p. 167.
Arrouter, v., p. 202.
Artialiser, v., p. 265.
Assagir, v., p. 235.
Assagissement, s., p. 257.
Assecher, v., p. 202.
Asseverer, v., p. 265.
Assiduel, adj., p. 189.
Assuefaction, s., p. 257.
Astrologien, s., p. 167.
Asture, adv., p. 229.
Atheiste, adj., p. 261.
Attendre (s'), v., p. 202.
Attifeure, s., p. 246.
Attourner, v., p. 202.
Attrempance, s., p. 167.
Attremper, v., p. 202.
Avaller (s'), v., p. 203.
Avant jeu, s., p. 167.
Aveindre. v., p. 203.
Avoyer, v., p. 203.

B

Bailler, v., p. 203.
Balbucie, s., p. 167.
Baliverner, v., p. 203.
Baller, v., p. 203.
Basteler, v., p. 203.
Basteleresque, adj., p. 241.
Baster, v., p. 203.
Bastiment, s., p. 167.
Bastine, s., p. 257.
Bataille, s., p. 167.
Batterie, s., p. 167.
Bature, s., p. 167.
Bavasser, v., p. 243.
Béer, v., p. 203.
Belistresse, adj., p. 189.
Bellique, adj., p. 190.
Beneficence, s., p. 167.
Benevolence, s., p. 168.
Bergamasque, s., p. 228.
Bicle, adj., p. 243.
Biencroyant, adj., p. 261.
Bienfaire, v., p. 203.
Bienveigner, v., p. 204.
Biffe, s., p. 233.
Bihore, s., p. 243.
Blasphemeus, adj., p. 190.
Bonnetade, s., p. 243.
Bossé. adj., p. 190.
Bouchet, s., p. 168.
Bouffoner, v., p. 204.
Bouquer, v., p. 204.
Bourrelerie, s., p. 246.
Boutée, s., p. 168.
Braverie, s., p. 228.
Brevet, s., p. 168.
Breveter, v., p. 252.
Brode, adj., p. 243.
Brouillis, s., p. 168.
Buffe, s., p. 168.

C

Capette, s., p. 168.
Capitainesse, adj., p. 190.
Carole, s., p. 168.
Casuellement, adv., p. 223.
Cathédrant, s., p. 168.
Ce néant moins, loc. adv., p. 223.
Chafourrer, v., p. 204.
Circense, adj., p. 261.
Chaire, s., p. 168.
Chalandise, s., p. 169.
Chalemie, s., p. 169.

Digitized by Google

Chaloir, v., p. 204.
Champis, adj., p. 190.
Charriote, s., p. 169.
Chascunière, s., p. 169.
Chef, s., p. 169.
Chevance, s., p. 169.
Chevir, v., p. 204.
Chicheté, s., p. 169.
Chouer, v., p. 204.
Circuition, s., p. 169.
Clairvoise, sub., p. 169.
Clause, s., p. 170.
Cler, adj., p. 190.
Clerement, adv., p. 223.
Clin, s., p. 170.
Coche, s., p. 170.
Coerction, s., p. 170.
Cogitation, s., p. 170.
Cognoissant, s., p. 170.
Coiement, adv., p. 223.
Coinct, adj., p. 190.
Colligance, s., p. 170.
Commanderesse, adj., p. 190.
Commer, v., p. 252.
Commune, s., p. 170.
Compasseur, s., p. 246.
Compassionner, v., p. 204.
Compétemment, adv., p. 224.
Complaindre, v., p. 204.
Condigne, adj., p. 190.
Condonner, v., p. 204.
Condouloir (se), v., p. 205.
Conduire, v., p. 205.
Conférence, s., p. 170.
Congression, s., p. 257.
Conjouir (se), v., p. 235.
Conniliere, s., p. 247.
Conniller, v., p. 205.
Conquereur, s., p. 171.
Consent, adj., p. 191.
Conserve, s., p. 237.
Consorce, s., p, 171.
Contadin, s., p. 241.
Contemporannées, s., p. 257.
Contemptible, adj., p. 191.
Continemment, adv., p. 266.
Contraire, adj., p. 191.
Contraster, v., p. 205.
Contrechanger, v., p. 252.
Contrecourroucer, v., p. 252.
Contremont, loc. adv., p. 224.
Contrepipper, v., p. 252.
Convive, s., p. 171.
Convoiement, s., p. 171.
Coquiner, v., p. 205.
Cordée, s., p. 247.
Cornardise, s., p. 247.
Corneter, v., p. 205.
Corrival, s., p. 171.
Costier, adj., p. 191.
Coustillier, s., p. 171.
Coustumièrement. adv., p. 224.
Creon, s., p. 171.
Cretense, adj., p. 261.
Crimineux, adj., p. 191.
Crotesque, s., p. 228.
Crouster, v., p. 205.
Cuider, v., p. 205.
Cueux, s., p. 171.
Cure, s., p. 171.

D

Daimonerie, s., p. 257.
Davantière, s., p. 171.
D'abordee, loc. adv., p. 224.
De cap à pied, loc. adv., p. 224.
De là en hors, loc. adv., p. 224.
D'ores en avant, loc. adv., p. 225.
Du jour à la journée, loc. adv., p. 225.
Du tout poinct, loc. adv., p. 225.
Dea, adv., p. 224.
Debattable, adj., p. 191.
Debonnaireté, s., p. 172.
Déclinaison, s., p. 172.
Declination, s., p. 172.
Decrepite, adj., p. 261.
Decroire, v., p. 205.
Defluxion, s., p. 172.
Defortifier, v., p. 252.
Defrauder, v., p. 205.
Defubler, v., p. 206.
Degosiller, v., p. 243.
Delivre, adj., p. 191.
Democritien, adj., p. 261.
Demoniacle, adj., p. 191.
Desaccoutumance, s., p. 172.
Desbatiment, s., p. 247.
Deschasser, v., p. 206.
Desconsoler, v., p. 206.
Descousu, adj., p. 191.
Desdaignable, adj., p. 192.
Desenforger, v., p. 243.
Desengager, v., p. 206.

Digitized by Google

Desestimer, v., p. 206.
Desferre, s., p. 172.
Desfortune, s., p. 172.
Desfortuné, adj., p. 192.
Desfuite, s., p 247.
Desgarser, v., p. 252.
Desgoustement, s., p. 172.
Desloueure, s., p 248.
Desmarcher, v., p. 206.
Desmettre (se), v., p. 206.
Desmouvoir, v., p. 206.
Desneantise, s., p, 247.
Despartement, s., p. 172.
Despartir (se), v., p. 206.
Despit, adj., p. 192.
Despiteusement, adv., p. 224.
Desrompre, v., p. 207.
Desseigner, v., p. 207.
Dessoude, s., p. 233.
Destourbier, s , p. 173.
Destrenchement, s., p. 258.
Destrencher, v., p. 207.
Destrousséement, adv., p. 224.
Dextre, adj., p. 192.
Dialogisme, s., p. 258.
Differenter, v., p. 207.
Difformation, s., p. 173.
Dilayer, v., p. 207.
Disceptation, s., p. 173.
Disconvenable, adj., p. 192.
Disconvenir, v., p. 207.
Discrepance, s., p. 173.
Dispareil, adj., p. 192.
Dispenser (se , v., p. 207.
Dissentieux, adj., p. 192.
Dissociable, adj., p. 261.
Divulsion, s., p. 258.
Doctrine, s., p. 173.
Domification, s., p. 258.
Dormart, adj., p. 192.
Douloir, v., p. 207.
Droicturier, adj., p. 192.
Dubitateur, adj., p. 261.
Dubitation, s., p. 173.
Duire, v., p. 207.
Dyspathie, s., p. 258.

E

Effectuel, adj., p. 193.
Effectuellement, adv., p. 225.
Elider, v., p. 208.
Eloise, s., p. 173.
Embatre (s')., v., p. 208.
Embesongnement, s., p. 173.
Embesongner, v., p. 208.
Embrouilleure, s., p. 247.
Embuffler, v., p. 252.
Emmaillotement, s., p. 247.
Emmitonner, v., p. 252.
Emmy, prép., p. 225.
Empereur, s., p. 237.
Emperiere, s., p. 173.
Emperler, v., p. 208.
Empirement, s., p. 173.
Emplacer (s'), v., p. 208.
Emploite, s., p. 173.
Emploiter, v., p. 208.
En, prép., p. 225.
En apres, loc., adv. p. 225.
En hors, loc., adv. p. 225.
Enaser, v., p. 208.
Enchaisneure, s., p. 174.
Enchère, s., p. 237.
Encheriment, s., p. 247.
Enchevaucher, v., p. 252.
Encombrier, s., p. 174.
Encouardir, v., p. 252.
Endemain, s., p. 174.
Enfiebvrer, v. 258.
Enfieler, v., p. 253.
Enfileure, s., p. 247.
Enfondrer v., p. 208.
Enforger, v., p. 208.
Enfrasquer, v., p. 242.
Engageure, s., p. 174.
Enginieur, s., p. 233.
Enhortement, s., p. 174.
Enhorter, v., p. 208
Enjalouser, v., p. 209.
Enmonceler, v p. 209.
Enormissime, adj., p. 261.
Ensacher, v., p. 209.
Enseigneur, s., p. 174.
Ensemblement. ad., p. 225.
Ensoingner, v., p. 235.
Ensucrer, v., p. 209.
Ensuerer, v., p. 244.
Ensuivre, v , p. 209.
Entourner, v., p. 209.
Entrebienfaire (s'), v., p. 253.
Entrechercher (s'), v., p. 253.
Entrecognoistre (s'), v., p. 209.
Entrecraindre (s'), v., p. 209.
Entredebvoir (s'), v., 253.

Digitized by Google

Entredesfaire (s') v., p. 209.
Entr'embrasser (s'), v., p. 210.
Entr'empescher (s'), p. 210.
Entr'enchaisner (s'), v., p. 253.
Entr'engendrer (s'), v., p. 253.
Entr'entendre (s'), v., p. 210.
Entrefaire (s'), v., p 209.
Entrefestoyer (s'), v., p 209.
Entregloser (s'), v., p. 209.
Entrejet, s., p. 174.
Entrejouer (s'), v., p. 209.
Entrelaceure, s., p. 174.
Entreluire, v., p. 210.
Entrepayer (s'), v., p. 253.
Entrepiller (s'), v., p. 210.
Entreporter (s'). v., p. 210.
Entrepousser (s'), v., p. 210.
Entreprester (s'), v., p. 210.
Entreproduire (s'), v., p. 253.
Entreruyner (s'), v., p. 253.
Entresemer, v., p. 210.
Entresucer (s'). v., p. 254.
Entretenement, s., p. 174.
Envis, envy, adv., p. 225.
Equable, adj., p. 249.
Equanimité, s., p. 174.
Ergotisme, s., p. 258.
Ergotiste, adj., p. 261.
Es, prépos., p. 226.
Esboittement, s., p. 247.
Escarbillat, adj., p. 229.
Escarre, s., p. 175.
Escacher, v., p 210.
Escharsement, adv. p. 226.
Escheller, v., p. 210.
Eschever, v., p. 210.
Esclaver, v., p. 235.
Esconjurer, v., p. 235.
Escrier, v., p. 211.
Escrivaillerie, s., p. 258.
Esgosiller, v., p. 211.
Esjouir (s'), v., p. 211.
Esjouissance, s., p. 175.
Eslochement, s., p. 175.
Eslourdir, v., p. 211.
Esmerveillable, adj., p. 193.
Espagnolé, adj., p. 250.
Espandable, adj., p. 193.
Espargner (s'), v., p. 239.
Espaulette, s., p. 237.
Esperable, ad., p. 250.
Espessisseure, s., p. 248.
Espice, s., p. 175.
Espoinçonner, v., p. 211.
Espouvantement, s., p. 175.
Esrener, v., p. 230.
Essimer, v., p. 211.
Estausser, v., p. 230.
Esteuf, s., p. 175.
Estour, s., p. 175.
Estrange, adj., p. 193.
Estrif, s., p. 175.
Estriver, v., p. 211.
Estuyer, v., p. 211.
Exagiter, v., p. 211.
Excusablement, adv., p. 255.
Exercitation, s., p. 175.
Exercite, s., p. 175.
Exerciter, v., p 212.
Exile, adj., p. 193.
Exinanition, s., p. 258.
Expeller, v., p. 212.
Expertise, s., p. 175.

F

Faëe, adj., p. 193.
Faillir, v., p. 212.
Faineance, s., p. 248.
Faitardise, s. p. 176.
Fanir, v., p. 230.
Fantasie, s., p. 176.
Fantasier, v., p. 212.
Fantastiquer, v., p. 265.
Farcesque, adj., p. 241.
Farcisseure, s., p. 248.
Faucée, s., p. 376.
Faultier, adj., p. 193.
Favorir, v., p. 212.
Feindre, v., p. 212.
Feintise, s., p. 176.
Ferir, v., p. 212.
Fermir, v , p. 244.
Festoyer, v., p. 239.
Fiance, s., p. 176.
Fient, s., p. 176.
Fillage, s., p. 176.
Finer, v., p. 212.
Foarre, s., p. 176.
Foiblet, adj., p. 193.
Fonde, s., p. 176.
Forcener, v., p. 213.
Forcenerie, s., p. 176.
Forclore, v., p. 213.
Fortitude, s., p. 177.

Digitized by Google

Fourvoyer, v., p. 239.
Fratesque, adj , p. 241.
Fruition, s., p. 177.
Frustratoirement, adv., p. 226.

G

Galantise, s., p. 177.
Galée, s., p. 177.
Galler, v., p. 213.
Garbe, s., p. 228.
Garber, v., p. 213.
Garsonner, v., p. 213.
Gardoire, s., p. 248.
Gariement, s., p. 244.
Garsonnet, s., p. 177.
Gast, s., p. 177.
Gaudisseur, adj., p. 193.
Gehenner, v., p. 213.
Geniture, s., p. 177.
Geometrien, s., p. 177.
Gentilfemme, s., p. 177.
Gobeau, s., p. 244.
Gorgias, adj., p. 193.
Gorgiaser, v., p. 213.
Gosser, v., p. 213.
Gosseur, adj., p. 244.
Grammairien, adj., p. 238.
Gratifier, v., p. 239.
Grave, s., p. 244.
Greguesques, s., p. 228.
Greve, s., p. 177.
Greveure, s., p. 177.
Groisse, s., p. 178.
Grosserie, s., p. 178.
Grosset, adj., p. 194.
Guarir, v., p. 213.
Guerdon, s., p. 178.
Guigner, v., p. 213.

H

Hallebrener, v., p. 214.
Hante, s., p. 233.
Hantise, s., p. 178.
Harpade, s., p. 244.
Hautain, adj., p. 194.
Hautaineté, s., p. 178.
Hautesse, s., p. 178.
Hère, adj., p. 238.
Hergne, s., p. 178.
Heredité, s., p. 178.
Historial, adj., p. 194.
Hommeau, s., p. 178.
Hormais, adv., p. 255.

I

Ia, adv., p. 226.
Idoine, adj., p. 194.
Immortalisation, s., p. 258.
Imperfect., adj., p. 194.
Impiteux, adj., p. 194.
Imployable, adj., p. 194.
Impollu, adj., p. 194.
Importable, adj., p. 194.
Impos, adj , p. 262.
Impremedité, adj., p. 195.
Impremeditement, adv., p. 255.
Improuveu, adj., p. 195.
Improvidence, s., p. 258.
Impubliable, adj., p. 262.
Inadvertement, adv., p. 266.
Inamendable, adj., p. 262.
Inappercevance, s., p. 178.
Inartificiel, adj., p. 262.
Inassociable, adj., p. 262.
Incomprenable, adj., p. 262.
Incorrigé, adj., p. 262.
Inculcation, s., p. 258.
Incurieusement, adv., p. 255.
Indefatigable, adj., p. 262.
Indeffensible, adj., p. 262.
Indigestible, adj., p. 262.
Indiligent, adj., p. 262.
Indivinable, adj., p. 262.
Ineloquent, adj., p. 263.
Infect, adj., p. 195.
Infiable, adj., p. 263.
Infondre, v., p. 214.
S'injurer, v., p. 244.
Innumerable, adj., p. 195.
Inobedient, adj , p. 263.
Inscience, s., p. 178.
Insipience, s., p. 259.
Instruisable, adj., p. 250.
Insubstantiel., adj., p. 263.
Invigilance, s., p. 259.
Ireux, adj., p. 195.
Irremittent, adj., p. 263.

J

Judicatoire, adj., p. 263.

Digitized by Google

Juridicier, v., p. 254.
Juste, adj , p. 195.

L

Labile, adj., p. 195.
Laidir, v., p. 236.
Landy, s., p. 179.
Langagier, adj., p. 195.
Lasseté, s., p. 179.
Lettré, adj., p. 238.
Librairie, s., p. 179.
Liminaire. adj., p. 195.
Liture, s., p. 179.
Livresque, adj., p. 241.
Loy, s., p. 179.
Loisir, v., p. 214.
Longuerie, s., p. 259.
Lors, adv., p. 179.
Loudier, s., p. 179.
Loz, s., p. 179.

M

Macheure, s., p. 179.
Maestral, adj., p. 244.
Magistere, s., p. 179.
Magistrat, s., p. 180.
Mal, adj., p. 195.
Malaysance, s., p. 180.
Malchaste, adj., p. 250.
Malcontent, adj., p. 195.
Malefin, s., p. 248.
Malefortune, s., p. 180.
Malegrace, s., p. 180.
Malfaict, s., p. 180.
Malmeler, v., p. 254.
Maltalent, s., p. 180.
Mange-peuple, s., p. 259.
Maniacle, adj., p. 196.
Maniant, adj., p. 238.
Marine, s., p. 180.
Marmiteux, adj., p. 196.
Mauldisson, s., p. 180.
Mauvaistié, s., p. 180.
Medecinal, adj., p 196.
Medois, adj., p. 196.
Meliorer, v., p. 214.
Memorieux, adj. p. 250.
Menaceur, adj., p. 234.
Mensale, s., p. 180.
Mercadence, s., p. 259.
Mercier, v., p. 214.
Mercurialiser, v., p. 265.
Mercy (sa), loc. adv., p. 226.
Mesadvenance, s., p. 181.
Mesaise, s., p. 181.
Mescreable, adj., p. 250.
Mescreance, s., p. 181.
Mescroire, v., p. 214.
Meshuy, adv., p. 226.
Meslouable, adj., p. 250.
Meslouer, v., p. 254.
Mesnagerie, s., p. 181.
Mie, adv., p. 226.
Mignarder, v., p. 214.
Mineux, adj., p. 234.
Moïau, s., p. 245.
Moleste, adj., p. 196.
Mon, adv., p. 226.
Monarque, s., p. 181.
Monopole, s., p. 181.
Monopoler, v., p. 214.
Montjoies, s., p. 181.
Montre, s., p. 181.
Morfondement, s., p. 248.
Mouldure, s., p. 181.
Moyenner, v., p. 214.
Muance, s., p. 181.
Muer, v., p. 215.
Mulcter, v., p. 265.
Multiforme, adj., p. 263.
Musser, v., p. 215.
Mythologiser, v., p. 265.

N

Naïf, adj., p. 196.
Naquetter, v., p. 215.
Neantise, s , p. 248.
Negotieux, adj., p. 250.
Nihilité, s., p. 259.
Noisif. adj., p. 250.
Nonchaloir, v., p. 182.
Notice, s., p. 182.
Nourrissement, s., p. 182.
Nouvelleté, s., p. 182.
Nubileux, adj., p. 196.
Nuisance, s., p. 482.

O

Occire, v., p. 215.
Occision, s., p. 182.

Digitized by Google

Offensé, adj., p. 196.
Oignement, s., p. 182.
Oindre, v., p. 215.
Oiseusement, adv., p. 226.
Opination, s., p. 259.
Opiniatrise, s., p. 182.
Oppresser, v., p. 215.
Ord, adj, p. 196.
Ordonneement, adv. p. 226.
Ore, adv., p. 227.
Orée, s., p. 182.
Orer, v., p. 215.
Orthographie, s., p. 182.
Ost, s., p. 183.
Ouir, v., p. 215.
Ouvragier, adj., p. 250.
Ouvrer, v., p. 215.
Oyselet, s., p. 189.

P

Pache, s., p. 242.
Paidagogisme, s., p. 259.
Pair, s., p. 237.
Paistre, v., p. 216.
Palestrine, s., p. 259.
Palot, s., p. 245.
Paradoxe, adj., p. 197.
Parangonner, v., p. 216.
Parfumier, adj., p. 250.
Parlerie, s., p. 183.
Parlier, adj., p. 197.
Partement, s., p. 183.
Partialiser, v., p. 216.
Partir, v., p. 216.
Pas, s., p. 238.
Pastissage, s., p. 189.
Pavesade, s., p. 183.
Peculier, adj., p. 197.
Peculierement, adv., p. 255.
Pedante, s., p. 242.
Peineux, adj., p. 197.
Pelauder, v., p. 216.
Pellegrin, adj., p. 234.
Peloponnesiaque, adj., p. 263.
Pennade, s., p. 183.
Pensement, s., p. 189.
Penultime, adj., p. 197.
Perdurable, adj., p. 197.
Peregriner, v., p. 216.
Perenne, adj., p. 197.
Perflable, adj., p. 263.
Peripatétique, adj., p. 197.
Péroration, s., p. 259.
Perscruter, v., p. 265.
Persien, s., p. 183.
Petrarchiste, adj., p. 263.
Philodoxe, s., p. 259.
Picquamment, adv., p. 266.
Pieça, adv., p., 227.
Pièce, s., p. 183.
Pilloter, v., p. 265.
Pinceter, v., p. 254.
Pipable, adj., p. 250.
Pirement, adv., p. 227.
Pistolade, s., p. 184.
Pistole, s., p. 184.
Plaideresque, adj., p. 242.
Plancher, v., p. 216.
Planier, adj., p. 197.
Planir, v., p. 217.
Planté, s., p. 184.
Pleuresis, s., p. 259.
Pleuvir, v., p. 217.
Plieure, s., p. 184.
Podagrique, adj., p. 263.
Pois, s., p. 184.
Poisamment, adv., p. 266.
Poisant, adj., p. 197.
Poiser, v., p. 217.
Pollu, adj., p. 198.
Poltronesque, adj., p. 242.
Portoire, s., p. 184.
Porture, s., p. 248.
Poste, s., p. 223.
Postposer, v., p. 217.
Postreme adj., p. 263.
Poullier, s., p. 248.
Pourpenser, v., p. 217.
Pourpoinctier, s., p. 184.
Pourtraire, v., p. 217.
Pourvoyance, s., p. 184.
Preambulaire adj., p. 264.
Preceller, v., p. 217.
Precipiteusement, adv., p. 255.
Precipiteux, adj., p. 250.
Preexcellence, s., p. 260.
Preoccuper, v., p. 217.
Preordonnance, s., p. 260.
Preordonner, v., p. 217.
Prepostere, adj., p. 264.
Presidental, adj., p. 251.
Prime, adj., p. 198.
Primement, adv., p. 255.
Principesque, adj., p. 242.

Digitized by Google

Principier, v., p. 236.
Privé, adj., p. 198.
Privilegier (se), v., p. 217.
Procerité, s., p. 260.
Proclive, adj , p. 264.
Professoirement, adv., p. 266.
Profluvion, s., p. 260.
Profonder, v., p. 254.
Profus, adj., p. 198.
Progeniteur, s., p. 184.
Prominent, adj., p. 234.
Promiscue, adj., p. 264.
Propitier, v., p. 265.
Propre (au), loc. adv., p. 240.
Prospect, s., p. 260.
Protocolle, s., p. 185.
Prouvoir, v., p. 217.
Provision, s., p. 185.
Pruant, adj., p. 234.
Puerilité, s., p. 185.
Puïr, v., p. 218.
Punissablement, adv., p. 255.
Pyrrhoniser, v., p. 265.
Pythagorien, s., p. 185.

Q

Quadruplique, s., p. 185.
Quant, adj., p. 198.
Quartelet, adj., p. 264.
Quest, s., p. 185.
Questuaire, adj., p. 264.
Quiet, adj., p. 198.

R

Raccointer, v., p. 218.
Raccoiser, v., p. 218.
Raccoupler, v., p. 254.
Radvisement, s., p. 248.
Raison, s., p. 185.
Ramentevoir, v., p. 218.
Rapetasser, v., p. 218.
Rappaiser, v., p. 218.
Ratiocination, s., p. 185.
Ravasserie, s., p. 185.
Reblecer, v., p. 218.
Rebrasser, v , p. 218.
Recelation, s., p. 260.
Rechanger, v., p. 218.
Recheoir, v., p. 218.
Recommandablement, adv., p. 255.
Reconsulter, v., p. 251.
Reconvoyer, v., p. 218.
Recordation, s., p. 185.
Recors, adj., p. 186.
Recueilleur, adj., p. 251.
Redoubter, v., p. 239.
Regenteur, adj., p. 251.
Regiment, s., p. 186.
Remourir, v., p. 219.
Rengregement, s., p. 186.
Rengreger, v., p. 219.
Repentable, adj., p. 251.
Repractiquer, v., p. 254.
Reprochable, adj., p. 198.
Reserveement, adj., p. 256.
Reseul, s., p. 234.
Resigner, v., p. 23[illegible].
Resseant, adj., p 198.
Retenuement, adv., p. 256.
Retenter, v., p. 219.
Retirer, v., p. 239.
Retrain, adj., p. 198.
Reussir, v., p. 219.
Reverential, adj., p. 235.
Revirades, s., p. 245.
Riard, adj., p. 251.
Riotte, s., p. 186.
Rommeler, v., p. 245.
Rondelier, s., p. 186.
Route, s., p. 186.

S

Sabouler, v., p. 219.
Sacraire, s., p. 248.
Sacrifiable, adj., p. 251.
Sagette, s., p. 186.
Salseperille, s., p. 229.
Sanctimonie, s., p. 260.
Sarbatane, s., p. 229.
Saturité, s., p. 260.
Sauteler, v., p. 219.
Sauveté, s., p. 186.
Sçavanteau, s., p. 249.
Sceleré, adj., p. 251.
Secretain, s., p. 186.
Sejour, s., p. 186.
Semblance, s., p. 187.
Sembler, v., p. 219.
Semondre, v., p. 219.
Sentencier, v., p. 219.

Digitized by Google

Sereiner, v., p. 219.
Signamment, adv., p. 227.
Signe, s., p. 187.
Skeletos, s., p. 260.
Solage, s., p. 187.
Solenne, adj., p. 198.
Sorcerie, s., p. 234.
Souef, adj., p. 198.
Souloir, v., p. 219.
Sourdre, v., p. 220.
Spartain, adj., p. 251.
Strette, s., p. 229.
Stropiat, adj., p. 230.
Stropier, v., p. 242.
Suader, v., p. 220.
Suasion, s., p. 187.
Subornement, s., p. 249.
Subsecutif, adj., p. 264.
Substantial, adj. p. 264.
Superceleste, adj., p. 264.
Superabondance, s., p. 187.
Supererogation, s., p. 187.
Supernaturel, adj., p. 199.
Supernuméraire, adj., p. 199.
Suppediter, v. p. 220.
Surjon, s. p., 187.
Surpoids, s.. p. 249.

T

Tabut, s., p. 234.
Tempestatif, adj., p. 199.
Tempesteur, adj., p. 235.
Tendreur, s., p. 199.
Terrien, adj, p. 199.
Test, s., p. 187.
Testonner, v., p. 220.
Tiercement, adv., p. 227.
Timonien, adj., p. 264.
Tintouiner, v., p. 254.
Tirasser, v., p. 220.
Tistre, v., p. 220.
Titanien, adj., p. 264.
Tollir, v., p. 220.
Tort, adj., p. 199.
Tournebouler, v., p. 220.
Tournevirer, v., p. 220.
Trahistre, adj. p. 235.
Trajecter, v., p 220.
Trasseure, s., p. 249.
Tresexcellent, adj., p. 199.
Tressuer, v., p. 220.
Trestous, adj. p. 199.
Trichoterie. s., p. 249.
Triplique, subst. p. 187.
Tubercle, s., p. 187.
Tuition, s., p. 188.
Turquesque, adj., p. 229.

U

Uberté, s., p. 249.
Usance, s., p. 188.
Util, s., p. 188.

V

Vacation, s., p. 188.
Vastité, s , p. 188.
Vaticination, s., p. 188.
Veloux, s., p. 188.
Vendiquer, v., p. 221.
Ventance, s., p. 188.
Vergogner, s., p. 236.
Verisimilitude, s., p. 188.
Vertugade, s., p. 245.
Vespre, s., p 188.
Vesture, s., p. p. 188.
Vilanie, s., p. 234.
Voglie, s., p. 229.
Voire, adv., p. 227.
Voirement, adv., p. 227.
Voix, s., p. 188.
Voyager, adj., p. 199.
Voyelle, adj., p. 238.

Digitized by Google

RÉSUMÉ.

Qui examinera ce glossaire, reconnaîtra aisément que Montaigne ne s'est guère servi que de la langue courante de son temps, de celle surtout qui était en usage vers le milieu du XVIe siècle. Il n'a recours aux expressions populaires ou dialectales, il n'introduit dans son livre un mot savant que quand le français par « son manque d'estoffe » ne se présente pas pour rendre toute sa pensée. A moins qu'il n'entreprenne quelque discussion philosophique ou scientifique, comme il arrive surtout au chapitre XIIe du livre II, le langage commun a toutes ses préférences; c'est presque toujours à lui qu'il s'adresse pour communiquer avec le lecteur. Mais comment a-t-il agencé les mots et disposé les phrases que nous avons étudiés jusqu'ici ? C'est ce qu'il nous reste à voir dans le dernier chapitre, le chapitre du style.

Digitized by Google

Digitized by Google

CINQUIÈME PARTIE

DU STYLE DE MONTAIGNE

CONCLUSION

Digitized by Google

Digitized by Google

DU STYLE DE MONTAIGNE

INTRODUCTION

Nous voici arrivés au point capital de l'œuvre, à ce qui est l'originalité de Montaigne, ce qui l'a mis hors de pair, lui a acquis et conservé une si belle place dans la littérature française, le style, « *ce sceptre d'or,* a dit Sainte-Beuve, *à qui reste en définitive le royaume de ce monde* ». C'est, en effet, surtout par le style que Montaigne est créateur et créateur original ; ici il ne relève de personne ; il s'est fait une façon d'écrire qui le met en dehors et au-dessus de tous ses contemporains.

Manquant de dignes prédécesseurs, ennemi du langage livresque et dédaignant l'apprêt, il va droit devant lui, n'ayant, nous dit-il, « *d'autre sergent de bande à ranger ses pieces que la fortune* ». Mais c'est ce qui enchante et attire, c'est par là notamment que son œuvre plaît et fait les délices du lecteur, si bien qu'on oublie les idées parfois confuses, les licences et les familiarités qu'on lit pour ne songer qu'à l'écrivain.

C'est en 1572 que Montaigne commença à noter « *ses conditions et ses humeurs* », à écrire ce livre fait principalement du vocabulaire du vieux français et de la syntaxe latine, le tout relevé et comme enjolivé par une imagination aussi brillante que poétique, et, en 1580, les *Essais* paraissaient chez *Millanges, à Bordeaux.* Ils ne contenaient que deux livres et renfermaient peu de citations : c'est dans cet état que l'ouvrage continua à être imprimé

Digitized by Google

jusqu'en 1588. Cette année-là, fut publiée, à Paris, chez *Abel l'Angelier, la 5e édition augmentée d'un troisième livre et de 600 additions aux deux premiers*. Car Montaigne corrigeait bien rarement ; il aimait mieux grossir et allonger son œuvre : « *Laisse, lecteur,* dit-il au chapitre IXe du livre III, « *laisse courir encore ce coup d'essay et ce troisiesme alongeail du reste des pieces de ma peinture.* » En effet, il ajoutait toujours, et cette dernière édition de 1588 ne tarda pas à être couverte en la marge, comme au haut et au bas des pages, d'additions nouvelles et nombreuses. La mort seule arrêta Montaigne dans cette description de lui-même et de la nature « *ondoyante et diverse* » de l'homme.

Le soin de coordonner et de mettre en place ces morceaux souvent mal joints fut confié, par sa famille, à Mlle de Gournay : personne mieux qu'elle n'était capable de comprendre et faire apprécier ce philosophe dont elle s'était déclarée la fille adoptive ; aussi mit-elle une piété toute filiale à publier de nouveau les *Essais* « *enrichis des derniers traits de la main de son père* ». C'est l'édition de 1595, dans laquelle elle a intercalé et essayé de fondre, du mieux qu'elle a pu, avec le texte, toutes les notes et toutes les observations ajoutées à l'édition de 1588.

Mais ces pensées sans cesse renouvelées, ces apports continus, n'ont pas été sans modifier, dans maints endroits, la phrase et même parfois le sens primitif.

Malgré tous les soins apportés par Mlle de Gournay à la publication nouvelle du livre, l'idée première a souvent été rendue moins intelligible et un certain nombre de passages sont devenus obscurs.

§ I

DU STYLE DE MONTAIGNE DANS LES DIFFÉRENTES ÉDITIONS DE SON LIVRE.

En effet, le style de Montaigne, à l'origine, est le plus souvent net, précis. « *Des premiers Essais se détachent* », comme dit Villemain, « *plus de ces sentences d'une brièveté énergique où les mots* » *suffisent à peine à l'idée qui se montre d'elle-même.* » L'auteur

Digitized by Google

semble avoir voulu poser d'abord comme des principes et procéder par axiomes ; il avait beaucoup lu et beaucoup vu : de cette observation, de ce commerce des hommes et des choses, il a rapporté un certain nombre de vérités générales qu'il tient à nous dire, et ces vérités, il les expose presque toujours sans ambages, dans des phrases concises et claires. Le Ier livre abonde déjà en réflexions fines et judicieuses, mais les chapitres sont courts et ne contiennent (les premiers surtout), que quelques anecdotes venant à l'appui du principe énoncé en tête. Peu à peu la pensée se développe, la période s'allonge, revêt une forme de plus en plus imagée, et au IIe livre les mots viennent en plus grand nombre concourir à exprimer une seule et même idée. La langue, dans les premières éditions, présente ordinairement un caractère de grande simplicité ; le penseur s'est contenté, jusqu'à présent, de nous donner, pour ainsi dire, la quintessence de lui-même.

Repris de la passion des voyages, il a recommencé à courir le monde (1580-1581) ; pendant qu'il promène en Italie son imagination rêveuse, les honneurs viennent le chercher : maire de Bordeaux pendant quatre ans, il peut voir de près les luttes que se livrent la cupidité et l'ambition. Une nouvelle explosion de guerre religieuse ayant désolé les provinces du midi, il est forcé de prendre les armes (1585-1586). Tant d'événements auxquels il assiste, auxquels il prend une part plus ou moins active, sont pour lui un vaste champ d'observations. Aussi, à peine est-il rentré dans son château qu'il s'enferme dans sa « *librerie* » et reprend la plume : il éprouve le besoin d'engager de nouvelles causeries, de nous faire part de tout ce qu'il a vu et observé. Dans le IIIe livre, il s'est familiarisé avec le lecteur : « *La faveur publique m'a* » *donné un peu plus de hardiesse...* » (III, 9). Il a abandonné le ton parfois sentencieux des deux premiers et n'a gardé que le laisser-aller de la conversation par lequel il a déjà plu ; il nous fait pénétrer plus intimement chez lui, nous met au courant de ses goûts, nous dit ses antipathies, ses préférences. S'il s'élève quelquefois aux plus hautes considérations sur la justice, la politique, il nous initie ailleurs aux menus détails de sa vie privée. Fréquemment il revient sur une idée déjà émise. Que de fois il redit ce qui fait le sujet de son livre ! Que de fois il reprend ses considérations sur les lois, sur la mort, sur les erreurs et les défauts de la nature humaine, mais toujours il sait varier son discours et l'ani-

Digitized by Google

mer par des tournures nouvelles et de plus en plus expressives et imagées : « *Ce que je crains le plus,* nous dit-il, *c'est de saouler ; j'aymerois mieux poindre que lasser* » (III, 9). En effet, tous les termes de précaution qu'il a négligés dans la première édition, il les ajoute ici, en même temps qu'il double la dose de malice ; la phrase contient plus d'épithètes ; le trait a toujours la même vigueur, mais il semble se dissimuler sous plus de mots pour pénétrer plus sûrement et plus profondément. Le génie de Montaigne a encore mûri au contact des événements, il a gagné en souplesse et en subtilité.

Aussi l'on comprend l'enthousiasme qui accueillit l'édition de 1588 : toutefois cet accueil si empressé du public ne fut pas sans inspirer à l'auteur quelque sentiment de coquetterie littéraire ; d'un autre côté la critique commençait son œuvre malicieuse ; Montaigne parut alors regretter d'avoir été si clair, d'avoir laissé saisir si aisément sa pensée, et de lui avoir donné souvent un tour trop simple et trop naïf. De plus, comme il était à lui-même, son propre sujet : « *C'est moy que je peins* », dit-il dans sa préface, son étude de tous les jours, il découvrait à chaque instant quelque coin de son être laissé jusque-là dans l'ombre ou négligé ; cherchant à se représenter « *en sa façon simple, naturelle et ordinaire* », il aimait à revoir sans cesse cette peinture de lui-même et de sa nature. C'est pourquoi à peine a-t-il livré sa nouvelle édition au public, qu'il se met à la retoucher : tantôt il refait une phrase, plus souvent la déplace, car il n'efface guère ; tantôt il ajoute quelques mots, cherche une circonlocution, et semble vouloir envelopper sa pensée première sous un tissu moins transparent. Peu lui importe que le tableau perde en netteté ; on dirait que c'est à dessein qu'il met de la confusion à tel ou tel endroit ; a-t-il voulu glisser ici ou là quelque réticence ? Il ne lui déplait peut-être pas de donner à chercher au lecteur.

Ces additions ont souvent coupé le fil des idées et produit une certaine obscurité dans la liaison des phrases ; souvent l'image primitive est allée se cacher sous un amas de mots qui paraissent avoir été apportés à propos pour dérouter la malveillance du critique. Puis l'habitude d'ajouter sans cesse ne réussissait pas toujours à Montaigne ; parfois chez lui l'expression dernière ne valait pas le premier jet de la pensée ; d'où est résultée par-ci par-là de l'incohérence dans le style de son livre : « *nous nous corrigeons*

Digitized by Google

aussi sottement souvent, comme nous corrigeons les autres, » dit-il lui-même (III, 9).

Aussi est-on parfois obligé de recourir aux premières éditions pour comprendre ce qu'a voulu dire l'auteur [1]. S'il avait vécu, il aurait (on le pense du moins) remanié, élagué son œuvre, choisi telle expression plutôt que telle autre, mais ce n'est qu'une conjecture. Mlle de Gournay s'est contentée, en 1595, de publier les *Essais* tels qu'elle les avait reçus de la famille de son père, et s'est fait un scrupule de laisser à leur place toutes les additions, tous les changements apportés à l'édition de 1588 ; elle a bien fait : le livre a perdu en clarté, mais nous avons l'auteur tout entier ; nous possédons toutes les fluctuations d'un esprit qui, aux qualités du philosophe profond, unissait celles du poète le plus élevé.

§ II

DE LA MÉTAPHORE DANS MONTAIGNE ; DES DIVERSES MÉTAPHORES QU'IL EMPLOIE.

En effet, Montaigne a possédé au plus haut degré le génie de l'expression, ce génie qui sait unir la pensée à la forme, l'animer à l'aide des mots, et la faire, pour ainsi dire, miroiter et briller aux yeux sous les couleurs les plus vives et les plus étincelantes ; bref, il fut un vrai poète. D'ailleurs ne s'écrie-t-il pas : « *J'ayme infiniment la poesie !* » II, 17, et plus loin : « *J'ayme l'alleure poetique, à sauts et à gambades* » III, 9. Ce qu'Horace avait dit de la poésie, Montaigne l'a appliqué à la prose : il a su, en coloriste habile, disposer si bien les mots, il a usé de tant d'artifice pour mettre en relief les uns et laisser les autres dans l'ombre, que sa prose est une peinture charmante et continue qui flatte et séduit à ce point l'esprit que, dans son livre, le récit le plus banal vous captive et vous prend tout entier.

Son éducation avait été toute latine, il en a conservé l'habitude d'une grande liberté dans l'agencement des mots, dans la construction des phrases, et l'on ne s'en plaint pas ; il en a fait un

[1] Voir livre I, ch. xxv (plusieurs passages) ; liv. III, ch. v.....

Digitized by Google

bon emploi : d'une expression mise en sa place, il sait la valeur ; aussi ne se préoccupe-t-il guère de l'usage analytique. Si, pour exprimer une idée, il en a besoin, il s'en sert, sinon il a recours à la méthode synthétique, s'écriant sans doute : « Que la synthèse y aille, si l'analyse n'y peut aller ! » Toutefois il sait se garder de la pesanteur de la phrase latine ; malgré l'inversion, il dit tout avec fraîcheur et gaîté : à l'aide d'un petit mot, d'une de ces conjonctions, d'un de ces adverbes qu'il met si souvent en tête de la proposition, il développe sa pensée en ne s'occupant que d'une chose : la présenter au lecteur sous la forme la plus vive et la plus imagée ; ce qu'il obtient par la place qu'il sait choisir pour chaque terme, pour chaque locution concourant à former la phrase entière.

Aussi ne le croyez pas quand il vous raconte que « *son stile et* » *son esprit vont vagabondant, allant au change* (à l'aventure) *in-* » *discrettement et tumultuairement* » (III, 9). Sa nature primesautière a toute la vigueur et toute la hardiesse convenant à la poésie ; mais elle est pour lui un bon guide, et l'on peut dire avec raison que Montaigne excelle dans l'art de peindre, l'art de combiner les mots et d'en tirer des effets saisissants et inattendus. S'il n'est pas souvent Gascon par la langue, il l'est presque toujours par l'éclat du style, le tour parfois audacieux des images ; son livre est plein de métaphores hardies mais naturelles.

En effet, la métaphore se rencontre à chaque page des *Essais ;* que dis-je, à peine peut-on lire quelques lignes sans la trouver : on va d'image en image. Quant à *la couture* d'une métaphore à l'autre, elle est supprimée : « *Je n'ayme point de tissure où les* » *liaisons et les coustures paroissent ; tout ainsi qu'en un beau corps* » *il ne faut qu'on y puisse compter les os et les veines* » (I, 25). L'auteur poursuit sa marche en avant avec souplesse et agilité, emporté par la vivacité toujours victorieuse de son imagination dominante.

Mais, tandis que dans Shakespeare, dans Corneille, l'imagination enfante des êtres entiers, des personnages doués de l'action et de la vie, dans Montaigne tout autre est son rôle ; on ne saurait mieux le définir qu'en disant avec Sainte-Beuve, ce critique judicieux : « Chez Montaigne, cette création figurée ne se pro- » duit qu'à l'intérieur des phrases et sur les membres de chaque » pensée, mais elle se produit aussi vivante, et de près aussi mer-

Digitized by Google

» veilleuse, aussi poétique que l'autre. Chaque détail, chaque » moment de l'idée se revêt et prend figure en passant ; c'est tout » un monde. Aussi le plaisir d'y vivre, cet art d'animer et d'ex- » primer, ce goût de faire mouvoir et se succéder sans fin toute » cette gent familière et d'en suivre les marionnettes jusqu'au » bout entre-t-il pour beaucoup chez Montaigne. » *Port-Royal*, t. II.

Il n'est pas de sujet que l'on ne trouve égayé et avivé à l'aide des métaphores ; tantôt elles portent sur un seul membre de phrase ou une seule proposition ; tantôt elles servent à représenter une idée tout entière. Aussi les exemples abondent dans le livre ; en voici seulement quelques-uns ; ils permettront de constater que, dans les premières éditions, le style étant concis, l'expression figurée n'est que de quelques mots ; plus tard la métaphore de pensée devient fréquente : l'auteur, en élargissant le cadre, agrandissait aussi l'image et cherchait à lui donner de plus en plus du relief et du développement.

a) Métaphores portant sur une seule phrase :

« Toutes les passions qui se laissent gouster et digerer ne sont que médiocres » (I, 2).

« J'ay l'apprehension naturellement dure, et l'encrouste et espessis tous les jours par discours » (Ibid.).

« Le magasin de la memoire est volontiers plus fourny de matiere que n'est celuy de l'invention » (I, 9).

« Je laisse faire nature, et presuppose qu'elle se soit garnie de dents et de griffes pour se deffendre... » (I, 23).

« Le soing et la despence de nos peres ne vise qu'à nous garnir la teste de science » (I, 24).

« Ceux cy, pour se vouloir eslever et jandarmer de ce scavoir qui nage en la superficie de leur cervelle, vont s'ambarrassant et empetrant sans cesse » (Ibid.).

« Qu'on l'instruise sur tout à se rendre et à quitter les armes à la verité » (I, 25).

« Tantost il lui en donnera la moelle et la substance toute maschée » (Ibid.)

« En cette-cy l'ame trouve où mordre, où se paistre et où se gendarmer » (Ibid.).

« Ceux qui s'exercitent à contreroller les actions humaines, ne se

Digitized by Google

trouvent en aucune partie si empeschez, qu'à les rappiesser et mettre à mesme lustre » (II, 1).

« Il y a bien plus de constance à user la chaine qui nous tient qu'à la rompre » (II, 3).

« Et le pis de ces guerres, c'est que les cartes sont si meslées (II, 5).

« C'estoit une imagination qui ne faisoit que nager superficiellement en mon ame... » (II, 6).

« Ce que l'ame y prestoit, c'estoit en songe, touchée bien legierement, et comme lechée seulement et arrosée par la molle impression des sens » (II, 6).

« Gens qui prennent pour patron l'image premiere de nature, il n'est pas merveille si, en la pluspart de leurs opinions, ils gauchissent la voye commune » (II, 12).

« Celuy a qui la fortune refuse de quoy planter son pied et establir un estre tranquille et reposé, est pardonnable, s'il jette au hazard ce qu'il a... » (II, 17).

« J'ay curieusement évité qu'ils s'enferrassent en mon masque » (III, 1).

« Le vice laisse, comme un ulcere en la chair, une repentance en l'ame, qui tousjours s'esgratigne et s'ensanglante elle mesme... » (III, 2).

« En nostre langage je trouve assez d'estoffe, mais un peu faute de façon... » (III, 5).

« Je festoye et caresse la verité en quelque main que je la treuve... » (III, 8).

« La necessité compose les hommes et les assemble. Cette cousture fortuite se forme apres en loix » (III, 9).

« Nostre discours est capable d'estoffer cent autres mondes, et d'en trouver les principes et la contexture; il ne luy faut ny matiere ny baze » (III, 11).

« La verité et le mensonge ont leurs visages conformes, le port, le goust et les alleures pareilles. Nous les regardons de mesme œil » (III, 11).

b) Métaphores peignant toute une idée :

« Il m'advint l'autre jour de tomber sur un tel passage. J'avois trainé languissant après des parolles françoises si exsangues, si descharnées et si vuides de matiere et de sens, que ce n'estoient voirement que paroles françoises. Au bout d'un long et ennuyeux chemin, je vins à rencontrer une piece haute, riche et eslevée jusques aux

Digitized by Google

nuës; si j'eusse trouvé la pente douce et la montée un peu alongée, cela eust esté excusable : c'estoit un precipice si droit et si coupé, que des six premieres paroles je conneuz que je m'envolois en l'autre monde. De là je descouvris la fondriere d'où je venois, si basse et si profonde, que je n'eus onques plus le cœur de m'y ravaler. Si je fardois l'un de mes discours de ces riches peintures, il esclaireroit par trop la bestise des autres [1] » (I, 25) (édit. 1588).

« Elle (la sagesse) a pour son but la vertu : qui n'est pas, comme dit l'eschole, planté à la teste d'un mont coupé, rabotteux et inaccessible. Ceux qui l'ont approchée, la tiennent au rebours, logée dans une belle plaine fertile et fleurissante : d'où elle void bien souz soy toutes choses : mais si peut on y arriver, qui en sçait l'addresse, par des routes ombrageuses, gazonnées et doux-fleurantes : plaisamment, et d'une pante facile et polie, comme est celle des voutes celestes. Pour n'avoir hanté cette vertu supreme, belle..., ils sont allez selon leur foiblesse, faindre cette sotte image... (Addition à l'édit. 1588, I, 25).

« ... En la comparaison de l'Aneide et du Furieux : celuy là, on le voit aller à tire d'aisle, d'un vol haut et ferme, suyvant tousjours sa pointe; cettuy-cy, voleter et sauteler de conte en conte, comme de branche en branche, ne se fiant à ses aisles que pour une bien courte traverse, et prendre pied à chaque bout de champ, de peur que l'haleine et la force luy faille » (II, 10).

« Les loix prennent leur authorité de la possession et de l'usage : il est dangereux de les ramener à leur naissance : elles grossissent et s'ennoblissent en roulant, comme nos rivieres : suyvez les contremont jusques à leur source, ce n'est qu'un petit surjon d'eau à peine reconnoissable, qui s'enorgueillit ainsin et se fortifie en vieillissant » (II, 12).

« Le monde n'est qu'une branloire perenne : toutes choses y branlent sans cesse, la terre, les rochers du Caucase, les pyramides d'Ægypte, et du branle public et du leur... » (III, 2).

« La societé des hommes se tient et se coust à quelque pris que ce soit : en quelque assiete qu'on les couche, ils s'appilent et se rengent en se remuant et s'entassant, comme des corps mal unis qu'on empoche sans ordre, trouvent d'eux-mesme la façon de s'accommoder, se joindre et s'emplacer les uns parmy les autres, souvent mieux que l'art ne les eust sceu disposer » (III, 9).

« Nos opinions s'entent les unes sur les autres. La premiere sert de tige à la seconde : la seconde à la tierce. Et nous eschellons ainsi de

[1] Voir Sainte-Beuve, *Port-Royal*, p. 442 : il critique cette image, mais c'est parce qu'il l'a lue dans l'édit. de 1595, qui donne comme variante : « Si j'estoffois l'un de mes discours de ces riches despouilles, il... »

Digitized by Google

degré en degré. Et advient de là que le plus haut monté, a souven plus d'honneur que de merite. Car il n'est monté que d'un grain sur les espaules du penultime » (Addit. à l'édit. 1588, III, 13).

« La grandeur de l'ame n'est pas tant, tirer à mont, et tirer avant, comme seavoir se ranger et circonscrire. Elle tient pour grand tout ce qui est assez. Et montre sa hauteur, à aimer mieux les choses moyennes que les éminentes » (Addition à l'édit. 1588, III, 13).

Tous ces exemples permettent de constater que Montaigne emprunte ses métaphores tantôt aux phénomènes de la nature, tantôt aux actes de la vie commune ; ici il compare les lois à un cours d'eau, ou les opinions humaines à des plantes, ailleurs, un peuple à un enfant (III, 6), etc. Né dans une des plus belles contrées de la France, élevé à la campagne, séjournant souvent dans son château, rien de ce qui se passe dans les champs ne lui est étranger, il semble bien connaître la vie qu'on y mène et les événements naturels qui s'y produisent : ce qui a, sans doute, beaucoup développé chez lui l'art dans lequel il excelle, l'art de peindre et d'animer tout ce qui se rencontre sous sa plume ; ainsi il a su se faire une place à part dans le XVIe siècle. Sa langue est la même que celle des Estienne, de Calvin ; il a toujours sur sa table Amyot et le relit sans cesse ; il prend les mêmes matériaux que Pasquier ; mais dès qu'il s'agit de la mise en œuvre, il reprend sa liberté d'allures, et redevient lui-même : il coordonne et arrange les mots à sa manière, avec la tournure d'esprit qui lui est particulière et qui fait son originalité.

§ III

DES CITATIONS, DES TRADUCTIONS.

Ce style imagé dont nous avons essayé de montrer le mécanisme, Montaigne l'a émaillé de citations surtout latines qu'il a adaptées à n'importe quel sujet, et dont il s'est servi à propos de tout et de tous. Quoi d'étonnant ! De son éducation il avait retenu quantité de passages des écrivains latins, ses auteurs favoris ; aussi les invoque-t-il souvent à l'appui des idées qu'il énonce ou développe, citant tantôt une phrase de Cicéron ou de Sénèque par

Digitized by Google

exemple, tantôt un ou plusieurs vers de Lucrèce, de Virgile, ou de tout autre poète ; on dirait même qu'il cherche à étayer de plus en plus ce qu'il avance sur l'autorité des anciens, ou que la mémoire lui revient à mesure qu'il revoit son œuvre, car chaque nouvelle édition se trouve accrue d'un certain nombre de citations ; la première en contenait déjà quelques-unes ; celle de 1588 en a beaucoup plus, et Montaigne en a encore ajouté à cette dernière ; et ces citations :

(*a*) Tantôt notre auteur se contente d'en développer le sens, comme dans les passages suivants :

« Que sont-ce icy, à la vérité, que crotesques et corps monstrueux, rappiecez de divers membres, sans certaine figure, n'ayants ordre, suite, ny proportion que fortuite ?

Desinit in piscem mulier formosa superne, »
(Horace, I, 27).

« Et me semble plus miserable un riche malaisé, necessiteux, affaireux, que celuy qui est simplement pauvre. In divitiis inopes, quod genus egestatis gravissimum est. » (Sénèque, 1, 40).

« Le parler que j'ayme, c'est un parler succulent et nerveux, court et serré, non tant delicat et peigné, comme vehement et brusque :

Haec demum sapiet dictio, quae feriet, » (Lucain, I, 25).

(*b*) Tantôt il les enveloppe dans la pensée qu'il exprime, pour aider à son développement :

« Ce sont natures belles et fortes
Queis arte benigna
Et meliore luto finxit praecordia Titan (Juvénal, XIV, 34).

Qui se maintiennent au travers d'une mauvaise institution. » (I, 24).

« Mais je ne dresse pas icy une statue à planter au carrefour d'une ville, ou dans une eglise ou place publique :

Non equidem studeo, bullatis ut mihi nugis
Pagina turgescat.
Secreti loquimur (Perse, I, 19).

C'est pour la cacher au coin d'une librairie. » (II, 18).

(*c*) D'autrefois la citation est la conclusion de l'idée émise, la confirmation, en quelque sorte, de l'opinion avancée ; ou encore Montaigne, ne trouvant pas d'expression française à sa dispo-

Digitized by Google

sition, conclut en latin, d'après son habitude de penser souvent en cette langue :

« Ceux-cy on les desdaigne comme estans au dessoubs de la commune façon, comme incapables des charges publiques, comme trainans une vie et des meurs basses et viles aprés le vulgaire :

« Odi homines ignava opera, philosopha sententia. »
(Pacuvius apud Gellium, I, 24.)

« Car aussi, à le bien prendre, c'est en ce seul point que consiste la vraye victoire :

Victoria nulla est,
Quam quae confessos animo quoque subjugat hostes. »
(Claudien, V, 248, *Essais*, I, 30).

« Et le maistre du chœur... finit en cette manière :

His dantem jura Catonem (Virgile, Eneide, VIII, 670. *Essais*, I, 39).

« Si j'amasse, ce n'est que pour l'esperance de quelque voisine emploite, non pour acheter des terres, de quoy je n'ay que faire, mais pour acheter du plaisir : Non esse cupidum, pecunia est ; non esse emacem, vecgital est » (Cicéron, Parad, VI, 3, *Essais*, I, 40).

« C'est un dangereux glaive, et qui empesche et offence son maistre, s'il est en main foible, et qui n'en scache l'usage : Ut fuerit melius non didicisse... » (Cicéron, Tuscul. II, 4, *Essais*, I, 24).

« Car voylà l'extreme point où la cruauté puisse attaindre : « Ut homo hominem, non iratus, non tumens, tantum spectaturus, occidat » (Sénèque, Lettres, 90, *Essais*, II, 11).

« En recompense de cette commodité que j'en ay emprunté, j'espere luy faire ce service d'empescher,

Ne toga cordyllis, ne penula desit olivis (Martial, XIII, 1).
Et laxas scombris saepè dabo tunicas (Catulle, XCIV, 8).
(*Essais*, II, 17).

(*d*) Ailleurs, Montaigne cite un auteur, mais commence par le traduire avant de le citer :

« Mais, puis qu'il ne se peut, puis qu'il vous attrape fuyant et poltron aussi bien qu'honeste homme,

Nempe et fugacem persequitur virum,
Nec parcit imbellis juventae
Poplitibus timidoque tergo (Horace, Odes, *Essais*, III, 2, 14).

Et que nulle trampe de cuirasse vous couvre,

Ille licet ferro cautus se condat et aere... » (Properce, III, 18, 25).
(*Essais*, I, 19).

Digitized by Google

« Il est peu d'hommes qui ozassent mettre en evidance et presenter en public les requestes et prieres secretes qu'ils font à Dieu :

Haud cuivis promptum est murmurque humilesque susurros
Tollere de templis, et aperto vivere voto (Perse, 11, 6, *Essais*, I, 56).

« Ceux qui tombent eslancent ainsi les bras au devant de leur cheute, par une naturelle impulsion qui fait que nos membres se prestent des offices et ont des agitations à part de nostre discours :

Falciferos memorant currus abscindere membra.
Ut tremere terra videatur ab artubus id quod
Decidit abcissum... (Lucrèce, III, 642, *Essais*, II, 6).

« Quand je revins à revivre et à reprendre mes forces,
Ut tandem sensus convaluere mei... »
(Ovide, Trist. III, 3, 14). (*Essais*, II, 6).

« Vous leur voyez sortir le feu et la rage des yeux...,

Rabie jecur incendente, feruntur
Præcipites,... » (Juvénal, VI, 647, *Essais*, II, 31).

« Mes ouvrages, il s'en faut tant qu'ils me rient, qu'autant de fois que je les retaste, autant de fois je m'en despite :

Quum relego, scripsisse pudet ; quia plurima cerno,
Me quoque, qui feci, judice, digna lini »
(Ovide de Ponto, I, 51, *Essais*, II, 17).

« Lequel (ciel) je considere bien sans effroy, mais non sans contention et sans estude ; et me vais amusant en la recordation des jeunesses passees :

Animus quod perdidit optat,
Atque in præterita se totus imagine versat »
(Petron., Satyricon, C. 1289, *Essais*, III, 5).

e) Ailleurs, enfin, il ne cite pas, il traduit en entier tel ou tel passage qu'il a lu chez un auteur latin, et qu'il intercale dans son livre, comme :

L'entretien d'Auguste et de Cinna, tiré de Sénèque (*Traité de la Clémence*, I) ch. XXIII, du liv. I ;

Ou *le conte d'Aulu-Gelle*, à propos de *la Colère* (*Nuits attiques*, I, 26) qu'il rapporte au ch. XXXI, du liv. II.

Mais n'allez pas croire que Montaigne s'asservit au texte qu'il reproduit : qu'il traduise une ou plusieurs lignes, partout il reste lui-même et conserve sa façon d'écrire, sa manière originale d'enchâsser les mots. Il prend la pensée de l'écrivain, se l'approprie, la fait sienne, lui donne son tour d'esprit, enfin lui imprime ce

Digitized by Google

pittoresque qu'il sait si bien communiquer à tout ce qui frappe son imagination ardente et impressionnable. C'est en cet état qu'il nous transmet ce qui peut, chez les Latins, ou l'avoir frappé ou servir à la thèse qu'il développe. D'ailleurs, traduction en langue vulgaire, nous dit Sainte-Beuve (*Portr. littér.*, III, 71), équivalait alors ou peu s'en faut à invention. Montaigne n'a fait qu'exceller dans cette habitude d'appropriation savante. Ce qui a fait dire parfois qu'il n'a été qu'un traducteur de génie et n'a su soutenir son style que sur les idées et le langage des anciens. N'a-t-il pas écrit lui-même : « *Il faut musser ma foiblesse sous ces grands credits ?* » (II, 10).

§ IV

COMMENT MONTAIGNE EXPRIME LES IDÉES DES MODERNES.

Montaigne, en effet, connaissait tous les écrivains de l'antique Rome aussi parfaitement que tout savant du XVIe siècle. Son génie s'était développé, avait grandi dans leur commerce et dans leur intimité ; dès ses plus jeunes années, il s'était passionné pour eux et avait lu avec enthousiasme leurs ouvrages : « *environ l'aage de sept ou huict ans,* dit-il, *je me desrobois de tout autre plaisir pour lire les fables de la méiamorphose d'Ovide* » (I, 25), et plus loin : *j'enfilay tout d'un trait Vergile en l'Eneide ; et puis Terence, et puis Plaute* » (*ibid*). Tous ces grands auteurs avaient laissé dans son esprit une empreinte durable et indélébile ; c'est pourquoi son livre porte, pour ainsi dire, leur marque ; quand il parlait d'eux et de leur époque, il devait en sentir l'influence secrète, et être entraîné inconsciemment à les reproduire, chaque fois qu'il voulait les faire revivre eux et leurs idées. La nature même du sujet l'amenait à user soit des tournures, soit même du style des Latins. « D'où vient qu'ici on rencontre, dit Villemain, l'expression rapide et profonde, la force et l'éclat de Pline l'Ancien, là le trait énergique, les tournures vives et hasardées de Salluste, ailleurs le langage éblouissant et hardi de Sénèque, ou la verve et l'âpreté de Lucrèce. » Mais toutes ces qualités, tous ces défauts sont marqués

Digitized by Google

au coin du génie de notre auteur ; qu'il parle de l'antiquité ou de son siècle, toujours il sait garder ce qui fait l'originalité de sa langue.

Au contraire, loin de faiblir, il semble plus à l'aise s'il vient à converser soit de lui-même, soit des hommes ou des choses de son temps. Maintenant qu'il n'est gêné par aucune réminiscence, il a le parler plus naturel, plus aisé ; l'expression figurée paraît même avoir gagné en hardiesse et en vivacité ; le coup de pinceau, pour être plus libre, n'est donné qu'avec plus de netteté et de précision : ce qui ajoute au relief, à la beauté de l'image. La langue est jeune mais flexible : Montaigne, qui en connaît les ressorts, les manie admirablement, et les plie avec dextérité à tous les caprices de son imagination primesautière soit pour nous communiquer les émotions de son âme, soit pour raconter les événements de son époque, et tout cela est rendu d'une façon à la fois simple et attrayante. Quoi de plus attachant, de plus émouvant que le récit qu'il nous fait de sa chute de cheval, au chapitre VI du livre II ! Avec quelles expressions pittoresques et poétiques il nous dépeint ce « monde enfant » qu'on vient de trouver ; « ce monde, non moins grand, plain et membru que l'autre ; toutefois si nouveau et si enfant, qu'on lui apprend encore son *a, b, c...* » (III, 6).

Avec quelle verve indignée il flétrit, quelques lignes plus loin, les atrocités des Espagnols dans le Nouveau-Monde ! (III, 6).

On ne saurait lire, sans le plus vif intérêt, la description qu'il nous fait de la peste et de toutes les misères causées par les guerres civiles dans le Midi de la France (III, 12). Quel conteur attachant quand il nous parle de sa maison envahie, de sa personne, de ses biens menacés, enfin du sang-froid qui le sauve d'une infâme agression ! (III, 12).

Digitized by Google

§ V

COMPARAISON ENTRE LE STYLE DE MONTAIGNE ET CELUI DE SES CONTEMPORAINS. DÉFINITION DU STYLE DE MONTAIGNE.

Calvin, Rabelais. Amyot, Montaigne, a dit Sainte-Beuve (*Lundis,* t. III, p. 2), sont *les quatre grands prosateurs du* XVIe *siècle desquels Montaigne et Rabelais peuvent être dits plutôt deux poètes.*

L'opinion est juste et, sans vouloir donner de rang, on peut dire que chacun de ces écrivains occupe une belle place parmi les auteurs du temps; chacun, dans son genre, a su manier admirablement une langue encore jeune et exprimer, comme il lui convenait, ou comme il lui était possible, les idées qu'il voulait émettre.

Calvin, en effet, parle une langue énergique, sobre et précise; parfois il est mordant et manie avec habileté l'ironie, mais son style a une certaine raideur qui semble être le propre des écrivains calvinistes de l'époque, et que l'on retrouve dans d'Aubigné, dont le style est souvent énergique, ardent et coloré, mais acerbe.

Amyot, ce traducteur de génie, a un parler clair, abondant et éminemment français; ses écrits semblent comme originaux, le style en est vif, familier, naïf; souvent il est imagé; cet écrivain a le génie de la diction toutes les fois que la pensée de Plutarque le soutient; mais il ne fait que plaire, tandis que Montaigne transporte.

Quant à Pasquier, dont Sainte-Beuve ne parle pas ici, il occupe cependant un rang distingué entre les créateurs de la prose française; il a déjà la facilité, le nombre et la dignité oratoire qu'on trouvera au XVIIe siècle, la période est souvent de longue haleine et bien soutenue; l'auteur joint parfois à la gravité qui lui est habituelle, un agrément qui sent le poète dans la prose et bien des longueurs de phrase sont rachetées par des expressions qui honoreraient Montaigne.

Arrivons à Rabelais : s'il est le rieur le plus étourdissant du

Digitized by Google

XVIe siècle, il en est un des plus profonds et des plus audacieux penseurs ; comme l'auteur des *Essais,* il s'attaque aux préjugés du temps, il les raille et se joue d'eux. sous une forme imagée et poétique, car il a, comme lui, l'imagination vive et hardie; mais là s'arrête la ressemblance ; pour bien tenir son rôle de censeur, Rabelais est obligé : l'éducation, le temps, les circonstances en sont probablement la cause ! de prendre le masque de la folie ; s'il excelle dans la gaieté gauloise, s'il emploie les plaisanteries les plus fines, il recourt parfois aux figures les plus grotesques afin de pouvoir glisser une idée hardie pour l'époque, il badine avec aisance, mais c'est sous les airs de la bouffonnerie qu'il déguise les vérités les plus hautes et les plus élevées.

Montaigne, grand seigneur, recherché des princes et des grands, écrivait quelques années plus tard et dans des circonstances bien différentes; aussi, tout en faisant passer sous le manteau du doute les opinions qu'il veut jeter en avant, il s'exprime simplement, et la simplicité, le naturel, l'absence de tout effort et de tout artifice, voilà ce qui caractérise son style; ce philosophe habile et pratique conserve toujours et partout l'allure de la conversation. Mais il a l'imagination des plus impressionnables; toute idée lui apparaît comme animée ou personnifiée, et en causeur adroit qui veut plaire et charmer, il sait, en conversant, peindre sa pensée sous la forme la plus pittoresque ; chez lui tout est imagé; on ne s'en plaint pas : l'image, présentée dans un parler simple et naïf, succulent et nerveux, n'offre que plus d'attrait et ne donne que plus de vivacité, de hardiesse au coloris : sous des apparences déréglées et décousues, ces figures forment un langage si attachant que ce que l'on vient de lire fait désirer savoir ce qui va suivre : « *chaque lopin y fait corps* », mais un charme irrésistible vous entraîne, vous ravit, et, sans vous en apercevoir, vous continuez la lecture de ces pièces qu'on croirait rapportées ; l'auteur en parlant d'un sujet qui nous intéresse tous : *l'homme,* se sert d'expressions qui, sous leur aspect métaphorique, nous sont familières; le maniement n'en a pas terni la couleur, la vieillesse n'en a pas flétri la beauté; aujourd'hui encore, ces métaphores ont conservé toute la verdeur des premiers jours. Voilà ce qui distingue Montaigne de ses contemporains et lui fait une place à part dans le XVIe siècle; il se sert de la langue commune, mais il sait si bien animer et rendre saisissante l'idée qu'il exprime, qu'on

Digitized by Google

peut conclure en disant que son style, sans jamais perdre le ton d'une conversation aimable et attachante, n'est guère fait que d'images, mais d'images toujours neuves et toujours vivantes, empruntées à la nature même.

§ VI

MONTAIGNE CHEZ SES DISCIPLES ET SES IMITATEURS.

Un pareil chef-d'œuvre devait non seulement charmer et séduire, mais encore provoquer l'imitation. Charron fut naturellement porté à imiter la manière de Montaigne ; il chercha à reproduire ses opinions et à faire revivre sa langue ; mais le souffle, le génie du maître manque au disciple ! Charron ne sut conserver ni la grâce ni la vivacité qu'on admire dans les *Essais ;* sa phrase, ferme et claire, est souvent terne ; elle ne s'élève, ne se colore que lorsqu'elle est soutenue par le modèle.

Si le XVIIe siècle devait produire les détracteurs les plus ardents du philosophe, il devait nous donner les plus savants et les plus habiles imitateurs de l'écrivain. Pascal a beau dissimuler, il avait commencé par lire Montaigne avec passion et à le goûter très vivement. Son esprit scientifique ne pouvait s'accommoder de cette allure libre, souvent familière et hardie des *Essais*. Elaguant les herbes hautes et touffues qui parfois dissimulent la pensée, il resserra les fils du discours, et ne garda que la justesse et la netteté de l'expression. Toutefois l'imitation est, en bien des endroits, des plus transparentes ; tout en censurant le philosophe sceptique, le penseur chrétien ne sait mieux faire que d'égaler son éloquence poignante. Ce chapitre XIIe du livre II qui a excité si fort son indignation, il ne peut s'empêcher d'en reproduire quelquefois les images ; la nuance n'est pas grande alors entre la phrase de Montaigne et celle de Pascal ; on sent l'influence secrète de l'incomparable auteur de l'art de conférer. Dans ses réflexions sur l'homme (voir article I, 4), Pascal a probablement pensé à ce qu'il avait lu au XIIe chapitre du livre II des *Essais*, où il est dit à propos de la force : « *Il n'est animal au monde en bute de tant d'of-*

Digitized by Google

fences que l'homme : il ne nous faut point une balaine... » (Voir Jouaust, II, p. 146), et plus loin, au sujet de la guerre : « *Or ce grand corps,... c'est tousjours l'homme, foyble, calamiteux et miserable...* » (v. Jouaust, II, 165).

La Bruyère a certainement imité la manière de Montaigne : comme lui, il étudie l'homme ; comme lui, il se relit et sans cesse revoit son œuvre, ajoutant toujours à un sujet toujours neuf et jamais épuisé ; mais il ne prend à son modèle que la forme concise et serrée des premiers chapitres. Il s'est, sans aucun doute, souvenu de Montaigne quand il a traité du *Mérite personnel, de la guerre...*

La réputation de Montaigne s'était répandue chez nos voisins : son livre ne tarda pas à franchir la frontière à son tour ; en Angleterre, d'abord, il excita la curiosité du public, et cette curiosité devint de l'enthousiasme quand on put le lire dans l'excellente traduction qu'en donna, l'année 1601, en langue anglaise, l'Italien Giovanni Florio, gentilhomme ordinaire à la cour de Jacques Ier. On se l'arracha et trois éditions se succédèrent en peu de temps. Quoi d'etonnant que Shakespeare se soit passionné pour Montaigne ! Bien plus, le philosophe français opéra une révolution si profonde dans l'esprit du grand dramaturge anglais, que dès lors le poète fantasque et le jeune homme à l'esprit souvent romanesque disparurent pour faire place au penseur, au philosophe et à l'historien.

C'est en 1603 que Shakespeare lut les *Essais :* « Cette date est instructive, nous dit Philarète Chasles (*Etudes sur Shakespeare,* page 181); le changement du style de Shakespeare date de cette année même ; après 1603, cette copie de l'Italie coquette disparaît ; plus de rimes croisées, plus de sonnets ni de concetti. » En effet, notre compatriote a complètement transformé son disciple. C'est alors que paraissent la *Tempête,* où l'on retrouve un passage du chapitre des *Cannibales, Hamlet,* où est reporté le morceau sur l'Amitié et *Othello* et *Coriolan*... L'influence est évidente. Etudier l'homme et l'analyser fut désormais la seule et unique préoccupation de Shakespeare [1].

[1] « Une fois sur la piste des études et des préférences de Shakespeare, nous retrouvons Montaigne à tout bout de champ, dans *Hamlet*, dans *Othello*, dans

Digitized by Google

La forme peu didactique de l'ouvrage de Montaigne aidait à sa diffusion ; aussi ne resta-t-il pas cantonné en Angleterre ; bientôt on le trouva partout ; il a été traduit, commenté en allemand, en italien ; il a été imité dans toutes ses pensées et ses phrases par l'Espagnol Feyjoo ; aujourd'hui, il est classique et universel.

CONCLUSION.

Voilà trois siècles qu'on lit les *Essais*, les opinions du philosophe ont été souvent blâmées, censurées ; son style n'a guère trouvé que des admirateurs. Après un instant de réaction, au XVIIe siècle, alors qu'on voulait rompre avec tout ce qui était du passé, Montaigne a repris faveur, et sa gloire d'écrivain ne fait que grandir avec les années ; c'est qu'il traite un sujet qui restera toujours intéressant, il « *récite l'homme* ». Sans s'inquiéter des mécontents qu'il peut faire, des susceptibilités qu'il peut éveiller, il va devant lui et ne s'occupe que d'une chose : se peindre lui-même et ses semblables ; et l'entreprise n'était pas facile ; nous avons une nature si ondoyante, si diverse ! Quoi qu'il en soit, il a réussi ; le portrait est d'un maître ; les lignes, les contours, le tout est tracé d'une main habile et en traits ineffaçables. L'auteur ne nous laisse qu'un regret, c'est d'avoir emporté avec lui le secret de son art et de son habileté à se servir d'une langue telle qu'il l'a trouvée au XVIe siècle. Dans ce langage assez étoffé, nous dit-il, il trouvait « *un peu faute de façon* », mais « le *maniement et emploite des beaux espris donne pris à la langue, non pas l'innovant, tant comme la remplissant de plus vigoreux et divers services, l'estirant*

Coriolan. Le style même, ce style composite de Shakespeare, si animé, si vif, si neuf, si incisif, si coloré, si hardi, offre une multitude d'analogies frappantes avec l'admirable et libre allure de M. Montaigne. C'est la même saveur, c'est la même verdeur, c'est la même fécondité de tours et d'images. Il nous serait facile de montrer dans Shakespeare le *branloire perenne* de Montaigne... » (*Journal des Débats*, numéro du 7 novembre 1846, Philarete CHASLES.)

Digitized by Google

et ployant... » (III, 5). Ce principe, il l'a mis de tous points en pratique; il a admirablement manié un idiome jeune et non encore fixé; s'écartant du ton parfois emphatique des écrivains de la première moitié du siècle, il s'est contenté du parler de tout le monde, prenant les mots comme il les rencontrait autour de lui, n'en rejetant aucun, ne s'occupant que d'exprimer sa pensée; mais quels merveilleux effets il a su tirer d'un instrument encore si imparfait !

Aujourd'hui, la grammaire est fixée, la syntaxe est définitive; à ce sujet, plus de fluctuation. Mais bien des locutions d'autrefois sont tombées en désuétude; à force d'épuration, le français s'est même appauvri. Rien, au contraire, ne semble usé dans les *Essais;* tout paraît frais, neuf, comme au premier jour. Si l'on veut rajeunir la langue, si on veut lui redonner un peu de cette verdeur, de cette vivacité qu'elle a perdue, il faut briser avec la monotonie, aller à Montaigne, le lire, le relire, et l'on ne pourra manquer de lui dérober ce qui fait le charme et l'attrait de son style, enfin, tout le secret de son génie.

Digitized by Google

ERRATA

Page 24, ligne 9. Au lieu de (ibid.) ; *dessain*, lire : (ibid.) ; par contre on trouve *ain* dans des mots qui ont *ein* aujourd'hui : *dessain*.

Page 25, ligne 2. Au lieu de : *soubçon* (I, 11), lire *soubsçon* (I, 11).

Page 67, note 1. Au lieu de : *La syntaxe au* XVIe *siècle*, lire : *Le* XVIe *siècle en France*. (Syntaxe, page 245 et suiv.), par A. Darmesteter.

Page 71, ligne 21. Au lieu : *de Henris en Angleterre*..., lire : *des Henris en*...

Page 75, ligne 17. Reporter *ombrelle* page 73, à la ligne 30.

Page 110. Note omise au § XII : Peut-être y a-t-il aussi confusion, et cette confusion viendrait des formes analogues employées au moyen âge et au commencement du XVIe siècle, pour l'indicatif et le subjonctif. Voir plus haut : Formes grammaticales, page 55, § XXX. — On lit dans Rabelais : « Je vous prie que vous *rendez* nos cloches ». (Edition Moland, page 38.)

Page 121. Entre la ligne 24 et la ligne 25 intercaler :

§ L *bis*. Quelquefois après une proposition conditionnelle, Montaigne se sert *du présent* au lieu du futur que nous employons aujourd'hui : « Si l'estrangeté ne me sauve et la nouvelleté..., je ne *sors* jamais à mon honneur de cette sotte entreprise (auj. : je ne sortirai) » (II, 8).

Page 235, ligne 8. Au lieu de *tempestueuse*, lire : *tempesteuse*.

Idem., ligne 14. Après *traistre*, ajouter : Montaigne a aussi employé le féminin *trahistresse*. (Voir III, 9.)

Page 252, ligne 9. Après *comme*, ajouter : signif. : explication, commentaire.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Préface v

Liste des principaux auteurs anciens consultés ou cités VII

Auteurs modernes consultés ou cités dans le volume IX

BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES DE MONTAIGNE.

SECTION I. — Editions des *Essais* publiées du vivant de Montaigne. XI

SECTION II. — Principales éditions des *Essais* publiées après la mort de Montaigne XII

SECTION III. — Œuvres diverses de Montaigne XVII

INTRODUCTION.

A quelle source Montaigne a puisé pour écrire ses *Essais*? Caractère de sa langue 3

PREMIÈRE PARTIE.

ORTHOGRAPHE.

CHAPITRE Ier. — De l'orthographe au XVIe siècle 11

CHAPITRE II. — De l'orthographe des manuscrits de Montaigne 13

CHAPITRE III. — De l'orthographe des premières éditions des *Essais* [illegible]

Digitized by Google

CHAPITRE IV. — De l'orthographe de l'édition de 1588 18
§ Ier. — Montaigne donne sa cinquième édition .... *id.*
§ II. — Voyelles et diphthongues 21
§ III. — Consonnes 24

Remarque générale, résumé 29

DEUXIÈME PARTIE.

FORMES GRAMMATICALES.

CHAPITRE Ier. — Substantif 33

CHAPITRE II. — Article 35

CHAPITRE III. — Adjectifs 36
I. — Adjectifs qualificatifs 36
II. — Degrés de comparaison 38
III. — Noms de nombre 39

CHAPITRE IV. — Pronoms 41
I. — Pronoms personnels ..... *id.*
II. — Pronoms démonstratifs ..... *id.*
III. — Pronoms relatifs, interrogatifs, indéfinis 45

CHAPITRE V. — Conjugaison du verbe 46
I. — Tableau de la conjugaison des auxiliaires 46
II. — Verbes réguliers 47
Infinitif 47
Futur 48
Présent de l'indicatif 49
Imparfait 51
Conditionnel 52
Parfait défini 53
Impératif 55
Présent du subjonctif ..... *id.*
Imparfait du subjonctif 56
Participe passé 57
III. — Verbes à formes irrégulières ou disparues 57
IV. — Liste des verbes à formes irrégulières, rares ou disparues 59

Résumé 64

Digitized by Google

TROISIÈME PARTIE.

SYNTAXE.

CHAPITRE Ier. — Substantif 67
I. Syntaxe des noms, commune à Montaigne et à ses contemporains ..... *id.*
§ Ier. — Genre ..... *id.*
a) Substantifs employés au masculin par les auteurs du XVIe siècle, et devenus féminins .... *id.*
Substantifs alors féminins 68
b) Substantifs employés alors aux deux genres . 69
§ II. — Nombre 71
§ III. — Noms propres ..... *id.*
§ IV. — Noms abstraits ..... *id.*
§ V. — Substantifs qui ne sont pas du même genre dans toutes les éditions des *Essais* ..... *id.*
II. — Syntaxe particulière à Montaigne pour le genre et le nombre des substantifs 72
§ VI. — Masculin 72
§ VII. — Féminin 74
§ VIII. — Les deux genres 76
III. — Emploi du substantif 77

CHAPITRE II. — Article 79
De l'emploi ou de la suppression de l'article 79

CHAPITRE III. — Adjectifs-pronoms 87
I. — Accord des adjectifs 87
II. — Noms de nombre 88
III. — Possessifs 89
IV. — Démonstratifs 91
V. — Indéfinis 92
VI. — Pronoms personnels 95
VII. — Pronoms relatifs 99
VIII. — Interrogatifs 103

CHAPITRE IV. — Verbe 105
I. — Voix du verbe 105
Actif 105

Digitized by Google

Forme réfléchie 107
Forme impersonnelle 108
Expression périphrastique de l'actif ..... *id.*
Passif 109
II. — Mode 110
Indicatif 110
Subjonctif ..... *id.*
Infinitif 113
Participes 118
III. — Temps 120
IV. — Nombre 122
V. — Personne ..... *id.*

CHAPITRE V. — Prépositions (Emploi, signification) 123

CHAPITRE VI. — Adverbes 130
I. — Formation des adverbes 130
II. — Des différentes espèces d'adverbes 132
Adverbes de lieu ..... *id.*
Adverbes de temps ..... *id.*
Adverbes de quantité 134
Termes de comparaison 135
Adverbes de manière 136
Adverbes d'affirmation ..... *id.*
Comparatifs, adverbes interrogatifs 137

CHAPITRE VII. — Conjonctions 138
I. — Conjonctions de coordination 138
II. — Conjonctions de subordination 141
III. — Locutions conjonctives 142

CHAPITRE VIII. — Négations 146

CHAPITRE IX. — Ordre des mots 151
I. — Ordre des mots isolés 151
II. — Ordre des éléments de la proposition et des compléments 154
III. — Construction du participe accompagné de l'auxiliaire 159
IV. — Ordre des termes coordonnés. — Substitution 160

Résumé 162

Digitized by Google

Digitized by Google